

Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs – www.economiesafricainesmagazine.fr



Spécial Côte d'Ivoire

DOSSIERS

JEUNESSE

PJ-GOUV :
1 500 000 opportunités
au profit des jeunes

SPORTS

Infrastructures sportives :
Paulin Claude Danho sur
plusieurs fronts

TRÉSOR PUBLIC

**Une administration résolument
orientée vers l'excellence**

BNETD

**Façonner la Côte d'Ivoire et
l'Afrique de demain**

BNI

Après l'excellence, la performance

Un AVENIR pour la JEUNESSE

M 06547 - 17 - F: 6,00 € - RD





Cash Junior

offre une meilleure sécurité pour
recevoir vos bourses scolaires et universitaires

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

PLATEFORMES DE PAIEMENT DES DÉPENSES ET DE RECOUVREMENT DES RECETTES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE



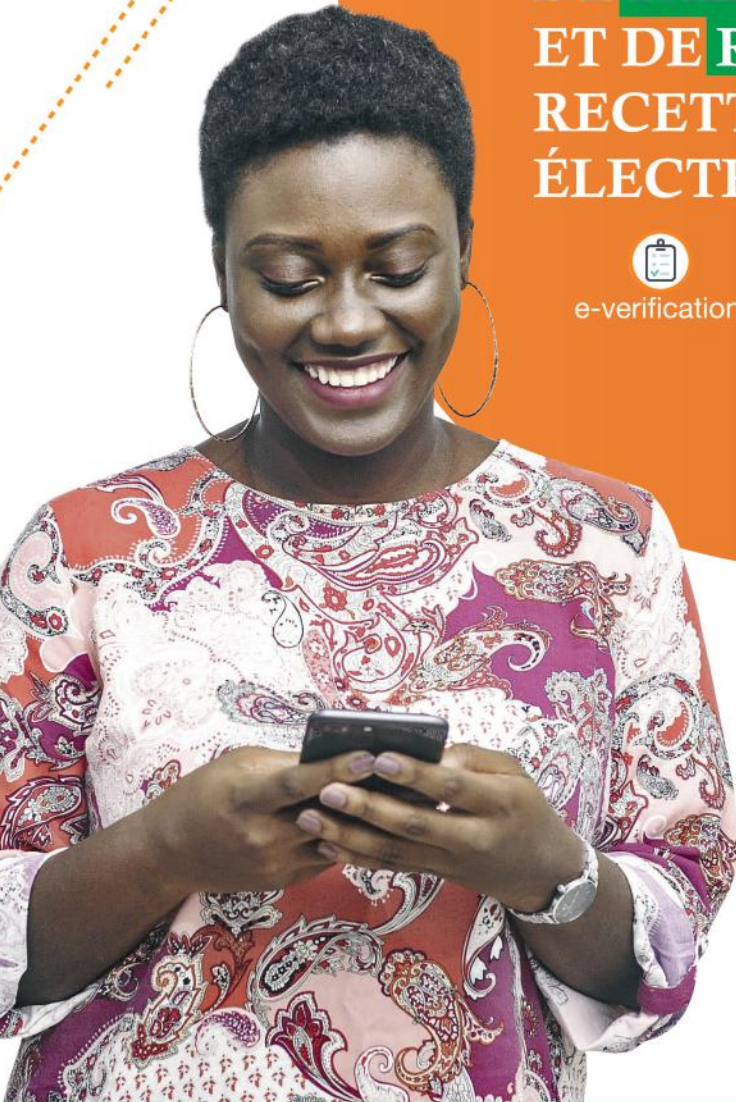
e-verification



e-paiement



e-recu



<https://pay.tresor.gouv.ci>



TrésorMoney*760#

Tel. : +225 27 20 21 35 87
e-mail : info@tresor.gouv.ci
www.tresor.gouv.ci

Centre d'Écoute du Trésor Public :
27 20 23 88 80 ou 9969
Numéro vert **8000 10 10**



Effectuez vos virements en un clic

 www.ebanktresor.ci 

Le Plaisir de vivre la Banque en ligne.

Une solution pour les Particuliers, les Entreprises
et les Institutions



14 - POLITIQUE INTÉRIEURE

Quel bilan à mi-mandat pour le président Alassane Ouattara ?



16 – PRIMATURE

Cinq grandes priorités pour « Une Côte d'Ivoire solidaire »

2023, UN TREMLIN VERS L'OR

13 L'édito par Serge Henri Malet

POLITIQUE

- 14 Politique intérieure – Quel bilan à mi-mandat pour le président Alassane Ouattara ?
- 16 Cinq grandes priorités pour « Une Côte d'Ivoire solidaire »
- 18 Portrait du président de l'Assemblée nationale – Adama Bictogo: une vision orientée vers la digitalisation
- 21 Lutte contre la corruption – Des initiatives en faveur de la gouvernance et contre la corruption
- 22 Entretien – Président de la Haute Autorité pour la bonne gouvernance, N'Golo Fatogoma Coulibaly
- 26 Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix – Municipales et régionales: le RHDP en pôle position
- 28 Entretien – Porte-parole du Parti des peuples africains, Katinan koné
- 30 Parti démocratique de Côte d'Ivoire – Rassemblement démocratique africain – « Notre ambition: redevenir la première force politique de Côte d'Ivoire »

DOSSIER JEUNESSE

- 32 Entretien – Ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré
- 36 Entretien – Coordonnateur du Bureau de coordination des programmes emploi, D^r Hermann Toualy
- 38 Entretien – Administrateur de l'Agence Emploi Jeunes, Jean-Louis Kouadio
- 40 Entretien – Directeur général de l'Office du service civique national, Mamadou Touré

ENVIRONNEMENT - ÉDUCATION/EMPLOI - SOCIAL & RSE

- 42 Emploi – Créer plus d'emplois
- 44 Caisse nationale de prévoyance sociale – CNPS: des perspectives qui rassurent



Aveni-re, Votre réassureur de proximité

www.aveni-re.com

CONTACT: infos@aveni-re.com Join us on in f



bnetd

Bureau National d'Études Techniques et de Développement

DOMAINES D'EXPERTISES


- TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT • ÉCONOMIE, FINANCES ET INDUSTRIALISATION
- BÂTIMENT ET AMÉNAGEMENT TERRITORIAL • FORMATION • INNOVATION
- AGRICULTURE, INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET NUMÉRIQUE




SUIVI ET CONTRÔLE

ASSISTANCE ET CONSEIL

ÉTUDES ET CONCEPTION

 (+225) 27 22 48 34 00

 BNETD  BNETD_CI  BNETD  BNETD.CI



32 – DOSSIER JEUNESSE

L'objectif global du PJ Govv :
1 500 000 opportunités au profit des jeunes



78 – DOSSIER MINISTÈRE DES SPORTS

Infrastructures sportives : Paulin Claude Danho sur plusieurs fronts

- 46 Caisse nationale d'assurance maladie – Comment adhérer à la CMU ?
- 48 Entretien – Directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie, Karim Bamba
- 50 IPS-CGRAE – La complémentaire, une nouvelle pension par capitalisation
- 52 Entretien – Directeur général de la Caisse générale de retraite des agents de l'État (IPS-CGRAE), Abdrahamane Tiémoko Berté
- 54 Couverture maladie universelle – Carte CMU : le taux de prise en charge des détenteurs progresse
- 56 Entretien – Ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba
- 59 Assainissement – Un plan d'assainissement désormais exigé pour toute construction
- 60 Eau – La priorité : améliorer la desserte en eau potable de Bouaké et d'Abidjan
- 62 Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité – Bouaké Fofana veut gagner la bataille contre les inondations
- 65 Agence nationale de gestion des déchets – Salubrité publique : des pistes pour impliquer la population
- 66 Entretien – Directrice générale de l'Agence nationale de gestion des déchets, Sarrahn Ouattara
- 68 Entretien – Coordonnateur du Projet d'assainissement et de résilience urbaine, Lazéni Ouattara
- 70 Entretien – Directeur général de l'Office national de l'eau potable, Ibrahim Berté
- 72 Entretien – Directrice générale de Linfodrome, Rayess Kenza
- 74 Entretien – Directrice de la radio La voix de la Diaspora, Fatim Camara
- 76 Quotidien *L'Intelligent d'Abidjan* – « Nous allons honorer tous nos collaborateurs, où qu'ils soient »

DOSSIER MINISTÈRE DES SPORTS

- 78 Sports – Infrastructures sportives : Paulin Claude Danho sur plusieurs fronts
- 80 Entretien – Ministre des Sports, Paulin Claude Danho

MACROÉCONOMIE & BAILLEURS DE FONDS

- 83 Croissance – La Côte d'Ivoire maintient sa dynamique de croissance
- 85 Finances – Les priorités du budget 2023 au ministère de l'Économie et des Finances



Aveni-re, Votre réassureur de proximité

www.aveni-re.com

CONTACT: infos@aveni-re.com

Join us on [in](#) [f](#) [@](#)





**CORIS BANK INTERNATIONAL
CÔTE D'IVOIRE**



**FIERS D'ÊTRE À VOS CÔTÉS
DEPUIS 10 ANS**

Merci !



La Banque Autrement
<https://cotedivoire.coris.bank>





87 – DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Une administration résolument orientée vers l'excellence



100 – DOSSIER BNED

« Façonner la Côte d'Ivoire et l'Afrique de demain »

- 87 Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique – Une administration résolument orientée vers l'excellence
- 91 Budget et portefeuille de l'État – Quelques chantiers prioritaires pour 2023
- 92 Budget – Une hausse de 18,1 % pour une enveloppe de 11 694,4 milliards de FCFA


INFRASTRUCTURES & TRANSPORTS

- 95 Transports – Des infrastructures de transport de qualité au service du développement
- 96 Entretien – Ministre des Transports, Amadou Koné
- 98 Ponts & routes – Ces grands chantiers qui font rêver

DOSSIER BNED

- 100 Entretien – Directeur général du Bureau National d'Études Techniques et de Développement, Kinapara Coulibaly

INVESTISSEMENTS

- 103 Climat des affaires – Booster le monde des affaires avec le PCCET
- 105 Entretien – Country Manager Partner, EY Côte d'Ivoire, Éric N'Guessan
- 108 PME-PMI – PEPITE, un programme pour renforcer le tissu entrepreneurial
- 110 Entretien – Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, Faman Touré
- 112  - Apporter aux PME les meilleures solutions de financements, c'est notre vocation
- 114 Alpha Active Conseil – Les bons génies de l'Afrique

BANQUES & ASSURANCES

- 117 Banques – Les banques publiques devenues acteurs majeurs du développement

DOSSIER BNI

- 120 Entretien – Directeur général de la Banque Nationale d'Investissement, Youssouf Fadiga

La BDU-CI au service des PME depuis 2015

*Parce que les PME ont souvent besoin d'un « **coup de pouce** » pour atteindre leurs objectifs !*



combac

L'accompagnement des PME est un axe prioritaire de développement. Notre banque propose une gamme assez variée de produits et de services répondant parfaitement à vos besoins de financement, qu'il s'agisse du financement de l'exploitation ou de l'investissement.

Tél: 27 20 20 30 50
Site web : www.bduci.com



BDU - CI

LA BANQUE DE L'UNION



LLB Afrique

SIÈGE SOCIAL:

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS
Tél/Fax : +33 142 65 25 52
administration@economiesafricaines.fr
www.economiesafricainesmagazine.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Cyrille MARTIN
cmartin@economiesafricaines.fr

RÉDACTEUR EN CHEF

Serge-Henri MALET
shmalet@economiesafricaines.fr

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Annie JUNJAUD

RÉDACTION

Andju ANI
François BÉCANTHY
Louise BIBALOU-DURAND
Alain BOUABRÉ
Paul de MANFRED
Serge-Henri MALET
Édouard M'BOUAFOUÉ
redaction@economiesafricaines.fr

SERVICE PHOTOS

SK

COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

Directrice commerciale
Christine LE CUZIAT
clecuziat@economiesafricaines.com

REPRÉSENTANTE ZONE UEMOA & CEMAC

Murielle BOSSUYT

FABRICATION

Tristan BEN MAHJOUB

WEBMASTER

Jean OTIS

IMPRIMEUR

2GCA'paris - 24, rue de la Folie Méricourt
75011 Paris

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.
2023 Economies Africaines - Dépôt légal août 2023
Commission paritaire en cours de renouvellement - France
Messagerie 6547



117 – BANQUES

Les banques publiques devenues acteurs majeurs du développement

119 – DOSSIER BNI

BNI : après l'excellence, la performance

- 123 Banques – Le seuil des 20 000 milliards de FCFA franchi
- 124 Entretien – Président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire, Jérôme Ehui
- 126 Entretien – Directeur général de Coris Bank International Côte d'Ivoire, Mamadou Sanon
- 129 Assurances – Plus de 500 milliards de FCFA de CA en 2022
- 130 Réassurance – AVENI-RE prend son envol sur des bases solides
- 134 Entretien – Président directeur général d'AVENI-RE, Seybatou Aw

MINES - PÉTROLE & ÉNERGIE

- 136 Pétrole & Gaz – Le gisement Baleine produira son premier baril courant 2023
- 137 Électricité – Biomasse : des déchets qui valent de l'or
- 138 Entretien – Directeur général du groupe LYNAYS, Emmanuel Yeo

AGRICULTURE

- 141 Coton – L'État vole au secours des producteurs de coton
- 142 Entretien – Directeur général du Conseil du coton et de l'anacarde, D^r Adama Coulibaly

TIC

- 145 Économie numérique – Un investissement de 2 000 milliards pour une Côte d'Ivoire numérique
- 146 Entretien – Ministre de la Communication et de l'Économie numérique, porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly

TOURISME

- 148 Tourisme – À l'approche de la CAN, le parc hôtelier s'étoffe encore



Aveni-re, Votre réassureur de proximité

www.aveni-re.com

CONTACT: infos@aveni-re.com

Join us on
in f





RÉDUISEZ JUSQU'À 70%!

AVEC LA COMBINAISON DE 3 OUTILS

Votre facture d'électricité



Application de
TELEGESTION
des appareils électriques



Retrouvez nos différents coffrets sur WWW.LYNAYSENTREPRISES.COM

QUELQUES DISTINCTIONS

PRIX D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE STRUCTURE DU SECTEUR DE L'ENERGIE 2021

PRIX AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT, KIGALI, 2021

PRIX DE L'INNOVATION, MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES 2019



(+225) 27 22 59 17 85 / (+225) 07 09 89 42 37

www.lynaysentreprises.com

info@lynaysentreprises.com





Par Serge-Henri Malet

2023, un tremplin vers l'or

Lors de son adresse à la nation à la veille des fêtes de fin d'année 2022, le président Alassane Ouattara a décrété 2023 comme étant « l'année de la jeunesse ». Pour joindre l'acte à la parole, le chef de l'État a ensuite annoncé en avril dernier devant le Parlement réuni en congrès à Abidjan la mise à disposition d'un financement d'un milliard de FCFA par jour en faveur l'insertion professionnelle des jeunes afin de les soutenir et de les accompagner dans la réalisation de leurs initiatives entrepreneuriales.

Cette stratégie consistant à placer les jeunes au centre des politiques publiques a conduit les autorités à lancer un dispositif dénommé Programme jeunesse du gouvernement (PJ Gouv) qui s'étend sur la période 2023-2025. Le PJ Gouv vise à offrir aux jeunes près de 1 500 000 opportunités d'emploi, de formation et de financement de projets, pour un coût global de 1 118 milliards de FCFA. S'agissant de l'année 2023, le PJ Gouv va mobiliser 361 milliards de FCFA, dont 99 milliards pour la construction et la réhabilitation d'infrastructures de jeunesse.

En outre, une initiative appelée « consultations nationales de la jeunesse » et consistant en un dialogue entre le gouvernement et 307 organisations et faitières de jeunesse issues de tous les secteurs en vue de recueillir leurs propositions a eu lieu du 30 janvier au 2 février dernier. Ces discussions ont abouti à un rapport remis au Premier ministre Patrick Achi par Mamadou Touré, le ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique. Considéré comme un document de référence, ce rapport s'articule autour de quatre axes : premièrement le renforcement de l'engagement citoyen et de l'éthique sociale des jeunes, deuxièmement l'accélération de la formation, de l'insertion professionnelle et de la promotion de l'entrepreneuriat, troisièmement l'amélioration des conditions d'épanouissement et de bien-être des jeunes, et enfin l'accélération des réformes stratégiques en faveur d'une promotion accrue de l'emploi des jeunes. Pour ce faire, trois acteurs sont en première ligne : le BCP-Emploi, l'Agence Emploi Jeunes (AEJ) et l'Office civique du service national (OCSN). Car, ne l'oublions pas, la jeunesse est l'or d'un pays.

Autre événement à retentissement planétaire pour la Côte d'Ivoire, l'organisation de la 34^e Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football prévue du 13 janvier au 11 février 2024. Le ministre des Sports Paulin Claude Danho rappelle que la population ivoirienne, qui était de 28,38 millions d'habitants en 2022, est majoritairement constituée de jeunes, et qu'à la faveur de cet événement, 5 000 d'entre eux vont bénéficier d'une formation et d'une insertion dans les métiers du sport. Par ailleurs, son gouvernement a injecté environ 1 milliard de dollars (603 milliards de FCFA) non seulement dans la construction d'infrastructures sportives – 3 stades de 20 000 places construits à Yamoussoukro, Korhogo et San-Pedro, faisant grimper l'offre ivoirienne à 6 stades avec ceux des villes d'Abidjan, Bouaké et Ebimpé – mais également dans la réalisation d'importants travaux de voirie ainsi que dans la création d'hébergements CAN et de réceptifs hôteliers de haut standing. La fête devrait être belle, et l'on espère le podium, et même une place en or...

Et ce n'est pas tout, car 2023 est aussi une année charnière au niveau politique du fait des élections locales prévues le 2 septembre, à deux ans de la présidentielle de 2025. Pour les grands partis comme le RHDP de la majorité présidentielle et de ses alliés et, dans l'opposition, le PDCI du regretté Henri Konan Bédié et le PPA-CI de Laurent Gbagbo, ces élections représentent un test majeur. En effet, la formation politique qui obtiendra le meilleur score dans les communes et les régions aura pris une option considérable pour la présidentielle. Une option en or.

Ajoutons que la bonne organisation de ces élections serait de nature à rassurer les investisseurs qui croient aux potentialités économiques de la Côte d'Ivoire. Il n'est que d'évoquer le très riche champ pétrolière Baleine entré en exploitation en 2023 pour voir miroiter l'or noir. De plus, selon le FMI, le pays devrait enregistrer en 2023 un taux de croissance robuste de 7,2 %, contre 6,8 % en 2022, et ce grâce à la hausse de la consommation des ménages, à l'augmentation des investissements dans les infrastructures et au rebond des exportations. L'or semble donc bien être au bout du chemin.

QUEL BILAN À MI-MANDAT POUR LE PRÉSIDENT ALASSANE OUATTARA ?

Le troisième mandat de 5 ans du président Alassane Ouattara à la tête de la Côte d'Ivoire a débuté en 2020. Examinons ses réalisations en matière de réconciliation nationale, de création d'emplois et de bonne gouvernance.

Élu en 2010, réélu en 2015, le chef de l'État Alassane Ouattara, communément appelé ADO, a brigué un troisième mandat en 2020, à 78 ans, alors qu'il avait pourtant maintes fois répété qu'il ne se représenterait pas et passerait le relais à son dauphin et Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, hélas victime d'un infarctus le 8 juillet 2020 en plein Conseil des ministres. Un drame qui a contraint le président Ouattara à revoir ses plans et à annoncer dès le 6 août qu'il briguait finalement un troisième mandat, ce qui a provoqué des manifestations suivies, durant trois jours, de violences telles que, selon un bilan officiel, elles ont fait six morts, une centaine de blessés et 1 500 déplacés. Soixante-neuf personnes ont été interpellées.

Les autorités restituent 47 dépouilles aux familles

Eu égard à ces affrontements entre partisans et opposants du président sortant, l'on comprend que l'un de ses premiers chantiers majeurs au lendemain de sa réélection avec un score fleuve de 94,27 % au premier tour (l'opposition avait boycotté le scrutin) ait été celui de la réconciliation nationale, à laquelle un nouveau ministère a été dédié le 15 décembre 2020. En outre, le processus de dédommagement engagé vis-à-vis des 4 410 personnes victimes de la crise post-électorale leur permis de recevoir 1 million de FCFA, soit environ 1 500 €.

Mais l'une des mesures importantes visant à apaiser les esprits a été la grâce présidentielle accordée par le président Ouattara à son prédécesseur et ancien rival Laurent Gbagbo, qui était sous le coup d'une peine de 20 ans de prison. Cette grâce, annoncée à l'occasion du 62^e anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, a été assortie de l'autorisation donnée à Laurent Gbagbo d'y revenir. Acquitté en mars 2021 par la Cour pénale internationale de la Haye, aux Pays-Bas, où il avait été transféré fin 2011 pour des faits présumés de crimes contre l'humanité, Laurent Gbagbo est rentré dans

son pays le 17 juin 2021. Le chef de l'État ivoirien a également souhaité « qu'il soit procédé au dégel de ses comptes et au paiement de ses arriérés de rentes viagères ».

Enfin est intervenu un autre geste d'apaisement, certes bien tardif mais toujours jugé important douze ans après les exactions commises en mars 2011 dans l'ouest du pays : le 8 mars dernier, 47 dépouilles ont été restituées aux familles par les autorités. Ces corps avaient été retenus à Abidjan dans le cadre des enquêtes sur les affrontements entre partisans de l'ex-président Laurent Gbagbo et ceux d'Alassane Ouattara à la suite de la présidentielle contestée de fin 2010 ayant généré des heurts particulièrement intenses. Cet engagement, pris depuis le mois d'avril 2011 par Alassane Ouattara, n'avait pas encore été concrétisé.

Un vaste plan en faveur des jeunes

Le 25 avril dernier à Abidjan, à un peu plus de quatre mois des élections municipales et régionales de septembre, le président Alassane Ouattara est venu présenter aux sénateurs et députés réunis au Parlement les réussites de son gouvernement dirigé par Patrick Achi. Parmi les réussites évoquées par le président Ouattara figurent la libération de 49 soldats ivoiriens détenus durant près de six mois au Mali, le rapatriement des Ivoiriens fuyant la vague de racisme que connaît actuellement la Tunisie, mais aussi la forte croissance du PIB de Côte d'Ivoire, soit 6,7 % en 2022 et une estimation 7,2 % par le FMI pour 2023, ou encore les progrès en termes de sécurité alimentaire, d'électrification et d'infrastructures.

S'agissant des projets, Alassane Ouattara, qui a décrété l'année 2023 comme étant celle de la jeunesse, a annoncé un investissement de 365 milliards de FCFA (556,4 millions d'euros) dans un vaste plan en deux ans, promettant de déboursier l'équivalent de 1 milliard de FCFA par jour pour l'emploi et l'insertion

professionnelle de 1,5 million de jeunes. En outre, le gouvernement ivoirien a pour ambition de créer au moins 3,5 millions d'emplois à l'horizon 2025 et de réduire substantiellement le sous-emploi et la précarité des jeunes.

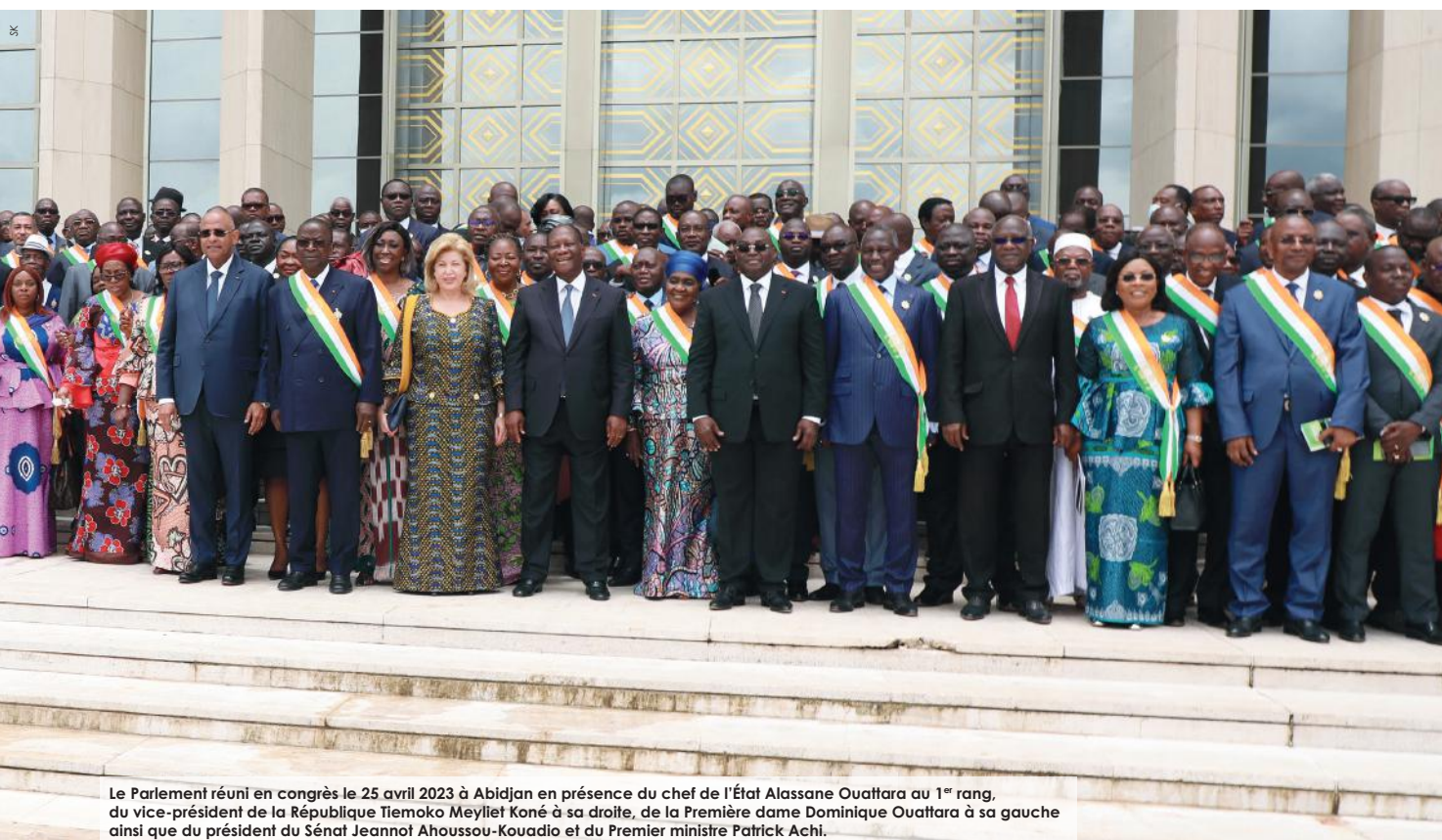
Enfin, à l'issue de son discours, il a proposé deux révisions constitutionnelles en invoquant « *un souci d'efficacité* ». La première est destinée à faire coïncider en août les vacances parlementaires avec celles du gouvernement, et la seconde consiste à organiser désormais les élections législatives et sénatoriales juste après le scrutin présidentiel.

Lutte contre la corruption : la Côte d'Ivoire gagne 6 places

En matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, la Côte d'Ivoire a gagné six places dans le dernier rapport de l'Indice de perception de la corruption (IPC) 2022 de l'ONG Transparency International paru le 31 janvier dernier : elle passe du 105^e rang en 2021 au 99^e en 2022. Il faut dire qu'en 2021 ont été créés le ministère de la Promotion de la bonne gouvernance et de la Lutte contre la corruption ainsi que la Haute Autorité pour la bonne gouvernance. Par ailleurs,

le président ivoirien a participé par visioconférence au Sommet sur la démocratie organisé par les États-Unis, y réaffirmant son engagement personnel et celui de son pays en faveur du respect des droits de l'homme et de l'État de droit. Un engagement qui selon lui se traduit par les prises de position sans ambiguïté de son pays dans les instances internationales et lors des votes aux Nations unies ainsi que par d'importantes réformes réalisées en Côte d'Ivoire ayant conduit à de réels progrès en matière de contrôle de la corruption, de droits politiques et d'opportunités d'emploi dans le cadre du Millenium Challenge Corporation (MCC). La promotion de la liberté et de l'indépendance de la presse et des médias ainsi que la lutte contre la corruption s'inscrivent d'ailleurs dans ce cadre. Le président Ouattara a aussi relevé les progrès accomplis relativement au renforcement de la démocratie et de la promotion du genre, notamment l'organisation des premières élections législatives inclusives qui ont abouti à la mise en place d'un Parlement où tous les partis politiques significatifs sont représentés ainsi qu'à une loi favorisant la représentation des femmes à 30 % au moins dans les assemblées élues.

Paul de Manfred



Le Parlement réuni en congrès le 25 avril 2023 à Abidjan en présence du chef de l'État Alassane Ouattara au 1^{er} rang, du vice-président de la République Tiemoko Meyliet Koné à sa droite, de la Première dame Dominique Ouattara à sa gauche ainsi que du président du Sénat Jeannot Ahoussou-Kouadio et du Premier ministre Patrick Achi.

CINQ GRANDES PRIORITÉS POUR « UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE »

Lors d'une conférence de presse tenue le 23 novembre 2022 à Abidjan, le Premier ministre Patrick Achi a dressé le bilan de ses actions de 2022 et évoqué les perspectives pour 2023 relativement aux cinq axes du programme Vision 2030 contenu dans le projet de société « Une Côte d'Ivoire Solidaire » du président de la République.

Depuis sa prise de fonction le 10 mars 2021 au poste si convoité de Premier ministre à la suite de sa nomination par le président Alassane Ouattara, Patrick Achi a perpétué dans sa gouvernance une tradition de grand oral devant les médias locaux et internationaux par le biais d'une conférence de presse gouvernementale. Un exercice auquel son prédécesseur feu Amadou Gon Coulibaly se prêtait aussi chaque année, et dont Patrick Achi maîtrise parfaitement les codes. Après sa première conférence du genre le 8 novembre 2021, il a récidivé le 23 novembre 2022 dans la grande salle de l'auditorium de la Primature à Abidjan, en présence des ministres de son gouvernement presque au complet. Il y a dressé le bilan des actions déclinées en cinq axes directeurs du programme Vision 2030 contenu dans le projet de société « Une Côte d'Ivoire solidaire » d'Alassane Ouattara.

Le premier axe de ce programme a trait aux chantiers d'infrastructures. Pendant son allocution, le Premier ministre a énuméré une série d'entre eux arrivés à leur terme ou en voie de l'être et destinés à apporter plus de compétitivité à l'économie du pays en créant une dynamique de croissance. Citons le terminal industriel polyvalent du port de San Pedro et le deuxième terminal à conteneurs du port autonome d'Abidjan, ou encore

Plus de 1 000 milliards de FCFA injectés pour permettre aux plus démunis de se soigner à moindre coût.

les infrastructures de soutien à la production vivrière locale liées à la reconstruction du marché historique de Bouaké, un projet ambitieux qui vise à redonner du souffle à la deuxième ville du pays. Et de fait, ces travaux de réhabilitation en feront le plus grand marché d'Afrique de l'Ouest, s'étendant en cinq blocs de

bâtiments sur 80 000 m² de surfaces couvertes. Ces travaux comprennent la réfection de l'ensemble des voiries, des réseaux de drainage et d'assainissement du cœur de la ville ainsi que l'édification de deux gares routières. Enfin, le chef du gouvernement a également mis en exergue, dans le cadre de la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football, les réhabilitations-constructions de 6 stades dans les cinq plus grandes villes du pays devant accueillir en 2024 tous les matchs de la CAN: Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, San Pedro et Korhogo.

Le deuxième champ d'action stratégique est orienté vers la modernisation de l'agriculture ainsi que vers le développement des secteurs industriel et tertiaire. Ces visées ont conduit les autorités ivoiriennes à mettre en œuvre « de nombreux projets structurants dans le secteur agricole, avec l'agropole de la zone Nord qui va contribuer à la structuration des filières anacarde, mangue et oignon, puis relancer la filière riz. Nous avons aussi posé les fondations de notre industrie piscicole autour du programme PSTACI avec l'ambition d'atteindre l'autosuffisance en protéines animales dans cinq ans. Nous travaillons également au renforcement du partenariat État-secteur privé avec le Programme PEPITE destiné à nos entreprises à fort potentiel d'exportation dans les chaînes de valeur stratégiques ou à celles ayant un fort impact domestique », a précisé le Premier ministre.

Le troisième axe de la Vision 2030 concerne la question sociale. En 2022, pour alléger le poids du panier des ménages face à la flambée des prix des produits de première nécessité et du carburant auquel s'ajoute l'impact du changement climatique, Patrick Achi a indiqué que son gouvernement avait su « réagir vite » à travers des mesures fortes: déblocage d'un budget de près de 700 milliards de FCFA pour le carburant ou

encore plafonnement de 21 produits de grande consommation, contre 4 auparavant. Pour préserver le pouvoir d'achat des Ivoiriens, il était aussi important pour les autorités de soutenir la filière vivrière, d'octroyer une subvention de plus de 6,5 milliards de FCFA au secteur de la boulangerie et de veiller à la hausse des prix payés aux producteurs des filières cacao et anacarde. S'agissant d'électricité en zone rurale, 450 nouvelles localités ont été électrifiées et 165 000 branchements effectués dans la cadre du Programme électricité pour tous (PEPT), ce qui a fait passer la Côte d'Ivoire de 1,1 million d'abonnés en 2011 à 3,5 millions en 2022.

En matière de protection sociale, le taux d'accès des populations à un centre de santé situé à moins de 5 km est aujourd'hui de 72 % et ne cesse de s'améliorer. C'est aussi pour amplifier les flux vers ces plateaux techniques rénovés offrant des soins accessibles et de qualité que le gouvernement ivoirien fait de la Couverture maladie universelle (CMU) « *un objectif prioritaire rendant légitime son universalité concrète* », selon les termes de Patrick Achi. La mise en fonction de la CMU a nécessité d'injecter plus de 1 000 milliards de FCFA afin de permettre aux plus démunis de se soigner à moindre coût : construction et/ou réhabilitation de 312 établissements sanitaires de premier contact, de 358 centres de santé, de 5 hôpitaux généraux, de 8 centres hospitaliers régionaux et lancement des travaux de construction du plus grand CHU du pays, celui d'Abobo, l'une des treize communes du district d'Abidjan. Enfin, au registre du logement social, le Premier ministre a indiqué que la construction en cours de 7 500 logements « *intégrant une meilleure structuration des crédits promoteurs et des crédits acquéreurs* » devrait permettre d'atteindre les 25 000 logements sur l'ensemble du territoire.

Évoqué par le chef du gouvernement, le quatrième axe dévolu à l'éducation et à la formation professionnelle présente un bilan éloquent en matière d'infrastructures de base avec la construction de 4 collèges et l'acquisition de 567 salles de classe. Dans le cadre du 2^e Programme social du gouvernement (PSGouv2), le Premier ministre a indiqué que 10 300 enseignants avaient été intégrés à la fonction publique, et que « *près de 32 000 opportunités de stage-école, d'apprentissage ou de formation de reconversion* » avaient été proposés en 2022 à 14 400 jeunes apprenants issus notamment des zones dites fragiles du nord du pays.

Enfin, l'axe cinq consiste à consolider le climat politique et à promouvoir la bonne gouvernance. « *La cinquième*



vague du Dialogue politique a été approuvée par l'ensemble des partis politiques », a rappelé à cet effet le Premier ministre tout en insistant sur le fait que son gouvernement poursuivait son « *action résolue pour la bonne gouvernance et contre la corruption. Le site SPACIA qui permet à chaque citoyen d'être un acteur de la lutte contre la corruption est opérationnel!* » Ce dispositif, qui comprend un numéro vert et une plateforme informatique, a pour mission de recueillir les dénonciations, les signalements ou les alertes concernant des cas de corruption et infractions assimilées, et de procéder à leur traitement.

Globalement, ces cinq axes dessinent le cap du projet de société du président Alassane Ouattara. Comme l'a confirmé son Premier ministre, l'action de son gouvernement en 2023 sera « *focalisée autour de nos cinq grandes priorités, tant elles sont stratégiques pour la réalisation d'une « Côte d'Ivoire Solidaire ».*

Paul de Manfred

ADAMA BICTOGO : UNE VISION ORIENTÉE VERS LA DIGITALISATION

À la lumière de ses valeurs, le président de l'Assemblée nationale Adama Bictogo a inscrit l'institution dans une vision de dématérialisation. Pétri d'expérience, il prône sans relâche la justice, la paix et la réconciliation pour un Parlement fort dans un pays pacifié, stable et prospère.



Adama Bictogo,
président de l'Assemblée nationale.

Député de la circonscription d'Agboville, au nord d'Abidjan, où il est né le 14 décembre 1962, Adama Bictogo a été élu président de l'Assemblée nationale le mardi 7 juin 2022 par ses pairs pour succéder à Amadou Soumahoro, décédé un mois avant. Dès le premier jour de cette nouvelle aventure, il annonce ses ambitions pour la chambre basse du Parlement s'agissant de l'orientation à donner à la suite de la législature 2021-2025. Dans la foulée, il évoque la modernisation de l'Assemblée nationale avec, au nombre des actions majeures inscrites dans son plan stratégique, la dotation en moyens novateurs en vue de légiférer efficacement. Appelé communément « le diamant noir » par ses fans, l'ancien ministre de l'Intégration africaine – de juin 2011 à juillet 2012 – inscrit en pole position des ses actions la promotion du e-Parlement par le biais de la dématérialisation et de la digitalisation. Joignant le geste à la parole, le président Adama Bictogo donne alors un signal fort en équipant d'emblée les parlementaires de tablettes numériques pour améliorer leur processus de travail.

Ce proche du président Alassane Ouattara s'est également employé à améliorer les conditions de travail des députés en faisant procéder à la rénovation et à la réhabilitation des principaux bâtiments et outils de travail de l'institution, initiant de surcroît, dans une démarche inclusive et participative, la création d'un comité *ad hoc* d'élaboration du budget de l'Assemblée nationale au titre de l'année 2023 et une commission *ad hoc* en charge de la révision du règlement du Parlement ainsi que de l'élaboration de celui du Congrès. Conformément à sa vision du renforcement de la diplomatie parlementaire pour un plus grand rayonnement de l'institution tant au plan national qu'international, il est aussi à l'origine de l'opérationnalisation des groupes d'amitiés. Dans un esprit de dévouement au travail et d'espoir, ce dynamique serviteur de l'État ivoirien a engagé les députés à rêver d'une Assemblée nationale forte au service

du peuple de Côte d'Ivoire. Soucieux de l'avenir de la nation, Adama Bictogo, dans un élan de patriotisme, a encouragé la représentation nationale à accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de toutes les politiques de résilience afin de faire face aux enjeux et

Adama Bictogo a toujours fait montre d'un art du consensus et, rassembleur, s'est toujours positionné comme un tribun de la réconciliation.

défis nouveaux. Il a donc placé sa mandature sous le prisme d'une véritable « famille parlementaire », moteur du renforcement de la cohésion sociale et creuset de l'expression plurielle prenant sa source dans la diversité politique, ethnique et religieuse. Ainsi, c'est bien au moyen d'une synergie d'actions, d'une complémentarité intelligente entre les pouvoirs exécutif et législatif que le poulain du défunt Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a engagé les députés à œuvrer, dans un climat de dialogue permanent et de paix, à la transformation économique et sociale de la Côte d'Ivoire visant l'émergence d'une génération de champions nationaux.

Un homme d'affaires prospère

Avant son accession à la première loge de l'hémicycle, Adama Bictogo a eu une carrière professionnelle et politique bien remplie. Titulaire d'un DEUG II en économie appliquée de l'université de Créteil-Paris XII et d'un master en stratégie et administration d'entreprise de l'Institut supérieur de gestion de Paris, le président de l'Assemblée nationale témoigne d'un talent d'homme d'affaires qui va au-delà des frontières de son pays. Président directeur général de la Société de distribution des produits alimentaires (SDPA) de 1994 à 2000, il fut aussi consultant du groupe Bolloré de 2000 à 2002. À ce titre, il a pesé dans la gestion du règlement du contentieux entre la Compagnie abidjanaise de réparation navale (Carena) et l'État. De 2008 à juin 2011, il a présidé aux destinées de I.S.D. Holding Afrique en qualité de PDG avant de faire son entrée au gouvernement. Adama Bictogo a par ailleurs fondé en 2007 l'entreprise Snedai Group, aujourd'hui présente aussi bien en Côte d'Ivoire que dans la sous-région, et qui intervient dans divers domaines dont la technologie, le BTP, les transports, l'énergie, etc.

Un fin politicien

Adama Bictogo est désormais élevé au rang de cacique de l'arène politique ivoirienne. Participant au lancement du Rassemblement des républicains (RDR) en 1994, il y a ensuite « tissé sa toile » aux côtés d'Amadou Gon Coulibaly. Nommé par le président du parti, Alassane

Ouattara, secrétaire national chargé des relations avec les autres partis politiques, il a entretenu de bons rapports avec les cadres de toutes les formations politiques du pays. Nul doute d'ailleurs que son activisme aux côtés du président du parti ait milité en faveur du rôle de directeur régional de campagne que lui a octroyé ce dernier durant la présidentielle de 2010 dans la Région de l'Agnéby (Adzopé, Agboville, Yakasse Attobrou et Affery) et dans le département d'Alépé. En 2019, il a été nommé secrétaire exécutif du RHDP, parti au pouvoir en Côte d'Ivoire depuis 2011.

Un tribun de la réconciliation

Rassembleur, Adama Bictogo est l'un des témoins des périodes tumultueuses de la Côte d'Ivoire, où il a souvent été mis à contribution pour gérer les diverses sorties de crise. Pour mémoire, en 1999, il a joué un rôle important aux côtés du chef de l'État, le général Robert Guéi, en qualité de conseiller spécial. À son arrivée en 2006 à la primature, feu le Premier ministre Charles Konan Banny a également fait de lui son conseiller spécial en charge des questions diplomatiques, bénéficiant ainsi de ses avis éclairés. Guillaume Soro, succédant à Banny dans le cadre des Accords de Ouagadougou en mars 2007, l'a reconduit à ce même poste stratégique. Fort d'un autre de ses atouts, être une personnalité ayant son franc-parler, Adama Bictogo a toujours fait montre d'un art du consensus et, rassembleur, s'est toujours positionné comme un tribun de la réconciliation, aussi bien au plan national que local. Dans sa ville natale d'Agboville, il n'a jamais cessé de chercher à demeurer ce « ciment de jonction » entre des populations fortement hétéroclites. Par ailleurs homme de terrain, Adama Bictogo se définit au sein du RHDP comme force de proposition. En bref, son art de la négociation associé à la finesse et à la pertinence de ses analyses politiques sont appréciés de tous.

Le nouveau challenge à relever

À la demande expresse du président du RHDP Alassane Ouattara, Adama Bictogo s'est résolument engagé dans un nouveau challenge politique en acceptant de se porter candidat aux élections municipales de septembre prochain pour le compte de sa famille politique dans la grande commune de Yopougon, initialement réputée être le bastion de l'ancien président Laurent Gbagbo. Ce qui est sûr, c'est qu'il y travaille d'arrache-pied en multipliant les actions de terrain pour relever le défi d'une bataille électorale qui s'annonce rude.

François Bécanthy

Dénonçons la corruption sur



PLATEFORME
SÉCURISÉE



**HAUTE AUTORITE POUR LA
BONNE GOUVERNANCE**

**Prévention et Lutte contre la Corruption
et les Infractions Assimilées**

➤ **Contactez-nous**

N° VERT 800 800 11

www.habg.ci
www.signalis.habg.ci
alerte@habg.ci



■ Lutte contre la corruption

DES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA GOUVERNANCE ET CONTRE LA CORRUPTION

La Côte d'Ivoire a fait de la promotion de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption et de l'amélioration du climat des affaires ses priorités.

Plusieurs initiatives ont été prises par les autorités ivoiriennes pour améliorer l'état de la gouvernance et endiguer la corruption dans le pays. Pour N'Golo Fatogoma Coulibaly, président de la Haute Autorité pour la bonne gouvernance (HABG), ces initiatives consistant notamment en un renforcement du dispositif juridique et institutionnel de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées sont à mettre à l'actif du président de la République, Alassane Ouattara, qui en a fait son cheval de bataille. Sur le plan juridique, la Côte d'Ivoire a ratifié les Conventions des Nations unies et de l'Union africaine sur la corruption, et a promulgué en la matière plusieurs lois et textes réglementaires. Concernant le cadre institutionnel, ce sont plusieurs institutions de contrôle interne et externe ainsi que de régulation des marchés publics et de lutte contre la corruption qui ont été créées: la Haute autorité pour la bonne gouvernance, l'Autorité de régulation des marchés publics (ANRMP), la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) et le Pôle pénal économique et financier (PPEF).

« Toutes ces initiatives ont permis d'améliorer l'état de la gouvernance et de réduire la corruption tout en renforçant la confiance des investisseurs en Côte d'Ivoire », relève le président de la HABG. Il en veut pour preuve les statistiques publiées par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED): les investissements directs étrangers (IDE) en Côte d'Ivoire ont été multipliés par 5 en 20 ans, passant de 2,5 milliards de dollars en 2000 à près de 12,3 milliards en 2020. « Ces investissements représentent 30 % du total de l'UEMOA. Ils font de

la Côte Ivoire le premier de la zone franc ouest-africaine et le troisième de la CEDEAO en la matière. Ainsi, selon Transparency International, une ONG internationale de lutte contre la corruption des gouvernements et des institutions gouvernementales au plan mondial, la Côte d'Ivoire a enregistré sur les dix dernières années une progression significative de son indice de perception de la corruption. Elle est passée de la 130^e place sur 176 en 2012 avec un score de 29/100 à la 99^e place sur 180 en 2022 avec un score de 37/100, gagnant ainsi 31 places », se réjouit N'Golo Fatogoma Coulibaly, qui précise toutefois que des efforts restent à faire pour atteindre le score moyen (50/100). Il soutient que cela est possible avec la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption 2023-2027 ainsi que par le renforcement du dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux en intensifiant la sensibilisation, au niveau des entreprises et professions non-financières désignées (EPNFD), au respect de leurs obligations, en particulier en matière de déclaration d'opérations suspectes.

Cette offensive de la Côte d'Ivoire trouve sa justification dans le fait que les investisseurs privés étrangers sont très sensibles au degré de corruption d'un pays. En effet, la corruption introduit un élément d'imprévisibilité dans les transactions internationales, ce qui a pour conséquence de faire hésiter les investisseurs extérieurs à venir dans ce pays. Plus généralement, la corruption affecte le volume et la qualité des investissements, raison pour laquelle le gouvernement ivoirien et les acteurs impliqués dans la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption mettent les bouchées doubles pour améliorer ces paramètres décisifs du climat des affaires.

François Bécanthy

Évolution de l'indice de corruption de la Côte d'Ivoire de 2012 à 2022

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Score	29/100	27/100	32/100	32/100	34/100	36/100	35/100	36/100	36/100	36/100	37/100
Rang	130/176	136/177	115/175	107/168	108 /176	103/180	105 /180	106 /180	104/180	105/180	99/180

Source : Transparency International

« EN 2023, LA HABG VA AMPLIFIER LA RÉPRESSION DES ACTES DE CORRUPTION »

N’Golo Fatogoma Coulibaly, président de la Haute Autorité pour la bonne gouvernance (HABG), explique comment son institution s’organise pour faire reculer la corruption en Côte d’Ivoire.



N’Golo Fatogoma Coulibaly,
président de la Haute Autorité de la bonne gouvernance.

Comment définir le rôle et les missions assignés à la Haute Autorité pour la bonne gouvernance ?

N’Golo Fatogoma Coulibaly : La Haute Autorité pour la bonne gouvernance (HABG) est une autorité administrative indépendante dotée de la personnalité morale et de l’autonomie financière. Elle a été créée par l’ordonnance n° 2013-660 du 20 septembre 2013 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

Ainsi, elle est chargée de la mise en œuvre de dix-huit missions décrites à l’article 4 de l’ordonnance n° 2013-661 du 20 septembre 2013 fixant les attributions, la composition, l’organisation et le fonctionnement de la Haute Autorité pour la bonne gouvernance. Il s’agit entre autres d’élaborer et de mettre en œuvre la Stratégie nationale de lutte contre la corruption, de coordonner et superviser la mise en œuvre des politiques de prévention et de lutte contre la corruption et d’en assurer le suivi, d’éduquer et de sensibiliser la population sur les conséquences de la corruption, de mener des investigations sur les pratiques de corruption, d’identifier les auteurs présumés et leurs complices et d’initier les poursuites, ou encore de recevoir les déclarations de patrimoine des assujettis à la déclaration de patrimoine. Il lui incombe aussi de recueillir, de centraliser et d’exploiter les dénonciations et plaintes dont elle est saisie, d’évaluer périodiquement les instruments et les mesures administratives afin de déterminer leur efficacité dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption, et enfin de contribuer à la moralisation de la vie publique et de consolider les principes de bonne gouvernance ainsi que la culture du service public.

La famille ZONETT, c’est le titre du dessin animé qui a été lancé l’année dernière par la HABG. Combien a coûté cette série composée de 26 capsules et quelle est sa cible ? Avez-vous des retours sur son impact ? Pourquoi avoir choisi un vecteur de communication tel que ce film éducatif ?

La famille ZONETT est une série animée qui raconte l'histoire de deux familles aux comportements diamétralement opposés, dont l'une, nommée la famille ZONETT et héroïne du film, fait preuve d'un comportement intègre et l'autre, appelée la famille MALO, brille par un comportement irresponsable. Il faut indiquer que les titres sont issus de la notion d'honnêteté pour ZONETT et de malhonnêteté pour MALO. La série s'adresse à toutes les franges de la société, principalement aux enfants et aux jeunes mais surtout aux personnes frappées d'illettrisme en raison du taux élevé d'analphabétisme dans le pays. La Haute Autorité pour la bonne gouvernance entend par cette série éduquer et sensibiliser la population sur les conséquences de la corruption, conformément à sa mission de prévention

« En perspective, l'introduction dans le système éducatif d'un enseignement sur la corruption. »

et de lutte contre ce fléau. Les médias audiovisuels et en ligne constituant de nos jours des canaux de communication efficaces et puissants pour porter des messages forts, il fallait les solliciter pour atteindre les jeunes. Des déclinaisons en bandes dessinées et en dépliants gratuits étaient prévues.

La famille ZONETT, premier dessin animé ivoirien engagé contre la corruption, traite de ce fléau sous diverses manifestations et est composé d'épisodes qui durent moins de cinq minutes chacun, ce qui devrait pouvoir capter facilement l'attention des jeunes et des adultes. Le projet de sensibilisation par le biais du dessin animé est composé de plusieurs éléments de sensibilisation et d'éducation des populations. Les treize épisodes de *ZONETT*, qui ont coûté quelques millions de FCFA, représentent une portion de l'investissement couvrant de nombreuses déclinaisons sur des affiches, cahiers, jeux téléchargeables et bandes annonces défilantes.

Les treize premiers épisodes disponibles ont été diffusés sur les antennes de la télévision nationale RTI 1 et ont également été relayés de façon permanente par les réseaux sociaux, notamment YouTube et Facebook. Les épisodes les plus vus sont l'épisode 13 « Un agent intègre » et l'épisode 12 « Payons nos impôts ». En termes d'interactions et réactions, il n'y a eu aucune icône négative: la quasi-totalité des avis et commentaires recueillis estime que cette série est la bienvenue car elle permet à tous les membres de la société de connaître et de reconnaître réellement les cas de corruption et autres infractions assimilées que subissent au quotidien les populations dans tous les secteurs d'activité, et d'y remédier avec les conseils et moyens de dénonciation. Il est prévu d'intensifier les projections de proximité

dans les établissements, dans les campagnes de sensibilisation faites par les Comités locaux d'intégrité installés sur l'ensemble du territoire national et dont la mission est de surveiller et de dénoncer les cas de corruption observés dans leur localité. Les épisodes sont également projetés au cours de leur campagne de sensibilisation auprès des populations.

D'autres initiatives pédagogiques pour sensibiliser la population sont-elles prévues ou en réflexion ?

En effet, d'autres initiatives pédagogiques sont en cours d'exécution, notamment le projet d'introduction dans tous les programmes d'enseignement en Côte d'Ivoire de *curricula* et de modules de formation sur la lutte contre la corruption. Au regard des conséquences néfastes

de la corruption sur les citoyens et sur l'ensemble des secteurs d'activité, il fallait proposer un programme visant le changement des mentalités et des comportements pour atteindre l'Ivoirien nouveau épris de valeurs

d'intégrité et de probité, depuis la petite enfance à la maternelle jusqu'à l'université à l'âge adulte. Ainsi, des manuels scolaires et des guides pédagogiques ont été élaborés, et l'enseignement de la lutte contre la corruption est en cours d'expérimentation depuis bientôt quatre ans dans les écoles de formation des fonctionnaires et agents de l'État: l'École nationale d'administration (ENA) et l'Institut national de formation judiciaire (INFJ) à travers l'École de magistrature et l'École des greffes.

Par ailleurs, la HABG a entrepris une approche de proximité en matière de sensibilisation en contribuant à la mise en place, dans les régions et départements, de cadres de surveillance de la corruption appelés Comités locaux d'intégrité. Ces instruments permettent aux acteurs de la société civile de jouer pleinement le rôle que leur confère le dispositif de prévention et de lutte contre la corruption, en l'occurrence de sensibiliser les populations. Cette initiative a été retenue par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) comme bonne pratique à partager avec les autres pays. Il existe à ce jour 36 Comités locaux d'intégrité installés dans tous les chefs-lieux de régions et quelques autres localités.

En outre, pour adresser la question de la survenue de conflits d'intérêts, notamment dans le cadre de la commande publique, la HABG a élaboré un *Guide pratique de prévention et de règlement des conflits d'intérêts*. Avec ce guide, la HABG met à la disposition des administrations publiques et parapubliques un outil pratique et des orientations pour mieux gérer les conflits d'intérêts qui nuisent aux finances publiques et à la réputation d'un pays. La HABG a ► (suite p. 24)



Le président de la Haute Autorité pour la bonne gouvernance N'Golo Fajogoma Coulibaly en séance de travail avec à sa gauche Henri Augustin Aka, secrétaire général, et à sa droite Mamadou Koné, chef de cabinet.

► organisé une séance d'appropriation de cet outil auprès des agents de l'administration publique.

Au-delà de votre travail en matière de prévention, quelles sont vos attributions concernant la répression, et pour quels résultats ?

En matière de répression, la HABG reçoit et traite les plaintes et dénonciations, et mène des investigations sur les pratiques de corruption et infractions assimilées pour les soumettre au Pôle pénal économique et financier (PPEF) pour des suites judiciaires. Concernant les dossiers, il convient de noter que sur la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022, la HABG a reçu au total 738 requêtes constituées de plaintes et dénonciations. L'ensemble de ces requêtes a été traité par le Conseil de la HABG.

Au titre des investigations sur les pratiques de corruption, la HABG a réalisé au cours des douze derniers mois des enquêtes de flagrance ayant abouti à l'interpellation de 19 personnes, dont 15 en situation de

« La HABG a réalisé ces 12 derniers mois des enquêtes de flagrance ayant abouti à l'interpellation de 19 personnes. »

flagrant délit, dans les secteurs de l'éducation nationale, des transports, de la douane, de l'administration décentralisée, de la construction et de la justice. Toutes ces personnes ont été déférées au parquet près le PPEF pour des suites judiciaires. En 2022, la HABG a transmis plusieurs procès-verbaux d'enquêtes au procureur de la République pour suite judiciaire près le PPEF.

Pourquoi les prestations de serment des membres de la HABG ne se font-elles pas devant le premier magistrat du pays, le président de la République, mais devant la Cour des comptes ?

Les membres de la Haute Autorité pour la bonne gouvernance prêtent serment devant la Cour des comptes conformément à l'article 14 de l'ordonnance n° 2013-661 du 20 septembre 2013 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de la HABG. Avant leur entrée en fonction, les membres de la HABG prêtent devant la Cour des Comptes le serment suivant: « *Je jure de remplir mes fonctions avec honnêteté, impartialité, intégrité et objectivité dans le respect de la Constitution, des lois et règlements de la République.* »

Pour 2023, quelles sont les priorités que se fixe la HABG ?

Au titre de la prévention, les priorités de 2023 sont orientées vers la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption, le renforcement du dispositif de la déclaration de patrimoine, l'élaboration et le déploiement des outils de lutte contre la corruption dans les administrations publiques, la sensibilisation des populations sur les conséquences de la corruption ainsi que l'introduction dans le système éducatif de l'enseignement sur la corruption et le renforcement de la coopération nationale et internationale. Concernant la répression, la HABG a planifié de procéder au renforcement de son système d'information sur la détection des actes de corruption et des infractions assimilées, et d'amplifier la répression des actes de corruption.

Propos recueillis par François Bécanty

NOUVEAU

L'APPLI POUR SE CONNECTER AVEC LA VRAIE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL

SPORTS

Suivez toute l'actu du sport en Côte d'Ivoire sur la nouvelle Y'application... L'un des meilleurs joueurs...

SOCIÉTÉ

Le Sport en Côte d'Ivoire, marqué par la diversité des disciplines...

SOCIÉTÉ

Retrouvez les coordonnées de toutes les meilleures adresses du...

POLITIQUE

ECONOMIES

L'entrepreneuriat recouvre les activités qui concourent à la formation et...

SOCIÉTÉ

La revue Médecine défend une médecine centrée sur le patient et...

Fratmat.info
L'Actualité en continu...

TELECHARGEMENT...
© FRATERNITÉ MATIN 2022 - SNIPOI

Fraternité Matin

Téléchargez l'appli sur



MUNICIPALES ET RÉGIONALES : LE RHDP EN PÔLE POSITION

Ibrahim Cissé Baongo, secrétaire exécutif du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), croit à la victoire de son parti aux élections locales du 2 septembre prochain. Avec 201 candidats aux municipales et 31 aux régionales, le RDPH présente l'avantage de couvrir tout le territoire.

Ibrahim Cissé Baongo, qui occupait le poste de ministre-conseiller auprès du président Alassane Ouattara, avait manifesté un ardent désir d'assumer la fonction stratégique de secrétaire exécutif du parti présidentiel, poste resté vacant suite à l'élection d'Adama Bictogo au perchoir de l'Assemblée nationale le 7 juin 2022. Le chef de l'État a examiné les profils de plusieurs personnalités et, le 12 août 2022, après

discussions avec les instances de son parti, c'est bien le vœu d'Ibrahim Cissé Baongo qui a été exaucé.

Le député-maire de Koumassi est ainsi devenu la cheville ouvrière du RHDP, parti politique de centre droit dont le directoire est présidé par Gilbert Koné Kafana. Le poids du RHDP en termes de représentation aux deux chambres du Parlement illustre sa force politique. Avec 137 députés sur les 255 que compte l'Assemblée

nationale, et 50 sénateurs sur les 99 qui composent le Sénat, il est la première force politique à l'Assemblée, la deuxième place revenant au PDCI-RDA et ses 63 députés, contre 18 députés pour le PPA-CI. Clé de voûte du RHDP, Ibrahim Cissé Baongo se retrouve en première ligne pour défendre partout dans le pays les couleurs de son parti en vue de lui assurer aux municipales et régionales du 2 septembre prochain une victoire que beaucoup pensent probable. Car ces élections locales, en tant qu'occasion d'évaluer concrètement le poids réel de chaque formation politique auprès des électeurs, peuvent être considérées comme un test majeur par les différents états-majors des partis aspirant à accéder à la gouvernance nationale. Les dirigeants de l'opposition sont conscients du fait que dans ces scrutins se joue aussi leur survie politique



Ibrahim Cissé Baongo, secrétaire exécutif du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix.

puisqu'à partir de demain se dessinera la nouvelle carte politique du pays, à deux ans de la présidentielle de 2025.

L'actuel RHDP d'Alassane Ouattara, façonné par un président au pouvoir depuis douze ans dont le bilan est farouchement défendu par Ibrahim Cissé Baongo, donne une impression de toute puissance dans l'environnement politique ivoirien. D'ailleurs, à l'approche des échéances électorales, la « transhumance » bat son plein : des sénateurs d'Abidjan, des députés ou des maires venus des rangs de l'opposition se rallient sans vergogne au RHDP. Des changements de bord politique qui vont jusqu'à atteindre des « têtes d'affiche » comme Narcisse N'Dri, ex-directeur de cabinet de l'ancien président Henri Konan Bédié, leader récemment décédé du PDCI-RDA. « *Le RHDP est désormais la force politique majeure en Côte d'Ivoire, agrandissant son influence sur l'ensemble du territoire. Plusieurs personnalités politiques de haut rang venus du PDCI, du PPA-CI et de la société civile ainsi que des élus indépendants ont récemment rejoint notre parti* », analysait avec jubilation Ibrahim Cissé Baongo au vu de la situation confortable de sa formation lors d'une conférence de presse au siège du parti à Abidjan le 22 mars dernier. Pour la bataille des régionales, le RHDP a aligné pour toutes les régions du pays 31 candidats, onze d'entre eux occupant actuellement un portefeuille ministériel. Des personnalités de premier rang du calibre du Premier ministre Patrick Achi, candidat dans la Mé, ou de l'actuel ministre de la Défense Téné Birahima Ouattara, candidat dans le Tchologo. À côté d'eux, le président

Beaucoup pensent probable une victoire du RHDP aux élections municipales et régionales.

du Sénat Jeannot Ahoussou-Kouadio, candidat dans la région de Gbêkê, et le président du Conseil économique et social Aka Aouélé, candidat à sa propre succession dans le Sud-Comoé.

Mais c'est pour la bataille des municipales que l'essentiel de la troupe du RHDP s'est mobilisée, avec 201 candidats en lice dans toutes les municipalités de Côte d'Ivoire. Une prouesse que n'ont pas été capables de réaliser le PDCI-RDA et le PPA-CI, les deux grandes formations rivales de l'opposition restées concentrées aux abords de leurs bastions naturels. Autrement dit, le parti de Henri Konan Bédié et ses 163 candidats aux municipales et 27 aux régionales, et celui de Laurent Gbagbo et ses 22 candidats aux régionales et 129 aux municipales, partent avec le handicap de leur non-présence dans certains endroits du pays. De plus, dans ce qu'ils considèrent comme leurs bastions, ni le PDCI ni

Bio

L'homme politique ivoirien Ibrahim Cissé Baongo est aussi juriste-conseil d'entreprises, universitaire et écrivain. Docteur en droit des affaires de l'université de Toulouse-Arsenal, il est titulaire d'un DESS et d'un diplôme de juriste-conseil d'entreprise (DJCE).

Chargé de cours dès 1990 à l'UFR des sciences juridiques, administratives et politiques de la faculté de droit de Cocody, il a été consultant permanent au cabinet Jeantet et Associés/Afrique et membre français du cabinet d'avocats d'affaires d'Europe continentale Alliance of European lawyers. En 1993, il intègre le cabinet Conseils associés en Afrique.

De 2005 à 2021, il sera successivement ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative et ministre auprès du président de la République, chargé des Affaires politiques. Il assume les charges de ministre-conseiller spécial et député-maire de la commune de Koumassi quand Alassane Ouattara le nomme par décret secrétaire exécutif du RHDP.

Membre fondateur du Rotary Club Côte d'Ivoire, Ibrahim Cissé Baongo est aussi l'auteur des livres *Alassane Dramane Ouattara : histoire d'une vie singulière* et *Si c'était à refaire, chroniques d'un parcours*.

– encore moins – le PPA-CI ne règnent en maîtres, étant là aussi fortement concurrencés par le parti présidentiel. L'on s'attend donc à vivre des duels épiques : aux régionales, le président exécutif du PPA-CI Hubert Oulaye, un proche de Laurent Gbagbo en lice dans le Cavally, aura face à lui Anne Désirée Ouloto, ministre de la Fonction publique, et Désiré Gnonkonté, vice-président du PDCI. Stéphane Kipré, vice-président exécutif du

PPA-CI dans le Haut-Sassandra, va croiser le fer avec le ministre de la Jeunesse Mamadou Touré. Et du côté des municipales, Adama Bictogo, président de l'Assemblée nationale, se battra pour conserver dans le

giron du RHDP la mairie de Yopougon, la plus grande commune du pays, bastion de l'opposition conquise de haute lutte en 2011 par Gilbert Koné Kafana. Face à lui, le charismatique député Michel Gbagbo entend bien récupérer cette localité emblématique.

Ajoutons qu'Ibrahim Cissé Baongo a marqué les débuts de sa gouvernance au RHDP par le lancement de l'opération e-militant. Selon lui, « *le but de ce projet d'identification numérique de ses militants est de fournir au parti une connaissance précise du nombre exact de ses adhérents et la configuration réelle de ses structures de base* ». Depuis le 13 mars dernier, le nombre de militants enregistrés par le RHDP s'élève à 2,301 millions. « *À la fin de cette opération, nous donnerons des cartes à tous les militants pour les identifier et qu'ils se reconnaissent* », a-t-il ajouté.

Serge-Henri Malet

« LE PPA-CI ET LE PDCI SONT EN DISCUSSION POUR FAIRE ALLIANCE AUX PROCHAINES ÉLECTIONS LOCALES »

L'ancien ministre du Budget Katinan Koné, porte-parole du Parti des peuples africains (PPA-CI) dirigé par l'ex-président Laurent Gbagbo, n'a pas la même lecture du bilan à mi-mandat du président Ouattara que le RHDP. Une gouvernance qu'il critique sévèrement à tous égards.

Pour le PPA-CI, quels sont les enjeux des prochaines élections régionales et municipales ? Pensez-vous qu'il aura un effet Gbagbo chez les Ivoiriens à l'issue de ce premier scrutin de portée nationale ?

Katinan Koné : Bien que perçues comme des élections mineures par rapport aux élections présidentielle et législatives, les prochaines élections municipales et régionales auront un intérêt stratégique majeur eu égard à leurs enjeux, eux-mêmes déterminés par le contexte politique actuel. D'abord leur caractère hautement compétitif marqué par la confrontation des trois partis les plus importants du pays : le PPA-CI, le PDCI-RDA et le RHDP. Pour rappel, les dernières élections législatives de mars 2021 se sont déroulées en l'absence du président Laurent Gbagbo, injustement détenu à la Haye, pendant que son instrument politique d'alors, le Front populaire ivoirien, étouffé par des harcèlements judiciaires, avait dû recourir au camouflage pour se présenter sous l'étiquette de la coalition EDS. Aujourd'hui, nous nous retrouvons dans un contexte totalement différent : le président Laurent Gbagbo est bel et bien en Côte d'Ivoire, mais avec un nouvel instrument politique : le PPA-CI. L'engouement réel qu'a créé cette nouvelle offre politique montre combien les Ivoiriens sont attachés à l'idéologie et à la vision politique du président Laurent Gbagbo.

« Le retour du président Gbagbo a un sérieux impact positif sur la vie politique ivoirienne. »

La fête de la Renaissance du 31 mars dernier est l'une des preuves de cet attachement. En effet, elle a drainé plus de 3 millions de personnes accourues de diverses contrées de la Côte d'Ivoire et d'ailleurs en Afrique.

Elle est donc un avant-goût de ce qui va se passer aux prochaines élections locales d'intérêt national. Cette mobilisation exceptionnelle des militants et sympathisants du PPA-CI doit être perçue comme la prise de conscience des Ivoiriens et un signe qui augure de bonnes élections pour les candidats du PPA-CI à ces élections à venir ainsi que de Laurent Gbagbo à la présidentielle de 2025. Le retour du président Laurent Gbagbo sur la terre de ses ancêtres a un sérieux impact positif sur la vie politique ivoirienne en ce qu'il a redonné confiance à ses militants et sympathisants, qui se sentaient ostracisés par un régime ayant érigé l'exclusion des pro-Gbagbo en règle de gouvernance. La présence du président Laurent Gbagbo sur l'échiquier politique ivoirien est pour la Côte d'Ivoire une seconde chance de renouer avec les valeurs humanistes comme la liberté, la dignité et le plein épanouissement.

Le RHDP, parti présidentiel, va s'appuyer sur le bilan à mi-mandat du président de la République pour engranger des victoires. Comptez-vous faire alliance avec le PDCI-RDA pour contrer son influence, notamment dans des bastions comme Korhogo, Bouaké ou Abidjan ?

Nous ne pensons pas que nos concitoyens font la même lecture du bilan de monsieur Ouattara que le RHDP. Le quotidien très difficile des populations est une réalité si présente et si stressante que la propagande construite autour de réalisations ostentatoires ne peut nullement la cacher. D'un point de vue politique, nos concitoyens ne peuvent oublier que ce mandat reste illégal et que, pour se maintenir au pouvoir dans cette illégalité, l'actuel président a eu recours à la violence, avec à la clé plus de 80 tués et de nombreux blessés. Ils

ne peuvent pas oublier que non seulement ce mandat est illégal, mais qu'il est aussi entaché d'une certaine immoralité liée du non-respect de la parole donnée solennellement, devant le peuple et le monde entier, de ne pas se présenter à un troisième mandat. Ce genre de reniement écorche définitivement l'image d'un homme, un chef de surcroît.

Sur le plan économique, la vérité a rattrapé la propagande. Non seulement le pays n'a pas atteint l'émergence promise par le chef de l'État mais, pire, le mécanisme de financement que le FMI applique à la Côte d'Ivoire est celui appliqué aux pays endettés à faible revenu. Nous sommes donc dans une autre forme de PPTE après celui difficilement obtenu par le président Laurent Gbagbo. La situation financière de la Côte d'Ivoire n'est pas reluisante: le pays est surendetté, les prix des produits de première nécessité ont flambé, et les Ivoiriens ont du mal à se nourrir, à se loger et à se soigner. Le gouvernement va devoir augmenter la TVA sur certains produits de première nécessité qui bénéficient de taux d'imposition dérogatoires au taux de droit commun (18 %), alors que d'autres produits qui en sont exemptés vont se voir appliquer la TVA. La suppression de la subvention de certains produits pétroliers, notamment le gasoil, est également exigée. Les Ivoiriens s'interrogent aujourd'hui sur l'utilisation de la colossale dette qui tient en gage leur avenir. Quand l'on y ajoute la manipulation des textes sur le foncier au détriment des propriétaires coutumiers pour satisfaire les exigences de certains créanciers, tout est réuni pour conclure à un échec de cette mi-« mandat de trop » de monsieur Ouattara. Pour sauver le pays de la catastrophe, le PPA-CI et le PDCI-RDA sont en discussion pour faire alliance aux prochaines élections locales. Et cela constitue une donnée importante. La mise en commun de nos forces devrait en toute logique faire balancer le gain de ces élections en notre faveur, à condition que le gouvernement accepte le jeu démocratique sans la tricherie et les autres formes d'attaques contre l'intégrité et la sincérité du scrutin dont est coutumier le RHDP.

Partagez-vous officiellement la position de Simone Gbagbo, leader du Mouvement des générations capables (MGC), qui déplore un manque de transparence et d'équité et souhaite un report des élections locales de septembre prochain ?

La question de la transparence des élections reste une préoccupation majeure. Le RHDP, qui a conquis le



Katinan Koné,
porte-parole du Parti
des peuples africains.

pouvoir d'État dans la non-transparence et dans la violence, continue de prospérer dans ce registre-là. C'est pourquoi, pour trouver une réponse à la question de la transparence des élections, le PPA-CI a créé un organe dénommé les SAFE, pour « Sentinelles antifraude électorale ». Cet organe veillera à la transparence et à la sincérité du scrutin. Dans le cadre de l'alliance avec le PDCI, nous travaillons sur cette question avec la plus grande attention. Le découpage électoral scandaleusement avantageux au RHDP est déjà le prélude à cette non-transparence. L'on comprend pourquoi, bien que cela ait été expressément demandé par la dernière phase du dialogue politique, le gouvernement refuse obstinément de corriger ce découpage qui viole tous les principes de base de la démocratie. Mais reporter ces élections ne change en rien la donne puisque le RHDP ne modifiera pas sa position. La manipulation du scrutin fait partie de l'appareil génomique du RHDP. C'est pourquoi il faut se battre pour établir un nouveau rapport de forces. Pour nous qui avons exclu la violence comme mode de conquête du pouvoir, les élections sont le seul moyen d'y parvenir.

Propos recueillis par Paul de Manfred

■ Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain

« NOTRE AMBITION : REDEVENIR LA PREMIÈRE FORCE POLITIQUE DE CÔTE D'IVOIRE »



Henri Konan Bédié, président du PDCI-RDA récemment décédé.

Le Parti démocratique de Côte d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain (PDCI-RDA) de l'ex-président récemment décédé Henri Konan Bédié parraine 190 candidats aux élections locales du 2 septembre prochain. Une alliance probable avec le PPA-CI de Laurent Gbagbo augmenterait pour les deux formations les chances de l'emporter face au RHDP.

Dans la bataille des municipales et régionales prévues le 2 septembre 2023, le PDCI-RDA va aligner 190 candidats : 163 pour les élections municipales

et 27 pour les régionales. C'est d'ailleurs le 26 avril dernier que l'ex-président Henri Konan Bédié qui, jusqu'à son récent décès à l'âge de 89 ans, tenait toujours les rênes du PDCI-RDA, la plus vieille formation politique du pays fondée en 1946, a lancé le coup d'envoi de cette campagne électorale en rassemblant ses troupes à Daoukro, son fief politique situé au centre du pays, en région Baoulé.

À cette occasion, Henri Konan Bédié a délivré un message aux accents rassembleurs : « *Nous sommes appelés à faire des choix qui engagent l'avenir de notre parti et de la nation (...). Cela témoigne du regain de vigueur et de vitalité de notre formation politique. Cela indique aussi notre ambition de redevenir, dans les urnes, la première force politique de Côte d'Ivoire.* » Le leader du PDCI-RDA a aussi indiqué que les enjeux de ces élections intermédiaires situées entre les législatives et la présidentielle apparaissaient comme une opportunité de redessiner le paysage politique et de donner un autre visage aux villes du pays, pour le bien-être des populations. « *Dans une démocratie, les élections constituent un moment de respiration, d'adaptation, de régénération, un moment de vérité sur la représentativité, l'état de confiance et l'adhésion du plus grand nombre à notre offre politique et à nos projets de gouvernance. C'est un nouveau départ, un nouvel élan dont nous avons tant besoin dans les circonstances actuelles particulièrement difficiles* », a estimé l'ancien président en poursuivant son plaidoyer.

Il n'a pas non plus manqué de louer ses propres qua-

lités de chef, en rappelant que sous son impulsion, le PDCI-RDA était resté fidèle à sa culture d'ouverture, de compromis et de consensus. Il a aussi appelé son parti à engager un dialogue constructif avec les autres formations politiques de l'échiquier national, soit en vue d'apaiser le cadre de la compétition électorale en situation de crise, soit même pour nouer des alliances porteuses de progrès et de stabilité. En effet, un rapprochement stratégique est en train de s'opérer entre le PDCI-RDA et le PPA-CI, formation d'un autre ancien président, Laurent Gbagbo, dans la perspective de ces élections locales. La disparition récente du leader historique du PDCI-RDA est peut-être de nature à rebattre les cartes.

Paul de Manfred

Simone Gbagbo va tester ses forces aux élections locales

L'ex-première dame de Côte d'Ivoire Simone Gbagbo a créé le 20 août 2022 sa formation politique, le Mouvement des générations capables (MGC), concrétisant ainsi sa rupture politique avec l'ancien président Laurent Gbagbo. Étant la seule candidate à la présidence du MGC, Simone Gbagbo a sans surprise été élue le même jour présidente avec 100% des voix par plusieurs centaines de délégués venus de tout le pays pour prendre part à la première assemblée générale du MGC.

Participer aux élections locales de septembre 2023 donnera à Simone Gbagbo l'occasion de réellement tester ses forces et de mesurer son poids politique avant la présidentielle de 2025, elle qui a à résolulement placé son parti dans l'opposition au président ivoirien Alassane Ouattara. Selon elle, la réconciliation nationale qu'il a initiée « *n'a jamais vraiment démarré de façon sérieuse* ».

Aujourd'hui âgée de 74 ans, celle qui fut surnommée « la Dame de fer » a formé un duo redoutable avec Laurent Gbagbo lorsque celui-ci était président de 2000 à 2011.

P. de M.



BUREAU DE COORDINATION DES PROGRAMMES EMPLOI (BCP-EMPLOI)

www.bcpemploi.org

PRÉSENTATION

Le Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi) a été créé par arrêté n°2015 – 144 MEMEASFP/CAB du 09 Mars 2015 du Ministère d'État, Ministère de l'Emploi des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle par extension des prérogatives de l'Unité de Coordination du Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC) créé en 2011 pour la mise en œuvre de ce projet.

MISSION

Assurer la gestion fiduciaire des fonds extérieurs bilatéraux et multilatéraux dédiés aux projets d'aide à l'emploi en Côte d'Ivoire, ainsi que la coordination opérationnelle des activités qui en découlent.

OBJECTIF

Améliorer l'accès aux emplois et le développement des compétences des jeunes à travers différents programmes (Stages pré-emploi, Apprentissage, Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO), Chantiers écoles, Entrepreneuriat...)

DOMAINE D'INTERVENTION

Formation-Emploi

VALEURS

Excellence, transparence, équité fondées sur la responsabilité et l'esprit d'équipe.

PORTEFEUILLE DE PROJETS

- Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC) : 2011-2026, 250 millions \$US, Banque mondiale
- C2D Emploi des Jeunes : 2013-2027, 126,78 millions euros, Agence Française de Développement
- Projet de Réinsertion Socio-économique des populations vulnérables de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (PRISE) : 2013-2018, 2,7 millions \$US, Coopération Japonaise/Banque Mondiale
- Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur (PADES) : 2019-2024, 30 millions \$US, Banque mondiale

CIBLE

Jeunes ivoiriens hommes et femmes de tous niveaux de qualification âgés de 18 à 40 ans sur tout le territoire national.

STRATEGIE D'INTERVENTION

- Mise en œuvre de programmes d'insertion des jeunes à travers des Agences et partenaires d'Exécution.
- Renforcement des capacités des agences et partenaires d'exécution.
- Appui aux dispositifs nationaux et régionaux de formation et d'emploi.
- Coordination et Suivi – Evaluation des activités opérationnelles des projets.

QUELQUES CHIFFRES MARQUANTS

Le BCP-EMPLOI, en dix ans (2012-2022), ce sont :

- 116 000 jeunes bénéficiaires
- 45 % de femmes
- 72 % de jeunes insérés

CONTACTS

Cocody II plateaux-valons, rue J6 – 06 BP 2281 – Abidjan 06
Tél. : (+225) 27 22 54 95 30/27 22 54 95 31

Facebook : c2demploi-jeunes/projets emploi jeune

Instagram : @c2demploi/@pejedec

Twitter : @c2demploi/@pejedec

YouTube : c2d témoignages bénéficiaire / pejedec témoignages bénéficiaire

Email: contactbcpemploi@gmail.com



■ Entretien – Ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique

« L'OBJECTIF GLOBAL DU PJ GOUV : 1 500 000 OPPORTUNITÉS AU PROFIT DES JEUNES »

Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, évoque l'ensemble des actions rattachées à l'ambitieux programme PJ Gouv 2023 -2025 déployé en faveur de la jeunesse.



Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique.

« Année de la jeunesse », 2023 voit se déployer l'ambitieux Programme jeunesse du gouvernement (PJ Gouv) 2023 -2025. Comment est-il articulé, quel est son coût et comment est-il financé ?

Mamadou Touré : Effectivement, dans son adresse à la nation du 31 décembre 2022, le président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, a dédié l'année 2023 à la jeunesse, affichant sa volonté d'amplifier et d'accélérer les politiques publiques initiées en faveur des jeunes depuis le début de sa mandature. Le gouvernement a donc, dans une approche participative et inclusive, entrepris des consultations qui ont abouti à l'adoption d'un Programme jeunesse du gouvernement (PJ Gouv) pour la période 2023 -2025. Cet ambitieux programme triennal mobilise vingt ministères, bénéficie de l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF) et s'articule autour de trois axes stratégiques : l'accélération de la formation, de l'insertion professionnelle et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, le renforcement de l'engagement citoyen et de l'éthique sociale de la jeunesse, et enfin l'amélioration des conditions d'épanouissement et de bien-être des jeunes. Le coût global de mise en œuvre de ce programme d'envergure est estimé à 1 118 milliards de FCFA. Bien entendu, la mobilisation des ressources nécessaires fait appel aux actions combinées de l'État, du secteur privé et des PTF.

Pour le volet « accélération de la formation et de l'insertion professionnelle », le PJ Gouv compte offrir 1 500 000 opportunités d'emplois, de formation et de financement de projets. Comment cela va-t-il se matérialiser ?

La mobilisation de 1 500 000 opportunités de formation, d'insertion socio-professionnelle et de financement

de projets au profit des jeunes est l'objectif global du PJ Gouv 2023-2025 sur l'ensemble des trois années de sa mise en œuvre. Pour 2023, plus de 360 milliards de FCFA sont consacrés à l'encadrement et à l'accompagnement de 700 000 jeunes : mobilisation d'opportunités de formation et d'insertion socio-professionnelle pour 470 097 jeunes, renforcement de l'engagement citoyen de 35 030 jeunes, octroi de bourses d'études et de secours financiers à 110 833 élèves et étudiants, et enfin amélioration du pouvoir d'achat par l'engagement de tous les acteurs économiques à octroyer plus d'avantages aux jeunes grâce au projet « carte jeunes ». Ainsi, à fin juin 2023, ce sont 130 737 jeunes qui ont été pris en charge : 84 792 jeunes bénéficiaires d'emplois, de permis de conduire et de formations à visée d'insertion, 31 322 élèves bénéficiaires de bourses d'études et 14 623 jeunes bénéficiaires de financement de projets et de programmes d'entrepreneuriat.

En ce qui concerne les infrastructures dédiées aux jeunes, 101 281 093 112 FCFA sont mobilisés pour leur construction ou leur réhabilitation. Il y a quelques mois, le Premier ministre Patrick Achi a lancé les travaux de construction d'établissements professionnels et techniques à Botro et Diabo, au centre de la Côte d'Ivoire. Au total, 34 établissements de formation professionnelle et technique seront construits, réhabilités et équipés sur la période 2023-2025. En outre, 14 centres de service civique d'une capacité de 1 000 jeunes pensionnaires chacun sont en cours de construction, dont celui de Bouaké, qui a été inauguré par le Premier ministre en

« Nous nous réjouissons que de plus en plus d'autres pays viennent s'inspirer de notre modèle. »

avril dernier. Plusieurs infrastructures sportives sont en cours de construction ou de réhabilitation, notamment des complexes multisports et multifonctions dénommés « Agora », des piscines olympiques, des infrastructures sportives de proximité, des institutions socio-éducatives ou encore des institutions de formation et d'éducation féminine (IFEFF).

Comment se sont conclues vos discussions avec la France dans le cadre du contrat de désendettement (C2D3) et quelle est l'importance de ce soutien français pour votre programme jeunesse ?

Nos discussions bilatérales avec la France ont abouti à la signature de quatre conventions le 12 mai dernier. Trois portent sur le financement de la phase 3 du Contrat de désendettement et de développement (C2D3), et l'autre sur le programme d'insertion professionnelle et citoyenne de la jeunesse ivoirienne. Dans

le cadre de ces conventions, un appui de 51,6 milliards de FCFA de la France doit nous aider à renforcer l'employabilité et à faciliter l'insertion dans la vie active de plus de 80 000 jeunes.

À côté de cet appui français, nous bénéficions de l'accompagnement de la Banque mondiale avec plus de 75 milliards de FCFA dévolus au PEJEDEC3 (Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences) et de la BAD avec 30 milliards de FCFA pour le Projet d'appui au programme social du gouvernement (PA-PS Gouv). Par ailleurs, dans la quête permanente d'amélioration de notre dispositif d'accompagnement des jeunes, nous nous inspirons des modèles de réussite de divers pays comme la France, le Rwanda, etc. Nous nous réjouissons aussi que de plus en plus d'autres pays viennent s'inspirer de notre modèle.

Comme le président Alassane Ouattara, vous soutenez que le terrorisme est avant tout une question sociale. Votre gouvernement a élaboré un plan antiterroriste pour les régions du nord du pays. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Au regard de la réalité et du contexte sous-régional pour ce qui est de la lutte contre le terrorisme, le gouvernement ivoirien a décidé d'anticiper avec une approche nouvelle. En effet, en plus de la réponse militaire, l'État s'est doté d'une réponse sociale. Sous l'autorité du Premier ministre Patrick Achi a été conçu un programme social du gouvernement, avec un ciblage des zones frontières avec les pays en proie au terrorisme comme le Mali et le Burkina Faso, notamment les régions du Bounkani, du Tchologo, du Poro, de la Bagoué et du Kabadougou. Malheureusement ces zones, longtemps délaissées, sont menacées par

l'activisme des terroristes exploitant la vulnérabilité des jeunes pour tenter de les enrôler. Donc l'idée de cet important dispositif est de sortir ces populations de la pauvreté en leur apportant de l'eau, de l'électricité, l'école et les centres de santé. Le gouvernement investit en ce moment plus de 265 milliards de FCFA que dans ces zones pour régler les problèmes d'infrastructures et de routes ainsi que l'accès à l'eau potable, à l'électricité et à l'éducation. Concrètement, mon département conduit un plan spécial pour détourner les jeunes de la tentation terroriste : d'ici trois ans, plus de 60 000 jeunes seront impactés dans toutes ces zones pour leur donner des perspectives en termes de formation et d'encadrement. Plusieurs dispositifs montrent déjà leur efficacité : les formations de reconversion et de requalification, l'apprentissage, l'encadrement dans les centres de service civique, la dotation en permis de conduire, les travaux à haute intensité de ► (suite p. 34)

Le ministre Mamadou Touré prend part aux cérémonies d'honneur à l'emblème national instituées il y a quelques mois et organisées dans les lycées afin de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative aux questions de civisme.



► main-d'œuvre, les activités génératrices de revenus ou encore les subventions aux acteurs du secteur informel. Notre ambition est d'accueillir ces jeunes, de leur donner un minimum d'encadrement et de discipline mais surtout une formation pour améliorer leur qualification en vue donc de leur insertion socio-professionnelle. Depuis son lancement en janvier 2022, ce programme a enregistré des résultats encourageants. À fin 2022, ce sont 23 892 hommes et femmes qui ont été pris en charge sur l'ensemble des dispositifs pour un objectif de 22 912 jeunes, soit un taux de réalisation de 104 %. Fort du succès enregistré par la première phase de ce programme, le gouvernement ivoirien a lancé le 7 juillet 2023 à Ferké la 2^e phase au profit de 30 000 jeunes.

Cette année, votre pays organise des élections régionales et municipales. Comme souvent, les ministres viennent en renfort aux candidats du RHDP. Qu'en est-il pour vous ?

Je suis moi-même le candidat de mon parti, le RHDP, aux élections régionales dans le Haut-Sassandra. Mon organisation au quotidien me permettra d'aller échanger et discuter avec nos populations sur la nécessité de voter pour moi et les candidats du RHDP, et je me ferai fort d'aller soutenir mes collègues et autres cadres du RHDP qui sont candidats à ces élections.

Dans quelle mesure la politique en faveur de la jeunesse est-elle en cohérence avec le programme « Côte d'Ivoire solidaire » du président Ouattara ?

La cohérence du PJ Gouv 2023-2025 avec le programme « Côte d'Ivoire solidaire » du président Alassane Ouattara réside dans l'approche qui a prévalu à son élaboration, à savoir une approche participative et inclusive faite de plusieurs rencontres d'échanges avec les jeunes afin de saisir leurs aspirations, leurs attentes immédiates et leurs préoccupations pour y

apporter des réponses concrètes. Ces consultations ont recensé plusieurs initiatives retenues ensuite sur la base de divers critères, en particulier leur cohérence avec les orientations majeures des politiques publiques que sont le programme « Côte d'Ivoire Solidaire », le Plan national de développement (PND) 2021-2025, le Programme social du gouvernement (PS Gouv) 2022-2024 et les stratégies sectorielles.

La volonté constante du président de la République d'accompagner les jeunes Ivoiriens dans leur cheminement vers l'autonomie en mobilisant en leur faveur tous les moyens pour leur intégration dans la société et leur participation au développement de la Côte d'Ivoire, inscrite dans son programme « Côte d'Ivoire Solidaire », est naturellement celle qui sous-tend le PJ Gouv, car la jeunesse a toujours été au cœur des priorités du chef de l'État. Sur la période 2012-2019, pas moins de 2 800 000 emplois ont été créés : 43 % dans l'agriculture, 24 % dans les services, 22 % dans le commerce et environ 9 % dans l'industrie. Sur l'ensemble de ces emplois, près de 1 800 000 étaient pour les jeunes. Enfin, sur la période 2020-2022, les opportunités dans le cadre des programmes d'insertion professionnelle ont concerné 717 307 jeunes.

En 2023, quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route ?

Aujourd'hui, la priorité du gouvernement reste l'amplification des politiques en cours et la mise en œuvre d'un ensemble d'actions concourant à l'accompagnement ciblé et renforcé des jeunes vers l'autonomie, notamment par l'engagement citoyen, l'éducation, la formation technique, l'insertion sociale et professionnelle, la santé, la sécurité, les loisirs éducatifs, sportifs et culturels, et ce dans une perspective de réduction des inégalités, qu'elles soient sociales ou territoriales.

Propos recueillis par Andju Ani



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE
DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
ET DU SERVICE CIVIQUE

AGENCE EMPLOI
Jeunes



- ACCUEIL ET ORIENTATION
- PRÉPARATION À L'EMPLOI
- INTERMÉDIATION
- DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES
- FINANCEMENT DE PROJETS

Le Guichet unique de l'emploi en Côte d'Ivoire

www.agenceemploijeunes.ci



+225 27 20 21 50 53 / +225 27 20 22 80 32



Agence Emploi Jeunes

■ Entretien – Coordonnateur du Bureau de coordination des programmes emploi

« LA DÉCENTRALISATION DES DISPOSITIFS D'EMPLOI DES JEUNES A UN IMPACT ÉLEVÉ »

Le docteur Hermann Toualy, coordonnateur du Bureau de coordination des programmes emploi (BCP-Emploi), avance des chiffres de réalisation qui prouvent le succès des deux principaux programmes destinés aux jeunes : le Projet emploi jeunes et développement des compétences (PEJEDEC) et le C2D-Emploi des jeunes.

Quel rôle joue le BCP-Emploi pour faciliter l'insertion des jeunes, sachant que la Côte d'Ivoire regorge de jeunes diplômés dépourvus de cette expérience professionnelle qu'exigent les entreprises et qu'ils ne peuvent acquérir sans opportunités de stage ? Comment les sensibilisez-vous à vos actions ?

D^r Hermann Toualy : Le BCP-Emploi assure la gestion des fonds des bailleurs dévolus à l'emploi des jeunes. À ce jour, nous avons deux projets destinés à l'amélioration de l'employabilité des jeunes âgés de 18 à 40 ans : le Projet emploi jeunes et développement des compétences (PEJEDEC), financé par la Banque mondiale, et le projet C2D-Emploi des jeunes, financé par la République française via l'Agence française de développement (AFD).

Pour la mise en œuvre des programmes d'insertion, des conventions de partenariat sont signées avec des agences et partenaires d'exécution : l'AEJ (Agence Emploi Jeunes) pour le programme de stage pré-emploi, l'AGERROUTE (Agence de gestion des routes) et la PFS-CI (Plateforme de service de Côte d'Ivoire) pour les travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO), l'AGEFOP (Agence nationale de formation professionnelle) pour l'apprentissage, et enfin des entreprises ainsi que les collectivités territoriales. Les actions d'information et de sensibilisation sont menées non seulement par les agences de mise en œuvre mais aussi par le BCP-Emploi. Nous déployons une stratégie de communication élaborée qui utilise plusieurs canaux et outils de communication afin de toucher notre cible. À cet effet, un site Web dédié témoigne du respect de la transparence et de l'équité dans le traitement des dossiers, et un accent particulier est mis sur les réseaux sociaux.

Comment les projets C2D-Emploi des jeunes et PEJEDEC évoluent-ils et combien de jeunes sont concernés par ces programmes d'insertion ?



Les projets PEJEDEC et C2D-Emploi des jeunes sont aujourd'hui un motif de satisfaction pour le gouvernement ivoirien. En ce qui concerne le PEJEDEC, la phase 1, qui couvrait la période 2012-2017 avec un budget de 50 millions de dollars (26 milliards de FCFA) à destination de 27 500 jeunes, a connu un taux de réalisation de 121,3 % au profit de 33 636 jeunes, dont 33 %

de femmes, et un taux d'insertion de 62 %. Quant à la phase 2 relative à la période 2015-2020, elle affichait aussi un budget de 50 millions de dollars à destination de 31 500 jeunes, et elle a connu un taux de réalisation 102,4 % au profit de 32 249 bénéficiaires, dont 45 % de femmes, pour un taux d'insertion de 72 %. Ce projet est une fierté pour notre pays, car il a obtenu la note de « Highly satisfactory » (Très Satisfaisant), note la plus élevée dans l'évaluation des projets de la Banque mondiale. Seuls 2,7 % des projets de la Banque mondiale ont obtenu cette note ces dix dernières années. Cette performance excep-

tionnelle a motivé le triplement du financement, qui passe à 150 millions de dollars (83 milliards de FCFA) pour la phase 3 signée le 22 février 2023 et destinée à 102 000 bénéficiaires directs et plus de 300 000 bénéficiaires indirects sur cinq ans.

S'agissant du projet C2D-Emploi des jeunes, la phase 1 couvrant la période 2013-2021 avec un budget de 15,55 millions d'euros (10,2 milliards de FCFA) à destination de 18 498 jeunes a connu un taux de réalisation de 104,1 % au profit de 19 261 jeunes, dont 42 % de femmes, et un taux d'insertion de 72 %. La phase 2, dotée de 33,23 millions d'euros (21,8 milliards de FCFA), est en cours depuis 2016 et se clôturera en 2024. On note déjà 89,70 % de taux de réalisation, soit 27 011 bénéficiaires, dont 60,50 % de femmes, sur les 30 100 prévus. Cette belle performance a aussi permis une phase 3 signée le 12 mai 2023 et dotée de 78 millions d'euros (51,16 milliards de FCFA) à destination de 81 420 jeunes.

Le BCP-Emploi a initié une approche décentralisée de l'insertion des jeunes via les collectivités territoriales. Quel bilan en faites-vous ?

Depuis 2015, le BCP-Emploi, en accord avec le gouvernement et la Banque mondiale, a initié une approche territoriale pour toucher les jeunes des zones rurales reculées, peu desservies par les programmes d'accompagnement à l'insertion professionnelle. À cet effet, dans le cadre de la phase additionnelle du PEJEDEC, des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) ont été signées avec l'Assemblée des régions et districts de Côte d'Ivoire (ARDCI), neuf régions – Belier, la Mé, Haut Sassandra, Bagoué, San Pedro, Gboklè, Kabadoukou, Moronou et Agneby Tiassa – et un district autonome, Yamoussoukro. Les résultats ayant été jugés satisfaisants à la clôture du PEJEDEC 2 fin 2020, la phase pilote a été prolongée dans le cadre du

C2D-Emploi des jeunes avec les dix précédentes régions du PEJEDEC et cinq nouvelles : Loh-Djiboua, Iffou, Sud-Comoé, Gontougo et Grands Ponts.

En termes de bilan, on note 24 559 bénéficiaires au total sur les deux projets, pour un montant de 14 772 713 982 FCFA. Ces efforts de décentralisation ont révélé un potentiel d'impact élevé et contribuent à assurer un équilibre entre zones rurales et urbaines

« Le PEJEDEC est une fierté pour notre pays, car il a obtenu la note la plus élevée dans l'évaluation des projets de la Banque mondiale. »

en matière d'insertion des jeunes. La contribution des collectivités a été double : la mise en place d'une cellule projet composée du personnel de la collectivité et

un apport financier de 10 % sur ses fonds propres, dont une partie en fonds de garantie, pour couvrir le financement des projets des bénéficiaires.

Face au succès obtenu et à l'intérêt suscité, le gouvernement a décidé du passage à l'échelle de cette nouvelle approche à l'ensemble des 33 régions/districts avec les financements des phases 3 du PEJEDEC et du C2D-Emploi des jeunes, soit 45 milliards de FCFA au profit de 100 220 jeunes.

Le président Alassane Ouattara a décrété 2023 comme étant l'année de la jeunesse dans le cadre Programme jeunesse du gouvernement (PJ-GOUV) 2023-2025. Comment les dispositifs du BCP-Emploi s'insèrent-ils dans ce programme ?

Dans le cadre du PJ-GOUV 2023-2025, les initiatives portées par le BCP-Emploi à travers le PEJEDEC 3 et le C2D 3 permettront de prendre en charge 121 720 jeunes pour un montant global de 56,9 milliards de FCFA : 89 500 jeunes sur le PEJEDEC 3 et 32 220 jeunes sur le C2D 3. Pour 2023, ce sont 41 157 jeunes qui sont ciblés pour un montant de 18,4 milliards de FCFA : 28 587 jeunes sur le PEJEDEC 3 et 12 570 jeunes sur le C2D 3.

En plus des programmes emplois, quels sont les autres dispositifs en lien avec la jeunesse ?

Outre les deux projets emploi, le BCP-Emploi gère depuis juillet 2019 le Projet d'appui au développement de l'enseignement supérieur (PADES) qui vise à apporter un soutien au développement de l'enseignement supérieur en améliorant la pertinence et la qualité des programmes d'enseignement supérieur ainsi que l'employabilité des diplômés, et en renforçant les capacités institutionnelles du ministère et des établissements d'enseignement supérieur.

Propos recueillis par Andju Ani

« NOTRE AMBITION EN 2023 : TOUCHER 76 128 JEUNES EN QUÊTE D'INSERTION PROFESSIONNELLE »

Jean-Louis Kouadio, administrateur de l'Agence Emploi Jeunes (AEJ), rappelle les missions de l'institution dévolue à la mise en œuvre de la politique nationale d'insertion professionnelle et d'emploi des jeunes. Il évoque aussi l'avenir, notamment un déploiement accru des agences sur l'ensemble du territoire.

L'Agence Emploi Jeunes (AEJ) a été créée en 2015. Quelles sont ses missions ?

Jean-Louis Kouadio : L'Agence Emploi Jeunes est le service national public d'emploi créé en 2015 suite à la réforme du cadre de promotion de l'emploi. C'est le guichet unique qui embrasse toutes les initiatives gouvernementales en faveur de l'insertion et de l'emploi des jeunes. À ce titre, elle a pour principales missions de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale d'insertion professionnelle et d'emploi des jeunes, de définir et mettre en œuvre des stratégies de promotion de l'insertion professionnelle et de l'emploi des jeunes ainsi que de mobiliser les ressources pour la mise en œuvre des projets et programmes d'insertion professionnelle et d'emploi des jeunes.

Comment l'AEJ est-elle structurée ?

L'Agence Emploi Jeunes est organisée autour deux organes : le Conseil d'orientation et l'administrateur. Le Conseil d'orientation est composé de représentants de l'État, du secteur privé, des organisations de jeunesse

d'éducation et de formation national, et enfin l'appui à l'entrepreneuriat et à l'auto-emploi pour les jeunes désireux de se mettre à leur compte et de contribuer au développement de l'emploi.

Quel est votre mécanisme de financement ?

Le financement des projets des jeunes se fait par le biais d'une plate-forme de financement alliant services financiers et non financiers, en étroite collaboration avec les partenaires techniques et financiers. Pour répondre aux différentes préoccupations des jeunes, la plate-forme de financement compte cinq guichets : le Mentorat solidaire, AGR (activités génératrices de revenus), la Micro-petite entreprise, les Projets structurants, le Capital investissement et l'initiative Start-up Boost Capital.

Vos équipes ont-elles des représentations sur l'ensemble du territoire ?

Les interventions de l'Agence Emploi Jeunes s'étendent sur l'ensemble du territoire national grâce un réseau de 22 agences régionales et 197 guichets emploi ouverts dans les communes, les universités et les grandes écoles publiques. Les bénéficiaires des dispositifs d'insertion résident dans les 33 régions et districts que compte la Côte d'Ivoire. La politique de proximité de l'offre de services au plus près de la cible se poursuit avec l'ouverture, en 2023, de 14 nouvelles agences régionales dans les zones insuffisamment desservies.

Pour le renforcement de vos capacités, avez-vous un soutien de la part des guichets internationaux que sont l'UE, la BAD, etc. ?

Pour le renforcement de nos capacités, nous bénéficions effectivement de l'appui important des partenaires au développement afin d'accompagner les jeunes Ivoiriens

« L'Agence Emploi Jeunes intervient sur l'ensemble du territoire national grâce un réseau de 22 agences régionales et 197 guichets emploi. »

et des partenaires au développement. L'administrateur assure l'administration et la direction de l'Agence Emploi Jeunes. Il est aidé dans son action par un adjoint et 7 directions centrales.

L'offre de services à destination des jeunes comprend l'accueil et l'orientation professionnelle, le développement des compétences dans les filières qui recrutent pour les jeunes éloignés du marché de travail, les stages école et de qualification pour les sortants du système

vers l'autonomie. Au niveau multilatéral, la Banque mondiale soutient depuis 2012 la Côte d'Ivoire en faveur du Projet emploi jeunes et développement des compétences (PEJEDEC). L'Agence Emploi Jeunes s'apprête d'ailleurs à exécuter le PEJEDEC-3, évalué à près de 9 milliards de FCFA. En 2017-2018, nous avons également bénéficié du programme d'appui budgétaire de l'Union européenne, ce qui nous a permis d'élargir le spectre des bénéficiaires des programmes d'insertion. Enfin, pour ce qui est de la BAD, elle intervient à travers l'initiative Enable Youth et le programme d'appui au PSGouv (PA-PSGouv 2022-2024). Au niveau bilatéral, depuis 2013, les ressources du Contrat de désendettement et développement C2D contribuent à offrir de meilleures perspectives aux jeunes Ivoiriens sur le marché de travail. Le C2D3 Emploi 2023-2027 est en cours d'instruction avec l'AFD, ce qui correspond à 51,6 milliards de FCFA en faveur de 81 760 bénéficiaires sur 3 ans.

Le président Alassane Ouattara a décrété 2023 comme étant « l'année de la jeunesse ». Les structures comme l'AEJ sont donc en première ligne. En 2021, pour un investissement de 21 milliards de FCFA, 82 000 jeunes ont bénéficié des programmes Emploi jeunes. En 2022, quelle a été l'ampleur de la mobilisation des jeunes pour vos programmes et quels canaux utilisez-vous pour les sensibiliser sur les opportunités offertes par l'AEJ ?

En 2022, nous avons enregistré 87 801 nouveaux demandeurs d'emplois inscrits sur notre plate-forme technologique, ainsi que 300 152 postulants à nos différents dispositifs d'insertion professionnelle. Les opportunités mises à la disposition des jeunes sont publiées sur les canaux à forte audience tels que le site de l'AEJ, la RTI, Trace, 7info, la presse écrite et les réseaux sociaux : Youtube, Facebook, Twitter et TikTok.

Le 11 avril dernier, la mairie de la commune d'Abobo a organisé une cérémonie de remise de chèques à chacun des 100 jeunes ayant pris part aux travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO), pour un montant total de 120 000 FCFA. Ce type de cérémonie existe-t-il dans toutes les villes du pays ?

Oui, les cérémonies de remise de chèques pour les indemnités de mise en activité THIMO concernent de nombreuses villes sur toute l'étendue de la Côte d'Ivoire. À ce jour, ces cérémonies se sont déroulées dans 82 localités réparties sur l'ensemble du territoire national, ce qui montre à suffisance à quel point ce dispositif est délocalisé et généralisé dans le pays.

Quelles sont les points de complémentarité entre l'AEJ et l'Office du service civique national (OSCN) ?

Sous l'impulsion du ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, les programmes de l'AEJ et de l'OSCN ont été harmonisés. C'est ainsi que des passerelles ont été ouvertes afin d'accroître nos synergies et de mutualiser nos ressources. Concrètement, les jeunes formés à travers le SCAED et intéressés par l'entrepreneuriat sont conduits vers les guichets AGR ou MPE de l'AEJ.

Pour 2023, quelles sont vos priorités et les objectifs à atteindre à la tête de l'AEJ ?

Notre action en 2023 s'inscrit dans le cadre du Programme jeunesse du gouvernement (PJ-Gouv 2023). Sur notre feuille de route 2023, selon les ressources mobilisées à ce stade, l'ambition affichée est de toucher 76 128 jeunes en quête d'insertion professionnelle.

Propos recueillis par Andju Ani



Jean-Louis Kouadio,
administrateur de l'Agence
Emploi Jeunes.

■ Entretien – Directeur général de l'Office du service civique national

L'OBJECTIF : PARTICIPER À L'ÉDIFICATION D'UNE JEUNESSE CONSCIENTE DE SES DEVOIRS

Mamadou Touré, directeur général de l'Office du service civique national (OSCN), précise les missions et objectifs de cette institution publique en pleine expansion dévolue à l'insertion sociale des jeunes en situation de vulnérabilité et œuvrant à faire d'eux des citoyens accomplis et épanouis.

Comment définiriez-vous le rôle et les missions assignées à l'Office du service civique national (OSCN) ? Comment sont composées les équipes d'encadrement ? Continuez-vous à ouvrir des antennes sur l'ensemble du territoire ?

Mamadou Touré : L'OSCN est un établissement public national (EPN) à caractère administratif en charge de l'encadrement civique et citoyen des jeunes. De manière plus spécifique, l'OSCN est chargé de la resocialisation des jeunes en situation de vulnérabilité, du renforcement de leurs connaissances civiques et citoyennes, ainsi que de leur engagement citoyen au service de la communauté à travers le volontariat et le bénévolat. Pour la formation des jeunes, l'OSCN dispose de centres de service civique sur l'ensemble du territoire national. À ce jour, cinq centres de service civique sont fonctionnels. Chaque centre est composé de personnel militaire, de personnel administratif et de travailleurs sociaux : assistants sociaux, éducateurs spécialisés, éducateurs permanents, etc.

S'agissant de la couverture territoriale par l'OSCN, il faut savoir que dans un avenir proche, soit à l'horizon 2025, ce ne sont pas moins de 14 nouveaux centres qui vont être édifiés dans tout le pays. Pour l'heure, une antenne a ouvert ses portes à Bouaké le 3 avril dernier. Cette infrastructure construite par le gouvernement est prête à accueillir chaque année 1 000 jeunes déscolarisés ou non scolarisés.

Le personnel dédié à l'encadrement dans ce nouveau centre de Bouaké est-il prêt ? Comment allez-vous procéder pour recruter ses nouveaux pensionnaires ?

En mars dernier, le Premier ministre a procédé à l'ouverture officielle de ce nouveau centre de service civique de Bouaké doté d'une grande capacité d'accueil. Pour assurer son bon fonctionnement, des dispositions idoines tant au niveau du budget que des ressources humaines ont été prises en amont. Ainsi, 1 milliard de FCFA a été mobilisé pour le fonctionnement du centre. En outre, il est d'évidence que gérer une population

À l'horizon 2025, ce sont 14 000 jeunes vulnérables qui seront traités par an grâce aux efforts du gouvernement, contre environ 700 auparavant.



de 1 000 jeunes, pour la plupart en rupture de liens sociaux et présentant des addictions diverses, est une véritable gageure. C'est pourquoi l'OSCN a mobilisé sur le centre du personnel qualifié afin de garantir un encadrement de proximité et de qualité à ces jeunes. Pour ce qui est de la sélection de ces jeunes, elle se fait selon un processus très inclusif. Des lieux d'inscription sont ouverts dans les préfectures, les mairies, les conseils régionaux, les bureaux de district, les directions régionales et départementales de la jeunesse et du service civique ainsi que dans les représentations de l'Agence emploi jeunes. Les jeunes sont appelés à s'y rendre pour effectuer leur enrôlement sur les fiches établies à cet effet. Par la suite, un comité de sélection présidé par le préfet de Région procède, sur la base des fiches renseignées, à la sélection définitive des jeunes aptes à intégrer le centre de service civique.

Dans le cadre Programme jeunesse du gouvernement (PJ-GOUV) 2023-2025, le président Alassane Ouattara a décrété 2023 comme étant «l'année de la jeunesse». Comment envisagez-vous les enjeux de ce programme ambitieux pour l'OSCN ?

Dans un pays comme le nôtre où plus de 70 % de la population a moins de 35 ans, la jeunesse représente un atout majeur et un acteur incontournable du développement social. C'est ainsi que depuis 2011, le président de la République a toujours placé cette frange de la population au cœur de ses projets. En décrétant 2023 comme « année de la jeunesse », le président traduit sa volonté d'amplifier toutes les initiatives déjà prises en faveur de ces jeunes. L'élaboration du Programme jeunesse du gouvernement (PJ-GOUV) 2023-2025 est une réponse coordonnée et cohérente des différents départements ministériels pour assurer une prise en charge holistique des problèmes de la jeunesse.

En ce qui concerne l'OSCN, nous ambitionnons de jouer notre partition en contribuant substantiellement à réduire la vulnérabilité des jeunes, mais aussi et surtout en nous appliquant à leur formation civique et citoyenne. L'objectif, *in fine*, est de participer à l'édification d'une jeunesse consciente de ses devoirs envers la communauté, et qui participe effectivement et activement aux actions de développement de son pays.

Quel rôle va jouer l'OSCN à travers tout le pays dans le cadre du PJ-GOUV ? Quels sont les objectifs à atteindre en 2023 pour votre institution ?

Pour l'OSCN, les actions dans le PJ-GOUV vont se traduire par un passage à l'échelle de tous les dispositifs, y compris le renforcement des infrastructures de prise en charge des jeunes. Ainsi, avec la construction des 14 nouveaux centres de service civique à travers le pays que j'ai déjà évoquée, un nombre plus important



Mamadou Touré, directeur général de l'Office du service civique national.

de jeunes aura accès à nos services. À l'horizon 2025, ce sont 14 000 jeunes vulnérables qui seront traités par un grâce aux efforts du gouvernement, contre environ 700 auparavant.

En 2023, en attendant que la construction des centres soit achevée, l'OSCN entend doubler ses effectifs pour être en phase avec cette année dédiée aux jeunes. Ainsi, ce sont plus de 25 000 jeunes qui seront formés par les différents dispositifs de l'OSCN, à savoir 2 000 pour le SCAD, 6 240 pour le SNJ, 7 859 pour le volontariat et 9 718 pour le bénévolat.

Enseignez-vous aussi aux jeunes l'importance d'exercer leur droit de vote, et ce d'autant plus que des élections locales sont programmées en septembre prochain ?

La formation civique et citoyenne est la vocation première de l'OSCN. Il va sans dire que tous les dispositifs de l'OSCN intègrent au premier chef cette thématique. Bien qu'elle ne soit pas évoquée à titre principal, encore moins liée aux élections à venir, la question du vote des jeunes demeure tout de même un sujet d'intérêt dans les différentes formations. Il s'agit en effet d'expliquer aux jeunes les qualités du bon citoyen et de les amener à participer activement à la vie de leur communauté, donc à participer au choix de leurs dirigeants et, pour quoi pas, à postuler eux-mêmes.

Quel est le bilan de vos activités de 2022 par rapport à 2021 et quelles sont vos priorités en 2023 ?

L'OSCN a fonctionné jusqu'ici avec 4 centres de service civique de petite capacité d'accueil. En dépit de cet état de fait, ce sont plus de 5 000 jeunes tous dispositifs confondus qui ont été traités en 2022. Pour « l'année de la jeunesse » 2023, comme je vous l'expliquais, la priorité est de faire le nécessaire en matière d'effectifs pour accueillir dans des conditions optimales l'afflux de jeunes généré par l'ouverture prochaine de 14 nouveaux centres.

Propos recueillis par Andju Ani

CRÉER PLUS D'EMPLOIS

Lors d'une conférence de presse tenue le 8 novembre 2021 à Abidjan, le Premier ministre Patrick Achi a confirmé la volonté de son gouvernement de créer 8 millions d'emplois supplémentaires d'ici à 2030. Cette ambition s'appuie entre autres sur les incubateurs d'entreprises.

Certes, le marché de l'emploi de Côte d'Ivoire est riche en opportunités, mais il est peu exploité par les jeunes, estiment les connaisseurs. Conscientes de cette réalité, les autorités ivoiriennes s'emploient à la corriger par le biais de plusieurs initiatives. En effet, la Côte d'Ivoire a décidé de faire de 2023 « l'année de la jeunesse », donc de rendre manifeste l'ambition de placer la jeunesse au centre des politiques publiques. Ainsi, la mise en place d'un ambitieux programme baptisé Programme jeunesse du gouvernement (PJ-Gouv) qui s'étend sur la période 2023-2025 vient réaffirmer le choix déterminé du pays à se saisir de la problématique de l'insertion socio-professionnelle des jeunes et de l'amélioration de leur employabilité. Ce programme prévoit d'offrir aux jeunes, pour un coût global de 1 118 milliards de FCFA, près de 1 500 000 opportunités d'emplois, de formation et de financement de projets. Pour 2023, le coût du PJ-Gouv est de 361 milliards de FCFA, dont 99 milliards destinés à la construction et à la réhabilitation d'infrastructures de jeunesse. Rappelons-le, le pays dirigé par Alassane Ouattara est, selon la Banque mondiale, « à revenu intermédiaire de

la tranche inférieure », mais aspire à gravir l'échelon « à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ». Pour ce faire, le gouvernement a lancé des projets d'investissements dans quasiment tous les secteurs d'activité : sécurité, transport, économie numérique, mines, énergie, hydrocarbures, industrie automobile avec chaînes de montage, agro-industrie, sans oublier l'amélioration du cadre de vie, de l'environnement et du tourisme... À cela s'ajoutent des programmes d'accompagnement des jeunes à la création d'entreprise (*lire notre encadré*) dans lesquels s'investissent à la fois le gouvernement de Patrick Achi et, ces dernières années, des acteurs du secteur privé.

Et les efforts du gouvernement s'agissant de création d'emploi sont payants : le nombre d'emplois formels est passé de 1 227 172 à fin décembre 2021 à 1 262 409 à fin juillet 2022, soit une création nette d'emplois de 35 237 sur les sept premiers mois de l'année 2022. Les principales filières pourvoyeuses d'emplois dans le secteur privé sont le commerce avec 32,3 %, le BTP à 24,8 % ainsi que le transport aérien et terrestre qui affiche 10,6 %. Les 32,3 % restants sont des postes

Une kyrielle de programmes en faveur de l'emploi des jeunes

Depuis plusieurs années, le gouvernement ivoirien et certains acteurs du secteur privé s'investissent, par le truchement d'une série de programmes, pour aider les jeunes à accéder à l'emploi et, conséquemment, à acquérir leur autonomie.

Citons en premier lieu les programmes d'accompagnement des jeunes à la création d'emplois dénommés « incubateurs d'entreprises ». Ils offrent aux jeunes entrepreneurs un environnement de travail et un accès à des services tels que des espaces de travail partagés, les conseils d'experts en démarrage, un mentorat et un financement. Les incubateurs d'entreprises jouent un rôle important en aidant les start-up à surmonter les défis liés aux débuts, à établir des réseaux de contacts et à élargir leur portefeuille de clients. Parmi eux, on recense la CGECI Academy, Orange Corners Côte d'Ivoire, Empow'her ou encore la Chambre de commerce et d'industrie.

S'y ajoutent les programmes de formation professionnelle proposés par Orange Digital Academy ou MTN Academy by Simplon et qui visent à former les jeunes aux métiers du numérique, ainsi que par le Centre de développement technologique et d'insertion professionnelle, qui reçoit les diplômés et chercheurs d'emploi afin de mettre à leur disposition des formations additionnelles intelligentes et pratiques pour faire d'eux des jeunes prêts à l'emploi, avec des compétences techniques en plus.

Les programmes de bourses d'études étrangères en Côte d'Ivoire représentent également des mines d'or pour les jeunes talents en quête de réussite et d'emploi : les bourses du gouvernement ivoirien sont proposées aux étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études à l'étranger dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie, des mathématiques, etc. ; les bourses de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) s'adressent aux étudiants de la francophonie désireux de poursuivre leurs études supérieures dans des universités membres de l'AUF ; les bourses de l'Union européenne sont destinées aux étudiants de Côte d'Ivoire envisageant de poursuivre leurs études en Europe ; enfin, celles de la Banque mondiale concernent les étudiants voulant poursuivre leurs études dans les domaines du développement économique et social.

L'ensemble de ce dispositif constitue autant d'opportunités pour les jeunes diplômés et les chercheurs d'emploi devant acquérir les compétences nécessaires à leur insertion sur le marché du travail.

L.B.-D.

Adama Kamara,
ministre de l'Emploi et
de la Protection sociale.



accessibles dans la fonction publique, ce qui donne une idée de l'importance de son rôle en la matière : au total, les effectifs des salariés de la fonction publique sont de 305 349 sur les 7 premiers mois de 2022, contre 957 060 salariés relevant du secteur privé.

Par ailleurs, au vu des indicateurs de performance, qui sont au vert depuis plus d'une décennie, le gouvernement reste déterminé à partager les fruits de la croissance, d'abord en améliorant le bien-être de la population ivoirienne, ensuite en faisant reculer la pauvreté, ce qui suppose de s'employer à faire baisser le taux de chômage. D'où cette déclaration du Premier ministre Patrick Achi lors d'une conférence de presse qu'il a animée le 8 novembre 2021 à Abidjan en présence du ministre de l'Emploi et de la Protection sociale Adama Kamara, et où il a affirmé la volonté de son gouvernement de créer 8 millions d'emplois supplémentaires d'ici à 2030.

Pour atteindre cet objectif, le gouvernement compte dynamiser le développement du secteur privé, « qui est le principal contributeur de l'État et pourvoyeur de ses ressources budgétaires, créateur de richesses et

d'emplois », a indiqué le Premier ministre, qui en a profité pour annoncer la création d'un « guichet unique de développement des entreprises de Côte d'Ivoire (GUDE-PME) destiné au financement et à l'accompagnement des entreprises, principalement des PME ». La Côte d'Ivoire espère aussi créer davantage d'emplois grâce à la transformation des richesses agricoles, notamment par l'apport de ses filières telle celle de l'anacarde, dont la production est actuellement transformée à hauteur de seulement 15 %. Les autorités souhaitent également augmenter les profits des producteurs de cacao et des autres produits agricoles, générant des emplois pour la population grâce notamment à l'identification du potentiel de chacun, à l'amélioration de la productivité, à l'industrialisation, et enfin à l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Autre précision de taille, le budget de l'État ivoirien a été multiplié par trois en l'espace de dix ans, faisant ainsi reculer la pauvreté de 16 %. Le volume global des investissements dans le pays a quant à lui été multiplié par sept au cours de la même période.

Louise Bibalou-Durand

CNPS : DES PERSPECTIVES QUI RASSURENT

En charge de la sécurité sociale en Côte d'Ivoire, la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) a su se métamorphoser pour redonner confiance et afficher de très belles perspectives.



Denis Charles Kouassi, directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale.

La CNPS est une institution de prévoyance sociale créée le 15 décembre 1955 sous le nom de Caisse de compensation des prestations familiales. Rebaptisée de son nom actuel le 20 décembre 1968, elle a pour principale mission de gérer le régime obligatoire de

prévoyance sociale du secteur privé. La CNPS a vécu un passage difficile dans les années 90, où elle était en cessation de paiement. Grâce à la redynamisation de son activité sous la houlette de l'actuel directeur général Denis Charles Kouassi, elle a pu remonter la pente et s'inscrire dans de très belles perspectives.

Cette remontée spectaculaire est la résultante d'une réforme initiée en 2012. « Nous avons proposé de passer l'âge de la retraite de 55 à 60 ans et voulu que le taux de cotisation, alors de 8%, fasse un bond à 12% en 2012, puis à 14% en 2013. Globalement, il s'agissait d'accroître nos revenus ainsi que réduire et stabiliser nos dépenses pour créer de l'épargne en investissant », explique Denis Charles Kouassi, qui se réjouit de l'adoption de cette loi spécifique aux IPS (institutions de prévoyance sociale) car elle assure désormais à la CNPS un avenir florissant.

Vantant les mérites de la stratégie qui consistait à consolider le portefeuille monétaire et financier de l'institution et à investir, le directeur général se projette à l'horizon 2030 : « La méthode employée est efficace car la masse salariale est réduite, et la CNPS se recentre sur le métier exclusif de la sécurité sociale, améliore le recouvrement et remonte suffisamment la pente pour reprendre le paiement des salaires

(...). Nous avons un portefeuille monétaire financier qui est passé de 26 milliards de FCFA en 2012 à 500 milliards fin 2020, puis à 600 milliards en 2021. Selon nos projections, il devrait grimper à 1 000 milliards de FCFA en 2025, et à 2 000 milliards en 2030. »

À ce jour, Denis Charles Kouassi estime que la CNPS a la surface financière suffisante pour investir dans l'industrie, en particulier dans le domaine de la transformation des matières premières agricoles et minières : « Nous sommes dans une phase où nous voulons intervenir en tant qu'acteur important dans l'industrialisa-

La sécurité sociale, un facteur clé pour des vies meilleures, des sociétés inclusives et des économies productives en Afrique.

tion de la Côte d'Ivoire. De l'épargne ou des excédents obtenus, nous avons dans un premier temps diversifié les classes du portefeuille. Nous avons varié en prenant des participations dans des entreprises. »

Rappelons que la CNPS détient 20 % du capital de la banque NSIA, de la Banque nationale d'investissement (BNI) et de la Bridge Bank Group Côte d'Ivoire, ainsi que 15 % du capital du groupe Eranove à travers la société Atinkou, sa filiale. « Nous sommes dans 5 fonds de pensions (Amethis et autres). Les produits financiers qui, en 2012, étaient de 1 milliard sont passés à 23 milliards en 2020 et à 26 milliards en 2021, et nous projetons 30 milliards en 2022. Les montants des produits financiers couvrent l'ensemble de la masse salariale et commencent à couvrir une partie des autres charges », explique le patron de la CNPS, qui estime également nécessaire de faire en sorte que les produits financiers et le portefeuille financier de l'institution deviennent une nouvelle source de financement de la retraite afin de garantir le long terme : « Actuellement, les produits financiers couvrent la masse salariale. D'ici à 2025, ils vont couvrir également l'ensemble des autres charges. Au-delà de 2025, ils vont permettre de prendre aussi en charge les autres prestations. C'est important en termes de performance. Les cotisations recouvrées sont distribuées et les charges sont financées par l'ingéniosité de notre investissement à travers nos produits financiers. »

Des progrès réalisés et des défis à relever

L'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) salue les progrès réalisés par les institutions de prévoyance sociale en Afrique. Cependant, elle fait remarquer qu'il faut désormais rehausser la mise en œuvre des mécanismes de sécurité sociale sur le continent, comme cela a été rappelé lors du Forum régional de la sécurité sociale pour l'Afrique qui s'est tenu à Abidjan du 17 au 19 mai 2023. Présentant le rapport de l'AISS « Développement et tendances de la sécurité sociale – Afrique 2023 » qui a servi de cadre aux discussions tenues durant le Forum, le secrétaire

général Marcelo Abi-Ramia Caetano a en effet indiqué que, « si d'importants progrès ont été réalisés en termes d'extension de la couverture de sécurité sociale sur le continent, il reste encore beaucoup à faire ».

Ce Forum régional, qui a enregistré la présence de plus de 500 participants issus de 128 institutions de 51 pays, a abordé cette question sous différents angles, qu'ils soient pratiques, administratifs ou politiques. Dans son discours d'ouverture, le président de l'AISS Mohammed Azman a insisté sur le fait que la sécurité sociale était un facteur clé pour des vies meilleures, des sociétés inclusives

et des économies productives en Afrique. Il a souligné l'importance d'étendre la couverture de sécurité sociale, de renforcer la résilience des institutions, d'édifier des institutions efficaces et efficientes ainsi que de tirer profit des échanges et des enseignements internationaux, tout en mettant en lumière les mérites du Forum régional de la sécurité sociale pour l'Afrique à cet égard : il y a d'ailleurs été envisagé de créer la protection sociale universelle.

François Bécandhy

La protection sociale, c'est pour tout le monde

En Côte d'Ivoire, environ 90 % des travailleurs, exclus du champ d'application des régimes d'assurance sociale, ne bénéficiaient pas de protection sociale. Ainsi, les travailleurs du monde agricole, commerçants, transporteurs, artistes, professions libérales – pharmacien, notaire, avocat, géomètre, architecte... –, sportifs, artisans, religieux, ou encore Ivoiriens de la diaspora résidant dans les pays dépourvus de convention de sécurité sociale avec la Côte d'Ivoire étaient laissés pour compte.

Pour remédier à cette situation, l'État de Côte d'Ivoire a mis en place un dispositif juridique innovant et flexible afin de favoriser l'inclusion des travailleurs indépendants dans le système de prévoyance sociale et de leur fournir une assurance contre les risques de perte de revenu financier. C'est ainsi que le chef de l'État a institué par l'ordonnance n° 2019-636 du 17 juillet 2019 le régime social des travailleurs indépendants (RSTI).

Aux termes du décret n° 2020-308 du 4 mars 2020 fixant les modalités de fonctionnement des régimes de prévoyance sociale des travailleurs indépendants, les prestations servies couvrent les risques maternité, maladie, accident et vieillesse. La couverture des risques maternité, maladie et accident s'opère par l'octroi d'indemnités journalières à l'assuré qui se trouve dans l'incapacité physique constatée de continuer ou de reprendre le travail pour cause de maladie, d'accident, de maternité. Les travailleurs indépendants versent au régime social des travailleurs indépendants et au régime de retraite complémentaire des travailleurs indépendants des cotisations sociales destinées à financer les prestations.

F.B.

COMMENT ADHÉRER À LA CMU ?

Comment s'inscrire à la Couverture maladie universelle ? La démarche est simple et, après une période de carence qui, de trois mois consécutifs, est désormais passée à un mois durant lequel l'assuré paie une cotisation de 1 000 FCFA sans être pris en charge, chacun peut bénéficier des prestations qu'offre ce puissant instrument de lutte contre la pauvreté.

Ainsi, pour bénéficier des prestations de la CMU, la première démarche à effectuer est de se faire enrôler dans un centre dédié. Après l'enrôlement, l'assuré est immatriculé et sa carte produite. Une fois immatriculé, l'assuré peut commencer à payer ses cotisations afin de bénéficier des prestations dès le mois suivant.

Se rendre dans un établissement sanitaire du réseau de la CMU

Concernant l'itinéraire à suivre pour bénéficier des prestations, l'assuré à jour de ses cotisations se rend, muni de sa carte d'assuré, dans un établissement sanitaire du réseau de la CMU. Une fois au sein de l'établissement

sanitaire agréé, l'assuré s'adresse aux agents d'accueil au bureau des entrées de l'établissement. L'agent d'accueil vérifie l'identité et les droits de l'assuré puis renseigne un bon de prise en charge de consultation à trois feuillets. Ensuite, l'agent d'accueil précise le montant du ticket modérateur, soit 30 % à la charge des

assurés du régime général de base. En revanche, les assurés au régime d'assistance médicale n'ont aucun frais à acquitter car la prise en charge est de 100 %.

Bénéficier d'une consultation et d'éventuelles prescriptions

Une fois le montant du ticket modérateur payé à la caisse de l'établissement sanitaire, l'assuré se dirige vers le médecin, la sage-femme ou l'infirmier pour sa consultation. La prescription des médicaments est faite sur le bon de prise en charge de la consultation. Si des examens sont prescrits, ils sont inscrits sur des bulletins prévus à cet effet au sein des établissements sanitaires

en mentionnant obligatoirement les renseignements cliniques qui justifient leur demande.

Aller chercher ses médicaments à la pharmacie

Après la consultation, l'assuré repart vers l'agent d'accueil qui va finaliser la feuille de soins, conserver le feuillet blanc et lui remettre les deux autres feuillets bleu et vert. Muni des deux feuillets ainsi que de sa carte, l'assuré se rend dans une des pharmacies du réseau de la CMU pour recevoir les médicaments prescrits. Le feuillet de couleur bleue accompagné de la carte d'assuré sera présenté à la pharmacie du réseau de la CMU pour recevoir les médicaments prescrits.

Andju Ani

Des cartes CMU produites in situ en quelques minutes

Pour éviter que les cartes de CMU non distribuées ne s'amoncellent dans les locaux de la CNAM, une solution pertinente a été trouvée : les fabriquer sur place ! Depuis le 9 février 2023, cette avancée décisive dans l'efficacité et la rapidité des opérations d'enrôlement à la Couverture maladie universelle est devenue une réalité.

À Gagnoa, chef-lieu de la région du Gôh dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, une soixantaine de cartes ont été émises en presque moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. Ainsi, les populations du Gôh ont été les premières à bénéficier de la production *in situ* de la carte CMU, ce sésame qui leur permet d'accéder, pour une cotisation mensuelle modérée de 1 000 FCFA, à une grande variété de prestations de santé dans les hôpitaux publics ainsi qu'à une large gamme de produits pharmaceutiques de qualité. Ce lancement réussi du nouveau dispositif d'enrôlement rapide à la CMU sera progressivement étendu à l'ensemble du territoire national.

Les premiers privilégiés de cette phase pilote se réjouissent d'avoir pu obtenir leur carte si rapidement. Précisons toutefois que la pérennité des prestations de santé délivrées est tributaire de l'acquiescement régulier de la cotisation à coût modique. Certes, cela va sans dire, mais cela va peut-être mieux en le disant...

A.A.





BONNE NOUVELLE **POUR LES ASSURÉS CMU**

**DÉSORMAIS LES MALADIES TELLES
QUE **L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE**
ET **LE DIABÈTE** SONT PRISES EN
CHARGE PAR LA CMU**

• LA LISTE DES MÉDICAMENTS GARANTIS PAR LA CMU A ÉTÉ ACTUALISÉE
EN LIEN AVEC LES PATHOLOGIES DES SPÉCIALITÉS CITÉES.

**POUR TOUTE INFORMATION OU RÉCLAMATION,
CONTACTEZ-NOUS GRATUITEMENT AU :**
800 00 900 / INFO@IPSCNAM.CI / [f @CNAMCMU](https://www.facebook.com/CNAMCMU)



CMU : UN TAUX D'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS PASSÉ DE 12 À 60% EN UN AN

Le grand chantier actuel de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) est bien sûr l'implémentation de la CMU, qui ne cesse de progresser aussi bien en termes de panier de soins que d'accès aux prestations ou de prévention de la fraude.

En 2023, quelles sont vos priorités en tant que manager de la CNAM ?

Karim Bamba : La CNAM a abordé l'année 2022 avec une préoccupation majeure : les difficultés d'accès des assurés de la CMU aux prestations de santé, principalement aux médicaments. Au vu de ce constat, nous avons priorisé la recherche de solutions pour faciliter l'accès aux prestations. Nous avons alors proposé au gouvernement et obtenu de lui la mise en place d'une nouvelle politique d'approvisionnement qui consiste à associer les pharmacies privées à la diffusion des médicaments auprès des assurés de la CMU en suivant leurs canaux habituels. Cette nouvelle approche nous a permis d'augmenter très sensiblement le taux de dispensation des médicaments aux assurés de la CMU, puisqu'il est passé de 12 à près de 60 % en fin d'année 2022, soit une progression remarquable.

En 2023, nous comptons renforcer et perfectionner ce dispositif de collaboration avec les pharmacies privées. En outre, dans la volonté constante d'améliorer la satisfaction des assurés, nous avons dégagé deux nouvelles priorités : l'élargissement du panier de soins de la CMU à la prise en charge du diabète et de l'hypertension, devenus aujourd'hui dans notre pays une véritable préoccupation de santé publique, et la production *in situ* des cartes d'assurés dès l'enrôlement afin de résoudre définitivement l'épineux problème de distribution des cartes. En effet, malgré toutes les actions de proximité mise en œuvre pour résorber le stock – appels téléphoniques, sms, distribution à domicile dans les quartiers... –, nous enregistrons encore près d'un million de cartes non distribuées.



Karim Bamba, directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie.

En termes d'enrôlement des populations, vos différentes actions de proximité et vos campagnes de sensibilisation ont-elles porté leurs fruits ? Les ménages vulnérables et modestes ont-ils massivement adhéré aux principes de la CMU et de sa cotisation symbolique ?

Grâce aux campagnes de communication menées à l'endroit des populations ainsi que des nombreuses actions de proximité réalisées, nous avons franchi le cap des 4 millions d'enrôlés à la CMU. Dans cet effectif d'exactement 4 043 196 enrôlés à la date du 30 avril 2023, nous comptabilisons près de 1 800 000 travailleurs indépendants ou du secteur informel et leurs ayants droit et 450 000 indigents, soit plus de la moitié des personnes enrôlées à la CMU. Ces données montrent bien que les populations économiquement faibles ou modestes adhèrent à la CMU. Cependant, pour ce qui est de la cotisation à la CMU, il y a encore des efforts à fournir afin de faire comprendre aux populations, notamment à celles qui ne sont pas indigentes, qu'il faut cotiser à la CMU et être à jour de ses cotisations pour continuer à bénéficier des prestations qu'offre ce puissant instrument de lutte contre la pauvreté.

De quoi est composé le panier de soins accessibles aux bénéficiaires de la CMU ?

Conçu pour régler les principales problématiques de santé des populations vivant sur le territoire ivoirien, le panier de soins de la CMU couvre plus de 150 pathologies regroupées en 13 spécialités médicales ainsi que les actes et les médicaments permettant de les prendre en charge. Je voudrais également rappeler que les pathologies prises en charge ont été renforcées par l'ajout de l'hypertension et du diabète depuis cette année afin

de mieux répondre aux besoins et aux attentes de nos assurés. Sont ainsi pris en charge la médecine générale, la chirurgie digestive, la dermatologie et la vénéréologie, la gynéco-obstétrique à l'exception des mesures de la gratuité ciblée, les soins dentaires, les maladies infectieuses comme la fièvre typhoïde, les maladies des oreilles, du nez et de la gorge, la pédiatrie, les soins des enfants de 0 à 15 ans à l'exception des mesures de la gratuité ciblée, les maladies des poumons, les maladies de la mâchoire, la traumatologie-orthopédie comme les fractures et les luxations, la cardiologie et enfin l'endocrinologie.

Les actes médicaux couverts par la CMU comprennent les consultations effectuées aussi bien par un médecin que par un infirmier ou une sage-femme diplômés d'État. Les soins bucco-dentaires ainsi que les examens de laboratoire liés au diagnostic et au suivi des pathologies retenues dans le panier de soins sont pris en charge. Sont également concernés l'hospitalisation médicale et chirurgicale, l'imagerie médicale, la chirurgie digestive, la transfusion de produits sanguins, et enfin les actes paramédicaux : soins infirmiers, soins des sages-femmes, actes de kinésithérapie, etc.

Au niveau des médicaments, nos assurés peuvent bénéficier, en réponse au traitement des pathologies prises en charge, de plus de 750 références disponibles dans les pharmacies des hôpitaux et dans plus de 900 pharmacies privées sur toute l'étendue du territoire.

Dans quelle mesure le processus d'enrôlement permet-il de lutter efficacement contre la fraude ? Votre campagne et vos appels à l'endroit des fonctionnaires pour qu'ils se fassent enrôler à la CMU ont-ils été suivis ?

Il faut noter qu'en vue de limiter la fraude dans l'utilisation des prestations de la CMU, l'État de Côte d'Ivoire a opté pour un enrôlement biométrique des populations assujetties. Ainsi, lorsqu'un requérant se présente sur un de nos sites d'enrôlement, nous recueillons à la fois les données biographiques et biométriques. Au terme du processus d'identification, l'assuré se voit remettre une carte individuelle comportant toutes les informations collectées. Cette précaution permet, lors de l'utilisation des prestations dans un établissement sanitaire, de vérifier d'une part que l'assuré présent est effectivement bénéficiaire de la carte en sa possession, et d'autre part que sa situation cotisante lui ouvre les droits aux prestations. Des lecteurs de cartes biométriques sont ainsi

installés dans l'ensemble des établissements sanitaires du réseau de soins de la CMU. Pour ce qui est des fonctionnaires, plus de 80 % d'entre eux sont enrôlés à la CMU, et nous pouvons dire que les

**« Nous avons franchi le cap
des 4 millions
d'enrôlés à la CMU. »**

efforts ont porté leurs fruits à ce niveau. En revanche, pour ce qui est de leurs ayants droit, des actions sont toujours en cours afin de leur permettre de se mettre en conformité vis-à-vis de la CMU.

Comment a été accueillie par votre personnel votre distinction de Meilleur manager 2021 du secteur de la sécurité sociale de Côte d'Ivoire lors de la grande soirée panafricaine désignée comme La Nuit de l'unité africaine en juin 2021 à Casablanca, au Maroc ? Étiez-vous fier de la recevoir au nom de la CNAM ?

Cette reconnaissance de mon mérite constitue un immense honneur mais aussi un encouragement à poursuivre un engagement commencé il y a longtemps déjà. Être ainsi mis en avant fait chaud au cœur, mais cela incite également à rester humble. Ce prix me conforte dans la voie que j'ai choisie et me donne encore plus de courage pour le chemin qu'il reste à parcourir pour faire du Programme social du gouvernement (Ps-Gouv) une réalité effective dans notre pays. Je tiens à partager ce prix avec chacun de mes collaborateurs et à les associer à cette reconnaissance.

Propos recueillis par Andju Ani

LA COMPLÉMENTAIRE, UNE NOUVELLE PENSION PAR CAPITALISATION

L'extension de la couverture sociale en Côte d'Ivoire passe aussi par la création d'un régime de retraite complémentaire par capitalisation lancé en 2021 par l'IPS-CGRAE.

Sachant que la retraite constitue une préoccupation de tout instant et doit se préparer dès le premier jour d'activité professionnelle, les fonctionnaires et agents de l'État ont fortement souhaité que leur système de sécurité sociale soit amélioré et le plus efficace possible afin de leur offrir, au moment de leur retraite, un niveau de vie proche de celui qu'ils avaient pendant qu'ils étaient en activité.

Dans cette perspective et sur instruction du président de la République, l'IPS-CGRAE a conduit sous l'égide

Offrir aux serviteurs de l'État la possibilité de devenir acteurs de leur propre retraite.

du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale un processus inédit de dialogue social avec l'ensemble des représentants des fonctionnaires et agents de l'État issus de 36 organisations syndicales. Ce processus s'est tenu sur une période d'un an à partir de juin 2018,

et le résultat des réflexions recueillies a abouti en juin 2020 à la signature du décret portant création d'un régime de retraite complémentaire par capitalisation dénommé « La Complémentaire ».

Ce tout nouveau régime de retraite, qui complète désormais la retraite de base par répartition, a pour finalité le versement d'une pension suivant le principe de la capitalisation. C'est un mécanisme qui offre aux serviteurs de l'État la possibilité de devenir acteurs de leur propre retraite en s'acquittant de cotisations destinées à leur assurer un montant de pension de retraite qui se rapproche au mieux, en fonction de leur effort d'épargne, du salaire qu'ils percevaient pendant leur période d'activité professionnelle. Grâce à La Complémentaire, la Côte d'Ivoire devient le premier pays à offrir un tel régime à ses adhérents sur les 17 pays membres de la Conférence interafricaine de Prévoyance sociale (CIPRES), et l'IPS-CGRAE le premier organisme de prévoyance sociale de cet espace à le faire.

Andju Ani

SIGRAE, le progiciel qui optimise la gestion des retraites

Les avantages apportés à l'IPS-CGRAE par la mise en service récente de l'application SIGRAE (Système intégré de gestion de retraite des agents de l'État) sont déjà perceptibles. Conformément à son ambition de relever le défi de l'extension de la couverture sociale en faveur d'une catégorie de population plus large, l'IPS-CGRAE a effectivement conçu et mis en service ce progiciel intégré de gestion du système de retraite qui permet de gérer les dossiers de retraite des fonctionnaires de manière efficace grâce à l'automatisation intégrale du traitement des dossiers.

En premier lieu, l'application SIGRAE garantit la transparence et l'équité dans le traitement des dossiers de retraite des fonctionnaires car elle permet d'automatiser les règles de gestion, notamment par la mise en place de critères clairs et objectifs d'éligibilité et de calcul des droits à la retraite. Ensuite, cet outil offre, avec un niveau de sécurité et de confidentialité très élevé, la possibilité de générer des rapports sur les statistiques et de mieux suivre les indicateurs clés de performances liées au système de retraite. Enfin, cela permet d'avoir une vision globale de l'état du système de retraite, de détecter les tendances émergentes, d'identifier les goulots d'étranglement et de prendre les mesures nécessaires pour améliorer le fonctionnement du système.

Grâce à la dématérialisation totale des dossiers, le SIGRAE offre la possibilité de disposer d'un work-flow de validation qui intègre plusieurs niveaux avec différents acteurs, ce qui renforce la sécurité et la fiabilité des données ainsi que l'efficacité des mesures de lutte contre les risques de fraude. Un tel outil présente aussi l'avantage de garantir une gestion efficace, transparente, équitable, sécurisée et rapide du système de retraite tout en accélérant significativement le traitement des dossiers.

Hébergée dans un data center composé d'équipements de dernière génération, l'application SIGRAE dote aujourd'hui l'IPS-CGRAE d'un système d'information moderne, robuste et totalement adapté aux défis actuels et futurs de l'institution. **A.A.**



Première Institution de Prévoyance Sociale en Afrique de l'Ouest certifiée ISO 9001 sur l'ensemble de ses activités



L'Institution de Prévoyance Sociale-Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État (IPS-CGRAE) est une personne morale de droit privé de type particulier, investie d'une mission de service public à vocation sociale. L'IPS-CGRAE fait partie du portefeuille des organismes de prévoyance sociale de la Conférence interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) et est membre de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS).

✓ TUTELLE

L'IPS-CGRAE est placée sous la tutelle technique et administrative du Ministre en charge de la Prévoyance Sociale et sous la tutelle économique et financière du Ministre en charge de l'Économie et des Finances.

✓ MISSIONS

- Gestion au profit des bénéficiaires, des régimes obligatoires de pensions ;
- Gestion au profit des bénéficiaires, des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires de pensions, qui peuvent être créés par décret ;
- Recouvrement des cotisations et service des prestations afférentes à ces différents régimes ;
- Gestion des fonds collectés au titre des différents régimes sous gestion.

✓ POPULATION COUVERTE

Les personnes couvertes par les régimes gérés par l'IPS-CGRAE sont :

- Les fonctionnaires civils ;
- Les militaires, gendarmes et policiers ;

- Les agents temporaires des administrations et établissements publics de l'État ;
- Les membres du Gouvernement et assimilés ;
- Les membres du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel ;
- Les membres du corps diplomatique ;
- Les membres du corps préfectoral ;
- Les magistrats.
- Et leurs ayants cause en cas de décès en activité ou à la retraite.

✓ PRESTATIONS

Les prestations directes sont :

- Pension de retraite ;
- Allocation viagère ;
- Solde de réforme ;
- Remboursement des cotisations.

Les prestations indirectes sont :

- Pension de conjoint survivant ;
- Pension temporaire d'orphelin ;
- Pension de succession ;
- Réversion d'allocation viagère ;
- Remboursement des cotisations.

L'IPS-CGRAE, pour Vous, avec Vous, la Retraite, la Vie.

« ACCROÎTRE SIGNIFICATIVEMENT LE TAUX DE COUVERTURE SOCIALE »

Système d'information de pointe, management de la qualité, politique de formation du personnel, plate-forme de concertation avec les instances représentatives des assurés, déconcentration des activités, création imminente de deux branches de couverture sociale et projet de fonds social vieillesse, autant de sujets évoqués par le directeur général de l'IPS-CGRAE.

Monsieur le directeur général, pouvez-vous nous présenter votre institution ?

Abdrahamane Tiémoko Berté : L'Institution de prévoyance sociale-Caisse générale de retraite des agents de l'État (IPS-CGRAE), qui se veut l'instrument privilégié de l'État de Côte d'Ivoire pour une couverture sociale plus efficace et plus étendue des acteurs du secteur public, est une personne morale de droit privé de type particulier car investie d'une mission de service public à vocation sociale. Créée par le décret n° 2012-367 du 18 avril 2012, elle assure au profit de ses bénéficiaires la gestion des régimes obligatoires, complémentaires ou spéciaux de pensions existants ainsi que des régimes obligatoires ou volontaires de pensions pouvant être créés par décret. Elle est également chargée du recouvrement des cotisations, du service des prestations ainsi que de la gestion des fonds collectés au titre de ces régimes. Placée sous la tutelle du ministère en charge de la Prévoyance sociale, l'IPS-CGRAE est administrée par un conseil d'administration de 12 membres et dirigée par une direction générale.

Onze ans après la réforme du système ivoirien des pensions publiques intervenue en 2012, quel bilan peut en tirer l'IPS-CGRAE ?

Suite à la mise en œuvre de l'ambitieuse et inédite réforme du système des pensions publiques initiée en 2012 par le président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, l'IPS-CGRAE présente aujourd'hui une situation fortement améliorée. En effet, cette réforme visait tout d'abord à assurer la pérennité du système des pensions publiques en rétablissant son équilibre financier sur le long terme : la résorption du déficit structurel a été atteinte dès 2013. Il s'agissait aussi de réduire le délai de traitement des dossiers afin d'effectuer le paiement de la première pension du fonctionnaire à la retraite le mois suivant sa cessation d'activité : le délai moyen de traitement d'un dossier reçu complet et régulier a été réduit à 10 jours sur ces trois dernières années, contre 365 jours en moyenne avant 2012, la

norme fixée par la CIPRES étant de 45 jours.

Aux objectifs fixés par la réforme, l'IPS-CGRAE a ajouté plusieurs services visant à garantir le paiement du bon droit au bon bénéficiaire dans les meilleurs délais et conditions d'accueil. Elle en tire un taux de satisfaction de ses assurés de 90 % et un leadership reconnu sur les plans national et international. Ces performances sont imputables à la mise en place d'un système d'information à la pointe de la modernité et de la sécurité ainsi que d'un contrôle qualité rigoureux à chaque étape de la procédure de liquidation des dossiers. L'établissement d'un solide système de management de la qualité a été décisif dans la garantie de la satisfaction permanente des assurés, sachant que l'IPS-CGRAE est la première institution de prévoyance sociale en Afrique de l'Ouest à être certifiée ISO 9001 version 2015 sur l'ensemble de ses activités. S'y ajoutent une politique de formation plus adaptée à l'endroit du personnel, l'instauration d'une plate-forme de concertation permanente avec les instances représentatives des assurés et une ambitieuse démarche de déconcentration des activités de l'institution. Autant de moyens qui témoignent de notre engagement indéfectible dans la recherche permanente de l'amélioration et de l'excellence, et confirment notre ambition d'être une institution avant-gardiste pleinement outillée pour relever durablement le défi de l'extension de la couverture sociale en faveur d'une catégorie de population plus large.

Quels sont les grands traits du bilan 2022 par rapport à 2021 ?

Au 31 décembre 2022, l'IPS-CGRAE, qui dénombrait 94 119 bénéficiaires, a honoré le paiement à leur profit de plus de 213 milliards de FCFA de prestations. L'institution a traité 99 % des dossiers reçus, soit 14 331 dossiers dans un délai moyen de 9 jours par dossier. Les 12 agences de notre réseau ont reçu plus de 100 000 visiteurs, tandis que notre service social a effectué 535 visites à domicile pour assister nos assurés à mobilité réduite ou en situation de précarité et



Abdrahamane Tiémoko Berté,
directeur général de la Caisse générale
de retraite des agents de l'État.

leur servir les prestations. Grâce au précieux appui du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale et à la combinaison des moyens déployés, nous avons pu établir un environnement solide et fiable pour garantir des services de qualité supérieure. Nous restons déterminés à maintenir ces normes élevées, à innover constamment et à offrir toujours une expérience optimale à nos bénéficiaires.

En 2022, l'IPS-CGRAE a doté la ville de San Pedro d'une nouvelle agence. Pourquoi cette politique de proximité renforcée avec vos bénéficiaires ?

À l'origine, la trop grande concentration des activités de l'IPS-CGRAE à son siège d'Abidjan-Plateau avait entraîné l'engorgement des locaux ainsi que la réduction de l'efficacité de l'institution et du niveau de compréhension et de prise en compte effective des attentes des assurés. Sous l'impulsion de son conseil d'administration, l'IPS-CGRAE s'est engagée dans la

conception et la mise en œuvre d'une politique dynamique de déconcentration harmonieuse de ses activités. L'objectif majeur est de créer une réelle proximité avec les bénéficiaires pour leur assurer une meilleure écoute client et une qualité de service accrue en leur offrant des conditions optimales d'accueil, de sécurité et de confort. Ainsi, d'un unique bureau de réception localisé à son siège avant 2012, l'institution a multiplié en 10 ans le nombre de ses agences par 12 unités équitablement réparties sur le territoire ivoirien. La 13^e agence, qui sera implantée à Odienné, est en cours de finition et sera inaugurée au dernier trimestre de cette année. Ce déploiement offre de multiples avantages tant aux assurés qu'à l'IPS-CGRAE, dont celui de mieux maîtriser les effectifs des organismes cotisants des zones couvertes en vue d'anticiper sur les départs à la retraite afin de réduire les délais de paiement des premières pensions aux bénéficiaires.

Quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route en 2023 ?

Sous l'égide du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, l'IPS-CGRAE entend jouer pleinement sa partition dans l'effort du gouvernement ivoirien pour lutter efficacement contre la précarité et l'insécurité sociales en vue d'accroître significativement le taux de couverture nationale de la population active. Ainsi, l'institution s'attelle à développer des solutions qui intègrent, outre le risque vieillesse, d'autres risques professionnels tout aussi importants, permettant donc une extension de la couverture sociale à une population plus large. En plus de La Complémentaire, l'IPS-CGRAE travaille à la création imminente de deux branches supplémentaires de couverture sociale : les accidents de travail et maladies professionnelles (ATMP) et les prestations familiales (PF). À cela s'ajoute le projet de mise en place d'un Fonds social vieillesse destiné à résoudre au mieux les problématiques de précarité sociale de nos assurés.

Propos recueillis par Andju Ani

■ Couverture maladie universelle

CARTE CMU : LE TAUX DE PRISE EN CHARGE DES DÉTENTEURS PROGRESSE

Chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du gouvernement ivoirien en matière de santé, le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle (MSHPCMU) Pierre Dimba veille à l'effectivité et au bon fonctionnement de la Couverture maladie universelle (CMU).

La Côte d'Ivoire compte 41 établissements sanitaires à base communautaire (ESCOM), dont 39 se situent dans le district sanitaire d'Abidjan, où ils représentent 75 % des établissements sanitaires de premier contact (ESPC). Selon les données sur les prestations de la CMU recueillies auprès des établissements de santé, sur 21 094 assurés ayant fréquenté

Les personnes vulnérables et démunies bénéficient d'une prise en charge à 100 % des prestations de la CMU, et ce sans devoir cotiser.

les ESPC dans le district sanitaire d'Abidjan, 17 064 ont été reçus par les ESCOM, soit 81 % des assurés de la CMU. Des chiffres qui montrent bien que dans les ESCOM, la CMU est effective.

Il faut dire que la CMU constitue la réforme majeure du programme du président de la République dans sa politique sociale de santé. La CMU vise à offrir des soins

de santé à tous, sans distinction. Rappelons qu'avant sa mise en place, seuls 6 % de la population bénéficiaient d'un système de couverture maladie, généralement les travailleurs du secteur formel et privé.

La CMU vise à couvrir l'ensemble de la population. Ainsi, l'on compte actuellement 3,8 millions de personnes enrôlées, soit 13 % de la population, dont environ 3 millions de primo-assurés, c'est-à-dire disposant d'un système de couverture maladie pour la première fois. L'objectif est d'atteindre les 30 % en 2025.

En outre, les personnes vulnérables et démunies bénéficient d'une prise en charge à 100 % des prestations de la CMU, et ce sans devoir cotiser, leurs cotisations étant assurées par le budget de l'État de Côte d'Ivoire. Ce sont ainsi 1,3 million de personnes démunies qui sont bénéficiaires de cette mesure d'assistance médicale. La CMU constitue donc l'outil majeur et structurant de la politique sociale de santé du programme du président de la République dans la vision de la Côte d'Ivoire solidaire.

François Bécathy

Les agents de l'État engagés dans la trêve sociale

Le 8 mars dernier, le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle (MSHPCMU) a procédé à la mise en place d'un comité sectoriel de dialogue social, à l'instar du gouvernement ivoirien et des organisations syndicales de fonctionnaires et agents de l'État qui ont renouvelé, par la signature d'un protocole d'accord le lundi 8 août 2022 à Abidjan, la trêve sociale pour une durée de cinq ans allant de 2022 à 2027.

Conformément à l'article 2 du décret n° 2022-829 du 26 octobre 2022 portant institution du comité sectoriel de dialogue social dans les ministères, le MSHPCMU et les agents sous sa tutelle ont décidé de parler le même langage en ce qui concerne la trêve sociale. Selon le ministre Pierre Dimba, la mise en place de ce comité sectoriel demande aux organisations sociales de son département de s'engager à ne pas rompre la trêve sociale par des grèves et à s'obliger à coopérer de bonne foi avec le gouvernement en général et leur tutelle en particulier. Il explique également que la concertation est l'une des missions primordiales du comité.

Le ministre rappelle d'ailleurs que le décret stipule en son article 3 que le comité sectoriel a une mission de veille, d'anticipation et de médiation visant la prévention et le règlement des conflits professionnels pouvant survenir au sein du ministère. Pour lui, le ministère a joué sa partition en respectant les libertés syndicales et en mettant en place le comité sectoriel, organe de concertation permanente entre l'administration et les organisations syndicales sur des questions de toute nature en rapport avec le traitement social des fonctionnaires et agents de l'État.

F.B

AGENTIS

LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Ingénierie hospitalière

**Conception et réalisation
d'hôpitaux et de cliniques**

**Installation d'équipements
médicaux et paramédicaux**

**Traitement des déchets
médicaux et pharmaceutiques**

AGENTIS MAROC

Quartier Aïn Diab, Bd. Lido,
Résidence Jardins d'Anfa, Immeuble G,
App. 24 – Casablanca 20100
Tél. : (+212) 522 25 90 90 / 522 25 95 95

AGENTIS CÔTE D'IVOIRE

Rue Pierre et Marie Curie – Zone 4
18 BP 653 Abidjan 18
Tél. : (+225) 27 21 24 42 72
E-mail : abidjan@agentis.ma

<https://agentis.ma>

« LE BILAN DE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR DE LA SANTÉ EST SATISFAISANT »

Ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle depuis le 6 avril 2021, Pierre Dimba œuvre à la mise en place d'un système de santé performant et accessible à tous. Également président de la région de l'Agneby-Tiassa, il revient sur les progrès et changements intervenus sous son mandat.

Où en est la stratégie de développement de votre département concernant le plateau technique de la santé ?

Pierre Dimba : Notre stratégie de développement est basée sur la création des 10 pôles régionaux d'excellence santé (PRES). Ces pôles ont pour attribution de mutualiser les moyens et les compétences des différentes structures de santé du pôle régional afin d'améliorer le système de soins, de limiter le cloisonnement à l'intérieur des services et entre eux ainsi que celui des structures de santé dans leurs aires géographiques d'influence, ou encore d'améliorer la coordination et la coopération entre les différents opérateurs et acteurs du personnel de la santé enfin de réduire les évacuations sanitaires. À cela s'ajoute la mise en place de la réforme hospitalière qui fait obligation aux établissements publics nationaux, régionaux et départementaux de se donner les moyens d'équiper, renforcer et maintenir les plateaux techniques. L'innovation majeure, c'est la délivrance par drones, avec la technologie Zipline, des poches de sang dans les centres de santé en milieu rural, même dans les zones les plus reculées de la région du Haut Sassandra où est installé le premier hub de Zipline. Cette innovation fait de la Côte d'Ivoire, depuis le 2 mars 2023, le premier pays francophone en Afrique de l'Ouest à délivrer des produits de santé par drones et le 5^e pays en Afrique à le faire. En plus de la distribution du sang, celle de médicaments et de vaccins est prévue dans les villages les plus reculés de cette même région.

Sur 2022 et 2023, quel sont les investissements consentis et en cours ?

Sous le leadership du président de la République et sous la conduite du Premier ministre, quatre centres hospitaliers régionaux (CHR) neufs ont été construits et livrés : Aboisso, Adzopé, Man, San Pedro. Quatre autres CHR sont partiellement réhabilités : Daloa, Guiglo, Korhogo, Yamoussoukro. Trois hôpitaux généraux

(HG) neufs sont construits – Yopougon Attié, Méagui et Danané –, un est complètement réhabilité – Duékoué – et quatre le sont partiellement : Adjamé, Grand Bassam, San Pedro, Soubré. Cinq services neufs ont été mis en activité : le service de radiologie du CHR d'Abengourou, le noyau chaud de l'HG de Bouna, les urgences de l'HG de Daoukro, le centre de traumatologie de l'HG de Toumodi, et enfin les urgences du CHR de Séguéla. À cela s'ajoutent le service de gynéco-obstétrique du CHU Treichville, complètement réhabilité, les 5 ascenseurs neufs qui ont remplacé les ascenseurs en panne du CHU de Cocody, les 24 établissements de santé communautaires (ESCOM) réhabilités, les 70 établissements sanitaires de premier contact (ESPC) construits et les 242 ESPC réhabilités. Le rapprochement des centres de santé à moins de cinq kilomètres des populations est passé de 70,1 % en 2020 à 73,7 % en 2022.

La mise en place de ces infrastructures hospitalières a permis de disposer de 1 430 lits supplémentaires, soit un renforcement de la capacité en lits de 21 %. Ce sont 37 nouvelles couveuses qui ont été acquises et ont permis d'accroître la capacité d'accueil de 45,3 %. Tous ces investissements ont contribué à maintenir la densité en lits dans les structures sanitaires à 2,8 lits/10 000 habitants entre 2020 et 2023. Au total, ce sont 358 structures sanitaires qui ont été construites ou réhabilitées en deux ans. Toutes ces réalisations couvrent 8 des 10 pôles régionaux d'excellence santé du pays : Abidjan, Abengourou, Bondoukou, Daloa, Korhogo, Man, San Pedro et Bouaké.

Qu'en est-il de la modernisation et de la construction des infrastructures de santé ? À l'approche de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN) prévue début 2024, quelles dispositions vont être prises au niveau des centres de santé et des systèmes d'urgence de santé ? Comme je vous le disais, la modernisation des structures



sanitaires est une réalité vivante en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, plusieurs établissements sanitaires ont été totalement modernisés. Plusieurs autres CHR et HG ont été construits avec des plateaux techniques de pointe et des spécialités qui n'existaient pas dans le passé. Dans le cadre de l'organisation de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN), le gouvernement ivoirien a entrepris de construire et réhabiliter un CHR dans chaque ville choisie pour la compétition. Ainsi, les CHR de San Pedro, Bouaké et Korhogo ont tous bénéficié d'équipements de pointe.

Quelle est votre analyse sur les acquis et défis du secteur pour bâtir un système de santé performant, résilient et accessible à tous ?

Les acquis obtenus au sein du système sanitaire ivoirien sont nombreux. Aujourd'hui, je puis vous dire que le bilan de l'évolution sanitaire est satisfaisant. Et nous avons réalisé cette grande performance grâce à la vision et à la maestria du chef de l'État, à une équipe dynamique et à des agents de santé dévoués et volontaires. Nous avons espoir que les objectifs fixés par le chef de l'État seront atteints. Le ministre que je suis demeure conscient du fait qu'il reste des défis majeurs à relever, notamment sur le développement de l'industrie pharmaceutique et des infrastructures sanitaires, sur la réforme hospitalière et la gouvernance du système de santé, sur la prévention et la gestion des épidémies, sur l'accrois-

sement et la répartition des ressources humaines, sur le financement, sur la disponibilité des médicaments au dernier kilomètre, ou encore sur l'opérationnalisation des PRES et sur l'accélération de la CMU... Les progrès accomplis en deux ans sont largement significatifs, mais les défis dans l'immédiat et à court terme le sont tout autant. Nous devons continuer sur cet élan en faisant la promotion du droit à la santé et en sensibilisant nos communautés à la médecine préventive.

Lors des élections régionales de septembre prochain, vous allez certainement défendre votre fauteuil de président du Conseil régional de l'Agneby-Tiassa, dans le sud forestier. Pensez-vous conserver votre majorité ?

Depuis notre arrivée à la tête de l'Agneby-Tiassa, nous avons fédéré les énergies de toutes les filles et de tous les fils de la région autour de l'idéal de développement prôné par S.E.M. Alassane Ouattara pour un mieux-être de nos parents. Nous pouvons vous assurer que les acquis obtenus dans tous les domaines sont le fruit du travail d'une équipe et du rassemblement non seulement des cadres mais également de l'ensemble des populations de cette belle région. Ce bilan collectif plus que flatteur mérite d'être consolidé et renforcé. D'où la volonté manifestement affichée par la grande majorité des populations de la région de renouveler leur confiance à cette équipe que nous avons l'honneur de conduire.

Propos recueillis par François Bécanthy



www.mediano.ci

Abidjan – Marcory Zone 4, Rue du Canal
18 BP 637 Abidjan 18
Cell.: +225 07 00 01 00 01

■ Assainissement

UN PLAN D'ASSAINISSEMENT DÉSORMAIS EXIGÉ POUR TOUTE CONSTRUCTION

Toujours en cours d'élaboration par les services du ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, le futur code de l'assainissement prévoit de renforcer les contrôles afin de s'assurer que chaque construction sera conforme aux dispositions de la future loi.

Pour encadrer et organiser les trois secteurs stratégiques du périmètre d'action du ministère que sont l'hydraulique, l'assainissement et la salubrité, les services de Bouaké Fofana travaillent depuis 2022 sur deux projets de loi: le premier porte sur le code de l'hygiène et de la salubrité (*lire l'encadré ci-dessous*) et le second, toujours en cours de rédaction, concerne le code de l'assainissement. S'agissant de l'hygiène et de la salubrité, ce projet de loi a été élaboré conjointement avec le ministère de la Santé dans le but de contribuer à la sécurité sanitaire et à l'amélioration de la santé des populations aux fins de prévenir le risque de propagation des maladies infectieuses à potentiel épidémique. Expertise France, l'agence publique française de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique, et la Délégation européenne

«Tout opérateur ne disposant pas de système de reprise des déchets d'emballage de ses produits peut voir son activité suspendue ou arrêtée».

ont pleinement contribué à l'élaboration du code de l'hygiène et de la salubrité.

Quant au code de l'assainissement, le ministre Bouaké Fofana, invité le 1^{er} juin dernier du talk-show *Télé d'Ici* de La Nouvelle Chaîne Ivoirienne (NCI), a indiqué que ce projet de loi en cours d'élaboration par son ministère définirait les droits et devoirs de chacun en matière d'assainissement, de salubrité et d'hygiène. «*Ce code, bien sûr, comporte un aspect répressif*», a-t-il

ajouté. En attendant l'adoption du texte au Parlement, ses services s'emploient à sensibiliser les populations. Le ministre Bouaké Fofana a également expliqué que les contrôles seraient plus stricts pour s'assurer que chaque maison ou immeuble qui se construit détient un permis de construire incluant un plan d'assainissement.

Louise Bibalou-Durand

Un volet répressif dans le code de l'hygiène et de la salubrité

Le projet de loi portant sur le code de l'hygiène et de la salubrité a été adopté à l'unanimité le 16 mai 2023 à l'Assemblée nationale d'Abidjan par les 34 membres présents de la Commission recherche, science, technologie et environnement (CRSTE) après sa présentation par le ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité Bouaké Fofana. À l'issue de son adoption, le ministre a rappelé que cette loi «*fixe les règles relatives à l'hygiène publique et à la salubrité dans les zones urbaines et rurales et s'applique aux voies et places publiques ou privées, aux plages, aux habitations et aux établissements sanitaires*». Fondé sur les principes fondamentaux de gestion de l'environnement et de mise en œuvre des objectifs du développement durable, ce texte ne sera appliqué comme loi qu'après son adoption en séance plénière à l'Assemblée nationale et au Sénat. Des sanctions administratives et pénales sont prévues dans l'application cette loi. «*Toute activité de salubrité ou d'hygiène publique exercée sans autorisation préalable du ministre chargé de la salubrité ou de l'hygiène publique est suspendue ou arrêtée. Tout opérateur ne disposant pas de système de reprise des déchets d'emballage de ses produits peut voir son activité suspendue ou arrêtée*», a fait observer le ministre Bouaké Fofana, qui a évoqué les sanctions pénales encourues: à titre d'exemple, un emprisonnement de trois à six mois et une amende de 10 000 à 1 million de FCFA ou l'une de ces deux peines seulement punira quiconque exerçant une activité industrielle ou commerciale, ou exploitant un établissement sanitaire, déverse sans traitement préalable les eaux usées dans la nature, sur les voies et espaces publics ou encore dans les caniveaux et ouvrages d'assainissement.

L.B.-D.

LA PRIORITÉ : AMÉLIORER LA DESSERTE EN EAU POTABLE DE BOUAKÉ ET D'ABIDJAN

Deux chantiers d'envergure ont été confiés par le gouvernement au groupement PFO-Veolia en 2018 et 2020 pour faire face aux besoins grandissants en eau potable à Abidjan ainsi qu'à Bouaké et dans les 120 localités environnantes. Depuis peu, l'une des deux installations est opérationnelle.

En Côte d'Ivoire, la pluviométrie est de 1 000 à 2 500 mm/an, et le pays dispose d'importantes réserves en eau de surface et souterraines ainsi que de nombreuses zones humides. Le réseau hydrographique comprend environ 537 cours d'eau répartis sur quatre bassins principaux – Cavally, Sassandra, Bandama et Comoé – et plusieurs petits bassins côtiers – Tabou, San Pedro, Niouniourou, Boubo, Agnéby, Mé et Bia – ainsi que des affluents des grands cours d'eau transfrontaliers que sont le Niger et la Volta Noire (ou Mouhoun). Les eaux souterraines se trouvent quant à elles sur l'ensemble du territoire, avec toutefois des conditions variables de stockage et d'accessibilité dans les principales formations géologiques. Le volume total d'eau mobilisable est de 77 milliards de m³ : 39 milliards d'eau de surface et 38 milliards d'eau souterraine. Un volume utilisé à 65 % pour l'agriculture, 23 % pour l'industrie et 12 % pour la collectivité.

Si les ressources en eau sont abondantes, elles sont inégalement réparties sur le territoire et restent vulnérables à la dégradation des conditions climatiques et aux

la réalisation de travaux pour une durée de 24 mois afin de renforcer la desserte en eau potable de Bouaké et de 120 localités environnantes. Pour un coût de 169,2 milliards de FCFA, soit environ 288 millions de dollars entièrement à la charge de l'État ivoirien, ce projet consiste à construire une usine de traitement d'eau capable de produire 4 000 m³/heure pour un besoin de 2 500 m³/heure, ce qui sécurisera jusqu'en 2045 la production d'eau potable de cette région de 1 175 710 habitants.

Autre projet d'envergure, la construction de l'usine de traitement d'eau potable de La Mé, la plus grande d'Afrique de l'Ouest, pour faire face aux besoins grandissants de la population d'Abidjan. Confiée depuis 2018 au groupement PFO-Veolia, cette infrastructure implantée sur un site de 8 hectares à 30 km au nord d'Abidjan est opérationnelle depuis cette année. À pleine capacité, elle produit 240 000 m³ d'eau potable par jour et permet de couvrir les besoins journaliers de 2,4 millions d'Abidjanais. L'usine répond à la problématique de l'accès à l'eau sur les zones nord-est d'Abidjan que sont Cocody, Abobo et bientôt de Yopougon en traitant l'eau de surface captée dans la rivière La Mé. Une première pour Abidjan, qui était uniquement alimentée par des eaux souterraines. Un processus exemplaire de traitement de l'eau permet d'assurer, en saison sèche comme en

saison des pluies et celles que soient la turbidité ou la couleur de l'eau, une production de qualité et en quantité suffisante tout au long de l'année.

Selon les autorités ivoiriennes, ces investissements entrent dans le cadre du programme « Eau pour tous » mis en place par le gouvernement et visant à atteindre un taux de 100 % d'accès à l'eau potable d'ici à 2030. Le coût total de ce programme est estimé à 1 320 milliards de FCFA, soit environ 2,2 milliards de dollars.

Louise Bibalou-Durand

L'usine de traitement d'eau potable de La Mé permet de couvrir les besoins journaliers de 2,4 millions d'Abidjanais.

divers types de pollution. À l'instar de plusieurs autres localités comme Korhogo et Aboisso, la ville de Bouaké, deuxième ville du pays, était par le passé régulièrement affectée par des interruptions nombreuses dans la distribution de l'eau potable. Mais les différents chantiers relatifs au projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de cette ville et des localités environnantes vont améliorer la desserte en eau dans cette région.

Depuis le 20 juin 2020, le groupe ivoirien PFO et le Français Veolia se sont vu confier par le gouvernement

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Office National de l'Eau Potable (ONEP) est une société d'État au capital social de 150 000 000 francs CFA régie par les dispositions applicables au traité de l'OHADA, la loi n°2020-626 du 14 août 2020 portant définition et organisation des sociétés d'Etat et le décret n°2006-274 du 23 août 2006.

L'ONEP a pour but d'apporter à l'État et aux Collectivités territoriales son assistance en vue d'assurer l'accès à l'eau potable à l'ensemble de la population.

L'ONEP est placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité et la tutelle financière du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

QUELLES SONT NOS MISSIONS ?

L'ONEP a pour entre autres missions :

- La planification de l'offre et de la demande en matière d'eau potable ;
- La maîtrise d'ouvrage déléguée ou la maîtrise d'œuvre des investissements pour la réalisation, l'exécution, le renforcement et le renouvellement des infrastructures d'alimentation en eau potable ;
- La gestion du patrimoine public et privé de l'État dans le secteur de l'eau potable ;
- Le contrôle, la protection et la surveillance des ressources en eau susceptibles de servir à la production d'eau potable ;
- La défense des intérêts des usagers du service public d'eau potable.

QUELS SONT NOS OBJECTIFS ?

- Accroître la production d'eau potable pour résorber les déficits de production et satisfaire la demande future dans les villes de l'intérieur et dans le District autonome d'Abidjan ;
- Promouvoir l'alimentation en eau potable en fournissant une assistance pour le suivi, la gestion et la maintenance des ouvrages d'hydraulique humaine ;
- Sensibiliser les usagers en matière notamment de changements de comportements pour une utilisation rationnelle de l'eau potable.

QUELLE EST NOTRE EXPERTISE ?

- Société de patrimoine;
- Société de travaux;
- Société de gestion des fonds;
- Société de régulation.



BOUAKÉ FOFANA VEUT GAGNER LA BATAILLE CONTRE LES INONDATIONS

Le ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité Bouaké Fofana continue sans relâche à inciter ses compatriotes à quitter les zones à risque d'inondations. Pour sa part, le gouvernement s'est engagé dans de nombreux chantiers destinés à sauver des vies pendant la saison des pluies.

En prélude à la grande saison des pluies synonyme d'inondations, le ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité Bouaké Fofana a officiellement lancé le 11 mai 2023 à Attécoubé-Mossikro les opérations de déguerpissement des zones critiques dans le district autonome d'Abidjan. Ces opérations se sont poursuivies dans les communes d'Adjamé et du Plateau, respectivement à Pont ferraille et à Carena. « *Nous préférons nos compatriotes vivants, peut-être mécontents provisoirement, mais vivants. C'est pour cela qu'aujourd'hui, nous lançons l'opération de déguerpissement des zones à risque dans le district d'Abidjan* », a déclaré Bouaké Fofana après les premiers coups de pelle reçus par une habitation construite sur le versant d'une colline à Mossikro. Non sans rappeler que les populations de ces zones ont été sensibilisées depuis longtemps aux risques d'inondations.

« Saison des pluies, zéro victime, c'est possible »

Le phénomène des inondations en Côte d'Ivoire, observé lors des saisons pluvieuses, endeuille chaque année des familles. Et le gouvernement, qui n'a cessé d'interpeller les populations sur les dangers qu'il y a à s'installer dans les zones à risque et sur la nécessité de préserver les canalisations, n'entend plus se limiter à la sensibilisation. Ce qui justifie cette position ferme du Premier ministre Patrick Achi, bien décidé à voir se dérouler une saison des pluies sans victime. « *Le gouvernement ne veut plus de morts. Le Premier ministre a donné des instructions fermes à ce sujet. On a parlé à tous les maires du district d'Abidjan, ainsi qu'à ceux d'autres communes du pays. Raison pour laquelle a été lancée cette année l'opération Saison des pluies, zéro victime, c'est possible* », a déclaré Bouaké Fofana en s'adressant aux populations d'Attécoubé-Mossikro. Une commune ayant payé un lourd tribut l'année dernière à la suite de violentes pluies à l'origine d'un éboulement

de la colline, avec six personnes tuées après le refus des habitants de quitter les zones critiques.

Pour Bouaké Fofana, si les populations – qui reçoivent un dédommagement du gouvernement en cas de destruction de leurs habitations – mettent en pratique les instructions données par les organes spécialisés, notamment l'Office national de protection civile (ONPC) ou la Société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique (Sodexam), les

Eau potable : près de 600 milliards de FCFA investis par le gouvernement depuis 2011

Invité par le Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG) le 13 juillet 2023 à Abidjan pour un échange en ligne avec les internautes ivoiriens dans le cadre du «Gouv'Talk» initié par le CICG à l'endroit des ministres du gouvernement, Bouaké Fofana a indiqué que les autorités ivoiriennes avaient «investi près de 600 milliards de FCFA depuis 2011 afin d'améliorer l'accès des populations à l'eau potable aussi bien à Abidjan qu'à l'intérieur du pays». Le ministre a aussi rappelé qu'à ce jour, 625 châteaux d'eau et 648 stations de traitement d'eau ont été construits et réhabilités, dont la station de traitement d'eau potable de la Mé, d'une capacité de production de 240 000 m³/jour. En outre, 418 systèmes d'hydraulique villageoise améliorée (HVA) sont en service et 24 110 forages équipés de pompes à motricité humaine et solaires sont entretenus et fonctionnels. Poursuivant son plaidoyer, le ministre a précisé que plusieurs projets structurants étaient en cours afin d'arriver à environ 90% de taux de couverture en eau potable en zone urbaine à l'horizon 2025. Dans les villages, le taux de couverture sera significativement amélioré.

Par ailleurs, Bouaké Fofana a évoqué le projet Amélioration des performances techniques et financières du secteur de l'eau potable (APTF) qui a raccordé au réseau d'eau potable 150 sous-quartiers d'Abobo, de Koumassi et de Yopougon. Le ministre a également fait mention de la poursuite du projet APTF (Phase II) visant à fournir de l'eau potable aux populations défavorisées dans d'autres quartiers d'Abidjan. **P. de M.**



Bouaké Fofana, ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité.

pompiers, les mairies et le gouvernement, « *on peut passer la saison des pluies sans avoir à regretter des morts* ». Il appelle une énième fois les populations à sauver leur vie en sortant des sites à risque.

Les grands travaux engagés pour réduire les inondations

Cependant, en vue d'améliorer le niveau d'assainissement et de résoudre les problèmes d'inondations récurrentes, notamment dans le district autonome d'Abidjan, le ministre Bouaké Fofana rappelle que son gouvernement a engagé plusieurs grands chantiers d'assainissement depuis 2020, certains étant toujours en cours de réalisation. En matière de développement d'infrastructures d'assainissement, citons la mise en place du système de drainage des eaux pluviales à Abidjan, avec 31,6 kilomètres de canalisation déjà réalisés à Cocody (3,5 km) et à Yopougon (27,1 km) en 2021 pour un coût de 55 milliards de FCFA. Rappelons aussi la deuxième phase du programme d'aménagement et de gestion intégrée du bassin versant du Gourou, qui a débuté en juillet 2020 et dont le coût s'élève à 29,5 milliards de FCFA. Ce projet vise à réduire les rejets d'eaux usées dans les canaux d'eaux pluviales et dans les eaux de surface tout en faisant passer les dépôts de sédiments dans la baie de Cocody de 40 % à 10 % en 2023. Ces infrastructures, destinées à renforcer et à sécuriser le réseau d'assainissement du district autonome d'Abidjan, vont contribuer à améliorer les conditions socio-économiques des populations vivant dans les quatre communes qui recouvrent le bassin versant du Gourou: Abobo, Adjamé, Cocody et Plateau.

Ajoutons qu'un schéma directeur de l'assainissement et du drainage (SDAD) du district autonome d'Abidjan a été élaboré, avec pour objectif de réduire significativement la charge polluante des eaux usées et des eaux pluviales dans les égouts et canalisations. Citons aussi, parmi les investissements du gouvernement, le Programme d'amélioration durable de la situation de l'assainissement et du drainage (Padsad), d'un coût de 55 milliards de FCFA. Lancé le 13 octobre 2020, le Padsad contribue à éviter les inondations meurtrières comme celles qu'a connues la Côte d'Ivoire en 2018 et couvre les zones de Cocody, Yopougon, Abobo, Adjamé, Anyama, Koumassi, Marcory et Treichville. Quant au Projet d'assainissement et d'amélioration du cadre de vie d'Abidjan (PAACA) lancé le 28 juillet 2022 en présence du ministre Bouaké Fofana pour une durée de quatre ans, il va contribuer au développement de services d'assainissement accessibles, durables et innovants dans le district autonome d'Abidjan, l'objectif général étant de renforcer le réseau d'évacuation des eaux usées dans six quartiers d'Abidjan: Adama Sanogo et Anador-Université Nangui Abrogoua dans la commune d'Abobo, Angré Star et Deux-Plateaux dans la commune de Cocody, et enfin Adjamé village et Bracodi dans la commune d'Adjamé. Le PAACA prévoit de réhabiliter notamment les réseaux d'assainissement existants ainsi que de procéder à leur extension. Ce projet, qui prolonge celui de gestion intégrée du bassin versant du Gourou, verra aussi la réalisation de 16,15 kilomètres de canaux de drainage des eaux pluviales.

Paul de Manfred

Économies AFRICAINES

dans votre poche !



**TÉLÉCHARGEZ NOTRE
APPLICATION MOBILE !**



**Gratuite
Simple
Instantanée**

**L'intégralité de nos éditions
partout avec vous**



SALUBRITÉ PUBLIQUE : DES PISTES POUR IMPLIQUER LA POPULATION

La préservation de l'environnement, devenue incontournable, nécessite l'implication de tous, ce qui passe pour l'ANAGED à la fois par des actions d'information et de sensibilisation dès le plus jeune âge et par la mise en place d'une économie circulaire bannissant le gaspillage et favorisant le recyclage.

Dans le cadre de la sensibilisation à l'adoption de comportements éco-citoyens, l'Agence nationale de gestion des déchets (ANAGED) initie depuis plusieurs années des campagnes de sensibilisation et d'éducation à la propreté dans les établissements scolaires de Côte d'Ivoire afin d'inculquer les bons gestes aux élèves et à la communauté éducative. Depuis 2021, en collaboration avec la DVS (Direction de la vie scolaire) et la DCC (Délégation catholique pour la coopération), près de 200 établissements scolaires du district autonome d'Abidjan et des chefs-lieux de régions ont reçu un appui technique par le biais de formations dispensées à des pairs-éducateurs, pour la plupart enseignants et chefs d'établissement.

Ces actions ont-elles porté leurs fruits ? Plusieurs missions de suivi-évaluation ont été diligentées dans les délégations régionales de l'ANAGED afin de s'enquérir de l'état d'avancement de ce projet éducatif, et notamment de la mise en place de clubs Hygiène, Santé et Salubrité, ainsi que de l'organisation d'activités de salubrité et d'embellissement dans les établissements scolaires. « Nous avons été agréablement surpris par la grande implication des différentes Directions régionales de l'Éducation nationale et de l'alphabétisation (DRENA) pour le bon déroulement des activités et la mise en pratique des recommandations faites en formation », se réjouit Sarrahn Ouattara, directrice générale de l'ANAGED. En effet, les pairs-éducateurs ont initié des concours comme « la classe la plus propre » et « la classe la mieux décorée » pour susciter une saine émulation entre élèves et développer leur créativité. Les missions de suivi ont permis de constater des améliorations notables en matière de propreté des cours et des salles de classe, ainsi que d'entretien des points d'eau et des marchés situés au sein des écoles ou encore de création d'espaces verts.

Une solution : recycler

Par ailleurs, comment améliorer le taux de recyclage

des déchets ? Selon la Banque mondiale, les Ivoiriens produisent en moyenne 0,64 kg de déchets/jour par habitant, soit bien plus que dans le reste de l'Afrique subsaharienne, où la moyenne est de 0,46 kg/jour. Et sur les 280 tonnes de déchets plastiques produits quotidiennement à Abidjan, seuls 5 % sont recyclés. Il faut donc améliorer ce taux en renforçant les principes de l'économie circulaire déjà mis en pratique par la population ivoirienne dans des activités génératrices de revenus basées sur les 4 R : réduire, réemployer, réutiliser, recycler.

Certes, en matière de protection de l'environnement, l'État de Côte d'Ivoire a pris aux niveaux national et international des engagements qui intègrent la valorisation des déchets, favorisant la promotion de l'économie circulaire. Dans ce contexte, l'ANAGED met en œuvre des projets pilotes tels que le tri des déchets dans trois quartiers de la commune de Cocody, la construction d'unités de production de compost à partir des déchets ménagers dans la commune de Worofla, ou encore la valorisation énergétique des déchets solides par bio-digestion anaérobie dans la ville de Yamoussoukro. Elle soutient également d'autres initiatives du secteur privé ou public comme Nestlé, l'AIVDP et l'INPHB. Mais l'absence d'un cadre de bonne gouvernance pour l'ensemble des initiatives d'économie circulaire constitue un frein à la promotion de ce modèle économique. Face à ce constat, l'État de Côte d'Ivoire a décidé d'élaborer une Stratégie nationale intégrée pour la promotion de l'économie circulaire (SNIPEC) assortie d'un plan d'action pour la période 2023-2027. Pilotée par le ministère de l'Environnement et du Développement durable (MINEDD), elle requiert la participation de tous les acteurs nationaux et internationaux, notamment l'ANAGED, le CIAPOL (Centre ivoirien antipollution) et l'ANDE (Agence nationale de l'environnement).

Andju Ani

« LE BILAN DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES EST PROMETTEUR »

Sarrahn Ouattara, directrice générale de l'Agence nationale de gestion des déchets (ANAGED), passe en revue les nombreuses réalisations qui ont émaillé les cinq années d'existence de l'entreprise et constate des progrès manifestes en termes de salubrité publique.

Depuis plus de cinq ans, l'ANAGED gère la filière des déchets. Quel bilan pouvez-vous dresser ?

Sarrahn Ouattara : La création de l'ANAGED, qui résulte de la fusion de l'Agence nationale de la salubrité urbaine et du Fonds de financement des programmes de salubrité urbaine, a été une étape importante dans la gestion optimale de la filière des déchets en Côte d'Ivoire. Cette nouvelle politique s'inscrit dans une volonté de se conformer aux normes internationales en matière de gestion des déchets.

Au cours des cinq dernières années, l'ANAGED a réalisé de nombreuses actions significatives. Un appel d'offres international a d'abord été lancé afin de sélectionner des entreprises spécialisées en collecte et transport de déchets ainsi que pour le nettoyage des rues du district autonome d'Abidjan, qui a été divisé en trois secteurs : le secteur 1 a été attribué à l'opérateur ECOTI-SA, une entreprise ivoiro-tunisienne, tandis que les secteurs 2 et 3 ont été confiés au groupe MOTA-ENGIL, et plus précisément à sa filiale ECO-EBURNIE.

Dans le cadre de la gestion des déchets, les investissements consentis pour la construction d'infrastructures modernes ont marqué un tournant décisif. En effet, 5 centres de transfert (CT) ont été construits et sont

« Optimiser la collecte, le traitement et la valorisation des déchets a nettement amélioré le cadre de vie des Ivoiriens. »

opérationnels. Le CT d'Anguédedou 1 à Yopougon, le CT de Namoué à Bingerville et le CT d'Adjamé sont placés sous le contrôle d'ECOTI-SA, et les CT d'Anguédedou 2 à Yopougon et de Benogosso à Port-Bouët sont placés sous le contrôle d'ECO-EBURNIE. Le centre de valorisation et d'enfouissement technique

(CVET) de Kossihouen, en service depuis la fermeture de la décharge sauvage d'Akouedo, est exploité par l'entreprise ivoiro-portugaise Clean Eburnie.

De 2019 à 2022, la quantité totale de déchets solides ménagers et assimilés (DSMA) enfouie au CVET a été de 5 629 368,56 tonnes, ce qui correspond à un taux de réalisation de 83,5 %. La quantité de DSMA collectée et éliminée n'a cessé de croître de 2014 à 2022, mais l'arrivée des nouveaux opérateurs a boosté la collecte des déchets. Hormis la période de transition de 2018, la quantité moyenne de DSMA collectée par jour, estimée à 2 854,3 tonnes de 2014 à 2017, est passée à 3 855,7 tonnes, soit une évolution moyenne journalière de + 35,1 %. Le pic d'évolution annuelle a d'ailleurs été atteint en 2019, au début du plein exercice des nouveaux opérateurs.

Parallèlement ont été installés plus de 510 postes de groupage, 626 coffres à ordures, 2 092 bacs et 6 000 corbeilles de rues. Ces équipements sont essentiels pour faciliter la collecte des déchets de manière efficace et ordonnée. Enfin, pour assurer la collecte porte à porte et le transport des déchets vers les infrastructures mentionnées, nous avons mobilisé un total de 348 engins. L'ANAGED a également renforcé la coopération internationale et les partenariats avec d'autres acteurs du secteur des déchets, ce qui lui a permis de bénéficier de leur expertise ainsi que d'un soutien technique, financier et logistique pour mettre en œuvre des projets et des initiatives innovantes.

En conclusion, je peux dire que la politique de l'ANAGED est conforme aux normes internationales en matière de gestion des déchets, et que le bilan des cinq dernières années est prometteur. Les actions entreprises se traduisent par une nette amélioration du cadre de vie des populations aussi bien dans le district autonome d'Abidjan que dans

d'autres villes grâce à des mesures concrètes visant à optimiser la collecte, le traitement et la valorisation des déchets.

Justement, comment les actions de l'ANAGED se traduisent-elles dans l'amélioration du cadre de vie ?

Toutes les initiatives que je viens d'évoquer démontrent notre engagement à assurer une gestion responsable des déchets et notre volonté d'ériger des infrastructures modernes afin de favoriser une meilleure qualité de vie pour les Ivoiriens. De plus, des initiatives de sensibilisation, de renforcement des capacités et de promotion des bonnes pratiques ont été déployées pour impliquer les acteurs locaux dans notre stratégie de propreté des cités. Ces actions ont eu un impact concret sur l'amélioration du cadre de vie des populations. La présence de déchets dans les rues a considérablement diminué, l'hygiène et la salubrité publiques se sont améliorées, et les risques sanitaires liés à une mauvaise gestion des déchets ont été réduits.

Dès la création de l'ANAGED, vous avez renforcé sa politique de proximité en ouvrant des représentations régionales. Où en êtes-vous sur le maillage du territoire, et avec quels effectifs ?

Conformément au découpage administratif organisant les 14 districts, 14 délégations régionales ont été créées : 11 sont opérationnelles et 3 en instance d'ouverture. Ces services déconcentrés de l'ANAGED exercent les missions de l'Agence, à la fois pour les opérations et la sensibilisation. La création de délégations départementales est aussi prévue pour plus d'efficacité. Des recrutements ont été effectués ces deux dernières années pour couvrir les besoins liés à l'ouverture des nouvelles délégations. Ainsi, l'effectif est composé à la fois d'anciens et de nouveaux collaborateurs, avec une prédominance des agents anciens.

Avant la réforme ayant créé l'ANAGED, le manque de financement avait souvent été un frein. Aujourd'hui, estimez-vous avoir le budget nécessaire pour mener à bien la nouvelle politique de gestion des déchets ?
D'importants efforts sont consentis chaque année par l'État de Côte d'Ivoire à l'effet d'accroître le niveau de financement de la filière. Malheureusement, les besoins sans cesse croissants liés à une démographie galopante impactent considérablement la prise en charge financière au regard des enveloppes allouées chaque année. Par conséquent, les crédits budgétaires déterminés par le niveau de recouvrement des recettes fiscales qui constituent la plus grande partie des ressources



Sarrahn Ouattara, directrice générale de l'Agence nationale de gestion des déchets.

de l'Agence s'avèrent insuffisants, et cela nécessite la mise en œuvre de mécanismes en fin d'exercice pour la couverture des déficits générés.

Pour les cinq ans à venir, quelles sont vos priorités ?

En termes de perspectives, l'ANAGED, en sa qualité d'agence opérationnelle, compte pour les cinq prochaines années assurer la couverture nationale en matière de gestion des déchets avec l'ouverture de délégations régionales et la construction d'infrastructures modernes de gestion rationnelle des déchets dans les villes de Côte d'Ivoire. Nous envisageons de mettre en place des filières viables de valorisation des déchets et de promouvoir l'économie circulaire qu'elle implique. Nous comptons aussi procéder à la digitalisation de l'ensemble de nos processus pour une meilleure efficacité du système, et nous allons veiller à la conformité de la gestion des déchets solides aux normes applicables en la matière et relevant des compétences de l'ANAGED. Enfin, il nous faut renforcer la sensibilisation grâce à un vaste programme de communication de proximité pour améliorer l'état de salubrité des villes et permettre aux Ivoiriens de vivre dans un environnement sain.

Propos recueillis par Andju Ani

« POUR LA DURABILITÉ, IL FAUT AGIR SUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENTS »

Lazéni Ouattara, coordonnateur du Projet d’assainissement et de résilience urbaine (PARU), annonce plusieurs travaux d’envergure pour réduire drastiquement les risques d’inondation en Côte d’Ivoire.

Pourquoi la Côte d’Ivoire a-t-elle entrepris, avec le soutien du groupe de la Banque mondiale, la création du Projet d’assainissement et de résilience urbaine (PARU) ?
Lazéni Ouattara : La création du PARU est née de la volonté du gouvernement ivoirien de juguler les risques d’inondation dans le district autonome d’Abidjan et certaines villes de l’intérieur : vu l’urbanisation intensive, les populations s’installent dans des zones à risque, ce qui les rend vulnérables. Le 18 juin 2018, Abidjan a connu un phénomène pluvieux extrême, soit 200 mm enregistrés en une seule nuit. On a déploré 20 décès, 136 familles sinistrées et des dégâts matériels importants. Face à cette situation, le gouvernement ivoirien a sollicité la Banque mondiale pour l’élaboration d’un plan de redressement qui a conduit à la mise en œuvre du Projet d’assainissement et de résilience urbaine (PARU).

Quels sont la durée du PARU, son budget et ses ressources humaines sur l’ensemble du territoire ?

Le projet est prévu pour durer 6 ans, avec un budget de 315 millions de dollars US. En plus d’Abidjan, il va couvrir 17 villes secondaires de Côte d’Ivoire. Il sera consacré d’une part à réduire la vulnérabilité aux risques d’inondation et de glissement de terrain par la construction et la réhabilitation des ouvrages d’assainissement et de drainage, avec un appui à l’amélioration de la planification urbaine, d’autre part à améliorer la gestion des déchets solides par la mise en œuvre de systèmes améliorés de gestion et de valorisation des déchets solides dans le district autonome d’Abidjan et une dizaine de villes secondaires, contribuant par là-même à une meilleure planification de la gestion du foncier urbain. La vocation du projet est de s’appuyer sur le secteur privé et les acteurs nationaux pour l’ensemble de ses activités : consultants, et entreprises nationales, notamment les structures déconcentrées du ministère

de la Construction que sont la SODEXAM (Société d’Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique), l’ONPC (Office National de la Protection Civile), l’ONAD (Office National de Drainage) et l’ANAGED (Agence Nationale de Gestion des Déchets).

Quelles sont les missions dévolues au PARU et les composantes de son activité ?

Quatre composantes principales ont été déterminées. La première contribue à réduire les risques d’inondation à Abidjan et dans les villes secondaires. Elle a en charge la construction des ouvrages d’assainissement et de drainage contribuant à protéger près de 2 millions d’habitants contre les inondations. Un système d’alerte précoce sera installé, avec des outils de planification urbaine comme les plans d’urbanisme de détail pour le district autonome d’Abidjan, et les schémas directeurs d’assainissement et de drainage pour cinq villes de l’intérieur. Elle prévoit la mise en place d’une académie de la résilience et l’élaboration d’outils numériques afin d’optimiser la planification urbaine, comme un géoportail urbain et un système d’information géographique

« Nous prévoyons de protéger près d’un million de personnes contre les inondations à Abidjan. »

sur les ouvrages d’assainissement et de drainage ainsi que sur la gestion des déchets solides

La deuxième composante a trait à l’installation des systèmes améliorés de gestion des déchets dont vont bénéficier près d’un million de personnes. Les déchets insuffisamment gérés contribuant à augmenter le risque d’inondation, les voies de drainage associées à ces systèmes contribueront à éviter l’obstruction des canaux primaires de drainage des eaux pluviales. Le PARU va investir dans la construction d’un deuxième centre de valorisation des déchets dans le district

autonome d'Abidjan grâce à un partenariat public-privé (PPP). Trois autres centres de valorisation et d'enfouissement sont à construire en PPP pour les villes de Toumodi, Yamoussoukro, Tiébissou, Djebonoua, Bouaké, Korhogo, Sinématiali, Ferkessedougou, Ouangolodougou, Guiglo, Duekoue et Bolequin. Plus d'un million de personnes auront donc accès à un système efficace de gestion et de valorisation des déchets, et près de 2 000 emplois seront créés.

Quel est le bilan de vos activités en 2022 en vue de réduire la vulnérabilité aux inondations dans les zones urbaines par rapport à 2021 ?

Étant donné que le projet porte essentiellement sur les infrastructures, la stratégie a été de disposer de documents techniques comme les études détaillées en vue d'élaborer les dossiers d'appels d'offres. Les priorités ayant été définies, nous avons pu lancer les appels d'offres relatifs aux travaux de construction d'ouvrages de drainage d'Abobo, Yopougon et Grand-Bassam. L'exécution des travaux dans la commune d'Abobo est très bien avancée et doit s'achever au mois d'août 2023. Les travaux de Yopougon et de Grand-Bassam vont débiter d'ici peu.

Quelles sont vos priorités pour 2023-2024 ?

Nous avons effectivement des priorités, notamment en ce qui concerne le démarrage de travaux dans plusieurs zones du district autonome d'Abidjan afin de réduire au maximum les risques d'inondation. Il s'agit d'achever le chantier d'Abobo, où près de 7 km de canaux seront construits en vue de protéger près de 300 000 personnes contre les risques d'inondation. D'ici la fin de l'année 2023, les entreprises en charge des travaux de construction des ouvrages de drainage dans la commune de Cocody, notamment dans les talwegs de Bonoumin et de Synaccaci, seront recrutées afin de réaliser près de 10 km de canaux primaires et secondaires avec trois bassins de rétention des eaux pluviales. À terme, nous prévoyons protéger près d'un million de personnes contre les inondations à Abidjan et dans les villes de l'intérieur du pays.

Il faut noter que les infrastructures seront accompagnées de solutions basées sur la nature. Mais, si nous visons la durabilité, il faut agir sur le changement de comportements des populations.

C'est d'ailleurs pourquoi le PARU ambitionne de mettre en place à Abidjan, avec les structures compétentes que sont la SODEXAM, l'ONPC et le district autonome d'Abidjan, un système d'alerte précoce qui sera étendu à l'intérieur du pays : il servira à donner l'information et à sensibiliser les populations sur les zones à risques. Le processus de sélection des cabinets devant élaborer tous ces outils est bien avancé.

Nous allons également intervenir à Attécoubé, où il y a une zone à risque sujette aux glissements de terrain. Il s'agira d'aménager les flancs de talus et d'installer au bénéfice des riverains des équipements socio-récréatifs qui les mettent à l'abri des glissements de terrain. Enfin, un plan de rénovation urbaine est prévu pour la berge d'Anoumabo. Au total, cela représente un investissement de près 188 milliards de FCFA d'une part pour la mise en œuvre des activités prévues, d'autre part pour réduire les risques d'inondation et de glissement de terrain, et enfin pour déployer, avec le secteur privé, des systèmes améliorés de gestion et de valorisation des déchets solides dans les villes cibles du PARU.

Propos recueillis par Édouard M'Bouafoué



Lazéni Ouattara,
coordonnateur du
Projet d'assainissement et
de résilience urbaine.

« UN TAUX DE DESSERTE EN EAU POTABLE À 100 % À L’HORIZON 2030 »

Ibrahiman Berté, directeur général de l’Office national de l’eau potable (ONEP), indique que pour atteindre ses objectifs, l’une des priorités de l’entreprise en 2023 est d’obtenir la hausse de la contribution de l’État. Des investissements accrus des partenaires multilatéraux sont aussi éminemment souhaitables pour anticiper les défis futurs.

Quel bilan dressez-vous des actions de votre plan stratégique triennal 2020-2022 ? Avez-vous atteint l’ensemble des objectifs visés par ce plan, et les lignes budgétaires allouées étaient-elles à la hauteur des objectifs poursuivis par l’ONEP ?

Ibrahiman Berté : L’Office national de l’eau potable (ONEP) est un acteur clé dans la gestion de l’eau potable qui, comme on le sait, constitue une ressource importante s’agissant du développement économique et social de la Côte d’Ivoire. Pour mener à bien sa mission, il s’est doté depuis quelques années d’un outil de pilotage stratégique dénommé Plan stratégique triennal (PST) en vue de relever les défis du secteur de l’eau potable. En termes de bilan de ce plan sur la période 2020-2022, je puis vous avouer qu’il y a eu une nette amélioration de l’accès à l’eau potable. Cela sous-entend toutefois que l’ensemble des objectifs n’a pas pu être atteint compte tenu de l’insuffisance du budget alloué au secteur. Cependant, il est important de noter que la tenue rigoureuse du PST a permis à l’ONEP d’obtenir des résultats probants. En effet, ce sont désormais au total 1 224 localités sur l’étendue du territoire national qui bénéficient d’une adduction en eau potable, pour une population estimée à environ 15,73 millions d’habitants, soit un taux de couverture national de 77 % en 2022.

En milieu urbain, aussi bien au niveau d’Abidjan qu’à l’intérieur du pays, plusieurs réalisations ont été faites. Le Programme national d’hydraulique et le Programme d’urgence d’hydraulique urbaine, pour ne citer que ceux-ci, ont impacté une population estimée à 91 727 habitants. Ces projets ont abouti à l’obtention de 114m³/h de capacité de production supplémentaire, 1 750 m³ de stockage, 182 180 mètres linéaires de réseaux de distribution et 16 forages de production. En milieu rural, plusieurs



Ibrahiman Berté,
directeur général de
l’Office national
de l’eau potable.

projets ont également été mis en œuvre au profit de 8 266 500 habitants : les projets BID-UEMOA, Programme hydraulique et assainissement pour le millénaire (PHAM), Coton-Anacarde et Programme social

du gouvernement (PS-Gouv) Phase 1. Les acquis de ces projets sont 120 forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) et 35 mini-systèmes d'adduction d'eau potable réalisés, 150 stations d'eau potable à pompage solaire en remplacement de 150 PMH installées et la maintenance de 15 633 PMH effectuée.

Quelles sont les ambitions du nouveau plan stratégique triennal sur la période 2023-2025, et pour quel coût ?
Le Plan stratégique triennal 2023-2025 est très ambitieux, en ce sens qu'il vise plusieurs évolutions dans sa mise en œuvre, notamment l'accroissement du taux de desserte en milieu urbain, qui doit passer de 73 à 85 %,

« Sur les trois années à venir, l'ONEP doit mobiliser environ 2 558 milliards de FCFA. »

l'amélioration du taux de couverture en hydraulique rurale, qui doit passer de 65 à 71 %, l'accroissement du taux de conformité physico-chimique de l'eau distribuée sur le périmètre affermé, qui doit passer de 86 à 95 %, et enfin le maintien à 95 % du taux de conformité bactériologique de l'eau distribuée sur le périmètre affermé. Pour aboutir à cette vision sur les trois années à venir, il faut que l'ONEP réussisse à mobiliser environ 2 558 milliards de FCFA, dont 2 485 milliards imputables à l'ensemble du secteur sont à rechercher, les 73 milliards de FCFA restants revenant spécifiquement à l'ONEP.

Comment ce plan triennal de l'ONEP s'insère-t-il dans le PND 2021-2025 du président Alassane Ouattara ?
En mettant en place ce plan stratégique triennal, l'ONEP, sous la responsabilité du conseil d'administration, s'est inscrit dans la logique de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par le chef de l'État, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara. En rapport avec le PND 2021-2025, la mise en œuvre du PST 2023-2025 de l'ONEP prendra en compte les politiques et stratégies sectorielles ou sous-sectorielles. C'est bien le cas avec le Plan national de développement sanitaire 2021-2025, qui prévoit justement de doter les établissements sanitaires en dispositifs améliorés d'approvisionnement et de stockage d'eau potable. Est également concerné le Plan sectoriel éducation (PSE 2016-2025), qui entend améliorer les conditions d'apprentissage dans les établissements préscolaires, primaires et secondaires, grâce notamment à un accès accru à l'eau potable. Ainsi, le PST, tout en s'inspirant du PND 2021-2025, vise à assurer un taux de desserte en eau potable de la population vivant en Côte d'Ivoire à 100 % à l'horizon 2030.

Pour assurer la qualité de l'eau en Côte d'Ivoire, quel rôle joue le Laboratoire d'analyse et de contrôle de la qualité de l'eau (LACQUE), une structure de l'ONEP, et comment s'assure-t-on que l'eau est de qualité irréprochable pour les ménages aussi bien en milieu urbain qu'en zone rurale ?

Le Laboratoire d'analyse et de contrôle de la qualité de l'eau (LACQUE) de l'ONEP a été créé dans le but d'améliorer la qualité de l'eau desservie aux populations ivoiriennes. Sa mission est d'évaluer et de suivre la qualité des ressources en eau et la qualité des eaux distribuées par les systèmes d'approvisionnement sur le territoire national. C'est ainsi qu'il se positionne comme un outil technologique performant d'évaluation ainsi que d'aide à la décision et à l'orientation stratégique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable (AEP) en Côte d'Ivoire. Donc, pour s'assurer de la qualité de l'eau consommée par les ménages en milieu urbain et en zone rurale, l'ONEP procède quotidiennement à un contrôle de la qualité de l'eau distribuée par la SODECI et de l'eau délivrée par les systèmes d'hydraulique rurale – pompes à motricité humaine, fontaines, etc. – en s'appuyant sur plusieurs laboratoires, le sien et d'autres. Chaque année à travers le pays, un peu plus de 3 000 échantillons d'eau sont prélevés et analysés dans le cadre de ce contrôle. Évidemment ce contrôle, qui représente 10 % des objectifs de contrôle de la qualité de l'eau de consommation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), reste encore marginal, et des efforts restent à faire dans ce domaine. À ce contrôle effectué par l'ONEP s'ajoute celui effectué par le fermier, la Société de distribution d'eau de la Côte d'Ivoire (SODECI), pour s'assurer de la qualité de l'eau distribuée aux populations.

Quelles vont être vos priorités en 2023 ?

Nos priorités sont multiples et énormes. Mais pour permettre à l'ONEP de travailler aisément et d'atteindre ses objectifs à court et moyen termes, certains changements sont indispensables, notamment l'augmentation de la contribution de l'État. En effet, des 407 millions de FCFA notifiés en 2022, il faudrait passer à une contribution de 936 millions de FCFA par an et la stabiliser sur le reste de la période. La mobilisation des ressources financières est également nécessaire pour atteindre les ODD6 d'ici à 2030. C'est pourquoi je profite de cette lucarne pour tirer la sonnette d'alarme afin que les partenaires multilatéraux continuent d'accompagner le secteur de l'eau potable en Côte d'Ivoire, en y investissant davantage pour permettre une meilleure planification afin que l'ONEP puisse mieux anticiper les défis futurs.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« NOUS ENREGISTRONS ENTRE 200 000 ET 250 000 VISITEURS QUOTIDIENS »

Rayess Kenza, directrice générale du site d'actualité en ligne Linfodrome, évoque l'importante alternative qu'offrent les médias en ligne en raison de la mutation des habitudes de consommation de l'information.

Quelle est la genèse de la création de *Linfodrome* ?

Rayess Kenza : *Linfodrome* est un site d'actualité en ligne créé il y a plus de 10 ans en tant que prolongement du groupe Olympe, les premiers journaux indépendants de presse en Côte d'Ivoire. Sous la direction de Nady Rayess, ce groupe a réussi à devenir le plus grand groupe de presse privée du pays et l'un des plus prospères d'Afrique francophone, avec des journaux phares tels que *L'inter*, *Soir Info*, *Douze* et *Star Magazine*.

Pourquoi avoir choisi le support Internet et non le papier ?

À l'origine, le support papier était le principal média utilisé par le groupe Olympe. Cependant, avec les progrès technologiques et l'évolution des habitudes de consommation de l'information, il était devenu nécessaire et logique de passer au support numérique. Le passage au numérique offre, entre autres avantages, l'accessibilité instantanée à une variété de contenus, y compris la vidéo très prisée par les utilisateurs.

Comment est structurée votre rédaction ?

Au sein de la rédaction de *Linfodrome*, la structure est organisée de manière efficace avec des pôles complémentaires. Le pôle rédaction, sous la direction

reportages, ce qui favorise une meilleure compréhension des sujets traités. Au sein du pôle vidéo de *Linfodrome*, une équipe expérimentée de professionnels se charge de cadrer, filmer et monter les vidéos, soutenue par une équipe de designers qui veillent à respecter les normes de qualité et la charte graphique de *Linfodrome*. Enfin, le pôle de gestion des réseaux sociaux joue un rôle clé en publiant du contenu sur les plates-formes sociales. En tant que modérateur, il se charge de surveiller l'actualité en temps réel et vérifie la véracité des informations diffusées.

Avez-vous des correspondants sur l'ensemble du pays pour alimenter vos rubriques ?

Oui, *Linfodrome* dispose également de correspondants répartis à travers le pays, qui font remonter jusqu'à nous les informations régionales. Cependant, toutes les informations collectées sont soumises à une étape de vérification rigoureuse au sein de la rédaction.

Quelles sont les rubriques les plus en vue sur votre page et à combien estimez-vous le nombre de visites par jour sur votre site ?

Sur notre site, les rubriques les plus populaires sont celles liées à la politique, à l'économie, aux faits divers et à la culture, ainsi que notre rubrique vidéo. Dans notre nouvelle interface présentée en mars 2023, nous offrons une expérience utilisateur beaucoup plus intuitive. En ce qui concerne la fréquentation de notre site, nous enregistrons en moyenne entre 200 000 et 250 000 visiteurs quotidiens, avec des fluctuations en fonction de l'actualité et de l'intérêt suscité par les différents sujets abordés.

En 2020, on ne comptait pas moins de 55 journaux sur les étagères des kiosques d'Abidjan et des grandes villes du pays. Quelle est la place des médias en ligne tel le vôtre et comment exister et se faire connaître ?

Dans le paysage médiatique ivoirien, les quotidiens en

« Les médias en ligne sont devenus une alternative populaire pour les lecteurs. »

du rédacteur en chef et du directeur de publication Didier Assoumou, collabore étroitement avec le pôle vidéo. Tous nos journalistes professionnels sont habilités à produire du contenu multimédia. La vidéo joue un rôle essentiel dans le journalisme moderne, offrant des avantages uniques. Elle contribue à une transmission plus dynamique de l'information, permettant aux utilisateurs de visualiser les événements, les interviews et les

ligne comme *Linfodrome* ont gagné en importance ces dernières années. Alors que les journaux traditionnels continuent d'occuper une place prédominante, les médias en ligne sont devenus une alternative populaire pour les lecteurs à la recherche d'une actualité en temps réel, accessible et interactive.

Pour exister et se faire connaître dans un paysage médiatique dense, *Linfodrome* a mis en place plusieurs stratégies. Nous avons réussi à nous faire une place dans cet environnement concurrentiel en proposant des informations indépendantes, impartiales et de qualité. Nous proposons des articles approfondis, des analyses pointues et des reportages de terrain qui attirent l'attention des lecteurs en offrant une perspective unique sur les événements. Nous utilisons les plates-formes sociales pour partager nos articles, nos vidéos et pour interagir avec notre audience. Cette stratégie nous permet d'atteindre un public plus large et de générer de l'engagement autour de notre média.

De plus, les partenariats et des collaborations avec d'autres acteurs du secteur médiatique nous aident à accroître notre visibilité et à toucher de nouveaux publics.

En Côte d'Ivoire, il existe le Fonds de soutien et de développement de la presse (FSDP). La presse en ligne y est-elle éligible et les lignes budgétaires affectées aux médias sont-elles conséquentes ?

Depuis le 4 mai 2022, L'Agence de soutien et de développement des médias (ASDM) a remplacé le Fonds de soutien et de développement de la presse (FSDP). L'ASDM élargit ses actions, en soutenant le numérique et l'audiovisuel. En début d'année, une vingtaine d'organes de presse en ligne ont effectivement reçu une dotation en matériel pour appuyer les sites d'information. Mais nous attendons plus, car le modèle économique de la presse numérique n'est pas encore au beau fixe. Si nous devons développer nos offres et nos capacités, nous avons besoin de plus de subventions. La presse numérique se présente comme la seule alternative et, si l'on ne la soutient pas, c'est le quatrième pouvoir qui va mettre la clé sous la porte.

Quels sont vos chantiers les plus urgents en votre qualité de directrice générale de *Linfodrome* ?



Rayess Kenza, directrice générale du site d'actualité en ligne *Linfodrome*, et Didier Assoumou, rédacteur en chef et du directeur de publication.

Le développement d'une application mobile dédiée à *Linfodrome* est l'un de nos chantiers les plus urgents. Nous considérons cette initiative comme une étape clé vers notre objectif à long terme : devenir un média panafricain et, en particulier, toucher l'Afrique de l'Ouest. En développant une application mobile, nous visons à offrir une expérience optimisée à nos lecteurs en leur donnant la possibilité d'accéder facilement à notre contenu où qu'ils se trouvent. Nous souhaitons fournir une interface intuitive et conviviale, offrant une navigation fluide et une présentation attrayante de nos articles, vidéos et autres contenus.

Parallèlement à l'application mobile, nous continuerons de mettre l'accent sur la vidéo en tant que moyen de diffusion d'informations, car nous reconnaissons l'évolution des préférences des utilisateurs et la demande croissante pour des contenus vidéo. Pour terminer, il faut noter que la confidentialité et la sécurité des données personnelles des visiteurs est un chantier important pour nous. Ainsi, nous voulons mettre en place des protocoles de sécurité adéquats, mais surtout travailler sur la conformité aux normes des données. Si nous voulons accroître la vente des produits sur notre site, nous devons en passer par là.

Propos recueillis par François Bécanthy

« NOTRE RADIO MET EN LUMIÈRE LES DIASPORAS CRÉATIVES »

La radio La Voix de la Diaspora cible les communautés africaines. Disponible en bande FM à Abidjan sur le 106.9 FM depuis le mois d'avril dernier et accessible en ligne en France et partout dans le reste monde sur www.lavoixdeladiaspora.fr, sa directrice Fatim Camara ambitionne de solliciter en 2024 une fréquence auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en France.

Le 28 avril dernier, comment le lancement officiel de la radio La Voix de la Diaspora sur la bande FM, tenu dans le célèbre hôtel Marriott Champs-Élysées à Paris, a-t-il été accueilli ?

Fatim Camara : Le lancement de la radio en bande FM sur les Champs-Élysées a été un véritable succès, accueilli avec beaucoup d'enthousiasme. J'en étais très heureuse, d'autant plus que la radio existe depuis 10 ans en version Web (1). J'étais étonnée d'entendre ici et là les commentaires sur la radio, et de découvrir les émissions que les auditeurs préfèrent. Certains cherchaient à savoir quelle était la voix derrière telle ou telle émission. C'est assez surprenant. On ne se rend pas vraiment compte de l'impact sur les auditeurs. Ceux qui sont venus au lancement étaient heureux de

« L'objectif est d'aborder tous les sujets en les ramenant aux centres d'intérêt des diasporas. »

voir leur webradio enfin grandir et passer sur la bande FM à Abidjan, sur la fréquence 106.9. Mais ce n'est pas un frein, car nous avons aboli les frontières grâce à notre très grande présence en ligne. Vous pouvez nous écouter en direct et en simultanément partout où vous êtes dans le monde. S'appeler La Voix de la Diaspora est un challenge en soit et c'est ce défi que nous relevons toujours pour être la radio de toutes les diasporas. Cela fait chaud au cœur et j'ai pris cet engouement pour une reconnaissance du travail accompli durant toutes ces années. De plus, il était nécessaire de faire notre lancement sur la bande FM dans un lieu de prestige comme Le Mariott Champs-Élysées, parce que notre radio met en lumière l'Afrique qui gagne, les diasporas créatives qui contribuent au développement de leurs pays d'origine et à l'économie des pays où elles vivent.

Comment est né ce projet de radio qui émet aussi bien à Abidjan qu'à Paris ?

La création de cette radio en 2012, à un moment où la Côte d'Ivoire sortait d'une grande crise, a été une véritable aventure. Alors que les Ivoiriens ne se parlaient plus entre eux, je venais d'être nommée à la tête du service de communication de notre ambassade. Le pays commençait sa reconstruction. Pour renouer le dialogue, l'idée m'est venue de créer une radio fédératrice. Le succès a été immédiat. Les webradios en étaient à leurs balbutiements. Nous avons pris le train du progrès et commencé cette épopée. Je peux dire que nous sommes l'une des toutes premières webradios créées en France. Dès lors, nous n'avons cessé d'innover. Au cours de notre histoire, nous avons été les premiers dans plusieurs autres domaines : la radio filmée et la présence sur Facebook en tant que professionnel avec les Facebook live, alors qu'à cette époque, tout le monde pensait que ce n'était pas sérieux pour des professionnels d'être sur Facebook ou sur les réseaux sociaux en général.

Nous avons fait le choix d'adopter dans un premier temps une ligne éditoriale basée sur les cultures afro et la musique rétro. C'est comme cela que nous avons conquis tous nos premiers auditeurs, le tout premier en Sibérie ! Ce n'est qu'ensuite que nous avons élargi notre offre de programmes aux informations de service et aux débats d'actualité.

En France, c'est le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) qui délivre les autorisations d'émettre aux radios et chaînes de télévision privées, nationales, régionales ou locales diffusées par voie hertzienne. Qu'en est-t-il de la situation de cette station vis-à-vis du CSA ?

À Abidjan, nous émettons sur 106.9 FM, alors soutenez-nous en nous écoutant. C'est important. Plus

vous serez nombreux à nous écouter et plus nous allons grandir : la radio fonctionne ainsi, en nombre d'auditeurs. Nos programmes sont bons, vous ne le regretterez pas. Mon objectif avoué est d'acquérir suffisamment de crédibilité pour faire une demande de fréquence à Paris au CSA. Actuellement, il existe énormément de webradios en France. Mais avant tout, nous devons démontrer notre savoir-faire dans un segment de niche, celui de la diaspora. J'espère que nous serons prêts l'année prochaine à présenter un dossier pour une demande de fréquence à Paris.

Votre radio est-elle généraliste, avec des tranches consacrées à l'information et aux débats, ou plutôt musicale avec une palette de divertissements ?

La Voix de la Diaspora est généraliste. L'objectif est d'aborder tous les sujets en les ramenant aux centres d'intérêt des diasporas. Donc évidemment, nous avons commencé par la musique. La grille a d'abord été musicale pour attirer un peu plus de monde et fidéliser les auditeurs, et ensuite nous avons développé des thématiques : d'abord le journal toutes les heures, ensuite des émissions thématiques, et enfin des débats. Nous avons lancé une matinale qui s'appelle *Allo le monde*. Elle parle de la marche du monde, avec une orientation sur les informations qui peuvent intéresser les diasporas comme, par exemple, ce qu'il se passe dans les chancelleries. Nous avons des correspondants partout dans le monde qui interviennent également pour décrypter l'actualité dans leurs pays.

Quels sont vos effectifs au niveau de la station parisienne ? Pour renforcer vos équipes, avez-vous fait appel à des professionnels aguerris ou à des étudiants en école de journalisme ?

Nous sommes actuellement 22 personnes, une quinzaine à Abidjan et cinq à Paris, où nous allons prochainement ouvrir un nouveau local dans le 16^e arrondissement. En attendant, nous faisons des émissions en extérieur, en direct, c'est très vivant. Sur notre page Facebook, vous pouvez voir la quantité d'émissions que nous faisons. Cela nous permet de rester vraiment attentifs à tout ce qu'il se passe dans notre environnement. Nous faisons beaucoup de direct, en simultané sur Facebook et sur la radio, et souvent en liaison avec les studios



Fatim Camara, directrice de la webradio La Voix de la Diaspora.

d'Abidjan. Nous travaillons avec des professionnels, certains jeunes journalistes, certains plus aguerris. Je tiens à la qualité de nos contenus. C'est primordial pour une radio comme la nôtre qui débute sur la bande FM. Nous nous sentons observés, c'est bien normal. Des étudiants d'écoles de journalisme nous sollicitent pour des stages. Ils ont écouté la radio sur les réseaux sociaux, et cela les attire, notamment notre ancrage dans le quotidien des diasporas.

Pour cette première année, de quel budget de fonctionnement disposez-vous ? La Voix de la Diaspora est-elle ouverte à l'accueil de la publicité ?

En matière de budget, nous n'avons pas encore de partenaires financiers. Donc nous essayons tant bien que mal de nous autofinancer, effectivement avec de la publicité et certains partenariats sur des opérations ponctuelles. Nous avons encore des efforts à fournir pour stabiliser le modèle économique. Depuis le lancement sur la bande FM à Abidjan, nous avons réussi à amener tous nos projets à leur terme. La radio n'est pas encore rentable pour le moment, mais nous parvenons à engranger quelques recettes publicitaires. J'en profite pour lancer un appel à tous : n'hésitez pas à nous soutenir en diffusant vos publicités chez nous. Nous avons besoin de soutiens...

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

⁽¹⁾ www.lavoixdeladiaspora.fr

« NOUS ALLONS HONORER TOUS NOS COLLABORATEURS, OÙ QU'ILS SOIENT »

En septembre prochain, *L'Intelligent d'Abidjan (IA)* fêtera son 20^e anniversaire. Alafé Wakili, son directeur général, dévoile l'objectif de cette célébration, rappelle la ligne éditoriale de ce quotidien et donne les raisons de sa longévité.

Alafé Wakili souhaite faire de la célébration des 20 ans de L'IA ⁽¹⁾ un moment de souvenir, y compris pour tous ces journalistes qui, bien qu'étant allés travailler pour d'autres médias, ont été de l'aventure, ou qui ne sont plus de ce monde: « *Nous allons honorer tous nos anciens collaborateurs, où qu'ils soient. Et nous voulons montrer à l'opinion que tel journaliste, tel responsable des médias, tel agent de telle structure est un ancien de L'IA. Il y en a que je n'ai pas connus personnellement lors de leur stage souvent rapide. Mais souvent, quand je les croise dans Abidjan, ils se présentent et expriment leur gratitude.* » En effet, pour lui, tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de cet organe de presse méritent d'être célébrés. « *C'est une histoire commune avec l'ensemble des salariés de ce journal, le public, les annonceurs et tous les partenaires* », appuie-t-il.

Mais quel est donc le secret de longévité de L'IA, malgré la situation de mévente que connaît la presse écrite dans le pays? « *Il n'y a pas de recette miracle. Le journal imprimé est l'activité principale de notre entreprise. On essaie de le maintenir malgré les difficultés* », indique le dirigeant, ajoutant que « *quand des contrats étaient décrochés par notre agence de communication, ses recettes financières ont toujours été réorientées vers le journal* ». Précisons qu'une partie de cette longévité tient aussi au dévouement total d'Alafé Wakili. « *Il ne m'est jamais arrivé de changer de métier, de devenir fonctionnaire ou d'être tenté de devenir opérateur économique en abandonnant la presse écrite au motif qu'elle n'est pas rentable. Persévérer et avancer quelles que soient les difficultés a été mon leitmotiv* », fait-il observer. Sur la ligne éditoriale, Alafé Wakili rappelle que L'IA est un journal d'actualité et d'informations générales. Certes, il peut arriver que ce quotidien prenne position sur un sujet ou donne son avis sur des faits, mais il n'est pas un journal d'opinion. Il décrit également ce média comme n'étant hostile ni au RHDP (parti au pouvoir) ni au PDCI, pas plus qu'il ne l'est aux autres partis de

l'opposition. « *Prendre un certain nombre de positions ou procéder à des analyses sur des faits précis ne fait pas d'un journal qu'il est d'une obédience politique, qu'il s'agisse du pouvoir ou de l'opposition* », clarifie-t-il. Il réfute aussi l'idée selon laquelle L'IA serait un organe de communication assujéti au plus offrant: « *L'IA est un journal crédible et de notoriété ouvert à toutes les sensibilités, à toutes les classes sociales, un journal qui participe à l'histoire ivoirienne et africaine des 20 dernières années. Ce journal a également été une tribune de communication qui a servi, entre autres, à Guillaume Soro et Charles Blé Goudé pour se parler en 2006 et 2007 durant la crise dans notre pays. L'IA se considère comme un média disponible pour tous ceux qui acceptent un journalisme intelligent, comme le prétend le nom même du journal* », plaide-t-il.

Louise Bibalou-Durand

⁽¹⁾ Au programme des festivités de célébration des 20 ans de L'IA se tiendront du 11 au 17 septembre à Abidjan une série de conférences-débats sur le thème: « *Le leadership et la promotion des femmes dans les médias face aux difficultés à l'ère de l'économie sociale et solidaire* ». www.lintelligentdabidjan.info



Alafé Wakili, directeur général du quotidien *L'Intelligent d'Abidjan*.



MINISTÈRE DES SPORTS

34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football

la **CAN** de **l'hospitalité**



Le stade Amadou Gon Coulibaly de Korhogo



Le stade de la Paix de Bouaké



Le stade Charles Konan Banny de Yamoussoukro



Le stade olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé



Le stade Laurent Pokou de San Pedro



Le stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan

Abidjan – Bouaké – Korhogo – Yamoussoukro – San Pedro

6 stades

24 terrains
d'entraînement

3 cités CAN

1 hôtel

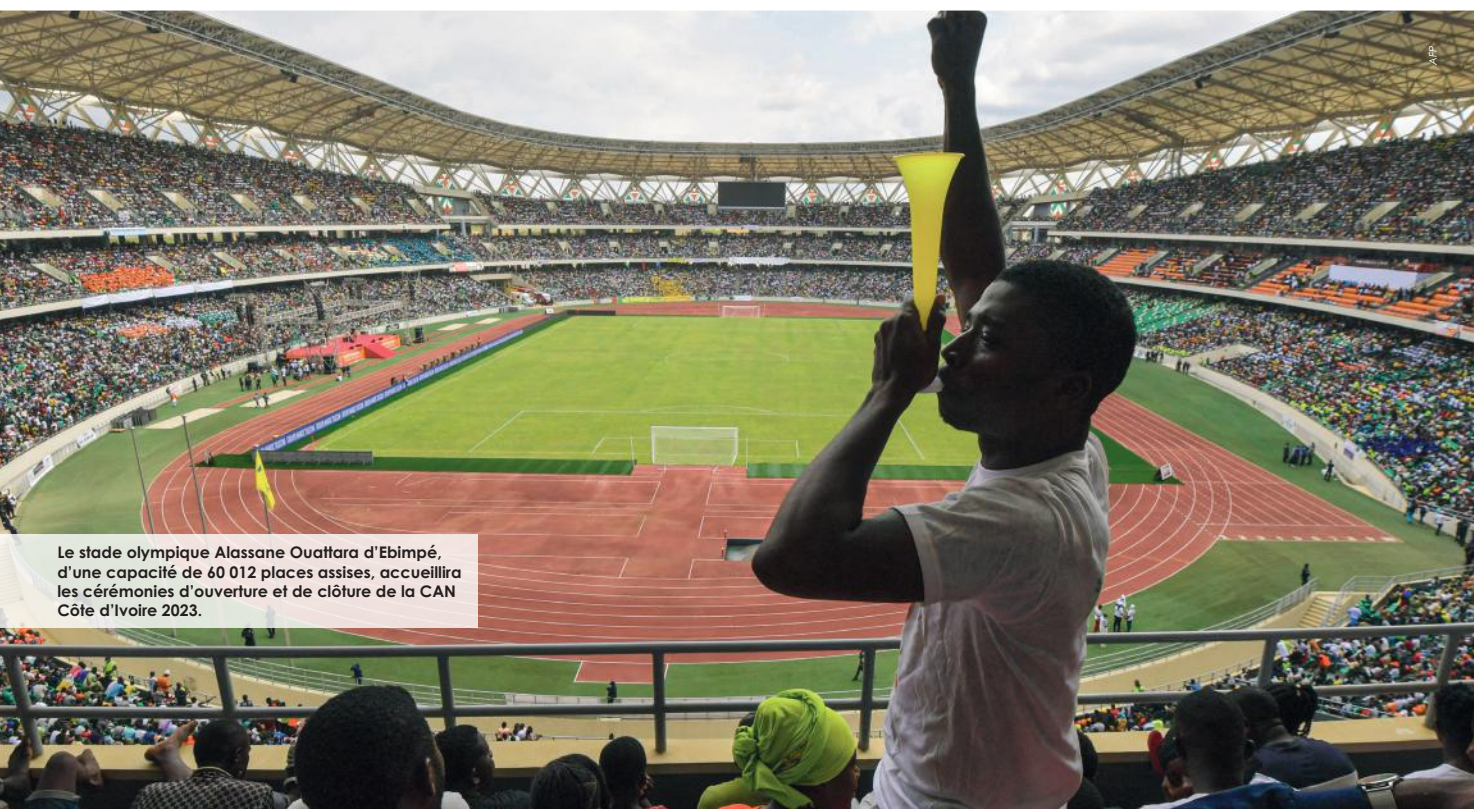
INFRASTRUCTURES SPORTIVES : PAULIN CLAUDE DANHO SUR PLUSIEURS FRONTS

La Côte d'Ivoire accueillera, du 13 janvier au 11 février 2024, la 34^e Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football.

Le pays d'Alassane Ouattara, qui entend offrir une compétition d'une envergure jamais atteinte sur le continent, a entrepris la construction de plusieurs infrastructures sportives et connexes pour ce qui sera « la CAN de l'hospitalité ». Ainsi, les cinq villes hôtes que sont Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro, Korhogo et San Pedro sont en chantier : 3 stades de 20 000 places sortis de terre à Yamoussoukro, Korhogo et San Pedro, en plus de 24 terrains d'entraînement et des cités CAN à Bouaké et dans la ville balnéaire de San Pedro.

La Côte d'Ivoire, qui veut conserver son statut de nation de sport rompue aux événements de grande ampleur, suit l'évolution des travaux par le biais de son maître d'ouvrage, le ministère des Sports. Ainsi, l'on voit fréquemment le ministre Paulin Claude Danho sur le terrain des opérations. Comme à son habitude, il a effectué

le samedi 28 mai 2023, au stade Laurent Pokou de San Pedro, une visite à l'issue de laquelle le patron du sport ivoirien s'est dit satisfait de l'avancement des travaux, ainsi qu'il l'avait fait pour l'ensemble des infrastructures visitées. Pour lui, ces avancées notables augurent d'une très belle fête footballistique que la Côte d'Ivoire va offrir à la jeunesse africaine et mondiale. Il a surtout rassuré sur le fait que la Côte d'Ivoire serait dans les temps et respecterait les délais de livraison de toutes les infrastructures sportives et connexes. D'ailleurs, le ministre a annoncé que dans les prochains mois, après les stades Charles Konan Banny de Yamoussoukro et de la Paix de Bouaké, les stades Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Amadou Gon Coulibaly de Korhogo et Laurent Pokou de San Pedro seraient livrés. À côté des immenses chantiers lancés dans le cadre des préparatifs de ce grand rendez-vous africain, le



Le stade olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé, d'une capacité de 60 012 places assises, accueillera les cérémonies d'ouverture et de clôture de la CAN Côte d'Ivoire 2023.

Les infrastructures de la CAN 2023

Le stade olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé

Fruit de l'excellente relation d'amitié entre la République populaire de Chine et la République de Côte d'Ivoire, le stade Alassane Ouattara d'Ebimpé a été inauguré le 3 octobre 2020. Ce joyau architectural de 60 012 places et 51 mètres est la principale composante de la future Cité olympique d'Ebimpé. Sa construction a duré de 2016 à 2019, soit 36 mois, et il a été retenu par la Confédération africaine de Football (CAF) pour accueillir les cérémonies d'ouverture et de clôture de la CAN Côte d'Ivoire 2023 qui, rappelons-le, se déroulera du 13 janvier au 11 février 2024.

Le stade Félix Houphouët-Boigny

L'emblématique stade Félix-Houphouët-Boigny, affectueusement surnommé « Le Félicia » et situé au Plateau, la cité des affaires de la capitale économique de la Côte d'Ivoire, accueillera des rencontres de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations. Après la profonde rénovation dont il fait actuellement l'objet, il passera à 40 000 places assises, contre 35 000 par le passé. Concernant les infrastructures connexes, le district d'Abidjan abritera huit terrains d'entraînement. Les sites choisis à Abidjan sont le lycée technique de Cocody, le lycée moderne de Cocody, le stade municipal de Bingerville, le lycée classique de Cocody, le jardin botanique de Bingerville, le centre national technique de la Fédération ivoirienne de football, l'Institut national de la jeunesse et des sports de Marcory et l'École nationale de police.

Le stade Charles Konan Banny de Yamoussoukro

Baptisé du nom de feu Charles Konan Banny, le stade de Yamoussoukro, capitale politique de la Côte d'Ivoire, a une capacité de 20 000 places assises et dispose de tribunes couvertes. Inauguré le 3 juin 2022 à l'occasion de la première journée des éliminatoires de la CAN 2023, il a enregistré la première victoire des Éléphants par 3 à 1 sur sa pelouse lors du match Côte d'Ivoire-Zambie. Bâti sur une superficie de 24,66 ha, il a exigé pour sa construction un investissement de 47 milliards de FCFA. Les équipes effectueront leurs séances d'entraînement sur 4 sites : l'INPHB (Institut national polytechnique Houphouët-Boigny) Centre, l'INPHB Sud, le stade annexe et le lycée scientifique.

Le stade de la Paix de Bouaké

Le stade de la Paix a été inauguré en 1984 pour abriter les compétitions de la première CAN organisée en Côte d'Ivoire. Il a subi une rénovation dans le cadre de la CAN Côte d'Ivoire 2023 prévue dès janvier prochain. Érigé en forme de couronne ovale avec un profil en travers de 24 gradins, le stade de Bouaké pourra accueillir 40 000 supporters, ce qui fait de lui le deuxième plus grand du pays, ex-æquo avec le stade Félix Houphouët-Boigny, après le stade olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé qui, lui, dispose de plus de 60 000 places.

Le 24 mars dernier, il a accueilli son premier match international opposant les Éléphants de Côte d'Ivoire aux Cœlacanthes des Comores pour le compte de la 4^e journée des éliminatoires de la CAN 2023. Les clés du stade de Bouaké ont été remises officiellement au ministre des Sports Paulin Danho le samedi 4 mars 2023. Le stade annexe, le lycée classique, le lycée technique et le collège d'enseignement technique de Bouaké sont les 4 sites d'entraînement retenus.



Le stade de la Paix de Bouaké

Stade Laurent Pokou de San Pedro

Les travaux de construction du stade de San Pedro ont officiellement démarré le 23 février 2019. D'une superficie de 22 409 m², ce stade situé à 200 m du corridor sud-est de la ville en venant d'Abidjan a une capacité de 20 000 places couvertes et un parking d'environ 2 000 places. Les travaux, qui ont duré 24 mois, ont nécessité un investissement de 41,716 milliards de FCFA. Il a été baptisé du nom de la légende du football ivoirien et africain Laurent Pokou, décédé en novembre 2016. La ville bénéficiera de 4 terrains d'entraînement.

Stade Amadou Gon Coulibaly de Korhogo

D'une capacité de 20 000 places et doté d'un terrain de football-rugby, d'une pelouse naturelle et d'une piste d'athlétisme, le stade de la capitale du Poro est une composante des infrastructures de la CAN qui rend hommage au défunt Premier ministre Gon Coulibaly. Les infrastructures sportives et connexes construites sur les terres du patriarche Gon Péléforo Coulibaly sont composées d'un stade de football, de quatre terrains d'entraînement, d'une cité CAN de 32 villas et d'un hôtel 3 étoiles de 50 chambres pour un montant de 50,02 milliards de FCFA. En outre, 4 terrains d'entraînement sont prévus.

En totalité, ce sont donc 3 cités CAN de 32 villas de cinq pièces chacune qui ont été construites à Bouaké, Korhogo et San Pedro, en plus d'un hôtel de 50 lits à Korhogo.

F.B

gouvernement ivoirien a initié un Programme d'appui à la promotion du sport de masse et du sport pour tous dénommé « PAPMAS » à l'effet d'accroître le taux de pratique sportive. C'est dans cette optique que les programmes « Précis Spécial », « Aisance Nautique » et

« Agora » ont respectivement vu le jour pour rapprocher les infrastructures des populations afin de promouvoir et de favoriser la pratique régulière d'activités physiques et sportives (APS).

François Bécanthy

« JAMAIS ON N'AVAIT AUTANT INVESTI DANS LE SPORT EN CÔTE D'IVOIRE »

Paulin Claude Danho, ministre des Sports, maire d'Attécoubé et président de l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), veille au déploiement d'infrastructures sportives, non sportives et connexes à la fois pour la CAN 2023 et en vue d'accroître l'offre du pays en ouvrages dédiés au sport.

La 3^e édition de la rentrée fédérale organisée par le ministère des Sports a pour thème : « Sports, niche d'opportunités et facteur d'épanouissement pour une jeunesse responsable au service de la Côte d'Ivoire solidaire ». Une réponse à la volonté du président de la République, qui a décrété 2023 année de la jeunesse ? Paulin Claude Danho : La Côte d'Ivoire, dont la population est majoritairement – à environ 75 % – constituée de jeunes, doit se préparer à faire face à de nombreux défis en matière d'éducation, de santé et d'employabilité. Le président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, dans sa vision stratégique de cerner toutes les problématiques liées à la question de la jeunesse, a engagé le gouvernement dans sa politique sociale (PS Gouv). Ainsi, le chef de l'État a instruit notre département ministériel de faire en sorte que le sport soit non seulement une rampe d'insertion socioprofessionnelle, une niche d'opportunités et une source d'épanouissement pour les jeunes, mais aussi que la pratique d'activités physiques et sportives contribue au bien-être des populations, à la consolidation de la cohésion sociale, à la formation citoyenne des jeunes et au rayonnement international de notre pays. La jeunesse a toujours été une priorité pour le gouvernement. Le chef de l'État, en leur dédiant une année, ne fait qu'accélérer les différents programmes et accroître les actions menées en

« L'État de Côte d'Ivoire a injecté environ 603 milliards de FCFA pour la CAN 2023. »

leur faveur en matière de formation, de resocialisation, d'accompagnement et d'insertion socioprofessionnelle. En ce qui nous concerne, plusieurs opportunités sont mises à la disposition des jeunes, à l'image de la formation et de l'insertion de 5 000 jeunes dans les métiers du sport en cette année 2023. Cette initiative, une première

dans notre pays, apportera des solutions structurantes à l'épineuse question de l'emploi des jeunes, en relation avec la nouvelle politique d'infrastructures sportives conduite par mon département.

Quarante ans après la 1^{re} Coupe d'Afrique des Nations de football organisée sur son sol en 1984, la Côte d'Ivoire abritera du 13 janvier au 11 février 2024 la CAN 2023, soit la plus grande compétition sportive du continent. Quelles sont les dispositions prises pour faire de cet événement une lucarne de promotion ?

Pour la Côte d'Ivoire, l'organisation de cet événement constitue en soi une ouverture sur le reste du monde. Durant un mois, notre pays sera sous le feu des projecteurs. En marge de l'organisation opérationnelle de la CAN, confiée au COCAN, un comité interministériel dont le pilotage technique est confié au ministère des Sports assurera la promotion de la destination Côte d'Ivoire. Cette action multisectorielle du gouvernement intègre de façon stratégique la gestion de l'héritage de cette CAN en considérant l'ensemble des infrastructures sportives, non sportives et connexes réalisées à la faveur de cette compétition continentale.

Depuis son accession à la magistrature suprême, le président de la République avait pour vision d'accroître l'attractivité de notre pays par la mise en œuvre de plusieurs projets structurants dans les domaines des infrastructures modernes de transport, d'hébergement, de sécurité, de voirie, etc. À côté de ces importants investissements, l'environnement des affaires a été considérablement amélioré sous son leadership, ce

qui contribue à renforcer qualitativement l'image de notre pays. L'embellie économique a notamment permis à la Côte d'Ivoire de reprendre son rang de locomotive de la sous-région après une décennie d'incertitudes.

La Côte d'Ivoire a également engagé un processus d'adaptation de ses lois afin d'endiguer certains fléaux



Paulin Claude Danho, ministre des Sports.

comme la corruption, qui dégradent l'image du pays. Cela nous vaut, selon les derniers chiffres, des points positifs dans la lutte contre ce fléau. Nous nous employons donc à montrer notre pays sous toutes ses facettes: économique, culturelle, touristique, humaine, sociale, professionnelle et sportive.

Concernant les infrastructures sportives, hôtelières, sanitaires, sécuritaires et routières, y a-t-il des raisons de s'inquiéter quant aux délais de livraison et la qualité des travaux ?

Non, pas du tout. La Côte d'Ivoire sera prête à temps et dans les délais, avec des infrastructures aux normes internationales, pour offrir à l'Afrique et au monde une grande et belle messe sportive. Cela fait 39 ans que notre pays espérait organiser cet événement, et 8 ans que les Ivoiriens attendent le 3^e sacre continental

des Éléphants. Le chef de l'État, qui s'est donné pour mission de rendre son peuple heureux et fier, n'a pas lésiné sur les moyens pour l'organisation de la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football. Jamais on n'avait autant investi dans le sport en Côte d'Ivoire. Sur instructions du président de la République, le gouvernement a entrepris d'importants travaux de construction d'infrastructures sportives et connexes: les 3 stades de 20 000 places construits à Yamoussoukro, Korhogo et San Pedro font monter l'offre de notre pays à six stades avec ceux d'Abidjan et de Bouaké en plus de celui d'Ebimpé, don de la République populaire de Chine. Dans la perspective de la préparation du plus grand événement sportif du continent, l'État de Côte d'Ivoire a injecté environ 1 milliard de dollars (603 milliards de FCFA) non seulement dans la construction d'infrastructures mais également ► (suite p. 82)

► dans la réalisation d'importants travaux de voirie, dans la création d'hébergement CAN et de réceptifs hôteliers de haut standing, dans l'accroissement des capacités d'accueil des hôpitaux et le renforcement de leurs plateaux techniques ainsi que dans le renouvellement du parc automobile.

La Côte d'Ivoire, qui veut offrir la meilleure CAN jamais organisée, est donc en chantier. Sous la supervision du Premier ministre Patrick Achi, qui suit les travaux avec la plus grande rigueur, notre pays sera bel et bien au rendez-vous de la jeunesse africaine avec « la CAN de l'hospitalité ». En ce qui concerne la qualité des infrastructures que vous avez évoquée, souvenez-vous des propos de Monsieur Véron Mosengo-Omba, secrétaire général de la CAF, lors de la dernière visite de l'instance fédérale africaine de football : *« Les cinq derniers jours nous ont donné, à moi et à mes collègues de la CAF, l'occasion de visiter les sites et de donner notre avis sur un certain nombre de domaines. Nous prenons note du bon travail effectué par le gouvernement ivoirien, le comité d'organisation local et la FIF (...) D'après tout ce que j'ai vu, les travaux avancent très bien. Nous félicitons les autorités et leurs partenaires pour ces villages de la CAN qui respectent le développement durable. »* Lors d'une conférence de presse qu'il a animée à Abidjan le vendredi 17 février 2023, le collaborateur du président Motsepe a également ajouté ceci : *« Les infrastructures que je viens de visiter s'annoncent dignes de la Coupe du Monde de la FIFA. Elles seront de classe Coupe du Monde. »*

Depuis quelques années, l'Afrique de l'Ouest est confrontée au terrorisme, à l'image des pays voisins que sont le Mali et le Burkina Faso. Une attention particulière sera-t-elle accordée au volet sécuritaire afin de garantir une belle fête lors de cette « CAN de l'hospitalité » ?

Les questions sécuritaires sont très sensibles et impliquent une action concertée et collégiale entre les États. Aujourd'hui, la question du terrorisme est régionale, voire mondiale. La lutte contre ce fléau constitue une action prioritaire pour tous les États et, bien entendu, pour la Côte d'Ivoire aussi. Cependant, je puis vous rassurer, vous et l'ensemble des acteurs du monde du football : toutes les dispositions sont prises pour garantir la sécurité des personnes et des biens, comme cela a toujours été le cas en Côte d'Ivoire, qui est un modèle de stabilité et de paix.

Les Éléphants de Côte d'Ivoire espèrent une troisième étoile après leurs sacres de 1992 et de 2015. Croyez-vous que, contrairement à leurs aînés en 1984, les poulains de Gasset conserveront le trophée sur les bords de la lagune Ebrié ?

Notre souhait en tant qu'Ivoirien, c'est que nos Éléphants aillent le plus loin possible dans cette compétition, et surtout qu'ils la remportent. Nous allons à une compétition et, de ce fait, il peut arriver que nous ne soyons pas sur la plus haute marche, mais cela ne doit pas gâcher la fête. Terre d'espérance, d'accueil et de discipline, la Côte d'Ivoire démontrera au monde entier sa capacité de tout transcender pour mettre en avant son hospitalité légendaire afin de marquer à l'encre indélébile l'histoire de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football avec la CAN Côte d'Ivoire 2023. Je voudrais d'ailleurs appeler tous les Ivoiriens à l'union sacrée autour de notre CAN. C'est ensemble que nous relèverons tous les défis et les difficultés qui se présenteront à nous. Unis, en harmonie et en symbiose, rien ne nous sera impossible.

Homme d'affaires bien connu des médias, vous assumez aussi les fonctions de maire de la commune d'Attécoubé et de président de l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI). Quelle est la situation actuelle de votre commune en termes d'infrastructures sportives ?

La Côte d'Ivoire moderne, sous l'impulsion du Père fondateur Félix Houphouët-Boigny, s'est dotée d'infrastructures sportives dans certaines régions à la faveur de la célébration des fêtes tournantes de l'indépendance. Aujourd'hui, le gouvernement a initié plusieurs programmes afin de corriger les disparités et surtout d'accroître l'offre en ouvrages dédiés au sport. Ainsi, avec le programme de réhabilitation des infrastructures sportives dénommé « Précis Spécial », plusieurs complexes sportifs de type 1, 2 et 3 sont en construction dans les communes, départements et régions du pays. Dans le cadre du projet « Agora », ce sont 90 complexes multifonctionnels qui seront construits à terme à proximité des populations. Les Agoras des communes de Koumassi et Abobo sont déjà fonctionnelles, et nous réceptionnerons celle de Port-Bouët dans les semaines à venir. Nous avons également le programme « Aisance nautique » qui consiste en la rénovation et la réhabilitation de piscines existantes ainsi qu'en la construction de quatre nouvelles piscines olympiques à Abidjan. La commune que je dirige, et qui concentre une forte population jeune et cosmopolite, bénéficiera d'une Agora et d'une piscine olympique dont le lancement des travaux aura lieu bientôt. Aujourd'hui, le succès avéré des premières infrastructures de proximité fonctionnelles m'amène, en ma qualité de président de la fâtière des collectivités municipales de Côte d'Ivoire, à faire un plaidoyer auprès du gouvernement afin que toutes les communes du pays en soient dotées tant la demande est forte.

Propos recueillis par François Bécanty

LA CÔTE D'IVOIRE MAINTIENT SA DYNAMIQUE DE CROISSANCE

Le FMI projette pour 2023 en Côte d'Ivoire un taux de croissance de 7,2%, contre 6,8% en 2022.

Une performance attribuée à la hausse de la consommation des ménages, à l'augmentation des investissements dans les infrastructures et au rebond des exportations.

Le 25 avril à Abidjan, lors de son discours au Parlement sur l'état de la nation, Alassane Ouattara a annoncé en s'appuyant sur les chiffres de la dernière mission du FMI la projection d'un taux de croissance à 7,2% pour son pays en 2023. Cette croissance serait accompagnée d'une inflation jugée plus faible que dans les autres pays de la région, soit 3,7%, contre 5,2% en 2022.

Le président ivoirien n'a pas non plus manqué de rappeler que, « après un taux de croissance du PIB de 2% en 2020, année où pourtant toutes les économies du monde ont plongé du fait du Covid-19, la Côte d'Ivoire a su maintenir son expansion ». Ajoutant que pour lui, ces chiffres étaient la preuve de « la solidité de la Côte d'Ivoire, l'une des locomotives de la sous-région et l'une des principales vitrines d'une Afrique qui avance et qui gagne », il a précisé que son objectif était de « créer plus de richesses et d'emplois ». Il a aussi confirmé que le soutien du FMI s'était récemment traduit par une aide au développement de 3,5 milliards de dollars dans le cadre du 3^e Programme économique financier (PEF), tout en évoquant l'endettement du pays évalué à 55% du PIB et qu'il a qualifié de « modéré ». De son point de vue, « les perspectives économiques sont donc favorables, même si le gouvernement doit demeurer attentif, en raison des incertitudes liées à une situation internationale instable ».

Un endettement modéré évalué à 55% du PIB

Le pays demeure, faut-il le rappeler, le 1^{er} producteur mondial de cacao, qui représente plus de 40% de part de marché. Depuis 2015, il est aussi le 1^{er} producteur mondial d'anacarde, et il figure dans le top 10 des pays africains à avoir un taux de croissance de plus de 6%. Le gouvernement de Patrick Achi travaille à garder cette forte croissance du PIB, d'ailleurs prévue par le Plan stratégique Côte d'Ivoire 2030 et le Plan national de développement 2021-2025, tout en s'employant à réduire la pauvreté.

L'investissement dans les différentes infrastructures constitue également un facteur important dans la poursuite de la dynamique de croissance. À ce titre, l'extension du

port autonome d'Abidjan (PAA) fait partie des priorités affichées par le chef de l'État ivoirien, dont l'ambition est de faire de son pays un passage obligé et un hub sous-régional de haut rang. Le second terminal à conteneurs dont vient de s'équiper le PAA va le faire accéder au statut de référence de premier plan sur la façade atlantique africaine. La mise en service de ce nouveau porte-conteneurs aura un impact conséquent sur la dynamisation des chaînes de valeur logistiques, mais aussi sur le développement de l'emploi et des compétences locales. Dorénavant, le nouveau terminal est capable de traiter plus d'1,5 million de conteneurs EVP par an. D'autres chantiers sont aussi en cours dans la capitale économique : ligne de métro, ponts, centrales électriques... Pour les mener à bien, le Programme national de développement (PND) 2021-2025 compte sur des investissements de plus de 59 000 milliards de FCFA (90 milliards d'euros) notamment destinés au projet de métro d'Abidjan, qui devrait se concrétiser en 2024, mais aussi aux infrastructures dédiées à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) que la Côte d'Ivoire va abriter début 2024. Autant de paramètres qui devraient contribuer à accélérer la croissance du secteur de la construction en portant son taux à 8,2% en 2023, contre 7,3% estimés en 2022.

Louise Bibalou-Durand

Miser sur le numérique pour booster la croissance

Le développement des technologies numériques fait partie des enjeux majeurs pour la Côte d'Ivoire. En initiant une politique tournée vers les jeunes entreprises, l'État affirme sa volonté de transformer son écosystème et pourrait permettre au pays de devenir rapidement la première « start-up nation » africaine.

Parmi les projets d'envergure, citons Côte d'Ivoire Innovation (CI20), un collège d'entreprises technologiques dirigé par de jeunes Ivoiriens via l'initiative Startup Boost Capital. Lancée en janvier 2023 et dotée d'un budget d'un milliard de FCFA, CI20 devrait soutenir à terme près d'un million de projets numériques.

L.B.-D.



Vous cherchez

Nous trouvons

Recherche de produits

Contrôle qualité

Négociation des prix

Choix du fournisseur

www.o-dela.fr

91, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008-PARIS

Tél. : (+33) 1 42 65 25 52 / (+33) 6 75 49 52 96

e-mail : contact@o-dela.fr

LES PRIORITÉS DU BUDGET 2023 AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Loin des 95 milliards de FCFA de 2022, le budget 2023 s'élève à 133,04 milliards de FCFA. Il est majoritairement absorbé par le programme de l'administration générale.

D'un montant de 133,04 milliards de FCFA, le budget 2023 du ministère de l'Économie et des Finances qui a été adopté le 8 novembre 2022 à l'Assemblée nationale se décline en quatre programmes. Le premier de ces programmes, estimé à 115 milliards de FCFA, porte sur l'administration générale et vise à obtenir des résultats stratégiques devant notamment continuer à atténuer les effets de la pandémie de Covid-19 et de la crise russo-ukrainienne, soutenir le secteur privé et améliorer le climat des affaires, ou encore renforcer l'administration économique et financière.

Le second programme, crédité d'un montant de 2 milliards de FCFA, a trait à la gestion macroéconomique et à la politique économique et financière. Les deux résultats attendus à ce niveau sont d'une part la formulation des politiques économiques et financières en lien avec les institutions de Bretton Woods et d'autre part la contribution à l'intégration effective du marché régional en 2023.

Les principaux axes du troisième programme concernent le Trésor et la comptabilité publique. Orienté vers l'optimisation de la gestion des marchés publics et la supervision du secteur financier, ce volet requiert un budget de 7,6 milliards de FCFA. Trois résultats stratégiques sont prévus : des financements assignés au Trésor public au bénéfice de l'action gouvernementale sous forme de ressources effectivement mobilisées, une trésorerie gérée de façon optimale, et enfin une comptabilité publique conforme aux meilleures pratiques et normes internationales. Quant au quatrième programme, il prévoit d'optimiser la gestion des financements et celle de la dette au moyen d'un budget indicatif de 183 millions de FCFA. Outre ces quatre dispositifs, le budget alloué au ministère de l'Économie et des Finances présente une ligne

de crédit en faveur du programme des comptes spéciaux du Trésor afin de transférer des ressources au Fonds d'investissement en milieu rural.

Pour rappel, le précédent budget ministère de l'Économie et des Finances s'élevait à 95 milliards de FCFA. Il a été utilisé à hauteur de 88 milliards, soit un taux d'exécution de 93 %.

Paul de Manfred

Ressources domestiques : le plaidoyer d'Adama Coulibaly

Le 8 mai dernier à Abidjan était présentée l'édition d'avril 2023 du rapport biannuel du Fonds monétaire international (FMI). Intitulé *La grande pénurie de financement*, ce rapport porte sur les perspectives économiques régionales. À cette occasion, le ministre de l'Économie et des Finances Adama Coulibaly a plaidé pour des efforts de mobilisation des ressources domestiques.

En effet, ce rapport assigne l'objectif de relever un défi, celui de la pénurie de ressources au plan international. « Il n'y a pas d'autre choix que de faire des efforts de mobilisation des ressources domestiques. De ce point de vue, au niveau du continent africain, trop peu de pays ont une pression fiscale au-dessus de 20 % et même, dans l'espace UEMOA, la moyenne n'est que de 14 %. Cela veut dire qu'il y a des efforts à faire », a déclaré Adama Coulibaly.

Dans le cas ivoirien, le ministre a fourni une analyse articulée autour de quatre axes en vue de la mobilisation de ces ressources : augmenter la population fiscale en réduisant le poids de l'informel, aménager les taux de l'assiette fiscale en focalisant les exonérations sur les secteurs prioritaires, consolider les performances fiscales en tirant avantage du potentiel lié à la digitalisation, et enfin renforcer les contrôles dans la lutte contre la fraude fiscale.

P. de M.



Adama Coulibaly, ministre de l'Économie et des Finances.



Cash Liberté

offre une meilleure sécurité pour les missions
et les paiements de masse.



Plus proche de vous

 www.labanque.tresor.gouv.ci



UNE ADMINISTRATION RÉSOLUMENT ORIENTÉE VERS L'EXCELLENCE

Administration avant-gardiste, le Trésor public s'adapte, au fil des années, aux mutations de l'environnement socio-économique afin de répondre efficacement aux objectifs ambitieux qui lui sont assignés.

Résolument engagée dans la planification de ses activités à moyen et long termes, la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP), plus communément appelée Trésor public, a adopté successivement pour les périodes 2016-2020 et 2021-2025 deux plans stratégiques de développement (PSD) inspirés de la vision managériale du directeur général, Jacques Konan Assahoré. Cette démarche a été couronnée de succès puisqu'elle a glané de nombreux lauriers à mettre à l'actif, notamment, d'une logique d'action cohérente à toutes les échelles hiérarchiques. Au regard du récent contexte lié à l'obtention et au renouvellement du certificat à la norme ISO 9001 version 2015, et fort de ses performances, le Trésor public a le devoir de consolider les acquis du management stratégique et de tracer les sillons d'une administration en marche vers l'excellence.

Depuis son accession au poste de directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique en 2016, Jacques Konan Assahoré a visé pour cette administration une dimension supérieure. Son secret, c'est lui qui en parle : « Il faut avouer que j'ai bénéficié d'un avantage significatif : celui de prendre les rênes d'une administration forte, engagée depuis plusieurs années dans une dynamique d'amélioration continue de ses prestations. Ce choix managérial, matérialisé par l'adoption de la démarche qualité au début des années 2000, nous imposait de faire des meilleurs standards internationaux en matière de gouvernance le fer de lance de notre vision et de nos actions. »

2023, une année d'ambition décuplée

Afin d'accroître les capacités de financement de l'État, la DGTCP a placé l'année 2023 sous le prisme du thème : « L'optimisation de la mobilisation des ressources intérieures, un enjeu de performance pour le Trésor public ». L'appropriation de ce thème a permis au

Trésor public, acteur majeur de la politique économique et monétaire de la Côte d'Ivoire, d'accroître ses actions en vue d'une contribution soutenue au financement du développement du pays. Au 30 juin 2023, le Trésor public a su poursuivre avec davantage de détermination encore sa marche sur les sentiers de la performance, notamment à travers la bonne tenue des indicateurs de paiement des dépenses publiques, comme en témoigne le règlement de 442,5 milliards de FCFA relativement

Le Trésor public a procédé en 2022 au règlement de 1 175,1 milliards de FCFA relativement à la dette de 8 472 fournisseurs et prestataires de service de l'État et ses démembrements.

à la dette fournisseurs au profit de 4 545 prestataires de services de l'État et de ses démembrements.

Au chapitre de l'opérationnalisation de la plate-forme électronique TrésorPay-TrésorMoney, les résultats sont brillants. En effet, il ressort d'un point statistique produit fin juin 2023 que la plate-forme TrésorPay-TrésorMoney est à l'origine du recouvrement de 27 milliards de FCFA de ressources et de 20 milliards de FCFA d'exécution des dépenses. En 2022, le Trésor public avait enregistré le même record. À fin décembre 2022, l'administration a su poursuivre avec une volonté décuplée sa recherche de performance, notamment avec la mobilisation, au titre des instruments financiers, d'un montant de 3 301,2 milliards de FCFA sur le marché monétaire et financier, le recouvrement de 294,4 milliards de FCFA de recettes non fiscales sur un objectif de 211,4 milliards de FCFA, et enfin le règlement à date d'un montant de 1 175,1 milliards au profit de 8 472 fournisseurs et prestataires de service de l'État et ses démembrements, dont 808,3 milliards de FCFA payés dans le délai moyen de 20 jours.

Outre les réussites que constituent l'atteinte ►(suite p. 88)



Jacques Konan Assahoré,
directeur général du Trésor et
de la Comptabilité publique.

DST/CP

► constante des objectifs assignés au fil des années par les plus hautes autorités gouvernementales, le Trésor public a choisi d'accentuer l'orientation de sa démarche managériale en faveur de la satisfaction du client, de l'optimisation de la gestion de la trésorerie de l'État ainsi que de la digitalisation des procédures d'encaissement des recettes et de paiement des dépenses publiques. Enfin, rappelons que les performances du Trésor public s'expliquent aussi par les avancées notables réalisées justement en matière de digitalisation des procédures, avec l'opérationnalisation des cartes prépayées de missions et de la plate-forme électronique d'encaissement et de paiement TrésorPay-TrésorMoney.

Une administration certifiée à la norme ISO 9001 version 2015

Depuis l'année 2016, le Trésor public s'est approprié la planification de ses activités sur le moyen terme grâce à l'adoption du plan stratégique de développement (PSD) 2016-2020. La mise en œuvre harmonieuse de ce document-cadre a conduit cette institution à être distinguée première administration publique de Côte d'Ivoire certifiée à la norme ISO 9001 version 2015, certificat renouvelé en 2022. Tout naturellement, les succès enregistrés par le premier PSD ont engendré l'adoption d'un second plan couvrant la période 2021-2025. Le nouveau PSD 2021-2025 est bâti autour de la vision : « Maintenir un niveau de performance soutenu

pour un Trésor public en marche vers l'excellence ». « *Ce nouveau plan stratégique devrait permettre au Trésor public de poursuivre sa transformation digitale en vue de la fourniture aux clients de prestations de qualité dans des délais plus réduits grâce aux techniques d'information et de communication* », explique le directeur général, ajoutant qu'il s'agit aussi d'assurer en permanence l'équilibre de la trésorerie de l'État par le développement d'une stratégie de mobilisation des recettes non fiscales assortie de la diversification accrue des instruments de mobilisation des ressources intérieures.

Un leitmotiv, la digitalisation

Afin de fournir à ses clients une meilleure qualité de prestations et de services, le Trésor public fait de la digitalisation de ses procédures de gestion une priorité. Après la mise en service de la monnaie électronique Trésor Money qui, il faut le souligner, assure aussi bien la sécurisation que la traçabilité des recettes de service, le lancement des cartes prépayées internationales est un nouveau pas qui met l'administration au diapason des normes internationales et au standard des pays développés. Ces cartes prépayées se subdivisent en deux types, la carte « Cash Junior » et la carte « Cash Liberté ».

La carte « Cash Junior » est destinée à rendre plus rapide la procédure de paiement des bourses aux étudiants. En effet, grâce à cette carte, les queues interminables devant les agences comptables des universités de Côte d'Ivoire feront désormais partie des lointains souvenirs. « *C'est*

Bio

Qui est Jacques Konan Assohoré, directeur général du Trésor public depuis juin 2016, auteur du livre *Réinventer le service public: regard d'un manager* et candidat choisi par le chef de l'État pour représenter le RHDP dans le Gbêké (Bouaké) aux prochaines élections régionales ?

Ce travailleur infatigable, aux dires mêmes de ses collaborateurs et partenaires, commence sa carrière en 1990 comme agent à la Direction de la comptabilité parapublique (DCPP), puis y est nommé en 1994 chef de service des comptes et budgets communaux, concomitamment avec les fonctions de chargé d'études du directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique. En 1996, il exerce durant un an comme fondé de pouvoirs à l'Agence comptable centrale de la comptabilité (ACCC). De 1997 à 1999, il est trésorier général d'Aboisso puis, en 1999-2000, agent comptable de la dette publique (ACDP). De 2000 à 2005, c'est à Yamoussoukro qu'il officie au poste de trésorier général avant d'être à nouveau ACDP jusqu'en juin 2011, où il est nommé directeur général adjoint, contribuant alors à la définition des orientations stratégiques ainsi qu'à celle de la politique managériale, pilotant des projets d'ampleur comme Compte unique du Trésor (CUT), participant aux négociations avec les partenaires au développement ou encore mettant en œuvre les politiques publiques tout en étant garant, aux côtés du directeur général, des valeurs de l'institution.

Hormis ce parcours au sein de l'administration publique, Jacques Konan Assohoré s'est illustré de 1992 à 1997 comme formateur à l'École nationale d'administration (ENA). Il a aussi été, et est encore, membre de maints conseils d'administration : celui de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) de 2008 à 2011, celui de Côte d'Ivoire Télécom (CI-TELCOM) de 2011 à 2013, celui de la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) en 2012 et celui de la NSIA Banque depuis 2013. Depuis 2011, il est membre représentant l'État de Côte d'Ivoire au sein du Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers (CREPMF). En 2013-2014, il fut président du conseil d'administration de la Banque pour le Financement de l'Agriculture (BFA) et enfin, en 2016, il fut proposé pour représenter l'État de Côte d'Ivoire au sein du conseil d'administration de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) et du Dépositaire central/Banque de règlement (DC/BR).

Hors de Côte d'Ivoire, il a notamment fait partie de la délégation présidentielle à l'occasion de la visite d'État du président de la République au Congo Brazzaville en 2013, il a participé en 2014, en compagnie du Premier ministre, au Forum Investir en Côte d'Ivoire tenu à Londres ainsi qu'aux Assemblées du Printemps du FMI et de la Banque mondiale tenues à Washington et, en 2015, il a conduit la mission de benchmarking sur le CUT au Cameroun.

Sa grande et brillante innovation à son arrivée aux manettes de l'institution en 2016 fut de décliner sa vision managériale en un document dénommé Plan stratégique de développement (PSD) 2016-2020 du Trésor Public et décliné en 4 axes : accélération de la modernisation des outils et méthodes de gestion, accroissement et pérennisation des capacités de financement de l'État, amélioration de la transparence et de la gouvernance, et enfin renforcement des capacités opérationnelles et du bien-être social du personnel.

Et les résultats ne se sont pas fait attendre : sous sa gestion, le Trésor public reçu en 2017 le Prix du partenariat État/secteur privé, en 2018 le Prix d'encouragement dans la catégorie « Innovation et Amélioration de la qualité de service » décerné par le Centre africain de formation et de recherche administrative pour le développement (CAFRAD) et en 2019 le Prix spécial panafricain ICS de la meilleure administration publique d'Afrique de l'Ouest. D'ailleurs, à titre personnel, le très actif directeur général s'est vu lui aussi décerner en 2018 les distinctions d'envergure internationale que sont le Grand Prix du manager africain de l'année et le Prix du meilleur manager social. Auteur d'un ouvrage sur le management, il prouve ainsi que pour lui, il ne s'agit pas uniquement de littérature...

dans une absolue discrétion que chaque étudiant recevra sa bourse, toutes les cartes étant créditées concomitamment. Mieux, les étudiants résidant à l'étranger feront l'économie des déplacements à l'ambassade étant donné que leurs cartes seront créditées depuis Abidjan », se réjouit Jacques Konan Assohoré. Quant à la carte « Cash Liberté », elle est destinée au grand public, qu'il s'agisse des usagers de la Banque des dépôts du Trésor ou de tout citoyen désireux de l'avoir. Cette carte facilitera notamment le paiement des frais de mission aux agents de l'État ou encore le paiement des primes aux sportifs internationaux, pour ne citer que ces exemples-là. Ainsi, c'est fort des résultats obtenus après le lancement du projet de déploiement de guichets automatiques de la Banque du Trésor dans ses agences en février 2021 que le Trésor public ivoirien innove avec la carte prépayée, qu'il considère comme un vecteur de la digitalisation des paiements publics. En effet, selon les statistiques de la banque, le déploiement des guichets automatiques

connaît une bonne exécution avec 22 unités déjà installées à l'intérieur du pays. Leur taux de fréquentation est une parfaite illustration de la nécessité à laquelle répond leur création, car ils comptabilisaient déjà en 2022 environ 200 000 opérations pour un volume de 20 milliards de FCFA réalisé.

Comme on peut le constater, la carte prépayée du Trésor public permet de diminuer la circulation du cash tout en favorisant la disponibilité des ressources en temps réel sur le Compte unique du Trésor, en raison de l'utilisation massive des plates-formes de paiement numérique de prestations publiques. Toute chose qui concourt inéluctablement à la mobilisation des ressources intérieures, donc s'inscrit parfaitement dans la thématique centrale retenue par le Trésor public au titre de l'année 2023 et qui est, rappelons-le : « L'optimisation de la mobilisation des ressources intérieures, un enjeu de performance pour le Trésor public ».

Andju Ani

La Voix de la Diaspora



**ON A PRIS
L'ANTENNE**

106.9



ÉCOUTEZ LA VOIX DE LA DIASPORA
PARTOUT DANS LE MONDE SUR
www.lavoixdeladiaspora.fr      

QUELQUES CHANTIERS PRIORITAIRES POUR 2023

Parmi les priorités inscrites sur la feuille de route 2023 de Moussa Sanogo, ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, figurent l'obligation de hisser son administration dans le peloton de tête des départements ministériels ou encore la création d'un dispositif d'évaluation des conseils d'administration des entreprises publiques.

En matière budgétaire, le ministre Moussa Sanogo souhaite étendre en 2023 le Système intégré de gestion des opérations budgétaires de l'État (SIGOBE) aux Représentations nationales à l'étranger (RNE) et aux Établissements publics nationaux (EPN). SIGOBE, rappelons-le, est un dispositif qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des réformes des finances publiques induites par les directives de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) et qui a conduit la Côte d'Ivoire à basculer dès janvier 2020 en mode budget-programmes, c'est-à-dire à passer d'une gestion budgétaire classique orientée sur les moyens à une gestion axée sur les résultats et la performance.

Concernant la gestion des marchés publics, l'accent sera mis sur la poursuite de la digitalisation et sur la réduction du recours aux procédures dérogatoires au profit des procédures concurrentielles. Quant à la gestion du portefeuille de l'État, le ministère va procéder au renforcement du dispositif de suivi de la dette des entreprises publiques ainsi qu'aux contrôles thématiques et missions d'audit afin d'améliorer la gestion des entreprises publiques. La mise en place d'un dispositif d'évaluation des conseils d'administration des entreprises publiques est également prévue cette année. Au niveau de l'administration douanière, les réformes

La digitalisation dans la gestion des marchés publics sera renforcée en 2023.

seront axées sur la revue du système informatique intégré de la Douane et la réhabilitation des bureaux frontières. Quant à l'administration fiscale, elle devra finaliser les travaux d'élargissement de la population fiscale par la mise en place d'une solution dédiée, et ceux relatifs à la rationalisation des systèmes fiscaux avec, principalement, la revue de la fiscalité foncière. Au début de l'année, le ministre Moussa Sanogo a

indiqué que deux autres projets importants allaient être concrétisés : un nouveau siège pour la Direction du contrôle financier (DCF) et la dématérialisation renforcée des échanges entre l'administration douanière et les partenaires utilisateurs extérieurs : consignataires, commissionnaires en douanes agréés et acconiers.

En outre, lors de la rencontre annuelle entre Moussa Sanogo et les dirigeants d'entreprises publiques (présidents de conseil d'administration et directeurs généraux) tenue le 30 mars 2023 à l'hôtel Pullman Abidjan, le ministre est revenu sur le bilan de ses actions en 2022, soulignant que l'année avait été marquée par « *des résultats tangibles dans de nombreux domaines de compétence du département ministériel* ». Il a ainsi évoqué quelques réformes majeures exécutées en 2022 en lien avec les différentes missions du ministère et qui contribuent amplement à l'amélioration de la qualité de la gestion des finances publiques. En matière de vulgarisation du budget citoyen, l'une de ses actions a porté sur la mise en place du portail e-Fournisseur, un espace sécurisé sur Internet permettant aux fournisseurs de suivre en temps réel le traitement de leurs dossiers, notamment ceux liés aux commandes publiques.

En guise d'objectif en 2023, il a exhorté tous ses collaborateurs à hisser leur administration dans le peloton de tête des départements ministériels par la

mise en œuvre des principales exigences du budget-programmes. Le ministre a fait savoir que la performance de son département devait être irréprochable et servir humblement de modèle. « *C'est une énorme pression, mais j'ai foi en*

l'état d'esprit de nos collaborateurs pour tenir tous ces engagements. C'est d'ailleurs cette volonté de bien faire et de faire mieux qui nous a valu cette année encore des distinctions de la CAIDP (Commission d'accès à l'information d'intérêt public et aux donateurs publics) pour la qualité du site Internet du ministère », a-t-il déclaré.

Louise Bibalou-Durand

UNE HAUSSE DE 18,1 % POUR UNE ENVELOPPE DE 11 694,4 MILLIARDS DE FCFA

Établi à 3 160 milliards de FCFA en 2012, le budget ivoirien a plus que triplé en atteignant les 11 694,4 milliards en 2023, et il reste de loin le plus élevé de la zone UEMOA. L'une des priorités du gouvernement est de soutenir davantage les secteurs en difficulté et de contenir la poussée inflationniste.

Du 7 au 10 novembre 2022, durant quatre jours de débats et d'intenses travaux à l'Assemblée nationale, sept ministres du gouvernement du Premier ministre Patrick Achi sont venus défendre devant les députés de la Commission des affaires économiques et financières (CAEF) leur besoin en trésorerie pour 2023. Le plaidoyer du ministre du Budget et du Portefeuille de l'État Moussa Sanogo a été suffisamment convaincant pour faire créditer son département de 392,831 milliards de FCFA. Son collègue Adama Coulibaly, de l'Économie et des Finances, a pour sa part obtenu un crédit de 133,043 milliards de FCFA. En revanche, Kaba Nialé, ministre du Plan et du Développement, a dû se contenter de 27,833 milliards de FCFA. Quant à Anne Désirée Ouloto, ministre de la Fonction publique, et sa collègue

Nassénéba Touré Diané, ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, elles ont respectivement obtenu des députés 281,365 et 235,629 milliards de FCFA pour leur budget annuel. Enfin, Épiphané Zoro Bi Ballo, ministre de la Bonne Gouvernance, du Renforcement des capacités et de la Lutte contre la corruption, s'est vu accorder un budget 5,923 milliards de FCFA, et Kouadio Konan Bertin, ministre de la Réconciliation et de la Cohésion sociale, un budget 4,146 milliards de FCFA.

À l'issue des échanges entre ministres et députés, le projet de loi de finances sur le budget de Côte d'Ivoire pour l'année 2023, équilibré en ressources et en charges à 11 694,4 milliards de FCFA (17,5 milliards d'euros), a été voté à l'unanimité. Il enregistre une progression

En 2024, le budget devrait s'établir à 14 088,5 milliards de FCFA

Dans le cadre des orientations budgétaires et économiques pour les trois prochaines années, Moussa Sanogo, ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, a débattu devant la Commission des affaires économiques et financières (CAEF) du Sénat le 3 juillet dernier après s'être livré au même exercice à l'Assemblée nationale le 26 juin. Durant son allocution, il s'est appuyé sur le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEF) 2024-2026 qui définit aussi les perspectives économiques et financières.

Ainsi, le ministre Moussa Sanogo a indiqué que ses services, épaulés par le Fonds monétaire international (FMI), avaient élaboré des projections sur le budget du pays pour l'année 2024 : il devrait enregistrer une hausse de 20,9% par rapport à 2023 en s'établissant à 14 088,5 milliards de FCFA. En 2025, il devrait atteindre les 15 301,5 milliards et, en 2026, grimper à 16 627,5 milliards, porté par les ressources fiscales projetées à 6 121,4 milliards en 2024, à 6 784,3 milliards en 2025 et à 7 718 milliards en 2026.

Les recettes non fiscales sont attendues à 122,3 milliards de FCFA en 2024, à 132,1 milliards en 2025 et à 114,3 milliards en 2026. Ajoutons que cette programmation budgétaire s'appuie sur une prévision de croissance du PIB de 7,1% en moyenne annuelle sur la période 2024-2026 et sur une inflation de 2,4% sur la période, donc en dessous de la norme communautaire de 3% maximum, alors qu'elle était de 4,2% en 2021, de 5,2% en 2022 et de 3,7% en 2023.

Quant aux opérations financières de l'État, elles afficheraient de bonnes perspectives sur la période 2024-2026, avec une amélioration du déficit budgétaire passant de 4,1% du PIB en 2024 à 3,0% du PIB en 2025 et 2026, respectant ainsi la norme communautaire de 3%. Le taux de pression fiscale passerait de 14,1% en 2024 à 14,7% en 2025 puis à 15,1% en 2026, et le niveau d'endettement resterait soutenable, passant de 60,8% en 2024 à 59,5% en 2025 et 2026, soit toujours en dessous du seuil communautaire de 70%. «*Au regard de l'ensemble des simulations réalisées par nos services et par le FMI, le risque de surendettement de la Côte d'Ivoire demeure modéré*», a assuré devant les sénateurs le ministre Moussa Sanogo. Lors des échanges, les sénateurs ont sollicité des éclairages sur des questions relatives au développement de l'agriculture, à l'accès à l'eau potable, etc. Ils ont aussi avancé des propositions pour plus d'efficacité dans les domaines de la santé, du logement, de l'éducation ou encore de la gestion des collectivités territoriales.

P. de M.

de 18,1 % par rapport au budget initial de 2022, et de 8,9 % par rapport au budget révisé de la même année. Le budget 2023, structuré en 32 dotations et 137 programmes, est réparti au sein des institutions et des ministères. Il fait aussi l'objet d'une matrice de réalisations par département ministériel qui sert de base au renforcement du suivi-évaluation de l'action gouvernementale.

Une réduction du déficit projetée à 4,8 % du PIB en 2023

Les débats ont été jugés « constructifs » par le ministre Moussa Sanogo, qui a ajouté : *« Les échanges qui ont eu lieu lors de l'examen de ce projet de loi de finances portant budget de l'État pour l'année 2023 nous ont enrichis et permis d'apprendre des informations fraîches et actuelles du terroir. J'ai été encore convaincu et réconforté sur le fait que la représentation nationale et l'exécutif ont pour passion commune la Côte d'Ivoire et partagent également une vision commune. »* Il a aussi salué la pertinence des débats, qui ont porté sur la mobilisation adéquate des ressources et la juste répartition des richesses nationales au service d'un idéal commun, le bien-être des populations, aussi bien en milieu urbain qu'en zones rurales.

Ce budget a été présenté par le porte-parole du gouvernement Amadou Coulibaly comme répondant, entre autres priorités, à celles de *« soutenir davantage les secteurs en difficulté et contenir la poussée inflationniste »*. Rappelons que la Côte d'Ivoire dispose du budget d'État le plus important de toute la zone UEMOA, un budget soutenu notamment par la bonne dynamique économique du pays ces dix dernières années. De 3 160 milliards de FCFA en 2012, le budget ivoirien est en effet passé à 5 015,3 milliards de FCFA en 2015 avant de doubler en 2022 pour atteindre les 10 000 milliards FCFA. Autrement dit, en dix ans, Alassane Ouattara est parvenu à plus que tripler l'enveloppe budgétaire de son pays.

Selon Amadou Coulibaly, ce budget intervient dans un contexte *« particulièrement difficile »* marqué par un ralentissement du rythme de projection de la

croissance économique mondiale en raison de la crise du Covid-19 et du conflit Russie-Ukraine. *« Ces deux éléments ont impacté fortement le prix des denrées alimentaires de base, ainsi que le coût des produits énergétiques »*, a-t-il déclaré, ajoutant qu'en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, le gouvernement avait pris des mesures socio-économiques afin d'atténuer l'impact de ces deux événements sur la vie des Ivoiriens. *« Cette orientation vise à consolider le rythme de progression*



Moussa Sanogo, ministre du Budget et du Portefeuille de l'État.

« Le rythme de progression des activités économiques devrait être poussé à 7 % en 2023 de façon à préserver le pouvoir d'achat des populations et maintenir le climat social actuellement apaisé. »

des activités économiques actuelles, qui sont autour de 6,8 %. Un rythme qui devrait être poussé à 7 % en 2023 de façon à préserver le pouvoir d'achat des populations et maintenir le climat social actuellement apaisé », a-t-il précisé. L'orientation budgétaire de l'exercice 2023 s'inscrit dans une perspective de consolidation budgétaire avec une réduction du déficit, projeté à 6 % du PIB à fin 2022 et à 4,8 % en 2023.

Paul de Manfred



6 sociétés réparties
en Afrique de l'Ouest



SIBIRI HOLDING

68 AV. Gérard Kango Ouedraogo – Ouaga 2000 – Secteur 54
01 BP 5096 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél. : +226 25 37 69 44

www.sibiri.group

DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DE QUALITÉ AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Si l'on en croit le ministre des Transports Amadou Koné, l'année 2023 sera à marquer d'une pierre blanche non seulement dans son secteur qui fourmille de projets routiers, aériens et maritimes, mais également pour toutes les activités dont le développement est tributaire d'infrastructures et d'informations de qualité.

C'est ainsi que le ministère des Transports compte déployer cette année un système de vigilance, d'alerte et de services climatiques et météorologiques dont bénéficieront naturellement les transports, mais aussi de nombreux autres secteurs économiques. Cette innovation de portée transversale s'inscrit en effet dans le cadre des actions de résilience entreprises par la Côte d'Ivoire pour atténuer les conséquences du changement climatique en raison de son impact significatif, et cela englobe la nécessité impérieuse d'accéder à des informations de qualité. Il s'agit donc pour le pays de renforcer ses compétences en matière de réduction des risques de catastrophes naturelles et de diffuser des informations pour accroître la résilience des secteurs socio-économiques face aux risques climatiques.

Le transport aérien se trouve évidemment concerné au premier chef par la qualité de ces informations météorologiques dont dépend crucialement la sécurité des passagers, des personnels et du matériel. Les investissements se poursuivent par ailleurs afin de moderniser et d'agrandir les aéroports. En effet, eu égard à la position géographique de la Côte d'Ivoire, situation

qui en fait naturellement la porte d'entrée de l'Afrique de l'Ouest, il est indispensable de pourvoir le pays en infrastructures de qualité, particulièrement l'aéroport d'Abidjan, mais également les autres aéroports présents sur l'ensemble du territoire. L'objectif est d'attirer un plus grand nombre de compagnies aériennes. Grâce à Air Côte d'Ivoire, l'aéroport Félix Houphouët Boigny

Le lancement de neuf projets d'infrastructures maritimes et fluvio-lagunaires est prévu en 2023.

d'Abidjan accueille désormais plus de 2 millions de passagers annuellement, et la barre a été placée à 5 millions à l'horizon 2025. En outre seront bientôt mis en place pour les pilotes et le personnel aérien des programmes de formation incluant la maintenance des avions, avec une composante dédiée à l'industrialisation sur le sol de la Côte d'Ivoire. Là encore, la vision est vaste puisqu'elle s'intéresse à cet élément majeur du développement que constitue l'industrialisation.

En ce qui concerne le développement des infrastructures maritimes et fluvio-lagunaires, ce ne sont pas moins de neuf projets dont le lancement est prévu en 2023. Les travaux d'extension du quai fruitier du port d'Abidjan seront entrepris, atteignant 5 % de leur réalisation d'ici fin 2023. Ces travaux engloberont la finalisation des études et le début des travaux, et ils disposent d'un budget de 22 milliards de FCFA en partenariat public-privé avec EOLIS. Un projet de transport de marchandises par barges entre le port et la commune de Songon sera également concrétisé pour un coût de 100 milliards de FCFA en partenariat public-privé. Le taux de réalisation prévu d'ici à fin décembre 2023 est de 10 %, correspondant à l'achèvement des études techniques. Enfin, deux gares lagunaires seront construites, l'une au Plateau et l'autre à Abobodoumé, à Yopougon, pour un montant de 8 milliards de FCFA financés dans le cadre du projet PACOGA.

Andju Ani

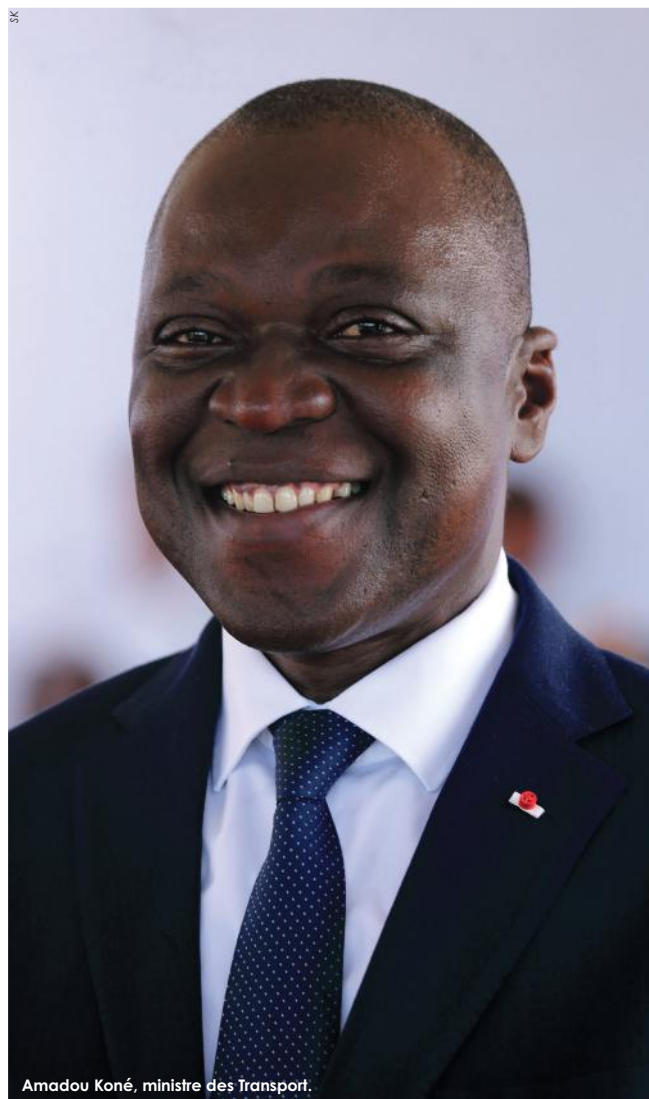
Cinq parkings de camions poids lourds en construction

Au rang des nombreux projets piloté par le ministère des Transports figurent les travaux de construction de cinq aires de stationnement dédiées aux camions poids lourds ainsi que la mise en place d'un système d'appel pour les camions. Deux aires de stationnement vont ainsi bientôt équiper l'autoroute du nord (PK 24 et PK 31) et une troisième l'autoroute de Grand-Bassam. Pour compléter le dispositif, deux aires tampons seront localisées à l'intérieur du Port d'Abidjan. L'ensemble de ces travaux s'inscrit dans la politique de modernisation du secteur des transports et de renforcement de la sécurité routière initiée par le gouvernement. L'objectif est d'éviter que les camions poids lourds ne stationnent le long des routes, car cette pratique se révèle particulièrement accidentogène.

A.A.

« BOUAKÉ DOIT REDEVENIR UN GRAND CENTRE DE TRANSIT COMMERCIAL »

Amadou Koné, ministre des Transports et député de Bouaké, a aussi la volonté de devenir maire de cette localité à la faveur des élections municipales du 2 septembre prochain. Il nous brosse un aperçu des progrès enregistrés dans les domaines du transport terrestre, aérien, ferroviaire et portuaire.



Amadou Koné, ministre des Transport.

Quel est le bilan global de votre département en 2022 et 2023 par rapport à 2021 ?

Amadou Koné : Compte tenu de l'importance du secteur des transports dans l'économie ivoirienne où il représente entre 7 et 12 % du PIB, le gouvernement a entrepris plusieurs réformes pour le rendre plus dynamique et compétitif. En 2022, l'accent a été mis sur la mise en œuvre effective de ces réformes, notamment en vue de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 accueillie par la Côte d'Ivoire. Des progrès significatifs ont été enregistrés dans les domaines du transport terrestre, aérien, ferroviaire et portuaire.

Dans le secteur du transport routier, la lutte contre l'incivisme routier a été une priorité gouvernementale tout au long de l'année. La Côte d'Ivoire enregistre un taux élevé d'accidents de la route, avec plus de 12 000 accidents corporels, plus de 1 200 décès et plus de 21 000 blessés chaque année. Pour réduire ce fléau de moitié d'ici à 2030, le gouvernement a adopté une stratégie nationale de sécurité routière en juillet 2021. Depuis le lancement de cette stratégie, une baisse de 44 % des accidents a été constatée dans le district d'Abidjan.

D'importantes mesures ont été prises, comme le démarrage de la vidéoverbalisation, la digitalisation des procédures de délivrance de documents et titres de transport routier, l'instauration du permis à points, l'instauration de nouvelles plaques d'immatriculation informatisées des véhicules, ou encore la réactivation de la commission spéciale de suspension et de retrait de permis de conduire pour les chauffeurs indélégués. Le gouvernement poursuit également sa politique de renouvellement du parc automobile. Aujourd'hui, à ce niveau, grâce à l'unité d'assemblage mise en place à la Société des Transports Abidjanais (SOTRA), plusieurs véhicules « made in Côte d'Ivoire » ont été mis à la disposition des transporteurs.

Dans le domaine du transport aérien, la Côte d'Ivoire vise à faire d'Abidjan le hub aéroportuaire de la sous-région

ouest-africaine. Des investissements importants ont été consentis pour moderniser les aéroports ivoiriens et renforcer leur sécurité. Après les États-Unis d'Amérique, d'autres liaisons aériennes directes ont été établies avec de nombreux pays, dont le Qatar. Les aéroports de plusieurs villes de l'intérieur du pays sont en cours de réhabilitation et d'extension, notamment à Korhogo et San Pedro.

Dans le domaine ferroviaire, la construction du métro d'Abidjan est en cours, avec pour objectif de transporter plus de 500 000 passagers par jour à partir de fin 2025. Un projet de Bus Rapid Transit (BRT) est également en cours pour faciliter le trajet entre Yopougon et Bingerville.

En ce qui concerne le secteur portuaire, le gouvernement a accéléré les travaux d'élargissement et d'approfondissement du canal de Vridi à Abidjan, dans le but de faire du port d'Abidjan un hub régional. Des partenariats ont été établis avec le groupe marocain Tanger MED pour développer un pôle économique autour du Port autonome.

Au titre de la mobilité urbaine, quels sont vos projets en cours de réalisation ?

Outre l'extension du parc automobile de la SOTRA, les travaux pour la réalisation du métro d'Abidjan ont été initiés, de même que ceux du BRT. La politique de renouvellement du parc automobile est en cours et la lutte contre l'incivisme routier représente une priorité gouvernementale. Le concept de mobilité doit être appréhendé comme un développement intégré des moyens de transport afin de fournir aux citoyens davantage de confort et de commodité. Concrètement, il s'agit de mettre en pratique toutes les mesures que nous adoptons pour faciliter les déplacements des populations dans les métropoles. Je suis d'avis que l'établissement d'un système de transport en commun de qualité engendrera une réaction en cascade chez les entreprises privées de transport, les incitant à moderniser leurs infrastructures. Cette démarche contribuera à l'amélioration qualitative de la mobilité urbaine. Plusieurs problématiques liées à l'organisation des transports dans le Grand Abidjan m'ont justement incité à instituer une autorité de régulation, dans le but d'instaurer une meilleure structure et organisation du secteur des transports à Abidjan, modèle que nous déploierons dans l'ensemble du pays.

Élu député en 2021 à Bouaké, vous êtes aussi l'une des figures montantes du RHDP. Quels sont vos atouts pour les municipales de septembre prochain lors desquelles vous serez candidat dans la ville de Bouaké ?

Bouaké est une cité qui m'a vu naître et où j'ai passé une partie de mon enfance. Mes parents y résident toujours. Vous savez, à l'époque de notre jeunesse, Bouaké était l'épicentre du commerce dans le pays. Son développement était prometteur, chanté par de nombreux artistes de renom. Depuis lors, jusqu'en 2011, de nombreux changements se sont malheureusement produits, mais dans une direction peu favorable.

Le président de la République Alassane Ouattara, ainsi que feu le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, ont manifesté leur volonté de redorer le blason de la ville, tout comme celui de toutes les villes du pays. Saisissant cette opportunité, j'ai plaidé, en tant que cadre et fils de la région, en faveur d'investissements particuliers. Je pense que cet engagement a été un élément déterminant dans le choix des populations de m'élire député.

Aujourd'hui, Bouaké a retrouvé sa quiétude d'antan. L'eau potable coule désormais dans les robinets, l'électricité est accessible dans de nombreux foyers, les routes sont praticables, et le plus grand marché de l'Afrique de l'Ouest est en cours de construction à Bouaké. De plus, de nombreuses écoles et centres de santé ont vu le jour, redonnant ainsi espoir aux jeunes. Bouaké est en pleine transformation qualitative. Et nous avons l'ambition de faire encore mieux.

Ma philosophie et mon objectif résident dans mon rôle d'acteur du développement au service des autres.

Bouaké compte désormais deux stades, l'un réhabilité et l'autre nouvellement construit. Une piscine municipale émerge du sol, les travaux du palais du carnaval progressent bien, et

un autre centre hospitalier universitaire est en cours de construction. En somme, Bouaké est en pleine effervescence. Qui d'autre que le RHDP peut se vanter d'un tel bilan ou d'une telle vision ?

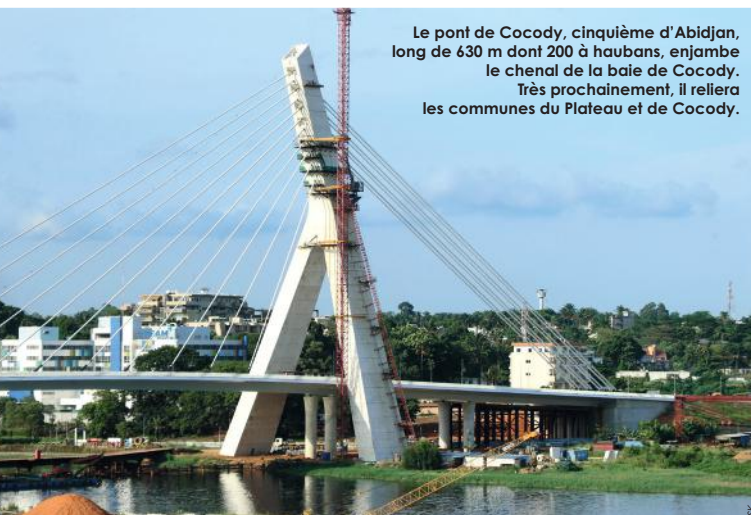
Symboliquement, pour vous qui êtes du camp présidentiel, que représente aujourd'hui la ville de Bouaké ? Bouaké est la troisième plus grande ville du pays. À ce titre, il fallait lui consacrer beaucoup plus d'attention. Bouaké doit redevenir le grand centre de transit commercial d'autrefois. Ainsi, l'économie du pays se porterait encore mieux. Au niveau politique, je suis député de Bouaké au compte du RHDP. Nous allons bientôt aux élections municipales et régionales où, j'en suis certain, nous remporterons ces sièges. Ceci pour vous dire l'implantation du RHDP dans cette région. Pour ma part, je pense que le RHDP est fortement ancré dans cette partie du pays, et c'est ce que nous devons retenir.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

«Faire du port d'Abidjan un hub régional.»

CES GRANDS CHANTIERS QUI FONT RÊVER

Depuis 2011, la Côte d'Ivoire est un chantier à ciel ouvert : construction de ponts et de routes, réhabilitation de voies, le gouvernement met un accent particulier sur l'équipement routier afin de soutenir le développement économique du pays.



Le pont de Cocody, cinquième d'Abidjan, long de 630 m dont 200 à haubans, enjambe le chenal de la baie de Cocody. Très prochainement, il reliera les communes du Plateau et de Cocody.

Pour le président Alassane Ouattara, l'atteinte de l'émergence de la Côte d'Ivoire passe sans aucun doute par la réalisation d'infrastructures qui concourent à soutenir le développement économique et à améliorer les conditions de vie des populations. L'un des exemples frappants de cette transformation est cette route de 353,5 km reliant Abidjan à San Pedro qui était, depuis des années, abandonnée à son triste sort. Enfin, les travaux de réfection de « La Côtère », qui, comme son nom l'indique, longe la côte entre les deux grands ports d'Abidjan et San Pedro – et au-delà jusqu'à Grand Béréby – ont été lancés. Lors du coup d'envoi donné en septembre 2021, le Premier ministre Patrick Achi a assuré que son gouvernement avait débloqué 308 milliards de FCFA (460 millions d'euros) pour réhabiliter un axe devenu en 25 ans une succession de bourbiers et de nids de poules.

3 894 km de routes et une vingtaine de ponts réalisés

Cette nouvelle côtère viendra renforcer un réseau routier qui s'étoffe en Côte d'Ivoire. Depuis 2011, des chantiers sont engagés de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud en passant par le Centre, sans laisser

aucune région en marge. La route, dit-on, précède le développement et partout, on en voit de construites et/ou réhabilitées pour relier les localités entre elles. Ces réseaux apportent aux citoyens confort et sécurité, et fournissent au pays la croissance économique. De 2011 à fin 2019, ce ne sont pas moins de 3 894 km de routes et une vingtaine de ponts qui ont été réalisés pour un investissement de plus de 3 000 milliards de FCFA.

Des voies bitumées ont surgi entre des villes où l'on en rêvait depuis longtemps, finissant par ne plus y croire : en témoignent les axes Tiéningboué-Mankono (60 km) et Boundiali-Odienné (134 km). Les routes bitumées dégradées ont été refaites sur les axes Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa (135 km) et Ferkessedougou-Ouangolo (46 km). Bientôt, d'autres zones verront la fin de leurs travaux de bitumage : Divo-Guitry (76 km), Bloléquin-Toulepleu (65 km), Touba-Séguéla (170 km), Séguéla-Mankono (65 km) et l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou (39,9 km).

Une vingtaine de ponts a également été réalisée, pour un coût de plus de 270 milliards de FCFA : là aussi, presque toutes les régions sont concernées. Aux fins d'améliorer la circulation à Abidjan, le pont Henri Konan Bédié a été mis en service en 2014. Le pont de Bouaflé, dans la région de la Marahoué, a été livré le jeudi 15 janvier 2014. Quant au pont de Béoumi, il a été livré le 2 octobre 2015 après des travaux ayant coûté 5,5 milliards de FCFA. Avec ses 608 mètres, le deuxième plus long pont, celui de Jacquville, a été inauguré le 21 mars 2015. Démarré en août 2018, le quatrième pont de la capitale économique, réalisé avec un budget de 142 milliards de FCFA, affiche une longueur de 7,2 km et permet aux usagers de relier les communes du Plateau, de Yopougon et d'Attécoubé. Enfin, le cinquième pont d'Abidjan, ou pont de Cocody, en construction depuis plus de 4 ans pour un coût évalué à environ 77,5 milliards de FCFA, devrait très prochainement être inauguré. Ce projet structurant de connectivité entre les communes d'Abidjan contribuera à fluidifier le trafic sur les grandes artères de la capitale.

Alain Bouabré

bnetd

Bureau National d'Études Techniques et de Développement

FAÇONNER LA CÔTE D'IVOIRE ET L'AFRIQUE DE DEMAIN



 (+225) 27 22 48 34 00

 BNETD  BNETD_CI  BNETD  BNETD.CI

« FAÇONNER LA CÔTE D'IVOIRE ET L'AFRIQUE DE DEMAIN »

Kinapara Coulibaly, directeur général du Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD), détaille les causes de la dégradation rapide de certaines infrastructures routières et les actions nécessaires à leur durabilité. Le plan stratégique BNETD 3.5, qui couvre la période 2021-2024, œuvre en faveur de la qualité.

Au vu des résultats encourageants obtenus par le déploiement du plan stratégique BNETD 3.0 durant la période 2016-2020, vous avez formulé un nouveau plan encore plus ambitieux pour 2021-2024. À un an de son terme, quel bilan tirez-vous de son opérationnalisation ?

Kinapara Coulibaly : Le BNETD accompagne le développement de la Côte d'Ivoire depuis quatre décennies et se distingue comme un acteur incontournable dans la conception, le suivi et la réalisation des grands projets de développement dans tous les secteurs. Avec l'expertise accumulée au cours des années et le large spectre de compétences qu'il réunit, nous nous engageons,

« Un acteur incontournable dans les grands projets de développement. »

à travers ce nouveau plan stratégique BNETD 3.5, dans l'action proactive en appréhendant et en anticipant les réponses idoines aux enjeux contemporains du développement dans les secteurs clés, en synergie avec la vision globale de l'État de Côte d'Ivoire et le Programme National de Développement (PND) 2021-2025. À mi-parcours aujourd'hui, nous enregistrons déjà des résultats satisfaisants. Au plan interne, d'importants efforts ont été consacrés à la transformation, à l'optimisation et à la rationalisation de notre façon de créer ou d'améliorer nos prestations et nos outils de travail. Tous ces changements s'accompagnent d'importants efforts, en termes de conduite du changement, pour que les transformations voulues soient une réussite. Afin de se positionner comme l'un des acteurs qui façonne notre pays et l'Afrique de demain, outre notre

assistance technique habituelle, le BNETD a entrepris de préparer un certain nombre d'études sur des projets structurants et novateurs. Ces projets avancent très bien, en phase avec nos projections. Certains sont arrivés à leur terme et ont été proposés au gouvernement ivoirien, en vue de leur mise en œuvre.

À quelques mois de la CAN 2024, quel est l'état d'avancement des travaux d'infrastructures dont le BNETD assure la maîtrise d'œuvre ?

En ce qui concerne les infrastructures de la CAN 2024, les dispositions à notre niveau, en termes d'organisation, ont été prises pour que tout se passe bien. Ce projet est en pole position. Au niveau du secteur des bâtiments, c'est un projet qui requiert beaucoup d'attention de notre part et qui constitue une priorité pour le BNETD. Nos équipes sont mobilisées et nous faisons en sorte que tout se déroule correctement. D'ailleurs, nous sommes quasi prêts et toutes les infrastructures seront achevées à temps pour la compétition.

Depuis 2003, le BNETD exporte son savoir-faire « Made in Côte d'Ivoire » dans la sous-région, grâce aux antennes régionales dans 16 pays. Comment analysez-vous l'impact de votre présence en Afrique et quelles sont vos ambitions ?

Le BNETD poursuit sa stratégie de développement à l'international. Cette position est d'ailleurs affirmée par la mission inscrite dans notre plan stratégique en cours : « Façonner la Côte d'Ivoire et l'Afrique de demain ». La part de l'international reste encore, à ce jour, marginale dans notre chiffre d'affaires global, soit entre 2 et 5 %. Toutefois, nous sommes satisfaits de l'impact de notre action à travers l'Afrique. Nous sommes en ce moment actifs dans sept pays en Afrique de l'Ouest

Kinapara Coulibaly,
directeur général du Bureau
National d'Études Techniques et
de Développement.

et Centrale, sur divers projets structurants en cours de réalisation dans différents secteurs : l'éducation, les transports, l'énergie, l'eau et le numérique. Nous avons lancé un programme de renforcement des équipes dans nos agences et cela commence déjà à porter ses fruits.

L'actualité de ces dernières années est marquée par la rapide détérioration des infrastructures routières. Quelles sont les explications du BNETD, en sa qualité de contrôleur des chantiers ?

Il faut d'abord nuancer : non, toutes les infrastructures routières ne se dégradent pas rapidement. Il y a encore de nombreux ouvrages routiers qui ont été construits et qui sont de bonne facture. Mais il y a aussi, hélas, de tristes constats concernant certaines infrastructures routières, qui ont connu des dégradations rapides voire précoces. Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de cette situation et nous pouvons citer les principaux. En premier lieu, l'agressivité du trafic sur les routes. Malgré la réglementation existante du contrôle des surcharges des véhicules poids lourds (PL), force est de constater qu'il existe une augmentation très forte des charges à l'essieu sur nos routes. Or l'on observe que lorsqu'un poids lourd est surchargé, la route est agressée. Cette situation conduit *de facto* à un problème de dimensionnement des structures de chaussée de la route. En effet, le trafic utilisé pour les études de dimensionnement est donc déjà dépassé avec la surcharge et la route construite est menacée de détérioration précoce ou avancée. En deuxième lieu, la nécessité de toujours réaliser des études approfondies avant les travaux. En effet, l'on a parfois négligé la place importante de la conception, donc des études, dans la réalisation des projets. Il est vrai que l'élaboration des études nécessite une certaine durée, alors que tout le monde est pressé d'avoir une route. Si l'on investit suffisamment, et à l'avance, dans les études, alors on a déjà parcouru la moitié du chemin nécessaire à la construction d'une infrastructure durable. Troisième point, la qualité de mise en œuvre, qui constitue rien moins que l'autre moitié du chemin en matière de qualité, car le non-respect des procédures de mise en œuvre, lors de l'exécution des travaux, entraîne un grand risque de dégradation rapide des routes. C'est pour cela qu'il faut obligatoirement un bureau de contrôle compétent, qui suive l'exécution des travaux. Le manque de rigueur du contrôle ou l'absence de mission de contrôle est fatal pour les infrastructures



routières. Enfin, parmi les autres causes de dégradation rapide figurent la maintenance et l'entretien car, il faut le savoir, une route s'entretient. L'infrastructure routière a une durée de vie qui dépend des conditions de son entretien. Après les travaux, la maintenance des routes ne doit plus être négligée et abandonnée au risque de perdre le bénéfice de cette infrastructure et des investissements consentis.

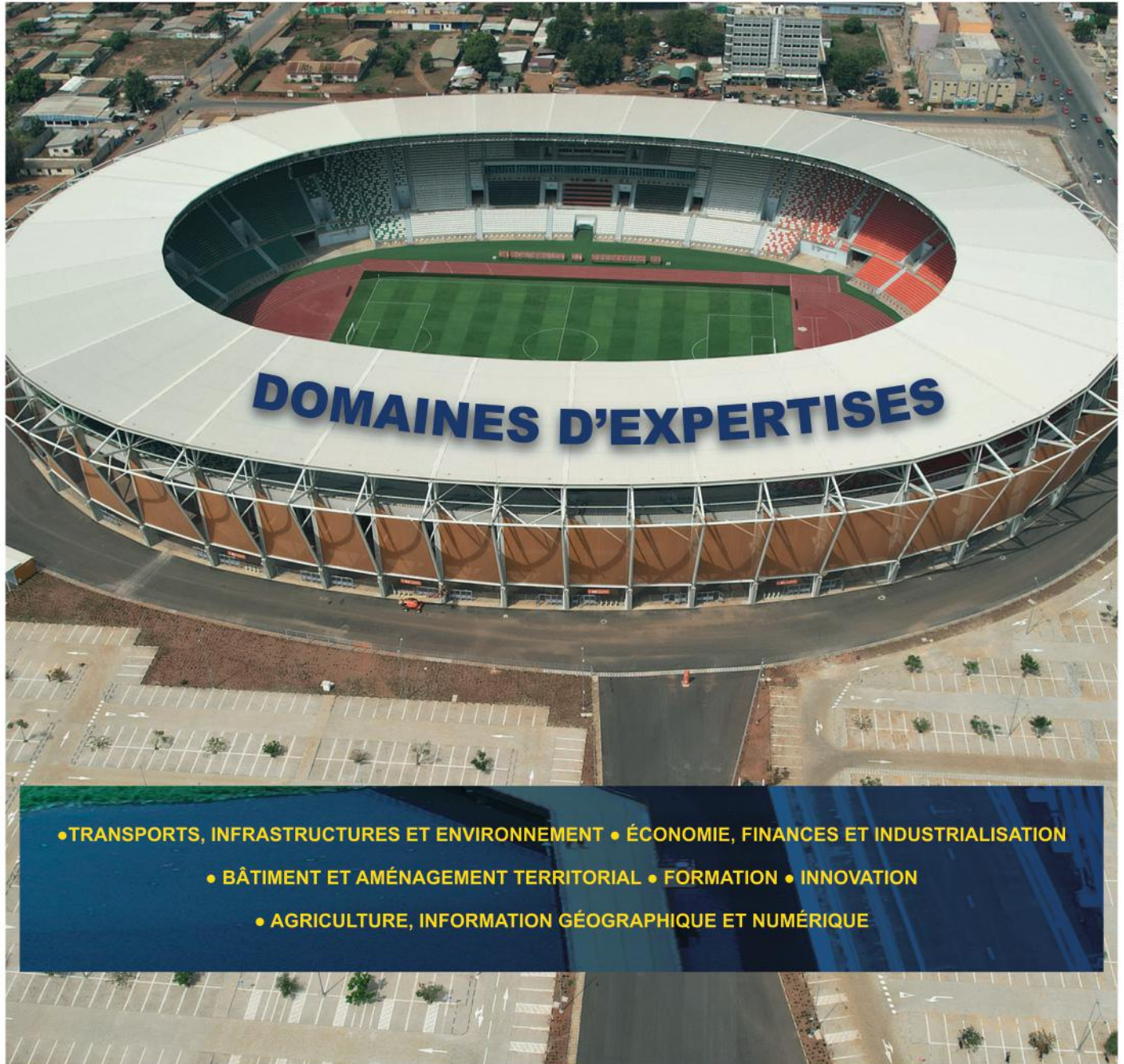
L'effondrement récurrent des bâtiments est une préoccupation croissante qui pousse les populations à s'interroger sur la qualité des matériaux utilisés. Quelle est votre position sur ce sujet ?

Les effondrements récurrents constatés au niveau des bâtiments sont dus, en grande partie, à des problèmes de dimensionnement des structures des bâtiments concernés. C'est pourquoi il est fait obligation à ceux qui désirent construire des bâtiments de plusieurs niveaux de s'entourer d'experts en bâtiment. Ces professionnels pourront les accompagner, les aider à mener à bien leurs projets : dimensionnement des structures, suivi et contrôle des travaux, etc. Cette exigence est normalement contrôlée et encadrée par le ministère ivoirien de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme.

Propos recueillis par Serge-Henri Malet

bnetd

Bureau National d'Études Techniques et de Développement



Stade de la Paix de Bouaké - CMC BNETD

ASSISTANCE ET CONSEIL

ÉTUDES ET CONCEPTION

SUIVI ET CONTRÔLE

Adresse Boulevard Hassan II Cocody 04 bp 945 Abidjan 04 Côte d'Ivoire

+225 27 22 48 34 00

f BNETD

t BNETD_CI

in BNETD

▶ BNETDRCI

globe www.bnetd.ci

BOOSTER LE MONDE DES AFFAIRES AVEC LE PCCET

Financé par la Banque mondiale à hauteur de 178 millions de dollars, le *Projet des chaînes de valeurs compétitives pour l'emploi et la transformation économique (PCCET)* va aider les planteurs à atteindre un niveau de développement leur assurant une vie décente et propice à l'installation de nouvelles sociétés.

Le gouvernement de Patrick Achi compte en grande partie sur le secteur privé pour la mise en œuvre de son Plan national de développement (PND) 2021-2025. Afin de maximiser sa participation, plusieurs actions ont été initiées en faveur du climat des affaires. L'une des plus emblématiques est celle relevant du PCCET, lancé par le Premier ministre Patrick Achi le samedi 2 avril 2022 à Aboisso (Sud-Comoé) et dont l'objectif est de donner aux planteurs les moyens d'atteindre un niveau de développement leur assurant une vie décente. Lors du lancement, le Premier ministre a expliqué que pour transformer la matière première et dégager du

Les projections en matière d'investissements sont de 91 milliards de dollars d'ici à 2025.

bénéfice, il était nécessaire développer ce que l'on appelle « la chaîne des valeurs » : *« C'est-à-dire que si vous avez le cacao, à partir de la fève de cacao, il faut pouvoir arriver à la poudre de cacao, au beurre de cacao, aux produits chocolatés. Pareil avec la noix de cajou. Il ne faut pas vendre uniquement les noix, mais il faut les transformer. »*

Cela favorisera aussi, selon lui, l'installation de nouvelles sociétés, donc créera des emplois pour les jeunes. Il a également rappelé que dans la vision 2030 du président de la République, la transformation structurelle de l'économie occupait une place importante. Financé par la Banque mondiale à hauteur de 178 millions de dollars, le PCCET s'étendra à toutes les régions de Côte d'Ivoire.


Toujours dans le cadre du PCCET et afin d'améliorer le climat des affaires, deux sous-projets ont été officiellement lancés au cours d'un atelier le jeudi 7 juillet 2022 à Abidjan par le directeur de cabinet-adjoint du ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME Albert Kouatelay, en présence du directeur de cabinet du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme Bernard Kouassi

N'Guessan, du conseiller spécial du Premier ministre et coordonnateur du PCCET Arthur Coulibaly, et de la directrice générale du CEPICI Solange Amichia. Ces deux sous-projets, qui seront mis en œuvre par le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), consistent à généraliser l'identifiant unique d'immatriculation de toutes les entreprises du pays et à rationaliser la dématérialisation des licences et permis d'affaires. Dans le détail, le premier sous-projet consiste à aligner le système d'immatriculation de toutes les entreprises du pays avec celui du ressort territorial du tribunal de commerce d'Abidjan. Le second projet facilitera quant à lui l'obtention ou le renouvellement d'une licence et la vulgarisation des informations y afférent. Ces initiatives conduiront à terme à la création d'un portail unique auquel pourront accéder tous les opérateurs économiques ayant besoin d'une licence, d'une autorisation ou d'un agrément afin d'y effectuer leurs requêtes pour recevoir rapidement leurs documents.

Dans le cadre du PND 2021-2025, le gouvernement ambitionne de réaliser d'ici à 2025 une croissance du PIB de 7,65 % avec un taux d'investissement de 27,1 %. Sachant que les projections en matière d'investissements sont de 91 milliards de dollars portés à 74 % par le secteur privé, le lancement d'initiatives telles que le PCCET sont nécessaires pour aboutir à un assainissement du climat des affaires.

Enfin, rappelons que le 15 juin 2022, le gouvernement ivoirien avait organisé une réunion du Groupe consultatif pour le financement du plan national de développement 2021-2022 (GCPND). L'objectif était de mobiliser au moins 14,3 milliards de dollars auprès des différents bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux sur un financement global de 91 milliards de dollars. D'après les données de la Direction générale du Trésor public ivoirien, ce sont 23,1 milliards de dollars qui ont été récoltés, soit un résultat qui va bien au-delà des espérances des autorités ivoiriennes.

Andju Ani



In a world more connected than ever, why work alone?

■ ■ ■
The better the question. The better the answer.
The better the world works.

Ensemble, construire un monde plus juste et plus équilibré.

En Côte d'Ivoire, EY a pour vocation d'aider les organisations à relever les défis les plus difficiles et à réaliser leurs plus grandes ambitions.

Grâce à nos quatre lignes de services interconnectées, travaillant avec les outils et méthodes d'avant-garde, nous aidons nos clients à tirer parti des possibilités de transformation. Nous les aidons également à remplir les exigences réglementaires, à tenir les investisseurs informés et à répondre aux besoins de leurs parties prenantes.

Avec plus de 300 experts pluridisciplinaires et 7 Associés, les équipes du bureau d'Abidjan se déploient régulièrement au-delà de la Côte d'Ivoire, notamment dans les pays de la sous-région ouest-africaine francophone tels que le Burkina Faso, le Bénin, le Niger, le Mali et le Togo.

EY Côte d'Ivoire

5 avenue Marchand, Abidjan - Plateau

01 BP 1222 - Abidjan 01

Tél. : (+225) 27 20 30 60 50

Email : eyci@ey.ci.com

Web : www.ey.com

Audit et Conseil en Comptabilité Financière

Arielle-Ines Séri Bamba - Associée

Experte Comptable

arielle-ines.seri@ci.ey.com

Nawa Koné Avoa - Associée

Experte Comptable

nawa.avoa@ci.ey.com

Ibrahim Kanté - Associé

Expert Comptable

ibrahim.kante@ci.ey.com

Assistance Comptable (ACR)

Honoré Kouamé - Directeur Exécutif

Expert Comptable

honore.kouame@ci.ey.com

Juridique et Fiscalité

Eric N'Guessan - Associé, Country Managing Partner

eric.nguessan@ci.ey.com

EY Consulting

Dramane Coulibaly - Associé

dramane.coulibaly@ci.ey.com

Stratégie et Transactions

Alain Kété - Associé

alain.kete@ci.ey.com



■ Entretien – Country Managing Partner, EY Côte d'Ivoire

« LE RENFORCEMENT DE L'ACTIVITÉ PÉTROLIÈRE AUGURE DE BELLES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES »

Éric N'Guessan, Country Managing Partner chez EY Côte d'Ivoire, évoque les facteurs de performance économique du pays ainsi que le rôle majeur que joue la fiscalité dans la réalisation des objectifs ambitieux du PND 2025.

Selon le FMI, la Côte d'Ivoire devrait connaître en 2023 un taux de croissance de plus de 7 %, l'un des plus élevés du continent. Quels facteurs expliquent cette performance ? Cette vision optimiste pourrait-elle être tempérée par des circonstances particulières ?

Éric N'Guessan : Parmi les facteurs de performance, citons tout d'abord le binôme historique café-cacao, qui représente à lui seul près de 40 % des exportations, d'où l'intérêt que lui accordent depuis plusieurs décennies les différents gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays. Les autorités ivoiriennes ont en effet entrepris une série de réformes en vue d'un développement de

la filière et, par ricochet, de l'amélioration des conditions de vie des producteurs de café-cacao. Ensuite, les industries extractives représentent un autre facteur de performance très prometteur eu égard à l'importante découverte de pétrole et de gaz faite en 2021 dans le fameux gisement Baleine, qui entrera en production dès 2023 et qui augmenterait les estimations des volumes d'hydrocarbures à environ 2,5 milliards de barils de pétrole et 3 300 milliards de pieds cubes de gaz associé, soit une hausse d'environ 25 %. Le renforcement de l'activité pétrolière augure donc de belles perspectives pour notre pays en termes de ressources et d'emplois directs et indirects au titre de l'année 2023.

Toutefois, ces perspectives de croissance pourraient être mitigées par la guerre en Ukraine qui, selon la BAD, a fait basculer près de 15 millions d'Africains supplémentaires dans la pauvreté. Par ailleurs, les changements climatiques peuvent aussi affecter cette croissance en raison du fait que l'économie de la Côte d'Ivoire dépend principalement de secteurs sensibles au climat. En un mot, la relance économique post-Covid en Côte d'Ivoire s'est effectivement bien enclenchée et ne devrait pas connaître de ralentissement majeur malgré les prochaines échéances électorales et les éléments de pondération que je viens d'évoquer.

La dernière mission du FMI à Abidjan a débouché sur l'approbation d'un troisième PEF (Programme économique et financier) dont le montant est évalué à 3,5 milliards de dollars. En quoi cette rallonge était-elle indispensable pour les finances de la Côte d'Ivoire, déjà lourdement endettée ? Va-t-elle apporter de la trésorerie pour financer les chantiers du PND 2021-2025 ?

Après une riposte rapide et bien élaborée des pouvoirs publics ivoiriens à la pandémie de ►(suite p. 106)



EY

**Building a better
working world**



Éric N'Guessan,
Country Managing Partner EY Côte d'Ivoire.

► Covid-19, l'économie ivoirienne a connu un rebond en 2021, quelque peu contrarié toutefois en 2022, notamment par la guerre entre la Russie et l'Ukraine et le resserrement monétaire mondial. Dans ce contexte, les autorités ont mis en place un train de mesures temporaires afin de contenir les retombées de ces crises et de préserver la sécurité alimentaire. Il s'agit notamment du plafonnement des prix de plusieurs denrées alimentaires, des subventions à l'achat des produits pétroliers et de la mise en place d'un permis pour l'exportation de certains aliments de base. Toutes ces mesures qui, certes, ont

minimisé l'impact des différentes crises économiques sur les populations ont, d'un autre côté, entraîné une aggravation du déséquilibre macroéconomique.

Le PEF, qui vient rallonger la dette globale de la Côte d'Ivoire de 3,5 milliards, est indispensable dans le sens où il permettra de continuer à mobiliser des ressources additionnelles pour financer les dépenses prioritaires nécessaires à la stabilité du climat social ainsi que de continuer à investir dans les infrastructures et les services publics de première nécessité. En outre, ce programme vise à préserver la viabilité des finances publiques et de la dette, et à ancrer le Plan national de développement (PND) 2021-2025 dans des priorités structurelles clés afin de promouvoir une croissance plus inclusive menée par le secteur privé. En ce sens, une lecture stricte des priorités assignées au PEF permet effectivement de dire que celui-ci devrait apporter la trésorerie nécessaire au financement des chantiers du PND 2021-2025.

Quelles sont les innovations fiscales de la loi de finances 2023 sur un budget qui s'équilibre en ressources et en dépenses à 11 694,4 milliards de FCFA, soit une hausse globale de 17 % par rapport à 2022 et une hausse du poste investissements de 21 % ?

Au-delà des mesures techniques et de rationalisation du dispositif fiscal que sont le soutien à l'économie et le renforcement de la

mobilisation des ressources fiscales, l'annexe fiscale 2023 a été élaborée autour de deux axes principaux : d'une part la réduction d'impôt soumise à conditions et d'autre part, à l'inverse, le renforcement de la taxation dans certains secteurs.

Pour soutenir l'investissement en Côte d'Ivoire, le législateur autorise une réduction d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux en cas de réinvestissement des bénéfices en Côte d'Ivoire. Le montant plancher à réinvestir est de 25 000 000 FCFA. Concernant les mesures de renforcement de la mobilisation des recettes

fiscales, on peut évoquer le rehaussement du taux des droits d'accises sur les produits du tabac à 41 %, ce qui portera ainsi à 48 % le taux global de taxation des produits de tabac en Côte d'Ivoire.

Au titre des mesures techniques, l'annexe fiscale a institué la date d'exigibilité de la TVA comme point de départ du délai de déduction de cette taxe. Antérieurement, la déduction de la TVA grevant les achats devait se faire dans un délai de douze mois à compter de la date de facturation. En second lieu, le tarif de la taxe aéroportuaire applicable aux embarquements à destination de l'étranger a été réduit à 1 000 FCFA (tarif unique). Par ailleurs, la législation des prix de transfert se formalise un peu plus par l'exigence faite aux entreprises de fournir une documentation des prix de transfert dénommée « Fichier principal » et « Fichier local ». Enfin, on peut citer la mesure instituant la digitalisation du contrôle fiscal. En effet, les procédures applicables aux échanges de documentation pendant le contrôle fiscal sont désormais obligatoirement traitées sous format digital, sous peine de sanctions.

Quelle est la valeur ajoutée obtenue dans ce budget à partir des extensions appliquées sur le Système intégré de gestion des opérations budgétaires de l'État (SIGOBE) ?

Le SIGOBE a permis la prise en compte du taux de chancellerie au niveau des Représentations nationales à l'extérieur (RNE) et l'élaboration du budget des Établissements publics nationaux (EPN) dans le système.

Trois des quatre fonds d'urgence dévolus à la lutte contre le Covid-19, qui totalisent 520 milliards de FCFA, ont été affectés par la présidence ivoirienne à un trio de consultants, dont EY. En quoi cette démarche de la présidence ivoirienne était-elle appropriée pour

éviter les scandales suscités par la gestion de ces fonds dans d'autres pays ?

La démarche de la présidence ivoirienne était très appropriée dans le sens où elle visait à optimiser l'utilisation de ces fonds grâce à l'appui d'experts internationaux. Il s'agissait donc, en s'appuyant sur nos compétences locales et notre réseau, de faire des propositions concrètes dans le but de favoriser l'efficacité dans la gestion opérationnelle des fonds, mais aussi et sur-

« Confier à EY la gestion des fonds Covid visait à en optimiser l'utilisation grâce à l'appui d'experts internationaux. »

tout d'optimiser le couple rendement/risque dans l'utilisation de ces fonds. Nous avons donc travaillé à définir les meilleures options stratégiques pour l'opérationnalisation des fonds, à rédiger, en concertation avec les faïtières locales, des projets de conventions entre les différents fonds et les contreparties, à proposer un dispositif pour le traitement en toute célérité des demandes et l'instruction rapide des dossiers des entreprises requérantes, et enfin à proposer un cadre de suivi-évaluation avec des indicateurs de performance pour évaluer la santé financière de ces entreprises requérantes.

Trois ans après cette pandémie qui a tout de même affecté l'économie ivoirienne, quel bilan, s'agissant de EY, pouvez-vous dresser sur la gestion des fonds Covid ? Au 30 juin 2022, sur une population de 800 PME et 125 grandes entreprises éligibles, des enveloppes respectives d'environ 40 milliards de FCFA et 30 milliards de FCFA ont été effectivement décaissées, créant ainsi des conditions de relance économique et de maintien de l'emploi. Toutefois, le déploiement des fonds s'est heurté à la qualité de l'information financière communiquée par les postulants auxdits fonds, l'empêchant ainsi d'atteindre toute sa portée. Des pistes d'amélioration sont en discussion.

Propos recueillis par Andju Ani

Une fiscalité de développement à réinventer dans le cadre des réformes pour 2030

Le gouvernement ivoirien a présenté depuis le 30 juin 2022 les réformes 2030. Le but recherché est le renforcement du partenariat entre l'État et le secteur privé, afin que la contribution du secteur privé à l'investissement atteigne 25% du PIB et que la création des emplois projetés à l'horizon 2030 soit de plus de 90%.

Toutefois, le contexte mondial, marqué par les effets de la guerre en Ukraine et ceux non dissipés de la pandémie de Covid-19, a affecté négativement les perspectives économiques 2022-2023 en Côte d'Ivoire. Malgré cette conjoncture défavorable, l'objectif du gouvernement ivoirien est le maintien du rythme de croissance économique, projeté à plus de 7%, conformément aux prévisions du PND 2021-2025. Un rythme de croissance cadré par les investissements et les réformes prévus, par le Plan stratégique Côte d'Ivoire 2030, par le PND 2021-2025 et par un environnement sociopolitique plus stable.

Dans cette perspective, à travers diverses réformes entamées depuis 2017 et adoptées entre 2022 et 2023, le législateur fiscal a encouragé l'investissement en Côte d'Ivoire. En outre, afin d'accroître les ressources financières nécessaires à la réalisation de ses objectifs, l'État renforce la pression fiscale sur les contribuables et tente d'élargir l'assiette de plusieurs impôts et taxes. **A.A.**

PEPITE, UN PROGRAMME POUR RENFORCER LE TISSU ENTREPRENEURIAL

Considéré comme l'un des programmes clés de la Vision 2030 du président Alassane Ouattara, le Programme économique pour l'innovation et la transformation des entreprises (PEPITE) vise à soutenir l'entrepreneuriat et à faire émerger les entreprises ivoiriennes à fort potentiel.

Afin d'épauler le gouvernement dans son soutien aux quelque 6 500 PME-PMI ivoiriennes, plusieurs initiatives ont été lancées par certaines institutions. Parmi elles, le forum biennuel La Finance s'engage (FSE) organisé par la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI, patronat) pour mobiliser des fonds destinés à renforcer la trésorerie des PME et à assurer leur formation financière. Citons également le Fonds de solidarité africain (FSA), qui fait bénéficier les PME ivoiriennes d'un accompagnement financier selon les clauses d'un accord cadre lié à la Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (FIPME) : une ligne de garantie de 60 milliards de FCFA existe depuis janvier 2022 pour faciliter l'accès des PME aux financements nécessaires à leurs projets d'expansion.

Pour sa part, le gouvernement a initié le Programme économique pour l'innovation et la transformation des entreprises (PEPITE), présenté le 5 octobre 2022 par le Premier ministre Patrick Achi lors d'une cérémonie à la Primature en présence du président de l'Assemblée nationale Adama Bictogo, de plusieurs ministres et de chefs d'entreprise majoritairement issus du secteur privé. L'objectif de ce programme est d'améliorer les performances et la compétitivité des PME et PMI, car le gouvernement ivoirien ambitionne d'ériger ces entreprises en puissants leviers de la transformation structurelle de son économie dans les secteurs porteurs de croissance à l'horizon 2030. Lors de ce lancement, Patrick Achi a indiqué que l'ambition de ce programme était de faire des PME-PMI à haut potentiel les futures locomotives économiques du pays. Cette cérémonie a été l'occasion de procéder à l'appel officiel à candidatures afin d'identifier ces PME-PMI dont le développement accéléré renforcera le tissu entrepreneurial dans les chaînes de valeurs stratégiques orientées vers l'export. Le Premier ministre a indiqué que PEPITE était un

programme d'excellence basé sur un processus de sélection compétitif, transparent et traçable, donnant aux meilleurs la possibilité de devenir encore meilleurs et aux grands de devenir géants. Ce programme gagnant-gagnant prévoit en effet que les entreprises identifiées bénéficient, pour accélérer leur croissance, d'une large palette de mesures de soutien de la part de l'État et de ses partenaires. « *Un panel d'actions allant d'une assistance au renforcement des capacités à des mesures financières, fiscales et réglementaires en passant par un accès privilégié à la commande publique pour une exposition nationale et internationale privilégiée* », a précisé le chef du gouvernement, avant d'encourager les PME et PMI à postuler en masse à ce programme sur le site qui lui est dédié. De son côté Adama Coulibaly, ministre de l'Économie et des Finances, a relevé que le programme PEPITE contribuerait à réaliser une transition vers la consolidation des filières. Cette consolidation souhaitée aura pour le pays des retombées positives comme la hausse globale de la productivité nationale, des créations significatives d'emplois de qualité pour la jeunesse ivoirienne, le renforcement de la structure de l'économie pour la rendre plus résiliente aux chocs économiques, le développement du capital humain, ou encore une meilleure adéquation entre l'offre de travail et la demande.

Pour conclure, le président de la FIPME Dr Kanigui Ouattara a encouragé les chefs d'entreprise à saisir cette opportunité de transformer leurs établissements en véritables pépites : « *Saisissons cette occasion pour restructurer davantage nos entreprises afin d'inspirer confiance et d'avoir accès aux services pour développer chaque jour un peu plus nos entreprises afin de rendre notre économie plus solide et plus résiliente non seulement pour notre bonheur individuel mais aussi pour notre pays.* »

Louise Bibalou-Durand



Une institution forte, engagée pour la promotion des entreprises

NOS MISSIONS

- Consultation et représentation
- Création, gestion d'infrastructures et services d'intérêt général
- Appui aux entreprises
- Formation

NOS VALEURS

- Intérêt général
- Engagement
- Intégrité
- Esprit d'équipe
- Innovation



PAPPAI 2

Programme d'Appui à la Promotion de la Petite Agro-Industrie

LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Renforcer la structuration et les capacités managériales des promoteurs et promotrices des petites unités de transformation et sociétés coopératives bénéficiaires ;
- Renforcer la productivité, la performance et la compétitivité des petites unités et sociétés coopératives bénéficiaires ;
- Accroître la qualité et la gamme des produits fabriqués par les entreprises et sociétés coopératives bénéficiaires, ainsi que leur capacité d'accès aux marchés domestiques, régionaux et internationaux ;
- Accroître la capacité des unités de transformation et sociétés coopératives bénéficiaires à maintenir les emplois existants et à créer des emplois décents et durables ;
- Sensibiliser les petites unités d'agro-transformation et les sociétés coopératives bénéficiaires à adopter et prendre en compte les bonnes pratiques en matière de développement durable.

LA CIBLE

Les TPE/PME et les sociétés coopératives évoluant dans le secteur de la transformation des produits agricoles.

LES BÉNÉFICES DU PROJET

- Une assistance à l'élaboration d'une stratégie commerciale et/ou export ;
- Une promotion des entreprises et de leurs produits sur une plateforme de mise en relation d'affaires entre acheteurs et vendeurs de produits transformés ;
- Un appui au renforcement des outils de production ;
- Un programme de renforcement de capacités pour les dirigeants et salariés ;
- Une opportunité d'appartenir au club des agro-transformateurs de la CCI-CI.

CONTACTS

Tél. : 27 20 33 16 00
 Poste 771
 Email : mariedon@cci.ci

« NOS ACTIONS EN FAVEUR DES ENTREPRISES PRODUISENT DES RÉSULTATS PROBANTS »

Un simple aperçu du bilan 2016-2022 de l'équipe dirigée par Faman Touré, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), suffit à prouver que cette institution se fait de plus en plus visible dans l'écosystème des entreprises, et cela aussi bien en Côte d'Ivoire que dans la sous-région.

Eu égard à l'excellence du bilan de la mandature 2016-2022 au service de la communauté des entreprises, quelles sont les attentes de la CCI-CI envers l'État pour renforcer un secteur privé dont on sait qu'il joue un rôle majeur dans le PND 2021-2025 ?

Faman Touré: Le monde est marqué par des perturbations de plus en plus fréquentes qui influencent négativement l'activité économique. Face à cette situation, il convient de maintenir le cap relativement à ce que le gouvernement fait déjà si bien : le renforcement du cadre de concertation État-secteur privé, la poursuite du développement des infrastructures économiques en visant le niveau des pays intermédiaires comme ceux de l'Afrique du Nord, et enfin l'amélioration continue du climat des affaires grâce à la sécurité, à la justice et à l'efficacité de l'administration dans la délivrance des actes.

Le 12 décembre 2022 à Washington, le Premier ministre Patrick Achi s'est exprimé à l'occasion du USA-Côte d'Ivoire Business Forum organisé en marge du sommet

« La Côte d'Ivoire regorge d'énormes atouts pour attirer les investissements. »

Afrique/États-Unis 2022, invitant les entrepreneurs américains à venir investir en Côte d'Ivoire. Pensez-vous que cet appel pourrait être entendu ? Quels sont les atouts et opportunités ivoiriens pouvant séduire les investisseurs américains ?

L'appel du Premier ministre a été entendu. Nous travaillons déjà avec les investisseurs américains grâce au consul général de Côte d'Ivoire à New York, qui nous a permis de participer de part et d'autre à des forums. D'ailleurs, après le USA-Côte d'Ivoire Business Forum, une délégation ivoirienne a séjourné à Houston

pour poursuivre les contacts noués. La Côte d'Ivoire regorge d'énormes atouts pour attirer les investissements. Il s'agit, entre autres, de la qualité de son climat des affaires, de l'abondance des matières premières et de la rigueur du gouvernement en matière de gestion macro-économique.

La CCI-CI est au cœur de l'écosystème économique de la Côte d'Ivoire grâce aux activités majeures mises en œuvre dans le cadre de ses missions. Pouvez-vous nous les rappeler ? Quel est le bilan de la formation continue assurée par la CCI-CI et peut-on avoir un aperçu du nombre de conventions de partenariat qui ont été signées ?

Nos actions d'appui aux entreprises comprennent deux grandes phases. La première est le renforcement des capacités opérationnelles et compétitives des entreprises grâce à leur structuration et à la formation continue, à l'information et à la sensibilisation de leurs dirigeants. Cette action les rend capables de profiter des opportunités qui s'offrent à elles. La seconde phase consiste pour la CCI-CI à associer ces entreprises à des événements comme des foires, des salons, des rencontres d'affaires et des B to B qui peuvent leur offrir des opportunités d'affaires.

S'agissant du bilan, il faut noter que 217 sessions de formation ont été organisées au profit de 1 627 participants, et que pas moins de 177 accords de coopération ont été signés. La CCI-CI a participé à 56 foires et salons nationaux et internationaux avec 3 731 entreprises, et nous avons accueilli 131 délégations étrangères de haut niveau.

La CCI-CI compte 370 salariés et représente tous les secteurs d'activité relevant du privé. Durant votre mandature, quelles ont été les avancées en termes de défense des entreprises et de quelles améliorations perceptibles a pu bénéficier le climat des affaires ?

La CCI-CI couvre en effet les trois secteurs d'activité que sont le commerce, l'industrie et les services, à l'exclusion de l'agriculture, qui possède sa propre chambre consulaire. Nous avons choisi une méthode de défense des intérêts des entreprises caractérisée par des contre-propositions, des interpellations et des plaidoyers. Nos actions, soutenues par des dossiers bien instruits dont la qualité a bien souvent convaincu les autorités gouvernementales auprès de qui nous revendiquons, produisent des résultats probants. La CCI-CI est sollicitée pour l'élaboration des plans et programmes de développement ainsi que pour la prise de décision en cas de crise comme la pandémie de Covid-19.

La transformation du secteur privé en moteur de la croissance, la création de fonds de soutien aux PME, le développement des zones industrielles, la mise en place d'une commission de réforme fiscale et l'actualisation du code des investissements sont, notamment, des propositions que nous avons fortement soutenues aux côtés d'autres organisations du secteur privé. À cela s'ajoute la création du tribunal de commerce avec sa Cour d'appel, et il s'agit là d'une idée de la CCI-CI qui, à une certaine période, a été amenée à assumer ses charges de fonctionnement.

Durant cette même mandature, quelle a été votre plus grande satisfaction concernant le soutien au secteur privé ivoirien ?

À mon arrivée à la tête de la CCI-CI, l'institution souffrait d'une insuffisance de reconnaissance de la part des autorités nationales et internationales, qui la plaçaient bien souvent au même niveau que les associations. Sa situation financière n'était pas assez stable, et même quasiment inconfortable auprès de l'administration fiscale. Aujourd'hui, la situation s'est nettement améliorée du point de vue de la notoriété auprès des entreprises et du point de vue financier, même si nous n'avons pas encore atteint le niveau souhaité. La CCI-CI est de plus en plus visible dans l'écosystème des entreprises, aussi bien en Côte d'Ivoire que dans la sous-région, où nous avons assumé des responsabilités au sein des faitières des Chambres de commerce et d'industrie de l'UEMOA et de la CEDEAO.

Le 16 mars 2023 s'est tenue la cérémonie d'installation de la Commission de contrôle, qui marque le top départ du processus de renouvellement des organes de la CCI-CI. Quels sont les points forts du bilan de votre gouvernance ?



Faman Touré,
président de la Chambre de
commerce et d'industrie
de Côte d'Ivoire.

Après notre élection, nous avons organisé un séminaire avec l'ensemble des partenaires de la CCI-CI pour définir un plan stratégique qui nous a guidé tout le long des 6 ans de mandat. L'objectif était de faire de la CCI-CI une institution au service des entreprises tout en répondant aux sollicitations des autorités gouvernementales. Cet objectif a été largement atteint car les services à l'attention des entreprises ont été étoffés et diversifiés grâce à des partenariats nationaux et internationaux qui ont relevé le niveau de nos prestations. La qualité de nos prestations nous a d'ailleurs valu la certification de deux de nos services, l'École pratique de la CCI-CI et l'activité de pesage. Je note également que la solidité de l'organisation interne a permis de traverser avec sérénité les crises comme celle du Covid-19. Nous recevons régulièrement les félicitations du gouvernement pour la qualité de gestion des services concédés, à l'image de la certification de poids et du Programme de normalisation et sécurisation des factures (PNSF), ainsi que pour notre contribution à l'instauration d'un climat des affaires propice à la croissance économique.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

Apporter aux PME les Meilleures Solutions de Financements, c'est notre vocation

Portée par l'ambition de devenir la banque de détail de référence en Côte d'Ivoire, la BDU-CI cible les PME et mise sur la digitalisation pour offrir la meilleure qualité de service.

La Banque de l'Union Côte d'Ivoire (BDU-CI) est une banque de détail installée en Côte d'Ivoire depuis 2015.

Constituée sous forme de société anonyme de droit ivoirien avec conseil d'administration et capital social de 11 413 000 000 FCFA, c'est une filiale du groupe BDM (Banque de développement du Mali), un acteur majeur de la finance qui couvre à ce jour six pays de la zone UEMOA : Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Sénégal, Togo et Mali.

Le capital social de la BDU-CI est aussi détenu par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), les Chambres de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire et du Mali ainsi que par divers investisseurs privés ivoiriens.

L'ambition des dirigeants est d'avoir un groupe bancaire dont les capitaux proviennent de l'UEMOA et dont les centres de décision soient implantés dans l'UEMOA.

LE CŒUR DE CIBLE : LES PME

Le tissu des PME représente une part importante de l'économie ivoirienne et joue un rôle prépondérant dans le domaine social. Néanmoins, victimes de plus d'une décennie de crise politique, sociale et économique, ces petites et moyennes entreprises ivoiriennes n'expriment pas toujours leur plein potentiel faute de bénéficier des appuis nécessaires et d'un accompagnement bancaire adéquat.

En effet, les PME se plaignent de ne pas recevoir assez de financements de la part des banques même quand des lignes de financement existent pour elles. Les banques, de leur côté, estiment que la qualité de l'information qu'elles reçoivent des PME, les garanties, la visibilité sur leur secteur etc. ... ne sont pas suffisantes pour prendre des décisions de financement. Il s'agit donc là d'une épineuse problématique que tentent aujourd'hui de résoudre les autorités, les institutions et les acteurs du secteur privé.

Pour renforcer sa capacité d'intervention, la BDU-CI a bénéficié de plusieurs lignes de refinancements auprès de ses partenaires la BOAD et la Société Islamique pour le Développement du secteur privé (SID), filiale de la Banque Islamique de Développement en charge du secteur privé. La BDU-CI a pour objectif d'accompagner les projets de l'État ivoirien en se positionnant en faveur des PME. En effet, ses équipes ont développé une forte expertise métier et relationnelle dans l'accompagnement des PME. Ainsi, elle propose une gamme variée de produits et services répondant à leurs besoins de financement, aussi bien en matière d'exploitation que d'investissement.

La Banque De l'Union Côte d'Ivoire
au 31 Décembre 2022

+ 11 Milliards de FCFA
de capital social

+ 380 Milliards de FCFA
de total bilan

+ 140 Employés

+ 35 109 Clients



🍃 UN FINANCEMENT SUR MESURE POUR LES ENTREPRISES

La BDU-CI a élaboré un mécanisme lui permettant de répondre aux besoins des clients avec des solutions de financement assorties d'un service de conseil. Très appréciées car elles tiennent compte de la spécificité de chacun, ces solutions donnent au client la possibilité d'utiliser de façon optimale les facilités obtenues tout en garantissant à la banque la maîtrise du risque.

Les marchés cibles sont identifiés en s'appuyant sur les perspectives de développement élaborées par les autorités nationales en matière d'investissements ou d'affaires dans les secteurs public et privé, et sur la composition du tissu national et local. Les entreprises du BTP, des services, du commerce-distribution ou encore de l'industrie qui réalisent un certain niveau de chiffre d'affaires sont éligibles à la totalité des solutions bancaires de la BDU-CI.

En matière de financements d'exploitation, ce sont l'avance sur marché, sur bon de commande, sur contrat, sur facture et sur décompte, l'escompte, le découvert, la facilité de caisse, le crédit spot et autres. En matière de financements d'investissement, ce sont les crédits à terme destinés à financer les projets de création, d'extension ou de modernisation de l'outil de production, l'acquisition de matériel d'exploitation ou encore la reconstitution de fonds de roulement. Ainsi s'est créée une dynamique positive et irréversible que la BDU-CI compte bien maintenir.

🍃 UNE CROISSANCE FORTE PORTÉE PAR L'INNOVATION

Malgré les crises internationales qui impactent le pouvoir d'achat, la BDU-CI poursuit son développement. Sur la période 2021-2022, le total bilan a fait un bond significatif de plus de 63 %, les emplois et ressources clientèle ont augmenté respectivement de 45 % et 34 % et le produit net bancaire (PNB) de plus de 47,91 %. Grâce à la pertinence de ses choix stratégiques et à l'engagement de ses équipes, la BDU-CI concrétise son ambition de devenir la banque de détail de référence en Côte d'Ivoire.

L'offre de services adaptée et améliorée met l'accent sur les services digitaux pour satisfaire une clientèle exigeante dans le contexte dynamique du marché ivoirien. Depuis l'ouverture de ses guichets, les activités sont en progression. Première banque à offrir le service de mise à disposition des fonds via ses guichets automatiques, elle propose une offre bancaire riche et diversifiée. En plus du Web Banking,

elle permet de gérer toutes ses opérations bancaires à distance grâce à BDU Mobile, une application disponible sur Google Play ou App Store. La banque en ligne et le SMS Banking sont des services gratuits.

🍃 UNE ÉQUIPE IMPLIQUÉE ET UN RÉSEAU EN EXPANSION

La BDU-CI réunit des compétences issues de secteurs d'activités variés pour offrir aux clients une expérience unique et irréprochable. Elle continue d'investir dans le développement du capital humain et l'actualisation de ses méthodes et procédures via le renforcement des capacités et l'acquisition de nouvelles compétences.

Sur le réseau de 14 agences dont la BDU-CI dispose actuellement, 10 sont à Abidjan et 4 dans les villes de l'intérieur du pays : Bouaké, Daloa, Korhogo et San Pedro. Dans quelques mois est prévue l'ouverture de la 15^e agence à Abatta, dans la commune de Cocody.

🍃 LA SATISFACTION DU CLIENT : UNE PRIORITÉ

Dans la dynamique d'amélioration de la qualité de service, la banque met un accent particulier sur l'expérience client, sa satisfaction étant un axe prioritaire reposant sur le dispositif robuste de gestion des réclamations Righth Desk qui lui permet d'avoir une base unique d'enregistrement des réclamations, de notifier aux clients la prise en compte de leur réclamation, de la traiter dans un délai assez court, et enfin d'informer le client lorsque la réclamation est clôturée. Cette solution digitale est accessible à tous via une borne d'enregistrement installée dans toutes les agences.

🍃 LA DIGITALISATION DES SERVICES BANCAIRES : UNE NÉCESSITÉ

La BDU-CI avance dans son ambition de devenir une banque de détail de référence en Côte d'Ivoire, notamment en orientant sa stratégie sur la digitalisation de ses produits et services, axe prioritaire de son plan de développement 2022-2024.

L'offre de service adaptée et améliorée met donc un accent particulier sur les services digitaux devenus incontournables car répondant parfaitement aux attentes d'une clientèle de plus en plus connectée. Une clientèle qui souhaite un service performant que la BDU-CI s'ingénie à lui offrir.

LES BONS GÉNIES DE L'AFRIQUE

Quand l'ardent promoteur de l'Afrique Rabah Bouarroudj rencontre les frères Karki, ingénieurs, et leur start-up Alpha Active Conseil spécialisée en innovation technologique, que se passe-t-il ? Ils unissent leurs efforts pour incarner l'idée que l'Afrique a de l'avenir, et même qu'elle EST l'avenir.

La foi en l'Afrique qui anime Rabah Bouarroudj le conduit à chercher sans relâche les meilleurs talents, tous domaines confondus, pour les aider à y importer leurs activités. Avec la ténacité et la fermeté de ceux qui ont des convictions profondes, Rabah Bouarroudj se démarque par sa vision audacieuse et poursuit sa trajectoire professionnelle en forme de quête d'idéal. Le Graal de ce chevalier de la Table ronde du XXI^e siècle version africaine ? Importer pour les mettre au service des États africains les savoir-faire et expertises diverses en se positionnant comme un médiateur entre les talents expérimentés et les opportunités économiques du continent. En pratique, il s'agit d'identifier les professionnels ayant acquis des connaissances et une expertise avérées puis de les soutenir dans leur relocalisation. Cette approche vise donc à exploiter les compétences technologiques avancées de ces personnes pour stimuler la croissance économique africaine et renforcer les secteurs clés.

Rabah Bouarroudj rêve l'Afrique en grand

La singularité et l'intérêt de ce modèle résident dans la valorisation des compétences africaines et la reconnaissance de leur potentiel à contribuer à l'essor économique du continent. Leur offrir des moyens de déployer leurs savoir-faire dans leur propre pays constitue une façon pertinente d'endiguer la fuite des cerveaux et de promouvoir un transfert de connaissances bénéfique pour l'Afrique. Ainsi, Rabah Bouarroudj se considère comme un promoteur de l'Afrique où, grâce à son réseau relationnel, il peut aider ces experts de leur domaine à installer et faire fructifier leurs activités. D'ailleurs, il a de multiples projets dans lesquels il met toute son énergie, son entregent, son goût du partage et son ébullition



intellectuelle au service de sa vision d'une Afrique qui gagne.

L'un d'eux est la start-up Alpha Active Conseil dirigée par Ali Karki. Basée à Mérignac, près de Bordeaux, en France, cette société de conseil accompagne les grands groupes en matière d'innovation technologique en leur proposant une mise en valeur de leurs produits ou événements par des expériences inédites, des concepts faisant appel à l'intelligence artificielle et qui, bien que totalement nouveaux, sont immédiatement réalisables. Ses créateurs souhaitent se développer en Afrique dans une perspective d'autonomisation des professionnels locaux pour les aider à mettre en place des solutions répondant aux réels besoins qu'ils expriment. Dans

cette optique, ils envisagent la création de pépinières de talents afin de former et accompagner sur place les riches ressources humaines. La boucle est donc bouclée : l'on voit à quel point cette ambition converge avec les convictions de Rabah Bouarroudj...

Alpha Active Conseil, un repaire d'inventeurs

La start-up Alpha Active Conseil met en avant la combinaison des talents complémentaires de cinq personnes : les trois ingénieurs de la famille Karki, l'expert en animation John Bon, formé à l'école d'Angoulême, et Asse Diop, commercial.

Abderahmane Karki, l'aîné des trois frères, est ingénieur en biologie et en informatique, expert en codage dans tous les langages de programmation, auteur de l'application Muslim Quiz (*lire l'encadré*). Développeur full-stack – c'est-à-dire en mesure de répondre à toutes les demandes –, il a par exemple créé un protocole utilisant l'imagerie médicale à l'University of Salford de Manchester (UK). Ali Karki, le cadet, a été responsable

de l'innovation chez Thalès, pour qui il a créé un brevet et anticipé la stratégie du groupe sur l'électrification aéronautique. Mohamedamine Karki, le benjamin, qui compte LVMH au rang des bénéficiaires de son art, est expert en « phygital », ce mot-valise qui réunit « physique » et « digital » pour désigner l'interaction du virtuel et du sensoriel : par exemple, le personnage d'un tableau (virtuel) vous tend une rose (virtuelle) qui exhale un envoûtant parfum (réel)... L'on imagine aisément qu'en matière de création événementielle et d'interventions marketing, cette discipline recèle une mine de possibilités, un véritable trésor.

« Notre spécialité, c'est l'innovation de rupture, qui, contrairement à l'innovation linéaire, où le nouveau s'ajoute à l'existant, crée des concepts de toutes pièces, ouvre des champs inexplorés, révolutionne », explique Ali Karki.

Une complémentarité en or pour une structure leader dans l'innovation

« Ce sont des génies, des challengeurs qui rendent vos idées possibles ! », s'enthousiasme Rabah Bouarroudj en parlant de ses de ses conseillers high-tech. Et eux, qu'en pensent-ils ? « Nos parents, immigrés algériens, étaient illettrés et orphelins. Dès le plus jeune âge, nous avons dû gérer toutes les questions administratives, comme les ordonnances médicales à lire pour connaître la posologie ou les contre-indications. Il faut savoir que les illettrés développent des capacités cognitives élargies pour identifier ce qu'ils ne peuvent pas lire, pratiquant une sorte de « synthèse rapide » qui favorise les connexions synaptiques en arborescence : à chaque contrainte un bénéfice... Ils nous ont fait un beau cadeau ! », se réjouit Ali qui, reconnaissant et bien loin des postures victimaires ou misérabilistes, admet avoir bénéficié du meilleur de sa double culture. Quant

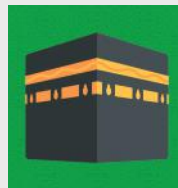
à Rabah Bouarroudj, « c'est notre mentor, je dirais notre imprésario si nous étions musiciens. Il nous propulse au plan mondial, dans une relation de totale confiance », confesse Ali Karki.

Alors, avis aux talentueux et aux experts qui souhaitent voir monter en puissance leurs activités sur le continent africain : il ne vous reste qu'une chose à faire, croiser le chemin de Rabah Bouarroudj.

Andju Ani

Se cultiver en jouant avec Muslim Quiz

L'application mobile Muslim Quiz, qui comporte un quiz sur 8 thèmes – Islam, Coran, Foi, Compagnons, Sira, Prophètes, Anges, Ramadan – a été créée pour s'amuser par Abderahmane Karki. Gratuite et francophone, elle est placée à la 58^e place dans le classement mondial des applications quiz.



Muslim Quiz vous permet de tester vos connaissances sur les différents thèmes de la science de l'islam. Avec vos proches petits ou grands, ce questionnaire constitue le moyen idéal de découvrir, de se tester et d'apprendre sur des sujets autour de l'islam. Dans la nouvelle version 2.0 sortie en février

2023, on trouve en plus du quiz thématique le mode multi-joueurs et le mode « devine le mot ». Ainsi, l'on peut jouer avec un ou plusieurs amis ou avec des joueurs en ligne, une bonne occasion de se confronter en live à d'autres joueurs. Le mode madrasa (école coranique) permet de s'entraîner sur les différentes thématiques.

Aujourd'hui, l'application compte 38 425 membres : 33 701 en France, 2020 en Belgique, 438 en Allemagne et 722 au Sénégal, 1^{er} pays d'Afrique parmi ses membres. Abderahmane Karki, expert codeur, peut créer tous types d'applications pour les sociétés qui en font la demande. Il suffit de demander...

A.A.



L'EXPERTISE AU SERVICE DU
DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

LMC

LEADER DE LA
FORMATION
BANCAIRE AU NIGER.

BANQUES
MICROFINANCES
ENTREPRISES

Noom Hôtel de Niamey



LEAN MANAGEMENT
CONSULTING

Centre de formation LMC

ILS NOUS ONT DÉJÀ FAIT CONFIANCE



Daresalam folani koira Rue FK-160 Immeuble CHEICK ISMAEL HASSAN N. +227 96 96 25 36 / 9070 25 36 / 84 02 03 03
www.leanmanagementconsulting.com / yhima@leanmanagementconsulting.net



■ Banques

LES BANQUES PUBLIQUES DEVENUES ACTEURS MAJEURS DU DÉVELOPPEMENT

Le rachat par l'État ivoirien, pour 80 milliards de FCFA (125,3 millions de dollars), de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI), filiale du groupe français BNP Paribas, permet au président Ouattara d'accroître l'offre publique de crédit à l'économie.

Pour l'exercice 2022, le total bilan de la trentaine de banques ivoiriennes s'affiche à 20000 milliards de FCFA, contre 18 061 milliards en 2021, soit une hausse de 10 %. Cependant, l'événement majeur sur la place bancaire d'Abidjan en 2022 est sans nul doute le rachat par l'État ivoirien de la BICICI, filiale

du groupe français BNP Paribas. Sachant que le groupe BNP privilégie depuis quelques années une stratégie de désengagement dans les pays des zones UEMOA/CEMAC et du Maghreb en cédant un certain nombre de ses filiales, le président Ouattara a saisi cette opportunité pour renforcer le pool des banques ►(suite p. 118)

►publiques ivoiriennes. Souhaitant certainement éviter que ne se positionnent des prétendants au rachat de la BICICI, à l'instar du groupe bancaire privé Vista Bank du Burkina Faso (BICIA-B), de la Guinée-Conakry (BICIGUI) et du Sénégal (BICIS) – ou d'Atlantic Financial Group, de l'Ivoirien Koné Dossongui, ayant aussi racheté 3 filiales du groupe français – Gabon (BICIG), Mali (BICIM) et Comores (BIC-Comores) –, le président Ouattara a initié une offensive commerciale de l'État ivoirien et contraint les dirigeants de ces structures privées à jeter l'éponge. Ainsi, l'offre de rachat de la BICICI par l'État ivoirien auprès de la BNP n'a été concurrencée en aucune manière.

L'objectif du président Ouattara est de faire des banques publiques ivoiriennes des acteurs majeurs dans les grands projets de développement du pays. Ce rachat de la BICICI par l'État de Côte d'Ivoire a été effectué à partir d'un quatuor d'institutions, un consortium d'entités publiques ou semi-publiques formé de la Banque nationale d'investissement (BNI), de l'Institution de prévoyance sociale-Caisse générale de retraite des agents de l'État (IPS-CGRAE), de la Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) et de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS). Cette dernière, déjà au conseil d'administration de la BICICI, en est désormais l'actionnaire principal, alors que la BNI en devient un acteur stratégique.

Pour racheter 11,25 millions d'actions, ces structures ont déboursé 80 milliards de FCFA (125,3 millions de dollars), soit 7 110 FCFA le titre. Au total, le consortium ivoirien s'est octroyé 67,49 % des parts, soit les 59,79 % de la BICICI auxquels s'ajoutent les 7,70 % que détenait la Proparco, filiale de l'Agence française de développement. Le groupe d'assurances SUNU, qui fut un temps candidat à la reprise, conserve 18,97 % du capital antérieurement détenu.

Autre conséquence de cette reprise de la filiale de la BNP, la BNI fait maintenant partie du top 5 des banques ivoiriennes et devrait renforcer ses positions afin de se rapprocher de sa rivale publique, la Banque malienne de solidarité (BMS). Rappelons que la BNI, qui se classe actuellement au 9^e rang dans la zone UEMOA avec un total bilan de 1 216,6 milliards de FCFA en 2021, est immédiatement devancée par la BMS, au 8^e rang, avec un total bilan de 1 238 milliards de FCFA en 2021, mais devrait très prochainement bénéficier des actifs de la BICICI qui s'élevaient, à la même période, à 848,4 milliards de FCFA. Pour Youssouf Fadiga, directeur général de la BNI, « la BICICI et la BNI sont deux institutions phares de l'industrie bancaire de la Côte d'Ivoire. Elles bénéficieront mutuellement de leurs expériences, acquises dans des environnements

Le forum La finance s'engage compte récolter 2 000 milliards de FCFA en 2023

La 6^e édition du forum La finance s'engage (FSE) visant à soutenir le développement des PME-PMI et co-organisée par la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI, patronat ivoirien) et le cabinet international Entrepreneurial Solutions Partners (ESP) s'est tenue le 16 février 2023 au siège du patronat à Abidjan.

À travers son édition 2023, la FSE compte mobiliser au moins 2 000 milliards de FCFA, contre 1 295 milliards en 2021. Cet objectif sera-t-il atteint ? Jérôme Ehui, président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) et l'un des vice-présidents de la CGECI, rappelle qu'au cours des cinq dernières éditions, « il y a eu, outre le volet scientifique, les Awards du financement récompensant les meilleurs établissements de crédit en matière d'importance et d'innovation dans l'accompagnement des PME. Si bien que s'agissant de cet objectif pour 2023, qui s'élève à 2 000 milliards de FCFA d'engagement, l'ensemble des acteurs est totalement mobilisé pour l'atteindre. »

Ces acteurs sont la trentaine de banques membres de l'APBEF-CI ainsi que la CGECI, mais aussi les bailleurs de fonds comme la France, l'Union européenne et la Société financière internationale (SFI, structure de la Banque mondiale) avec leurs contributions diverses. Des lignes de crédit qui vont notamment consolider la trésorerie des PME et renforcer leur formation dans le programme d'éducation financière, mais aussi permettre à la FSE d'appuyer les actions du gouvernement consistant à améliorer l'environnement des PME ivoiriennes.

Évoquant les origines de la création de la FSE, le président de l'APBEF-CI rappelle : « C'est une initiative éclairée de mon prédécesseur, l'actuel ministre du Commerce Souleymane Diarrassouba, ancien président de la Commission de financement des PME et de développement de la CGECI. Pourquoi vous raconter cette histoire ? En tout premier lieu pour rendre hommage à l'initiative de mon prédécesseur, mais aussi pour souligner les liens étroits, historiques et pérennes, existant entre l'APBEF-CI et la CGECI. »

L. B. D.

différents, pour le plus grand bonheur de l'ensemble de leurs partenaires. »

Avec ce rachat de la BICICI, l'État ivoirien renforce sa présence dans le secteur bancaire en prenant les commandes de 5 établissements de crédit sur 28, soit un taux de représentativité de 17,85 % par rapport au privé. En outre, sur la période 2017-2021, les banques ivoiriennes ont injecté dans l'économie nationale un total crédit de 27 401,8 milliards de FCFA, dont 2 286,11 milliards au titre du crédit à la clientèle et 378,99 milliards au titre des créances sur l'État (obligations), ce qui représente un taux moyen de 9,73 %. Sur la somme totale injectée, 2 665,10 milliards émanaient de la BICICI. Une performance qui traduit le rôle non négligeable joué par cette banque dans le financement de l'économie.

Louise Bibalou-Durand

EN 2023, LA BNI AVANCE EFFICACEMENT SES PIONS



Une banque Moderne est une banque qui s'adapte aux évolutions de son environnement et aux besoins de sa clientèle.

Convaincue que la réussite et la pérennité de notre Institution dépendent de la confiance de nos clients et partenaires, la BNI s'est fixée comme challenge de continuer à les satisfaire.

Ainsi, pour le défi de la nouvelle stratégie 'PERFORMANCE' 2022 - 2026, la BNI se veut plus que jamais un interlocuteur privilégié et un acteur principal du système bancaire ivoirien.

SIÈGE SOCIAL : Avenue Marchand Immeuble SCIAM - Plateau - O1 BP 670 Abidjan O1 - TEL: (225) 27 20 20 98 00 - Fax : (225) 27 20 21 35 78 - E-mail : info@bni.ci

■ Entretien – Directeur général de la Banque Nationale d'Investissement

BNI : APRÈS L'EXCELLENCE, LA PERFORMANCE

Après avoir atteint l'excellence sous la gouvernance de Youssouf Fadiga, son directeur général, la BNI vise désormais la performance à l'horizon 2026. L'un des critères de réalisation de cet objectif est d'intégrer le top 3 des banques de Côte d'Ivoire.

Quels sont les objectifs contenus dans le nouveau plan stratégique 2022-2026 de la BNI ?

Youssouf Fadiga : Le nouveau plan stratégique 2022-2026, dénommé « Performance 2026 », prévoit de renforcer le processus de mobilisation des ressources internes et externes ainsi que d'améliorer l'efficacité et l'efficience organisationnelles de la banque. Il vise aussi à renforcer le positionnement et la visibilité de notre institution en la hissant dans le top 3 des banques de Côte d'Ivoire et en devenant un groupe financier sous-régional bâti autour de la banque commerciale et d'investissement ainsi que de la gestion d'actifs.

Quelle stratégie avez-vous déployée pour qu'en deux ans, la BNI ait gagné deux places pour le résultat net et le PNB et qu'en 2022, elle ait été classée 5^e dans le top 10 des banques du pays ?

En 2017, sous l'impulsion du conseil d'administration, nous avons pris le pari d'atteindre l'excellence en 5 ans avec un vaste plan stratégique qui englobait 6 priorités majeures. Ce plan s'est clos sur un bilan très positif : hausse de notre total bilan, passé de 545 milliards

« Notre total bilan est passé de 545 milliards en 2017 à 1 597 milliards au 31 décembre 2022. »

en 2017 à 1 597 milliards au 31 décembre 2022, et augmentation de 700 milliards des dépôts de la clientèle, passés de 500 milliards en 2017 à 1 347 milliards au 31 décembre 2022. Ces chiffres encourageants découlent d'initiatives visant à accroître notre proximité avec la clientèle pour conquérir la confiance de nouveaux clients et renforcer nos relations avec nos clients particuliers, entreprises, grandes entreprises et PME : déploiement de notre politique qualité, digitalisation

de nos process, maillage du territoire par l'extension de notre réseau de GAB et d'agences, création de produits innovants et adaptés à l'air du temps...

Après cinq années de dur labeur ponctuées d'inévitables péripéties, nous avons atteint l'excellence parce que nous avons su changer de paradigme. Maintenant qu'elle est admise comme valeur clé de la BNI, nous n'allons pas nous reposer sur nos lauriers. Sous la houlette de notre conseil d'administration et grâce à l'engagement de tous nos collaborateurs, nous continuons de labourer le champ en vue de « la performance », notre nouvel objectif à atteindre à l'horizon 2026.

La Côte d'Ivoire compte désormais 5 banques publiques avec le rachat de la BICICI auquel a contribué la BNI. Pourquoi avoir fait partie du consortium ayant réalisé cette acquisition ?

Ce consortium a été créé sur la demande des plus hautes autorités en la personne du ministre de l'Économie et des Finances après des analyses préliminaires ayant confirmé le caractère stratégique de cette acquisition pour l'État de Côte d'Ivoire. Eu égard à la taille de cette transaction, le ministre a souhaité que des investisseurs institutionnels nationaux de premier plan étudient cette opportunité d'investissement, et c'est ainsi qu'est né ce consortium comprenant la BNI, l'IPS-CNPS, l'IPS-CGRAE et la CDC-CI. Pour la BNI, la participation à ce consortium a été autorisée par son conseil d'administration.

L'intérêt pour elle est de contribuer à doter la Côte d'Ivoire d'acteurs bancaires à capitaux ivoiriens compétitifs, d'une taille critique et outillés pour participer à l'atteinte des ambitions nationales de développement : la BICICI, acteur majeur et historique du paysage bancaire ivoirien, présente en la matière le profil idéal. Il s'agissait aussi de renforcer la capacité financière de la BNI pour accompagner le développement et la croissance des entreprises locales et internationales ainsi que de

contribuer à l'édification d'une entité solide et fiable avec laquelle partager de réelles synergies commerciales, opérationnelles, informatiques, etc., en vue de mieux servir les acteurs économiques opérant en Côte d'Ivoire.

Comment la BNI accompagne-t-elle le gouvernement dans la mise en œuvre de son Plan national de développement (PND) 2021-2025 ?

La BNI est un instrument de la politique gouvernementale et un levier de croissance pour la Côte d'Ivoire. Elle a la noble mission d'accompagner non seulement l'État de Côte d'Ivoire dans tous ses projets de développement, mais aussi tous les acteurs privés de l'écosystème socio-économique dans la satisfaction de leurs besoins pour la construction d'une nation à fort impact sur l'échiquier régional et international. C'est ce qui l'a conduite à développer régulièrement des produits et services variés, adaptés à un écosystème socio-économique en transformation constante, et à devenir l'une des premières entreprises publiques de Côte d'Ivoire, en témoignent les prix glanés ces deux dernières années.



Youssef Fadiga,
directeur général de la Banque
Nationale d'Investissement.

Comment ont évolué vos chiffres clés en 2022 par rapport à 2021 ? Pour 2023, quelles sont les priorités inscrites sur votre feuille de route ?

La banque a observé une hausse des dépôts induisant une augmentation des ressources. L'encours des dépôts à fin 2022 est de 1 347 milliards de FCFA, contre 1 038 milliards en 2021, soit une augmentation d'environ 30 % favorisée par le développement des relations avec les clients venus de secteurs générateurs de liquidité, la signature de conventions spécifiques avec des institutions aux ressources importantes et la recherche systématique, auprès des clients, d'une part de mouvements d'affaires en adéquation avec les financements octroyés. Les créances clientèle nettes de provisions sont passées de 594 milliards de FCFA en 2021 à 761 milliards en 2022, soit une progression de 167 milliards (+ 28 %). Le produit net bancaire de l'exercice 2022 s'établit à 71 milliards de FCFA, contre 58 milliards en 2021, soit une hausse de 13 milliards (+ 23 %). Les frais généraux de 2021 et 2022 se chiffrent respectivement à 30 et 33 milliards de FCFA, soit une augmentation de 3 milliards (+ 9 %) qui s'explique essentiellement par l'augmentation du niveau d'activité de la banque. Toutefois, cette hausse reste contenue comparativement à celle du PNB, se traduisant par une baisse de 7 points du coefficient d'exploitation, qui passe de 61 % en 2021 à 54 % en 2022. Quant au résultat d'exploitation, il est passé de 19,9 milliards de FCFA en 2021 à 23,3 milliards au terme de l'exercice 2022, soit une progression de 17 % qui reflète l'évolution continue de l'activité opérationnelle de la banque. Le résultat net de l'exercice 2022 s'établit à 23,4 milliards de FCFA, contre 35,6 milliards en 2021, exercice qui comprenait une plus-value de 16 milliards de FCFA sur des cessions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations financières.

En termes de perspectives, le déploiement du nouveau plan stratégique approuvé par le conseil d'administration de la banque au cours de l'exercice 2022 et dénommé « Performance 2026 » nous permettra de consolider nos acquis tout en redéfinissant notre identité par le biais de nos nouvelles missions, vision et valeurs. Pour ce faire, nous projetons de mettre sur le marché des offres innovantes et de renforcer la digitalisation de nos services ainsi que notre positionnement sur la banque digitale (BNIONLINE et B.FREE). L'inauguration prochaine de notre nouveau siège, édifice de neuf étages situé dans la rue des banques de la commune du Plateau, contribuera à améliorer notre visibilité à l'horizon 2026. La conjugaison de toutes ces actions doit nous conduire à nous hisser dans le top 3 des banques de Côte d'Ivoire à l'horizon 2026.

Propos recueillis par Andju Ani

CREDITS PME - BNI



Durée de remboursement :

5 ans maximum

Taux de prêt HT :

6,5%

Bénéficiez d'un prêt allant jusqu'à

200 Millions de FCFA

et **DEVELOPPEZ** votre Entreprise

- *Souscription à un produit de bancassurance*
- *Montant de la garantie n'excédant pas 50% du financement dont 80% sont apportés par le FGPME*
- *Apport minimum de 20% du montant demandé*
- *En collaboration avec le Fonds de Garantie des Crédits aux PME (FGPME)*

* Offre soumise à d'autres conditions

www.bni.ci



Financer pour développer



LE SEUIL DES 20 000 MILLIARDS DE FCFA FRANCHI

Une trentaine de banques commerciales se partagent le marché ivoirien. Mais, en termes de parts de marché, elles ne sont pas toutes logées à la même enseigne.

A fin décembre 2022, le total bilan de l'ensemble des banques ivoiriennes s'affiche à 20 824 milliards de FCFA, soit une hausse de 15,3 % par rapport à 2021, où il s'élevait à 18 061 milliards. Ainsi, il franchit le seuil symbolique des 20 000 milliards de FCFA. La performance s'explique notamment par les bonnes orientations du marché interbancaire, qui enregistre une hausse de 5,99 % en s'établissant à 3 009 milliards de FCFA fin 2022, contre 2 839 milliards fin 2021. Le marché de la clientèle conserve quant à lui son rythme de croissance en enregistrant une hausse de 13,5 %, soit 10 762 milliards de FCFA en 2022. L'analyse des parts de marché entre décembre 2021 et décembre 2022 montre que dans le top 5, la Société Générale (SGCI) reste en tête avec un total bilan supérieur à 3 300 milliards de FCFA. Elle est suivie de Banque Atlantique (BACI), qui franchit pour la première fois le seuil des 2 000 milliards de FCFA, soit 10 % de parts de marché. La troisième place revient à Ecobank, qui réalise une belle progression de son total bilan, passé de 1 685 milliards de FCFA en 2021

Avec une progression de son total bilan de 31,66 %, la BNI se classe pour la première fois dans le top 5.

à 1 900 milliards en 2022, soit une hausse de 12,76 %. Elle est talonnée par NSIA Banque, qui affiche un total bilan de 1 895 milliards de FCFA et une avancée de 14,96 %. La médaille d'or revient cependant à la BNI, qui se classe pour la première fois dans le top 5 avec une croissance impressionnante de son total bilan de 31,66 % passé de 1 216 milliards de FCFA en 2021 à 1 601 milliards fin 2022, ce qui représente 8 % de parts de marché. La SIB perd donc sa place de numéro 5 malgré l'évolution de son total bilan, qui enregistre une hausse de 13,82 %.

Comparées aux banques publiques ivoiriennes, les banques privées ivoiriennes ou étrangères se taillent la

part du lion (90 %). En effet, les trois banques publiques que sont la BNI, BHCI et Versus Bank ne représentent que 10 % du marché bancaire ivoirien. Ceci paraît logique, dans un certain sens, puisque le banking est généralement l'affaire du secteur privé. Les filiales des banques privées françaises SGCI et BIBICI occupaient naguère à elles seules près d'un quart du marché dans le pays avec environ 20 %. Mais depuis le récent rachat des actions de la BNP-Paribas dans le capital de la BICICI par les établissements publics ivoiriens, il ne reste plus qu'une seule filiale française, la SGCI, qui garde toutefois sa place de leader avec 16 % de parts de marché.

En plus de la SGCI, trois autres banques privées dominent collectivement et individuellement le marché : la BACI, qui engrange 10 % de parts de marché, suivie d'Ecobank et de NSIA BANQUE, *ex æquo* avec 9 % de parts chacune, soit un total de 44 % à elles quatre. Les parts de marché de toutes les autres banques varient entre 0 et 8 %. On note également que hormis la BNI, les banques ivoiriennes représentent une faible part du

marché de leur propre pays. Cette faiblesse des banques proprement ivoiriennes découle du manque ou de l'insuffisance d'investisseurs et autres hommes d'affaires ivoiriens. Car bien qu'ayant opté pour un développement économique basé essentiellement sur le secteur privé, l'État de Côte d'Ivoire mène paradoxalement peu de politiques d'incitation et de développement pour l'émergence d'une classe d'investisseurs et d'hommes d'affaires ivoiriens. Ceci explique sans doute que l'économie domestique nationale de façon générale, et le secteur bancaire en particulier, restent largement dominés par le capital étranger. La conséquence logique et inévitable d'une telle situation est la fuite massive, mais licite, des capitaux sous forme de rapatriement de revenus, de bénéfices, etc., qui, autrement, auraient été injectés dans l'économie nationale, soit sous forme de consommation, soit sous forme d'investissements dans différents secteurs d'activité.

Edouard M'Bouafoué

« LE TOTAL BILAN DES BANQUES IVOIRIENNES ATTEINT 20 000 MILLIARDS DE FCFA »

Jérôme Ehui, président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) et dirigeant de Versus Bank, confirme que même si le taux de bancarisation, estimé à 30%, progresse dans son pays, l'institution s'emploie à bancariser les 70% restants de la population active.

La 3^e édition du sommet La finance en commun, organisée par la Banque africaine de développement et la Banque européenne d'investissement en partenariat avec l'Agence française de développement, s'est tenue à Abidjan en octobre 2022 sur le thème « Une transition verte et juste pour une relance durable ». Dans quelle mesure l'APBEF a-t-elle été concernée par les conclusions adoptées lors de ce sommet ?

Jérôme Ehui : En 2022, il est évident que le développement durable était au cœur de toutes les réflexions de l'APBEF-CI. De nos jours, il serait totalement irresponsable d'envisager le moindre développement sans prendre en considération l'avenir climatique de la planète, et plus particulièrement de l'Afrique, dont je vous rappelle qu'elle subira plus que d'autres les difficultés à venir. C'est pourquoi je salue l'initiative de La finance en commun, et que je l'approuve pour sa perspicacité. Cette rencontre a permis de mettre en place plusieurs groupes de réflexion sur les problématiques liées au développement durable et aux changements climatiques. Mais cette initiative ne s'arrête pas là, car les acteurs ont mis en place d'autres coalitions propres à l'Afrique, dont l'Alliance des banques subsahariennes pour le développement, auxquelles adhèrent certains de nos membres. Enfin, mais je me devais de répondre

« La performance des banques s'explique par la hausse de 14 % du marché de la clientèle. »

méticuleusement à votre question, l'APBEF-CI a apprécié les différentes sessions auxquelles nous avons assisté parce qu'elles ont eu la richesse et la qualité de mettre en avant, sans retenue, les enjeux primordiaux pour notre environnement : technologies vertes, financement des PME, financement des femmes, fonds verts, etc.

Malgré la crise du Covid-19, le total bilan des banques ivoiriennes a franchi le seuil symbolique de 18 000 milliards de FCFA en 2021. La relance de la machine économique du pays s'est affirmée en 2022 avec un taux de croissance de plus de 6 % qui devrait s'établir à plus de 7 % en 2023. Comment cela s'est-il manifesté sur le total bilan 2022 des banques de la place ?

En ce qui concerne l'exercice 2022, la tendance à la reprise s'est consolidée. Le total bilan des banques ivoiriennes enregistre une hausse de plus de 10 %, avec un niveau de 20 000 milliards de FCFA. Pour expliquer cette performance, il faut considérer les bonnes orientations du marché des titres, qui a enregistré un rebond de 24 % en glissement annuel en s'affichant à 6 463 milliards de FCFA, ainsi que du marché de la clientèle, qui conserve son rythme de croissance en s'affichant à 10 762 milliards à fin décembre 2022, soit une hausse de 14 % en glissement annuel.

Dans le cadre du renforcement des relations entre les banques de Côte d'Ivoire et celles d'Afrique subsaharienne et du Maghreb, vous avez conduit le 3 mars 2022 à Tunis une délégation de l'APBEF-CI. Quelles ont été les retombées concrètes de cette visite auprès de votre homologue tunisien ?

Le 8 juin 1961, le président Félix Houphouët-Boigny disait : « (...) dans un monde divisé, où les forces du mal risquent, si par malheur elles viennent à s'affronter, d'entraîner le monde dans l'abîme (...) ». Je transposerai ce discours à notre époque, car

dans un monde où règnent tant de changements, qu'ils soient numériques, d'intelligence artificielle, de cloud, de blockchain, et j'en passe, le devoir de tout responsable est de développer des relations, notamment avec ses semblables. Ne croyons surtout pas savoir tout sur tout. Or Mohamed Agrebi, le président de

l'Association professionnelle tunisienne des banques et établissements financiers, et ses membres expérimentés ont eu la gentillesse de nous recevoir pour partager et construire avec nous. Le SITIC AFRICA du mois de mai 2022 en est un exemple. Au-delà de cet événement, nous avons travaillé sur la mise en œuvre de projets, aussi bien sur la technologie blockchain que sur l'éducation des enfants, qui sont les acteurs de demain, ou encore sur la coopération économique ivoiro-tunisienne. Tous ces projets ont un point commun : de ne pas se rendre coupable, dans les responsabilités qui nous sont confiées, de négliger d'agir.

L'inclusion financière et le taux de bancarisation sont des sujets forts du moment. Comment ces deux questions sont-elles appréhendées à l'APBEF-CI ?

Votre question est pertinente, car l'inclusion financière et l'inclusion bancaire sont des ambitions clairement affichées par l'APBEF-CI. Et des ambitions pour lesquelles, au-delà du discours, nous mettons de réels moyens. Au sens strict, le taux de bancarisation est estimé à 30 %. Et même si ce taux est en réel progrès, et nous pouvons nous en honorer, nous ne pouvons pas nous en satisfaire et devons nous intéresser aux 70 % de la population en activité qui restent à bancariser. Consciente de cet enjeu, l'APBEF-CI s'active à 3 niveaux principaux : d'abord en prenant une part active à la stratégie nationale d'inclusion financière, ensuite en s'engageant sur une stratégie interne d'éducation financière qui rend opérationnelles les actions dévolues aux banques, et enfin en s'impliquant dans le suivi et le plaidoyer nécessaires pour l'amélioration de l'offre de services financiers.

L'APBEF-CI était l'un des partenaires du 6^e Forum international fintech au SITIC AFRICA Abidjan qui s'est tenu du 30 mai au 1^{er} juin 2022 sur le thème « Instruments financiers innovants ». Quelles en ont été les retombées, et quelle est l'importance de ce type de manifestation qui semble plus cibler les professionnels que le grand public ?

Vous avez conscience de ce que le monde dans lequel nous vivons change à une vitesse que certains trouvent parfois insoutenable. Les révolutions du numérique, notamment, changent nos approches tant de la gestion que de la relation. En 2000, il y a à peine 20 ans, les banques en ligne n'avaient pas réussi une percée remarquable. Aujourd'hui, aucune banque ne peut



Jérôme Ehui, président de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers de Côte d'Ivoire.

prétendre ne pas avoir le numérique au sein même de toutes ses organisations et décisions. C'est pourquoi des salons comme SITIC AFRICA, qui abattent un travail considérable pour rassembler tous les acteurs, sont impératifs pour disposer d'une vision juste et appropriée pour l'avenir.

C'est ainsi que la 6^e édition SITIC AFRICA qui s'est tenue à Abidjan a permis aux acteurs africains et internationaux du numérique de présenter une offre avec des ouvertures sur les nouveautés 5G, Internet des objets, Big Data, Industrie 4.0 et bien d'autres. C'est pourquoi ce forum est judicieux à plus d'un titre pour l'ensemble du marché – fintech, banques, État et régulateur, grandes entreprises et PME – car suivant le cas, tous subissent les changements technologiques du marché bancaire ou se métamorphosent. Alors oui, bien évidemment, ces sessions ont l'air plutôt techniques. Mais c'est par l'appropriation de cette nouvelle technicité que les acteurs financiers pourront aller à la rencontre du grand public avec des arguments sagaces et démontrés.

Propos recueillis par Louise Bibalou-Durand

« LA BANQUE EST RÉSOLUMENT ENGAGÉE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE »

Résilience attestée par les chiffres en dépit de contextes parfois difficiles, nouveau siège social, ouvertures d'agences, finance islamique et projets d'accompagnement de la croissance, Mamadou Sanon, directeur général de Coris Bank International Côte d'Ivoire (CBI CI), évoque tous ces sujets avec confiance.



Mamadou Sanon, directeur général de Coris Bank International Côte d'Ivoire.

Quelle a été l'évolution des chiffres clés de la filiale Coris Bank International CI en 2022 par rapport à 2021 ?

Mamadou Sanon : L'exercice 2022 a été marqué par plusieurs événements : en Afrique, la crise sécuritaire au Sahel, et dans le monde, le retour du Covid-19 en Chine et la guerre russo-ukrainienne entraînant un ralentissement de la reprise économique. Dans ce contexte, la banque a fait preuve de résilience et a relevé le défi grâce à l'adaptation rapide de son dispositif

d'exploitation et organisationnel. Ainsi, au terme de l'exercice, le total bilan se maintient au-dessus du seuil des 1 000 milliards de FCFA, les crédits à la clientèle se chiffrent à plus de 450 milliards de FCFA et les ressources collectées s'affichent à plus de 600 milliards de FCFA. Le produit net bancaire progresse de 17 % en glissement annuel, avec un coefficient d'exploitation maîtrisé à 32,9 %. Enfin, notons la qualité du portefeuille, avec un taux de dégradation de 3,9 %, soit nettement en dessous de la moyenne du marché, qui est de 8,7 %.

Le 28 mai 2022, votre banque a inauguré sous le patronage du vice-président ivoirien et en présence des ministres de la Défense ainsi que de l'Économie et des Finances son nouveau siège social à Abidjan. Quel est le coût de cet ouvrage financé sur fonds propres et quelles innovations présente-t-il ?

Le coût de ce chef-d'œuvre de sept étages construit sur une superficie de 1 300 m², avec sa mezzanine, ses deux sous-sols et sa sublime façade lumineuse, s'élève à 8 milliards de FCFA. Les innovations de cette infrastructure reposent sur les formes géométriques qui la rendent unique en son genre. Son système de consommation d'énergie ultramoderne et sa façade lumineuse la transforment en torche urbaine à l'activation. Ce bâtiment répond à notre volonté d'offrir à nos clients et partenaires un nouveau cadre bancaire moderne, et à nos collaborateurs un environnement de travail épanouissant. En plus des bureaux, l'immeuble comprend plusieurs salles de réunion, une salle de formation, un réfectoire et une salle de sport. Ce chef-d'œuvre laisse entrevoir

de l'extérieur la lettre C de Coris, et il est enveloppé de murs rideaux avec des vanelles lumineuses.

La présence de ces illustres personnalités à la cérémonie d'inauguration est une marque de considération et de confiance de l'État ivoirien envers notre institution. Nous saisissons cette lucarne pour traduire nos sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, président de la République, chef de l'État, pour toutes les actions et initiatives entreprises en faveur du développement du secteur privé.

Le 4 février 2023 a démarré l'année de votre 10^e anniversaire. Quels enseignements CBI CI tire-t-elle de cette décennie ?

Nous saisissons cette occasion afin de témoigner aux clients, partenaires et collaborateurs la reconnaissance du président du groupe Coris, du conseil d'administration et du comité de direction de la banque pour leur confiance renouvelée durant les 10 ans écoulés. Les enseignements que Coris Bank International CI peut tirer de cette décennie sont : 10 ans de banque autrement, 10 ans d'innovation et d'accompagnement, 10 ans au service de l'économie nationale et aux côtés de chaque Ivoirien, ou encore 10 ans de défis relevés et de victoires avec tous les Ivoiriens. Beaucoup a été fait en 10 ans, mais il reste encore à faire et la banque est résolument engagée dans l'accompagnement de l'économie ivoirienne.

En dix ans, votre banque a connu une expansion phénoménale : classée 7^e sur 28 établissements, elle comptait en 2022 une vingtaine d'agences. Avez-vous concrétisé l'ajout de 5 agences pour renforcer votre politique de proximité, et avec quels effectifs ?

Ce projet d'expansion est toujours dans sa dynamique avec trois ouvertures d'agences : une dans la commune de Port-Bouët, une agence Prestige au Vallon, sur l'emblématique rue des Jardins, dans la commune de Cocody, et l'ouverture au mois de juin de notre agence d'Abengourou, capitale de l'Indénié. Par ailleurs, l'agence de Divo est en cours d'aménagement ainsi que les délocalisations des agences de Bouaké et de Daloa, démontrant notre engagement à offrir un service de qualité et de proximité à notre clientèle sur tout le territoire national. La croissance du réseau s'accompagne naturellement d'un renforcement des effectifs, soit à ce jour 221 personnes, contre 195 fin 2021.

L'introduction de votre branche islamique CBI Baraka voici près de 5 ans et sa réussite ont-elles inspiré d'autres

établissements bancaires ? Comptez-vous amplifier la promotion de ce produit ?

Les informations relatives à l'environnement concurrentiel futur de la finance islamique (FI) en Côte d'Ivoire témoignent de l'intérêt grandissant des acteurs financiers pour cette niche. Au-delà d'inspirer les autres établissements bancaires, CBI Baraka CI, en tant que leader du marché de la FI, non seulement contribue à la mise en place de l'un des meilleurs écosystèmes de la FI dans la zone UMOA mais aussi joue un rôle important dans la vulgarisation de la FI. La promotion de la FI occupe une place de choix dans les cahiers de planification de la banque, raison pour laquelle nous sommes de plus en plus présents dans les médias : journaux, télévisions et autres canaux de communication. Lors de la récente réunion du Conseil de conformité interne (CCI), nous avons organisé une conférence de presse afin de présenter aux agents économiques les opportunités d'affaires que leur offre Coris Bank Baraka avec ce mode de financement alternatif.

Quelles sont vos priorités pour 2023, année où la Côte d'Ivoire devrait amplifier sa relance économique avec un taux de croissance de plus de 7 % prévu par le FMI ?

En dépit des estimations de croissance du FMI, les perspectives pour 2023 pourraient être impactées négativement par la guerre en Ukraine. Toutefois, elles bénéficieront des investissements et des réformes prévues au Plan stratégique Côte d'Ivoire 2030 et au Plan national de développement (PND) 2021–2025 ainsi que d'un environnement sociopolitique plus stable. La croissance devrait être tirée par l'agriculture, l'industrie, le BTP, les transports, le commerce, les télécommunications ainsi que les investissements et la consommation.

C'est dans ce contexte que Coris Bank International Côte d'Ivoire entend poursuivre sa participation à cette croissance en accompagnant l'ensemble des acteurs éco-

nomiques du pays – particuliers, commerçants, artisans, TPE, État, PME-PMI, grandes entreprises privées et publiques, etc. – tout en s'appuyant sur son plan de développe-

ment et de croissance stratégique qui repose sur quatre axes : améliorer la qualité de vie de la clientèle par des offres de produits et services innovants répondant à ses attentes, financer les particuliers et les entreprises, notamment les PME-PMI, apporter des opportunités de développement des affaires, et enfin rendre accessibles les services financiers à la clientèle et aux populations grâce à une plus grande proximité.

Propos recueillis par Andju Ani

« CBI Baraka CI contribue à faire de la zone UMOA l'un des meilleurs écosystèmes de la finance islamique. »



« ENTREPRENDRE ET VIVRE »



**LA SEULE CHAÎNE YOUTUBE
FRANCOPHONE AU MONDE
SUR L'ENTREPREUNARIAT**

*« Entrepreneur et youtubeur,
je propose une immersion dans le monde
entrepreneurial. J'interview des patrons
et je pose des questions cash »*

STAS BIRG

**ABONNEZ-VOUS
ET FORMEZ-VOUS!**



PLUS DE 500 MILLIARDS DE FCFA DE CA EN 2022

Le chiffre d'affaires (CA) des 30 compagnies ivoiriennes d'assurances s'établit en 2022 à 528 milliards de FCFA, contre 463 milliards en 2021, enregistrant une progression de 14 %.

Le 31 décembre 2022, l'Association des sociétés d'assurances de Côte d'Ivoire (ASACI) a publié les chiffres provisoires du CA global de l'exercice en cours. À cette date, celui-ci s'élevait à 528 milliards de FCFA (804 millions d'euros), contre 463 milliards de FCFA (706 millions d'euros) réalisés en 2021. Une hausse de l'ordre de 14 %, soit un taux non négligeable comparé aux 6,5 % de 2022, sur un marché ivoirien qui jouit, rappelons-le, d'un leadership incontesté sur l'ensemble des pays de la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA).

Cette performance est essentiellement portée par l'activité non-vie (IARDT), qui progresse de 18 % en passant de 258 milliards de FCFA (393 millions d'euros) en 2021 à 305 milliards de FCFA (464 millions d'euros) en 2022. Quant à l'activité IARDT, elle représente 57,8 % du portefeuille ivoirien en 2022, et elle est essentiellement dominée par la branche automobile avec 30 % des primes émises, suivie par celle de la maladie avec 29 % des primes émises. Les branches incendies, accidents individuels, vol, protection juridique (défense-recours), etc. représentent 19 % des primes émises.

Sanlam-Allianz-NSIA-GNA, le quarté gagnant pour la branche IARDT

Sur le marché non-vie, la compagnie Sanlam conserve sa position de leader avec une part de marché de 19 %. Ayant réalisé un CA de 59,846 milliards de FCFA, en hausse de 6 % par rapport à 2021, elle est suivie par Allianz et son CA de 33,601 milliards de FCFA pour

La branche IARDT représente 57,8 % du portefeuille ivoirien en 2022.

une part de marché de 11 %. NSIA Assurances et GNA bouclent ce quarté avec respectivement 9,4 et 9,2 % de part de marché et un CA de 28,761 et 28,084 milliards de FCFA. Saluons la performance de GNA qui, en 2022, a vu son CA progresser de 118 % par rapport à 2021.

Les attestations d'assurance automobile se digitalisent

Inédite dans la zone CEDEAO, la digitalisation des attestations d'assurance automobile est rentrée officiellement en vigueur en Côte d'Ivoire le 1^{er} janvier 2023. Une avancée technologique dont même les assureurs français, à la différence des 18 pays européens, sont dépourvus.

La population ivoirienne connaît une croissance qui crée des besoins de mobilité et de fluidité. En matière de transport, ce sont 17 millions de déplacements qui sont enregistrés chaque jour à Abidjan, dont 9,5 millions effectués par des moyens motorisés tels que les taxis collectifs, les véhicules personnels, les bus et autocars, les taxis compteurs ou encore les motos.

Dès le mois d'octobre prochain, la plate-forme Technologies de l'ASACI permettra aux assurés d'obtenir leur attestation sans se déplacer. Cette attestation numérique va résoudre plusieurs problèmes comme, entre autres, la longue attente pour sa mise à disposition, la fraude à l'assurance ainsi que les commandes d'attestations effectuées à partir de plusieurs canaux.

En outre, il était difficile pour les forces de l'ordre de s'assurer de l'authenticité d'une attestation, de vérifier qu'un véhicule impliqué dans un accident était couvert par une assurance ou encore de savoir si un véhicule était assuré en cas d'oubli du document physique par l'utilisateur. Consciente de toutes ces anomalies, l'ASACI a démontré sa vigilance et sa réactivité en lançant justement la digitalisation des attestations d'assurance.

L.B.-D.

Le trio SUNU-NSIA et Allianz domine la branche vie

Pour sa part, la branche vie enregistre une croissance de son CA de 8,6 %, soit 223,191 milliards de FCFA, contre 205,230 milliards en 2021, pour une part de marché de 42,2 %. Sur les dix compagnies, SUNU Vie arrive en tête avec un CA de 63,414 milliards de FCFA (97 millions d'euros) et s'octroie une part de marché de 28 %.

Elle est talonnée par NSIA Vie, avec un CA de 41,768 milliards de FCFA (64 millions d'euros), et c'est Allianz Vie, avec un CA de 33,032 milliards de FCFA (50 millions d'euros), qui boucle le trio des compagnies qui dominent la branche vie.

Louise Bibalou-Durand

AVENI-RE PREND SON ENVOL SUR DES BASES SOLIDES

Avant même sa vingtième année d'existence, la compagnie de réassurance AVENI-RE a acquis une stature qui l'impose comme l'une des plus prospères et fiables sur le marché. En s'appuyant sur ses nombreux acquis et une assise consolidée, elle vise maintenant des horizons plus larges.



Seybatou Aw, président directeur général.

Qu'est-ce que la réassurance ? Il y a réassurance lorsque un assureur charge un autre assureur – le réassureur – de garantir tout ou partie des risques qu'il a lui-même couverts. AVENI-RE, première société privée de réassurance des pays francophones d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, a été créée à l'initiative de Seybatou Aw le 25 octobre 2004 par plusieurs compagnies d'assurance et de réassurance auxquelles se sont joints des cadres africains des secteurs de l'assurance et de la réassurance. Au fil de ses presque 20 ans d'existence, AVENI-RE a su cultiver ses atouts : une équipe dirigeante pluridisciplinaire pétrie d'expérience et très fine connaisseuse des marchés, des fonds propres en quantité suffisante pour lui permettre une

rétribution appréciable et grandement favoriser la célérité dans le paiement des sinistres, et enfin des partenaires de qualité en matière de rétrocession.

Une ambition commerciale qui étend son empire

À ces mérites s'ajoute une politique commerciale ambitieuse qui repose essentiellement sur deux valeurs cardinales, piliers de sa culture d'entreprise : le professionnalisme sans quoi rien ne se fait, et le respect des engagements, si précieux dans le domaine des assurances. Ce dernier point, la direction l'a bien compris, elle qui veille scrupuleusement à la diligence dans le règlement des sinistres.

Au plan régional, AVENI-RE est présente à Abidjan dans le quartier du Plateau, siège du groupe depuis sa création en 2004. La compagnie possède également à Tunis un premier bureau de représentation créé en 2012 et couvrant l'Afrique du Nord et le monde arabe. Son deuxième bureau de représentation, ouvert afin de désengorger le siège, se trouve à Dakar et couvre le Sénégal et ses pays limitrophes en plus du Burkina Faso, du Niger, du Liberia et de la Sierra Leone. En outre, l'ouverture d'un bureau régional à Douala pour couvrir l'Afrique centrale est effective et celle d'un bureau en Afrique de l'Est pour couvrir l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est est prévue à court terme.

Enfin, AVENI-RE joue pleinement son rôle d'investisseur institutionnel par le biais des emprunts obligataires d'État. Elle est présente dans les programmes de réassurance d'une centaine de sociétés et accepte des affaires en provenance d'une cinquantaine de pays.

AVENI-RE en chiffres

Depuis 2018, AVENI-RE a entamé une phase d'assainissement de son portefeuille, justifiant ainsi des pertes enregistrées successivement sur les exercices 2019 et 2020. À compter de l'exercice 2021, AVENI-RE sort de sa phase d'assainissement et poursuit son développement avec un portefeuille complètement consolidé. Pour les années 2020 et 2021 marquées au plan mondial, rappelons-le, par les effets de la pandémie de Covid-19,



LE REASSUREUR DE PROXIMITE

ABIDJAN - TUNIS - DAKAR



infos@aveni-re.com



Abidjan, Côte d'Ivoire

3e étage Imm. CRRAE UEMOA, Plateau

Aveni-Re, votre réassureur de proximité



www.aveni-re.com

Join us on



POUR UNE MEILLEURE COUVERTURE DE VOS RISQUES

Aveni-Re,
votre réassureur
de proximité

Ouverture
prochaine
du bureau de
DOUALA



Aveni-Re,
Professionalisme et
respect des engagements



www.aveni-re.com

Join us on



Abidjan, Côte d'Ivoire
3e étage Imm. CRRAE UEMOA,
Plateau



Tunis, Tunisie
Immeuble HAYETT
Angle Rue du Lac Lochness et
Rue du Lac Turkana Les Berges du Lac



Dakar, Sénégal
Avenue Bourguiba
Immeuble N°2118, 4ème étage



délétères pour l'économie, les chiffres d'AVENI-RE parlent d'eux-mêmes. De 15,444 milliards de FCFA en 2020, le chiffre d'affaires (CA) a augmenté, passant à 16,049 milliards en 2021, la branche vie s'y taillant une part de 7,82 %. Pour les autres branches, ce CA se décompose ainsi : les dommages aux biens représentent 45,92 % du CA total, suivis par les risques techniques à 21,52 %, les transports à 6,53 %, l'automobile à 5,89 %, la responsabilité civile à 5,08 %, les dommages corporels à 4,25 %, les cautions à 2,93 %, et enfin l'aviation à 0,05 %. Pour ces deux mêmes années 2020 et 2021, les ratios techniques sont les suivants : respectivement 25,11 % et 29,40 % pour le ratio sinistre à prime et respectivement 15,84 % et 12,81 % pour le ratio frais de gestion. Le ratio combiné net ressort pour sa part à 93,16 % et 76,56 %.

En ce qui concerne le capital et l'actionnariat, il faut savoir qu'AVENI-RE dispose d'un capital de 16 milliards de FCFA entièrement libéré. Son actionnariat est composé à 75,94 % de compagnies d'assurance et de réassurance, à 16,38 % de sociétés d'investissement et à 7,68 % de personnes physiques.

Une équipe de choc à votre service

Afin de garantir la délivrance de prestations de qualité supérieure, le top management d'AVENIR-RE fait appel aux talents de Seybatou Aw, président directeur général, de Guy Adama Camara, directeur général adjoint, de Hawa Aw, directrice marketing et développement, de Moussa Mbaye, directeur de la rétrocession, de Rufine Kandolo Gngongre, directrice financière et comptable, et enfin de Yakhoub Negri, directeur administratif et RH.



Guy Adama Camara,
directeur général adjoint.

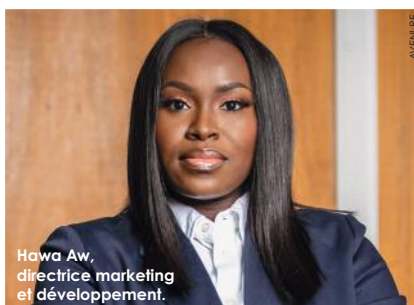
Pour ce qui est de la souscription, elle est confiée à Marcel Kouame, ingénieur, à Arbi Ben Jemia, directeur régional Tunisie, à Anna Ndiaye, directrice régionale Sénégal, à François Ebene, directeur régional Afrique centrale, à Ademola Olowosuna, chef de département anglophone, et enfin à Cheikh Diop et Moussa Dosso, ingénieurs souscripteurs.

L'avenir d'AVENI-RE

Forte de tous ces indéniables avantages, AVENI-RE la bien nommée envisage l'avenir dans un esprit de conquête. Tout d'abord, il va s'agir de procéder à une augmentation du capital. En effet, dans le cadre de son plan de développement stratégique, AVENI-RE prévoit de porter son capital de 16 à 22 milliards de FCFA. Ensuite, nous le disions, il semble indispensable de se

déployer plus largement encore avec l'ouverture de bureaux régionaux en Afrique centrale et australe. C'est ainsi qu'AVENI-RE a ouvert un bureau régional à Douala pour couvrir l'Afrique centrale et, à court terme, celle d'un bureau en Afrique de l'Est pour couvrir l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est. Enfin, pour parachever ce mouvement vers une crédibilité accrue, il est question d'obtenir la notation financière, ou rating, à laquelle se soumettent toutes les grandes entreprises. Autant dire que la trajectoire ascendante semble toute tracée.

Andju Ani



Hawa Aw,
directrice marketing
et développement.



Rufine Kandolo Gngongre,
directrice financière
et comptable.



Moussa Mbaye,
directeur de la rétrocession.



Yakhoub Negri,
directeur administratif et
des ressources humaines.

« AVENI-RE EST LE PREMIER RÉASSUREUR PRIVÉ DE LA ZONE CIMA »

Seybatou Aw, président directeur général de la compagnie de réassurance AVENI-RE, livre ici le secret de son excellent positionnement en Afrique et décline ses priorités pour des perspectives encore plus prometteuses.

Pourquoi avoir renforcé la gouvernance d'AVENI-RE en créant les postes de directeur général adjoint, de responsable d'audit du risque et de directeur des ressources humaines ?

Seybatou Aw : Avant de répondre à votre question, permettez-moi de remercier avant tout l'État de Côte d'Ivoire qui m'a fait l'insigne honneur en m'élevant le lundi 10 juillet 2023 au rang d'Officier de l'Ordre national du Mérite ivoirien. C'est l'occasion d'exprimer également toute ma gratitude à l'État de Côte d'Ivoire qui n'a cessé de nous accompagner à travers diverses facilités dont la plus importante est l'accord de siège qui a hissé notre société au rang des organisations internationales. AVENI-RE, avec un capital social de 16 milliards de FCFA a une représentation dans 4 pays : la Côte d'Ivoire, où se trouve le siège social, à laquelle s'ajoutent la Tunisie, le Sénégal et le Cameroun. Nous sommes en phase d'augmentation du capital social à 22 milliards de FCFA et, pour inciter des investisseurs à nous accompagner, nous devons montrer que la société bénéficie d'une bonne gouvernance. Ainsi, à chaque fois qu'il y aura une augmentation de capital,

interafricaine des marchés d'assurance). En tant que tel, AVENI-RE joue un rôle primordial dans l'économie africaine. AVENI-RE apporte les capacités de ressources permettant aux sociétés de la zone CIMA et hors CIMA de pratiquer leurs activités de manière sereine et sans crainte de grands risques. Mais en renforçant sa gouvernance, la société favorise aussi son propre développement, la rentabilité de son activité, l'accroissement de sa capacité financière et l'amélioration de sa solvabilité aussi bien sur le plan technique que financier. Tous ces facteurs constituent des éléments qui attirent les investisseurs et font en sorte que leur soutien soit effectif en vue d'obtenir des résultats satisfaisants.

Dans cet élan de renforcement de la gouvernance, votre compagnie a-t-elle pris en compte l'aspect assainissement ?

Il est normal que tout cela se fasse ensemble. Si nous avons renforcé la gouvernance dans le but d'améliorer la performance financière, il y va de soit que nous assainissons ce qui mérite de l'être en vue de renforcer la situation financière de la société. L'assainissement s'est effectué d'abord à travers le portefeuille de la compagnie, avec le retrait progressif des zones fortement sinistrées et méconnues du réassureur que nous sommes du fait de leur position géographique. En travaillant via les courtiers, nous n'avons pas forcément la visibilité sur les activités de ces zones, qui sont dès lors exposées à beaucoup de risques, notamment les catastrophes naturelles.

« En considérant la vision panafricaine d'AVENI-RE, nous croyons au développement de l'Afrique. »

nous pourrons avoir assez rapidement et facilement des investisseurs pour nous accompagner. Certains partenaires nous réclament le rating, c'est-à-dire la notation financière de la société. Ne serait-ce que pour cela, nous devons mettre en place un mécanisme de bonne gouvernance afin d'obtenir une bonne notation qui rassure les partenaires.

Il faut aussi dire qu'AVENI-RE est le premier réassureur à capitaux privés de la zone CIMA (Conférence

Dans cette même dynamique, quelles autres innovations stratégiques ont été opérées sur la compagnie AVENI-RE en 2022 ?

Lorsque nous avons commencé nos activités il y a de cela 18 ans, l'objectif était de développer au-delà du continent africain.

Après quelques années d'existence, nous nous sommes rendus compte que les zones Asie et Moyen Orient

étaient fortement sinistrées, ce qui nous vaut le recentrage sur notre continent d'origine, décidé par le conseil d'administration. Ainsi, notre prochain bureau sera ouvert soit en Afrique de l'Est, soit en Afrique australe. Aujourd'hui, notre zone principale est la zone CIMA, que nous couvrons à pratiquement 60 % de notre portefeuille. C'est la zone où nous avons la meilleure visibilité et la meilleure rentabilité, ce qui justifie notre présence en termes de représentation dans les trois plus gros marchés de la zone CIMA à savoir la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Sénégal. L'assainissement s'est donc traduit par le renforcement de la souscription dans le continent africain. Considérant la vision panafricaine d'AVENI-RE, nous croyons au développement de l'Afrique. L'ouverture d'un bureau en Afrique de l'Est et en Afrique australe viendra renforcer le positionnement d'AVENI-RE sur le continent africain. En effet, l'effectif d'AVENI-RE compte désormais plusieurs ingénieurs, ce qui favorise la diligence des visites de risque au profit de nos clients.

Nous constatons qu'il y a une rude concurrence au niveau de la zone CIMA. Comment réagit AVENI-RE face à cette situation ?

Notre slogan, «Le réassureur de proximité», nous donne un avantage concurrentiel réel. En effet, notre présence sur un marché facilite la conquête à la fois de ce marché et de ses pays limitrophes. En ayant par exemple le siège en Côte d'Ivoire, nous avons un bon positionnement dans ce pays par rapport aux autres réassureurs qui n'y sont pas installés. Comme j'ai pu vous le dire, nous nous démarquons par l'assistance technique à travers les visites de risques de nos ingénieurs grâce à qui nous pouvons diligenter rapidement une visite pour le client. Le deuxième atout est la réactivité dans les souscriptions : dès que nous recevons une affaire, comme nous avons plusieurs souscripteurs, ils analysent et décident avec une certaine réactivité. Le troisième positionnement fort concerne la diligence vis-à-vis des règlements de sinistres : lorsque nous avons des sinistres dus, nous réagissons très vite dans le règlement, ce qui assoit notre crédibilité auprès de nos partenaires. Enfin, le quatrième avantage est la formation. Depuis trois ans, nous sommes assidus dans les formations. L'année dernière, nous avons organisé trois formations sur les marchés – le marché burkinabè, le marché nigérien et le marché ivoirien – pour les bouquets de réassurance. Cette année, nous avons déjà organisé un séminaire sur le marché mauritanien, et d'autres formations vont suivre. Donc, la forma-



Seybatou AW, président directeur général d'AVENI-RE a été élevé au rang d'Officier de l'Ordre national du Mérite ivoirien par l'État de Côte d'Ivoire, le lundi 10 juillet 2023.

tion est très importante chez AVENI-RE. Ainsi, nous arrivons à avoir un très bon positionnement dans la zone CIMA, et même dans l'Afrique entière, malgré la forte concurrence.

Quelles sont aujourd'hui vos priorités pour atteindre les objectifs d'AVENI-RE en 2023 ?

Notre premier objectif est le rating, ou la notation financière, avec une agence de notation. En effet, nous pénétrons aujourd'hui le marché anglophone et le rating nous permettra d'avoir un meilleur positionnement. Notre deuxième priorité est d'avoir une représentation dans les marchés de l'Afrique de l'Est ou australe. Aujourd'hui, à partir du siège et du bureau de représentation à Dakar, nous pouvons développer nos activités dans les cinq pays anglophones de l'Afrique de l'Ouest : le Nigeria, le Ghana, le Liberia, la Sierra Leone et la Gambie. Pour les autres pays d'Afrique de l'Est et australe, une représentation est nécessaire pour accroître nos affaires. Enfin, la troisième priorité est de tout mettre en œuvre pour boucler l'augmentation du capital, qui passe de 16 à 22 milliards de FCFA aux fins de soutenir le développement de la société.

Propos recueillis par François Bécanthy

LE GISEMENT BALEINE PRODUIRA SON PREMIER BARIL COURANT 2023

Depuis la découverte d'un second gisement pétrolier et gazier en juillet 2022, le potentiel offshore ivoirien atteint désormais 2,5 milliards de barils de pétrole brut et 3 300 milliards de pieds cubes de gaz. En vue de rentabiliser son investissement, l'État ivoirien a négocié un contrat de partage de production avec la major italienne ENI.

En septembre 2021, dans le bassin sédimentaire de la Côte d'Ivoire, une découverte majeure de pétrole a été faite par la major italienne ENI, en consortium avec son partenaire ivoirien Petroci Holding. Les réserves de ce gisement baptisé Baleine étaient estimées à 2 milliards de barils de pétrole brut et 2 400 milliards de pieds cubes de gaz naturel. Cependant, depuis juillet 2022, dans un bloc adjacent au premier, un second gisement d'or noir et de gaz a été découvert au large de la côte Est, permettant à la Côte d'Ivoire d'espérer accroître d'environ 25 % les réserves initialement annoncées, comme le relève un communiqué signé du ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie. Ainsi, le potentiel offshore ivoirien passe dorénavant à 2,5 milliards de barils de pétrole brut et 3 300 milliards de pieds cubes de gaz naturel.

Jusqu'à présent, avec près de 25 000 barils par jour en 2022, la Côte d'Ivoire était un producteur moyen d'hydrocarbures. Grâce à ces 2 découvertes, tout devrait changer. À en croire le président Ouattara, son pays serait en passe de devenir « *un producteur important de pétrole* », le chef de l'État affirmant que cette découverte va permettre « *d'augmenter significativement la production ivoirienne de pétrole, de fournir une*

D'ici à 2026, la major italienne aura investi 11 milliards de dollars dans le gisement Baleine.

quantité suffisante de gaz au secteur de l'électricité et d'augmenter les ressources pour le financement des projets de développement ». En effet la Côte d'Ivoire, premier exportateur mondial de cacao et d'anacarde, est en outre exportateur régional d'électricité. Elle mise donc sur la découverte du gisement Baleine pour être en mesure de satisfaire la demande énergétique nationale et sous-régionale.

Selon les prévisions, le gisement Baleine produira ses premiers barils au deuxième trimestre 2023. Dans un premier temps, à une production modeste issue de trois puits qui fourniront en moyenne 12 000 barils/

jours et 17,5 millions de pieds cube de gaz naturel. Ensuite, le consortium constitué d'ENI et de l'Ivoirien Petroci prévoit un développement complet du gisement pour 2026, avec une production moyenne de 75 000 à 100 000 barils/jours de brut. D'ici là, ENI aura investi 11 milliards de dollars dans ce gisement, l'équivalent d'un peu plus de la moitié du budget annuel du pays. Néanmoins, une question se pose chez les Ivoiriens : sous quelles conditions le gouvernement a-t-il négocié les parts de royalties qui vont revenir au Trésor ? « *L'État ivoirien, à travers sa holding Petroci, détient pour le moment 17 % du gisement* », a indiqué le porte-parole du gouvernement Amadou Coulibaly. Une information complétée le 16 décembre 2021 par Thomas Camara, ministre du Pétrole de l'époque : « *Une fois les coûts amortis par ENI, la major et l'État ivoirien se partageront les bénéfices nets à hauteur de 52 % pour la Côte d'Ivoire et 48 % pour ENI.* »

Enfin, sachez qu'une unité flottante de production, de stockage et de déchargement d'hydrocarbures (FPSO) a quitté Dubaï le jeudi 6 avril 2023 à destination de la Côte d'Ivoire en vue de la mise en production effective de la première phase du gisement Baleine. Le départ de ce navire FPSO a été symboliquement marqué par son baptême, assuré par l'actuel ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie Mamadou Sangafowa Coulibaly. Car la Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays pétroliers, s'est dotée en janvier 2022

d'un bâtiment pétrolier de type FPSO dont la remise en état – mise à niveau et remplacement des équipements et modules – a été confiée à Drydocks World, l'un des plus grands opérateurs de terminaux à conteneurs et de construction navale dans le monde, basé au Moyen Orient. Avant de procéder, au nom du chef de l'État, à la bénédiction de ce navire également baptisé Baleine, le ministre a exhorté les majors pétrolières à venir explorer le bassin sédimentaire ivoirien car, a-t-il dit, « *il y a de nombreuses autres Baleines* » à découvrir dans son pays.

Louise Bibalou-Durand

BIOMASSE : DES DÉCHETS QUI VALENT DE L'OR

Parmi les procédés écologiques retenus pour la production d'électricité figure la biomasse, une technologie d'avenir qui valorise les déchets végétaux. Les autorités de Côte d'Ivoire ont décidé d'en doter le pays dans le cadre du Plan d'action national des énergies renouvelables (PANER) 2016-2030.

Désormais, eu égard au dérèglement climatique provoqué par les activités humaines, le concept de développement s'accompagne nécessairement de celui de durabilité. L'électricité, par exemple, semble être une bonne alternative aux énergies fossiles génératrices de ce CO² dont il s'agit de réduire drastiquement les émissions. Encore faut-il qu'elle soit produite de façon adéquate. Et pourquoi pas par la « biomasse », cette exploitation de déchets végétaux ? Dans le cadre de son Plan d'action national des énergies renouvelables (PANER) 2016-2030 qui porte l'ambition d'atteindre 42 % du mix énergétique issus d'énergies renouvelables à l'horizon 2030, la Côte d'Ivoire envisage de produire 748 MW d'électricité grâce à une quinzaine de centrales thermiques à biomasse actuellement en cours de réalisation.

Ayébo sera la plus grande centrale électrique d'Afrique de l'Ouest alimentée à partir de déchets agricoles.

La première d'entre elles, d'une capacité de 46 MW, se situe au sud-est de la Côte d'Ivoire, à 110 km à l'est d'Abidjan, dans la commune d'Ayébo, à 5 km de la commune d'Aboisso. Ainsi, le 15 février 2023, à l'issue du Conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement Amadou Coulibaly annonçait : « *Le Conseil a adopté un décret portant approbation de l'avenant numéro un à la convention Biovea pour la construction d'une centrale thermique à biomasse d'une puissance installée de 2 x 23 mégawatts à Ayébo, dans le département d'Aboisso.* » Ce projet, porté par Biovea Energie, a pour objet la conception, la construction et l'exploitation pendant 25 ans d'une centrale thermique à biomasse qui produira de l'électricité vendue à l'État de Côte d'Ivoire. À la fin de la période de concession, la centrale deviendra la propriété de l'État de Côte d'Ivoire. Cette installation, la plus grande centrale électrique d'Afrique de l'Ouest alimentée à partir de déchets agri-

coles, utilisera près de 520 000 tonnes de résidus de palmiers à huile par an. Son exploitation créera jusqu'à l'équivalent 1 000 emplois à temps plein locaux. Elle fonctionnera grâce à des feuilles de palmiers issues de la culture locale et récupérées auprès de 12 000 agriculteurs qui verront leurs revenus annuels augmenter jusqu'à 20 % et bénéficieront des cendres de combustion pour enrichir les sols. Sur toute la durée de la concession, elle permettra à la Côte d'Ivoire de réduire ses émissions de CO² de 4,5 millions de tonnes.

Le projet se chiffre à 232 millions d'euros et bénéficie à 77 % du soutien financier de Proparco et Emerging Africa Infrastructure Fund (EAIF), les 23 % restants étant fournis par Biovea Energie. La production totale annuelle initiale de cette infrastructure mise en service en 2024 sera de 337 gigawatts/heure. La centrale fournira 1,7 million de personnes. Le projet prévoit aussi la réalisation d'un poste de 90 sur 33 kilovoltampères (kVA) à proximité du site, ainsi que des liaisons de haute tension de 90 kVA entre les groupes de production de la centrale et le réseau existant.

Le PANER comporte d'autres projets similaires : 160 MW à Abidjan, 80 MW à Gagnoa, 80 MW à Yamoussoukro, 60 MW à San-Pedro et 25 MW à Boundiali. Cet ensemble d'unités de production d'électricité sera progressivement complété par les centrales thermiques valorisant les résidus de cacao, caoutchouc et coton : Dabou pour 10 MW, Divo pour 10 MW, Grabo pour 20 MW et Yakro pour 80 MW. L'ensemble portera à 491 MW la production électrique issue de la biomasse. Le Programme Power Africa (PATRP) de l'USAID prévoit aussi des projets de biomasse comme l'augmentation de capacité de la centrale de Divo à 70 MW et l'édification d'unités de production à Duékoué, Dalhoa, Bouaflé, Abengourou, Soubré et Agboville, le tout portant la capacité de l'ensemble à 748,5 MW. Enfin, l'Agence néerlandaise de soutien aux entreprises estime à environ 12 millions de tonnes par an la ressource de biomasse exploitant les résidus de noix de cajou, manioc, cacao, huile de palme et caoutchouc. Des déchets qui valent de l'or.

Andju Ani

« IL FAUT DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN CÔTE D'IVOIRE »

Emmanuel Yeo, directeur général du groupe LYNAYS et président de la Fédération ivoirienne des associations en efficacité énergétique, énergies renouvelables et action climat (FIACER), propose une solution verte adaptée aux pays africains, la Technologie de gestion intelligente du mouvement d'énergie (TGIME).



Emmanuel Yeo,
directeur général du groupe LYNAYS.

SK Selon vous, dirigeant d'une société qui prône des solutions d'énergie propre, quel rôle peuvent jouer les banques publiques de développement dans l'accélération de la transition écologique et juste ?

Emmanuel Yeo : Les banques publiques de développement (BPD) ont un grand rôle à jouer dans le cadre de la transition écologique et juste, surtout en Côte d'Ivoire et en Afrique. Les populations et les entreprises qui consomment de l'énergie et qui, pour atteindre le bord vert, sont obligées de s'engager dans la transition énergétique en passant de l'utilisation massive des énergies fossiles à des énergies propres dites renouvelables, n'ont pas la capacité d'investir. La transition doit donc être assurée par les BPD par le biais d'une mise à disposition de crédits verts.

Tout d'abord, il faut que les ménages et les entreprises puissent avoir accès à ces fonds pour investir. Ensuite, ces banques ont également à jouer un second rôle qui consiste à financer de façon durable les projets verts. Troisièmement, il est nécessaire que les BPD financent la production d'énergie verte en octroyant des fonds aux centrales de production d'énergie ou aux entreprises favorisant la biomasse et l'énergie solaire, etc. Enfin, le quatrième point pour les banques est d'encourager la recherche sur les technologies sur l'économie verte ainsi que les entreprises qui opèrent dans les domaines d'innovation pour des solutions vertes.

Certes, des efforts sont faits. De plus en plus, nous entendons parler de fonds disponibles au niveau de l'AFD, de la BAD ou de certains États, mais il faut savoir que très peu d'entreprises ont accès à ces financements.

Dès 2020, un rapport de la Banque mondiale indiquait que 42 % de l'électricité ivoirienne serait renouvelable d'ici à 2035. Comment le groupe LYNAYS, concepteur de la Technologie de gestion intelligente du mouvement d'énergie (TGIME), peut-il s'inscrire dans une stratégie

de fourniture d'électricité à la fois moins polluante et bon marché dans les années à venir ?

Le but de la Côte d'Ivoire, en tant que signataire des accords de Paris, est d'augmenter son mix énergétique pour atteindre au moins 42 % d'énergies renouvelables d'ici à 2035. Or les énergies renouvelables ne sont pas encore bien exploitées en Côte d'Ivoire, car il faut y développer l'efficacité énergétique. La solution TGIME du groupe LYNAYS est une technologie qui permet de gérer de façon efficiente l'exploitation finale de l'énergie. En Côte d'Ivoire, plus de 60 % de l'énergie produite est utilisée dans les bâtiments. Il faut donc que l'utilisation dans le secteur du bâtiment soit la plus efficiente possible. Pour chaque construction de nouveau bâtiment, il faut un système TGIME, c'est-à-dire un coffret électrique intelligent qui va gérer l'énergie de façon optimale. Par exemple, éviter la marche simultanée de certains appareils pour économiser les appels d'énergie inutiles et ainsi payer beaucoup moins cher, dépenser 50 % de moins. La TGIME se présente comme l'une des technologies les plus adaptées aux économies africaines. Il suffit de contacter LYNAYS pour se procurer ce coffret.

Que pensez-vous de la décision de la COP 27, tenue en novembre 2022 à Charm el-Cheikh, en Égypte, de créer un fonds de compensation des pertes et dommages servant à indemniser notamment les pays africains à hauteur de 100 milliards/an pour les impacts irréversibles des changements climatiques ?

Quand l'annonce a été faite à la fin de la COP 27 sur la possibilité, pour les pays africains, de bénéficier de certains financements, cela a été une joie pour ces pays de façon générale. Si nous devons faire un bilan aujourd'hui, nous pensons que peu de choses ont été concrétisées de façon pratique sur le terrain. On est encore dans une phase de préparation de ces actions. S'agissant de la promotion de l'efficacité de l'énergie renouvelable, aider le continent africain suppose qu'il puisse recevoir et collecter des fonds verts pour dynamiser son secteur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Pour le moment, nous restons sur notre faim et espérons que des outils beaucoup plus pratiques arriveront finalement dans nos pays.

En votre qualité d'expert, quelle est votre appréciation de la politique de votre pays qui, en matière d'énergies renouvelables, s'appuie jusqu'à 2030 sur le Plan d'action national des énergies renouvelables (PANER) ?

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, il y a eu des avancées importantes : des arrêtés ont été publiés sur la réglementation, et ils sont en vigueur. Il est vrai aussi

que toutes ces réglementations ne sont pas encore suffisantes, mais ce qui est fait est déjà une très bonne chose. Nous avons constaté une volonté affichée des autorités ivoiriennes, car il y a même un département dédié aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Le Plan d'action national des énergies renouvelables est soutenu par les autorités. Nous saluons cela, cependant nous constatons des lenteurs dans l'application de ces mesures, ce qui crée un préjudice aux acteurs que nous sommes.

Comment la FIACER (Fédération ivoirienne des associations en efficacité énergétique, énergies renouvelables et action climat), dont vous êtes le président, a-t-elle participé au Forum de l'investissement pour l'accès à l'énergie organisé par l'Alliance de l'électrification rurale (ARE) et la Banque africaine de développement en mars dernier à Abidjan, et quel est le bilan de votre année de gouvernance ?

La FIACER regroupe les acteurs clés du secteur de l'énergie. C'est un instrument de développement dont la mission est de faciliter la transition énergétique. En tant que panéliste au cours de cet événement de l'ARE, nous avons eu à débattre de plusieurs thématiques. Nous avons fait des présentations pour montrer qu'il y avait des projets importants au niveau de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique de l'Ouest. Nous avons contribué à la sensibilisation pour faire comprendre l'impact des émissions de gaz à effet de serre sur notre environnement et montrer les différentes efficacités énergétiques disponibles grâce à des produits réels utilisant des énergies propres et renouvelables dans des constructions écologiques.

«La Côte d'Ivoire souhaite augmenter son mix énergétique pour atteindre au moins 42 % d'énergies renouvelables d'ici à 2035.»

Après un an à la tête de la FIACER, le bilan est satisfaisant. Cependant beaucoup de nos objectifs n'ont pas encore été atteints, car nous voulons de l'énergie moins chère, nous souhaitons aider nos entreprises à créer de la valeur économique et écologique, et enfin nous ambitionnons de contribuer à l'autosuffisance énergétique de la nation et de l'Afrique. Nous avons, en Côte d'Ivoire, les outils qu'il faut pour réduire drastiquement la consommation d'énergie. Face à la récente augmentation tarifaire -10 % pour certains et 15 % pour d'autres -, il y a des outils disponibles. La solution est là, avec les outils d'efficacité énergétique.

Propos recueillis par Édouard M'Bouafoué

Investissez dans les filières Coton et Anacarde

Créer de la valeur ajoutée et contribuer à la **lutte contre la pauvreté** en milieu rural



LES FILIÈRES COTON ET ANACARDE IVOIRIENNES CE SONT

- Un potentiel de production de plus de 600.000 tonnes de Coton graine (258.000 tonnes de fibres de coton)
- Une position de 1^{er} producteur et 1^{er} exportateur mondial de noix brutes
- Un potentiel d'installation de plus 100 unités de transformation d'une capacité annuelle par unité d'au moins 5000 tonnes de noix de cajou brutes
- Un marché d'intrants Coton de plus de 60 milliards de Fcfa par campagne agricole
- Près du quart de la production mondiale et un peu moins de la moitié de l'offre mondiale de noix brutes.
- Un immense potentiel de création de richesses et d'emplois, surtout pour les jeunes femmes

Pour un développement durable de la filière coton et anacarde

Siège : Abidjan-Plateau Immeuble CAISTAB, 15^{ème} étage

Tel.: +225 27 20 20 70 30 +225 27 22 52 75 80 - Fax : +225 27 22 52 75 85 - Email : support@conseilcotonanacarde

L'ÉTAT VOLE AU SECOURS DES PRODUCTEURS DE COTON

L'État de Côte d'Ivoire n'a pas laissé les producteurs de coton orphelins face aux dégâts causés en 2022 par les jassides, ces insectes ravageurs de coton.

Le gouvernement ivoirien a décidé d'accorder un important appui de 34,52 milliards de FCFA à la filière coton au titre de la campagne 2022-2023. Pour les autorités, il s'agit non seulement de soutenir les producteurs, qui ont enregistré de grandes pertes au niveau de leurs revenus, mais également de relancer l'ensemble de la filière.

En effet, la production de coton-graine s'est effondrée lors de la dernière campagne, où elle a affiché seulement 236 183 tonnes, contre 539 623 tonnes en 2021-2022, soit une perte de 275 939 tonnes représentant 54 % de la prévision révisée en juillet 2022. Et si l'on se réfère à la campagne précédente de 2020-2021, cette baisse de production est alors de 303 440 tonnes, soit 56 %. Pourquoi ?

Durant la campagne 2022-2023, les parcelles ont connu dans tout le bassin cotonnier de fortes et inhabituelles attaques de jassides causant d'énormes dégâts sur la quasi-totalité d'entre elles. Pour faire face à l'impact des jassides, le Conseil présidentiel a accordé cette subvention de 34,52 milliards de FCFA à la filière coton au titre de la campagne 2022-2023 : 29,62 milliards de FCFA de part de crédit intrant adossée à la perte des productions et 4,9 milliards de FCFA de retenue producteur à hauteur de 20 FCFA/kg sur le prix du coton-graine.

De belles perspectives pour la filière

Selon le D^r Adama Coulibaly, directeur général du Conseil du coton et de l'anacarde (CCA), l'impact des jassides sur la production a eu pour conséquence la démotivation des producteurs, dont certains envisageaient même d'abandonner la culture du coton pour la campagne prochaine. « *Mais avec la mise à disposition de nouvelles molécules de pesticides jugées efficaces, de nombreux producteurs ont révisé leur position à l'issue des tests de la recherche et grâce au soutien du gouvernement, ce qui est un motif d'espoir pour la prochaine campagne* », se réjouit-il.

Il rappelle également que parallèlement, les acteurs de

la filière ont conduit dans tout le bassin cotonnier, avec l'appui du CCA, plusieurs actions de sensibilisation, d'information et de remobilisation des producteurs. Fort de toutes ces actions, le DG du CCA ne perd pas espoir. Au contraire, il annonce que la conjugaison des actions en cours ou prévues promet à la filière de belles perspectives. « *Dans ce contexte, la filière prévoit une production de 400 000 à 450 000 tonnes de coton-graine pour la campagne 2023-2024, avec une surface de 400 000 à 450 000 hectares et un rendement moyen de 1 000 kg/ha. Cette production connaîtrait ainsi une hausse de 69 à 90 % par rapport à la campagne 2022-2023.* »

Concernant les perspectives pour la campagne 2023-2024, le CCA reste, selon son directeur général, optimiste au regard de l'engagement des acteurs que sont les sociétés cotonnières et les organisations de producteurs, engagement auquel s'ajoutent les mesures prises pour relancer la production nationale de coton. Pour lui, la récente pose de la première pierre d'une nouvelle usine d'égrenage à Kong, ville du Nord de la Côte d'Ivoire, constitue un indicateur pertinent de la confiance des acteurs dans l'avenir de la filière. Compte tenu des niveaux toujours élevés du prix des intrants – 562 F/kg pour NPK, soit 28 100 FCFA le sac de 50 kg, et 541 F/kg pour l'Urée, soit 27 050 FCFA le sac de 50 kg –, le D^r Adama Coulibaly annonce que le gouvernement a décidé d'accorder une subvention de 200 FCFA sur chaque kilogramme de NPK et d'Urée, soit 10 000 FCFA par sac d'engrais, ce qui représente un engagement total de 28,05 milliards de FCFA. Cet effort du gouvernement permet aux producteurs de coton d'acheter le sac de NPK à 18 100 FCFA au lieu de 28 000 FCFA et celui d'Urée à 17 050 FCFA au lieu de 27 050 FCFA. Les prix des insecticides sont quant à eux maintenus à 33 000 FCFA/ha pour les 6 assages classiques.

En outre, pour soutenir la mobilisation des producteurs, le gouvernement a décidé de maintenir les prix au même niveau que lors de la campagne précédente. Ainsi, les prix d'achat du coton-graine au titre de la campagne 2023-2024 sont fixés comme suit : 310 FCFA le kg de coton-graine de 1^{er} choix et 285 FCFA le kg de coton-graine de 2^e choix. Ces prix sont les plus élevés de tous les pays producteurs de coton de la sous-région.

Édouard M'Bouafoué

« NOUS AVONS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA TRANSFORMATION LOCALE DU CAJOU »

Le Dr Adama Coulibaly, directeur général du Conseil du coton et de l'anacarde (CCA), présente les potentialités du secteur de l'anacarde et décline les priorités pour améliorer la compétitivité de ce produit phare ainsi que celle du coton en Côte d'Ivoire.



Le Dr Adama Coulibaly, directeur général du Conseil du coton et de l'anacarde.

En matière de production et de commercialisation de la noix de cajou brute, quel est le bilan de la filière anacarde en 2022 par rapport à 2021 ?

Dr Adama Coulibaly : Le bilan de la campagne 2022 a été positif, en dépit d'une conjoncture mondiale marquée par la crise post-Covid 19 et les conséquences de

la crise Russie-Ukraine. Au terme de cette campagne, 1 028 172 tonnes de noix de cajou ont été enregistrées dans le circuit de commercialisation, pour une prévision de 1 040 000 tonnes. Cette production correspond à une hausse de 6 % par rapport aux 968 676 tonnes de 2021. Cette hausse s'explique par les conditions climatiques favorables et par un prix bord champ relativement stable et rémunérateur : entre 305 FCFA/kg, minimum officiel annoncé, et 450 FCFA/kg, avec une moyenne de 353 FCFA/kg. Combinés à la hausse de la production, les prix bord champ ont permis une hausse de 7 % des revenus des producteurs, passés de 339 à 363 milliards FCFA de 2021 à 2022. Le succès de la campagne 2022 s'explique aussi par les efforts de lutte contre la fuite des produits au niveau des frontières terrestres. En ce qui concerne le commerce extérieur, la noix de cajou s'est négociée à des prix relativement inférieurs à ceux de 2021. Les prix CAF ont oscillé entre 975 USD et 1 300 USD/t, contre 1 200 et 1 350 USD/t en 2021. Au 31 décembre 2022, seulement 719 900 tonnes ont été exportées, essentiellement vers le Vietnam et l'Inde, contre 805 748 tonnes en 2021.

La Côte d'Ivoire ambitionne-t-elle toujours de transformer la moitié de sa production sur place d'ici à 2026, sachant que pour le moment seuls 10 % de la production sont transformés localement ?

Déjà, quand nous transformons 300 000 tonnes sur une production de 1 million de tonnes projeté en 2023, cela fait 30 %, donc bien plus que 10 %. De plus, quand on intègre tous les projets en cours de réalisation, que ce soit sur nos zones agro-industrielles dédiées ou en dehors, nous pouvons assurer que la capacité de transformation installée, actuellement d'environ 350 000 tonnes, va largement dépasser les 500 000 tonnes avant 2030, terme auquel nous ambitionnons d'atteindre les 50 %. Mais je précise que le taux de transformation actuel est de 22 % de la production nationale.

Quels sont les freins rencontrés par la filière anacarde pour enclencher véritablement le processus de transformation de la noix de cajou ?

La transformation de la noix de cajou connaît d'excellents résultats en Côte d'Ivoire. Nous sommes passés de 40 383 tonnes en 2016 alors que la production était de 650 000 tonnes, donc 6 %, à 224 000 en 2022 pour une production de 1 028 172 tonnes, ce qui représente 22 % ! Comme vous pouvez le constater, le taux de transformation a bien évolué en passant de 6 % à 22 %. En fait, la croissance rapide de la production masque légèrement les progrès dans la transformation. De 2016 à 2022, le volume transformé localement a été multiplié par plus de 5. Actuellement, nous avons un environnement favorable à la transformation locale, qu'il s'agisse des mesures incitatives fiscales et financières prises par le gouvernement ou des infrastructures : le CITA (Centre d'innovation et des technologies de l'anacarde), les zones agro-industrielles, le centre de valorisation des coques, la plate-forme logistique... Tous ces appuis ont fait de notre pays l'un des endroits où la croissance de

« Le taux de transformation actuel est de 22 % de la production nationale. »

la transformation est la plus rapide. Il y a actuellement plus d'une dizaine de projets industriels en cours de réalisation, représentant plus de 150 000 tonnes de transformation. Et d'autres projets se préparent. Plusieurs investisseurs regardent déjà vers la Côte d'Ivoire. C'est pour cela que nous pouvons affirmer que transformer 500 000 tonnes en Côte d'Ivoire en 2030, c'est tout à fait faisable.

Quel bilan pouvez-vous dresser de la 4^e édition du Salon international des équipements et des technologies de transformation de l'anacarde (SIETTA) qui s'est tenue début avril 2023, après la pandémie de Covid, sur le thème « Contribution de l'industrie du cajou à la résilience des économies africaines face aux défis économiques mondiaux » ?

Pour une édition de reprise post-Covid, le SIETTA 2023 nous a donné pleinement satisfaction. Cette satisfaction se justifie d'abord par la mobilisation : plus de 13 000 visiteurs sur les 3 jours de l'événement. Ensuite, par le nombre et la qualité des expositions, avec 82 stands dont 34 animés par des fournisseurs de produits et services, 35 par des produits dérivés et 11 par des institutions nationales et internationales. Au niveau des équipementiers, le SIETTA a enregistré un record avec 22 équipementiers, 11 nationaux et 11 internationaux, qui ont présenté des technologies

sur toute la chaîne de transformation, de la préparation des noix à l'emballage des amandes. Huit chaînes complètes ont été exposées avec, pour la première fois, une chaîne entière made in Côte d'Ivoire produite par la plate-forme des équipements locaux. La diversité et la qualité des produits dérivés du cajou présentés par la trentaine de promoteurs a aussi été un point extrêmement positif de ce SIETTA. Enfin, la mobilisation dans les salles des panels et dans les sessions parallèles constitue un autre élément de satisfaction pour cette édition. En somme, le SIETTA 2023 a révélé que le monde du cajou attendait le retour de cet événement.

Le Conseil des ministres du Conseil international consultatif du cajou (CICC) s'est tenu en marge du SIETTA. Quelles décisions majeures ont été adoptées lors de cette rencontre ?

Pour ce qui concerne le Conseil des ministres du CICC, il faut noter que, hormis le Mozambique, tous les pays membres ont été représentés à cette 4^e session qui s'est tenue dans un hôtel en marge du SIETTA 2023. On peut retenir de cette réunion, l'adoption d'un plan stratégique du CICC sur la période 2023-2027 par le Conseil des ministres que présidera jusqu'à la prochaine session, prévue au Ghana, le ministre d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement rural de Côte d'Ivoire, Monsieur Kobenan Kouassi Adjoumani, qui prend le relais après le mandat de son homologue camerounais.

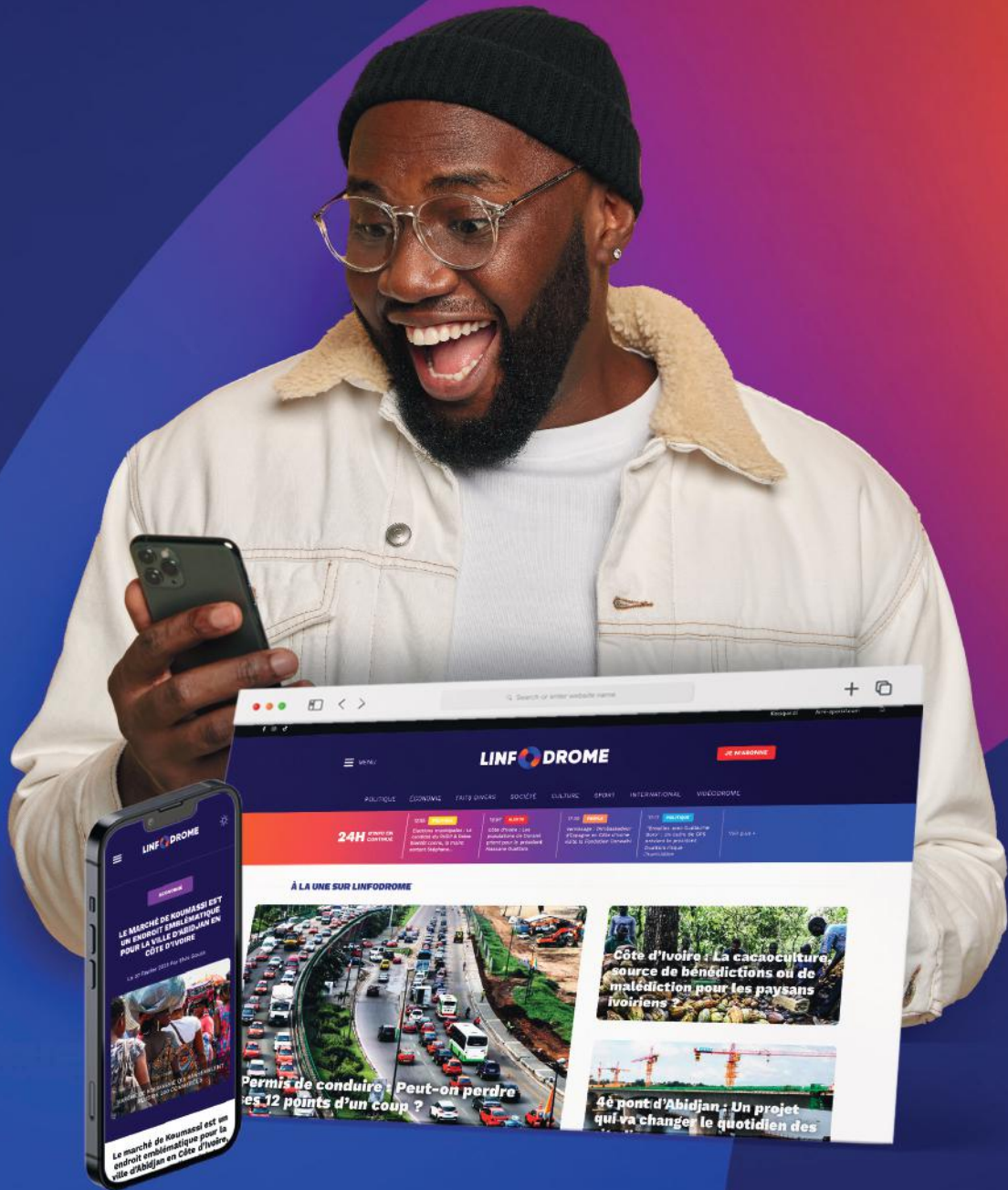
Quelles sont vos priorités pour le coton et pour l'anacarde en 2023 ?

Pour le Coton, il s'agira de consolider les acquis du zonage, qui permet un meilleur suivi des producteurs et une optimisation des rendements, de poursuivre la modernisation des pratiques culturales en vue d'augmenter la productivité, de promouvoir la qualité des produits et de l'image du coton ivoirien sur le marché international, et enfin d'appuyer la transformation locale de la fibre et de la graine de coton. En ce qui concerne l'anacarde, il s'agira principalement d'opérationnaliser les zones agro-industrielles de Korhogo, Bondoukou et Séguéla, d'installer un hub logistique au cœur de la zone industrielle de Yamoussoukro, d'édifier et de mettre en service un centre moderne de valorisation des coques dans la zone industrielle de Yamoussoukro, et enfin de renforcer la maîtrise des frontières terrestres, c'est-à-dire la lutte contre les exportations frauduleuses, une mesure importante qui devrait créer les conditions de respect des prix de la Côte d'Ivoire.

Propos recueillis par François Bécanthy

LINFODROME

AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ



**LINFODROME.COM, PREMIER JOURNAL
EN LIGNE DE CÔTE D'IVOIRE.**

OLYMPE INFO

TEL : 00 225 27 21 21 28 00 - E-MAIL : CONTACT@LINFODROME.COM - ADRESSE : ABIDJAN, MARCORY ZONE 4

UN INVESTISSEMENT DE 2 000 MILLIARDS POUR UNE CÔTE D'IVOIRE NUMÉRIQUE

Profitant du tremplin que constitue l'organisation de la CAN 2023 et s'appuyant sur la Stratégie nationale de développement du numérique qui couvre la période 2021-2025, la Côte d'Ivoire se projette avec enthousiasme et confiance dans l'ère de la révolution numérique vue comme levier de développement.

En matière de contribution des TIC au PIB, la Côte d'Ivoire affiche des ambitions spectaculaires. En effet, il s'agit de doubler en trois ans le volume de cette contribution, la faisant passer de 9 à 18 % d'ici à 2025. Ce scénario est-il réaliste ? Amadou Coulibaly, ministre de la Communication et de l'Économie numérique, n'en doute pas un seul instant : « *Il est possible d'augmenter considérablement la contribution du secteur des TIC au PIB. C'est donc une projection tenable. La Stratégie nationale de développement du numérique qui couvre la période 2021-2025 prévoit dans cette optique un investissement de 2 000 milliards de FCFA pour la mise en œuvre des 32 réformes et 96 projets.* » En termes de réformes, il est envisagé pour la seule année 2023 de renforcer le cadre juridique régissant le secteur de l'économie numérique par l'adoption d'une loi, d'une ordonnance et de sept décrets. L'application

L'année 2023 verra la finalisation et l'opérationnalisation de 5 000 km de fibre optique.

de ces textes favorisera un meilleur accès des populations ivoiriennes aux services numériques, ainsi qu'une meilleure adaptation aux évolutions technologiques. S'y ajoute un projet de loi modificatif de la loi n° 20046429 du 30 août 2004 instituant le régime de la Zone franche de la biotechnologie et des technologies de l'information et de la communication en Côte d'Ivoire. Cette loi octroiera aux entreprises installées au sein du VITIB de Grand-Bassam abritant cette zone franche le bénéfice d'avantages plus incitatifs pour leur développement, mais elle accordera également aux populations résidentes le profit lié aux retombées des activités desdites

entreprises. Enfin, l'année 2023 sera aussi marquée par la réalisation de plusieurs projets majeurs parmi lesquels la finalisation et l'opérationnalisation de 5 000 km de fibre optique du Réseau national haut débit (RNHD), ou Backbone, d'un coût de 15 milliards de FCFA, une avancée qui est inscrite au rang des priorités.

Dans le cadre du CNDigit (Comité national de digitalisation), l'engagement du gouvernement, par l'entremise du ministère de la Communication et de l'Économie numérique, se situe à tous les niveaux, mais pour l'année 2023, quatre projets prioritaires ont été identifiés : la création du Programme national d'inclusion sociale numérique, le développement d'infrastructures numériques, la sécurisation de l'espace numérique de la Côte d'Ivoire ainsi qu'un indispensable volet communication et conduite du changement.

En effet, les directions et structures techniques du ministère de la Communication et de l'Économie numérique sont mobilisées dans le pilotage des programmes prioritaires. C'est ainsi que la Direction de la transformation digitale et de l'innovation (DTDI) pilote le programme national d'inclusion sociale numérique avec la contribution de l'Agence nationale du service universel des télécommunications-TIC (ANSUT) et la Poste de Côte d'Ivoire. La Direction de l'économie numérique, elle, a en charge la mise en œuvre de la feuille de route du programme prioritaire, avec l'appui de la Direction du développement des infrastructures numériques ainsi que la collaboration de nombreuses agences.

Il faut également citer la Direction de la cybersécurité, qui s'occupe de la mise en œuvre du programme de sécurisation de l'espace numérique, et enfin la Direction de la communication et des relations publiques, qui assure pour sa part l'exécution des éléments de la feuille de route dévolue au Programme de communication et conduite du changement.

Comme on peut le constater, la mobilisation est générale au ministère de la Communication et de l'Économie numérique pour que les actions déjà bien engagées en faveur de ce « bond technologique » conduisent à l'atteinte de l'ambitieux objectif que l'État s'est donné.

Andju Ani

« LA TRANSFORMATION DIGITALE, UN LEVIER DE CROISSANCE »

Si l'évolution du secteur numérique réjouit le ministre de la Communication et de l'Économie numérique Amadou Coulibaly, la perspective des élections locales et de la CAN 2023 passionnent tout autant le porte-parole du gouvernement et député RHDP de Korogho qu'il est aussi.

Pourquoi le gouvernement entend-il faire de l'économie numérique un secteur dynamique qui crée de l'emploi et de la richesse ?

Amadou Coulibaly : Grâce aux réformes institutionnelles, à l'amélioration du cadre légal et à la diversification des investissements publics et privés, 2 506 emplois ont été créés en 2021, selon l'ARTCI. Depuis 2011, le secteur de l'économie numérique contribue de façon significative à la croissance du pays, soit de 3 à 9 % du produit intérieur brut (PIB) en 2022. Entre 2011 et 2021, près de 3 000 emplois directs et plus de 100 000 emplois indirects ont été créés par des actions conjuguées du gouvernement et des partenaires privés. En l'espace de 10 ans, le nombre d'utilisateurs d'Internet est passé de 9 % à 34 % de la population. En 2021, les services de télécommunications ont généré un chiffre d'affaires de 2 milliards de dollars, soit 3 % du PIB. Notre ambition est donc de porter la contribution de ce secteur à plus de 9 %, voire 18 % du PIB. Cela est possible.

La création du Comité national de Digitalisation (CNDigit) en septembre 2022 s'inscrit dans cette vision stratégique de donner un coup d'accélérateur à la mise en œuvre de la Stratégie nationale du numérique adoptée par le gouvernement le 22 décembre 2021. Le CNDigit est dédié à la coordination des initiatives de digitalisation en Côte d'Ivoire, avec pour objectif de faire de la transformation digitale un levier de croissance économique à partir de la vision : « Zéro papier à l'horizon 2030 ».

Les tests de 5G dans les stades des villes accueillant la CAN ont-ils été positifs, et le coût des abonnements à la 5G sera-t-il accessible aux Ivoiriens modestes ?

Dans son message devant le Parlement réuni en congrès le 25 avril 2023, le président de la République s'est voulu rassurant sur cette question, notamment en matière d'avancement des travaux d'infrastructures, qui seront tous achevés et livrés à bonne date conformément aux cahiers des charges de la CAF et de la FIFA, qu'il s'agisse des stades ou des services techniques et technologiques à déployer. Certes, une attention particulière sera accordée

aux villes où se joueront les compétitions, mais c'est toute la Côte d'Ivoire qui sera impactée.

Les tests de déploiement de la 5G ont été globalement concluants. Avant la fin de l'année, les six villes retenues pour « la CAN de l'hospitalité » seront couvertes par la 5G, qui a demandé un investissement de près de 13,6 milliards de FCFA. À terme, ce bond technologique portera à 97,5 % la couverture en réseau mobile de qualité. Cette perspective est la preuve que le programme national d'inclusion sociale numérique apporte une réponse adéquate à toutes les préoccupations en facilitant la mise de services digitaux de qualité à la disposition des citoyens, des entreprises et de l'administration. Notre pays mise sur le potentiel de la 5G pour améliorer la connectivité et le développement de l'Internet des objets (IoT) ainsi que pour favoriser la transformation numérique en promouvant de nouvelles technologies : intelligence artificielle, réalité virtuelle, réalité augmentée...

Pour les élections régionales et municipales de septembre, les ministres devront aller soutenir les candidats du RHDP. À Korogho où vous êtes député, serez-vous disponible pour cela ? Une alliance du PDCI et PPA-CI peut-elle compliquer les projections de victoire ?

Nous sommes constamment sur le terrain, au contact de nos populations, à Korogho et ailleurs si nécessaire. Cette proximité est fondamentale pour nous. L'une des priorités du chef de l'État est que les membres du gouvernement expliquent l'action gouvernementale et s'assurent de son impact positif sur les conditions de vie de nos concitoyens. Engagés dans les actions de développement de nos localités, nous partageons le quotidien de nos parents, des jeunes et des femmes. Donc, nous serons sur le terrain pour soutenir les candidats du RHDP.

Ils se lancent à la conquête des régions et des municipalités avec des réalisations socio-économiques qui, depuis 2011, ont visiblement contribué à l'amélioration des conditions de vie. Ces acquis tangibles parlent plus fort que tout autre discours ou toute alliance PDCI-



PPA-CI qui ne se traduirait que par des promesses. En outre, les choix et les qualités des candidats du RHDP dans toutes les régions et communes du pays sont d'une telle pertinence qu'aucune alliance ne nous émeut. Le jeu des alliances n'est pas nouveau. Déjà en 2018, les deux partis que vous citez étaient dans une forme d'alliance, et le RHDP a largement remporté les élections. En 2021, ce fut le cas aux élections législatives, même si nous devons reconnaître que le paysage politique s'est recomposé entre-temps, d'ailleurs dans tous les camps. Notre parti a renforcé son ancrage national en offrant au pays la stabilité, la sécurité et un développement harmonieux sous le leadership éclairé d'un homme de vision, l'inépuisable bâtisseur qu'est S.E.M. Alassane Ouattara, le président de tous les Ivoiriens. Nous allons gagner les prochaines élections locales avec une majorité confortable.

À l'approche de la CAN en Côte d'Ivoire, comment le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement que vous êtes compte-t-il mettre à profit cette fenêtre de visibilité internationale ?

Notre pays, terre d'accueil, a placé à dessein cette CAN 2023 sous le signe de l'hospitalité. La Côte d'Ivoire est prête à accueillir toutes les nations africaines dans de magnifiques stades. L'occasion sera donnée aux acteurs du football africain de découvrir la « Sublime Côte d'Ivoire », ses richesses culturelles et gastronomiques,

et de vivre la joie et la chaleur des populations du nord au sud et de l'est à l'ouest en passant par le centre. La Côte d'Ivoire a déjà organisé la CAN en 1984 et l'a remportée deux fois, en 1992 et 2015. Comme pays hôte, nous espérons remporter le titre à domicile mais aussi profiter de cet événement pour renforcer l'image et l'économie du pays. Voilà donc une excellente occasion de montrer au monde entier nos inépuisables atouts : parcs naturels, plages de rêve, gastronomie riche et variée. Cette édition de la CAN sera la plus belle que la CAF ait jamais organisée grâce à la qualité et à la majesté des stades ainsi qu'à l'enthousiasme des populations à accueillir cet événement sportif en janvier et février 2024.

Eu égard au passé récent, réussir à réaliser si vite tant d'infrastructures de qualité est déjà un exploit qui renforce la réputation de stabilité et d'attractivité retrouvées du pays, redevenu un hub d'affaires. Au plan économique, cette CAN va stimuler le secteur du tourisme et générer des revenus pour l'ensemble des acteurs ivoiriens. Touristes, supporters et journalistes du monde entier sont invités à découvrir la « Côte d'Ivoire Solidaire » et, en cette « année de la Jeunesse », les jeunes du pays encouragés à saisir les opportunités d'emploi liées à l'organisation de la CAN : hôtellerie, restauration, transports, commerce... En tout cas, la Côte d'Ivoire est prête pour la fête du ballon rond.

Propos recueillis par Andju Ani



Niché sur l'île Boulay, île principale de la baie d'Abidjan, le Boulay Beach Resort se positionne comme le premier joyau architectural du tourisme balnéaire en Côte d'Ivoire.

■ Tourisme

À L'APPROCHE DE LA CAN, LE PARC HÔTELIER S'ÉTOFFE ENCORE

La capacité d'hébergement en Côte d'Ivoire est passée de 2 384 hôtels en 2015 à 4 394 en 2021, et atteint désormais 125 160 lits. De quoi rassurer à l'approche de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football que doit abriter le pays.

En matière de tourisme, l'une des fortes ambitions du gouvernement est de parvenir à hisser la Côte d'Ivoire dans le top 5 du tourisme africain à l'horizon 2025. Pour atteindre ce but après la pandémie de Covid-19 qui a fortement affecté le secteur, les autorités ivoiriennes multiplient les initiatives. La plus connue porte l'appellation de « Sublime Côte d'Ivoire ». « Cette stratégie calée sur la période 2018-2025 a pour objectif de porter la part du tourisme dans le PIB à 12 % à l'horizon 2025, ainsi que de créer 375 000 emplois, dont 230 000 emplois qualifiés, tout en le positionnant comme un secteur clé en termes d'employabilité », a expliqué le 23 mai 2019 au Salon international du tourisme d'Abidjan le ministre du Tourisme Siandou Fofana lors du lancement de ce programme dont le budget est estimé à 3 200 milliards de FCFA (5,4 milliards de dollars).

Dès 2018, les chiffres indiquaient un flux de 3 938 972 millions de touristes générant 1 114 milliards de FCFA (1,8 milliard de dollars) de revenus et contribuant à 6,25 % du PIB. En 2019, ces chiffres se sont bonifiés, avec un nombre de voyageurs touristiques passé à 4 081 943 millions de personnes et des recettes établies à 1 500 milliards de FCFA (2,4 milliards de dollars) représentant 7,3 % du PIB.

Cependant, à l'instar des autres pays du monde, la Côte d'Ivoire a dû faire face en 2020 à la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui a fortement contrarié l'économie planétaire, au point que la contribution du tourisme au PIB ivoirien a lourdement chuté cette année-là pour s'établir à 1,5 %, avec seulement 1 674 054 touristes. Toutefois en 2021, la réouverture

de la voie aérienne et la levée progressive des mesures restrictives ont favorisé une relance timide de l'activité touristique sur l'ensemble du territoire avec plus de 1,8 million de touristes, dont plus de 500 000 touristes internationaux.

En vue de redynamiser ce secteur impacté par la pandémie du coronavirus et dans la perspective de la CAN, plusieurs projets hôteliers étaient prévus à court terme. Le ministre du Tourisme Siandou Faofana a indiqué que l'État avait consacré un budget de 500 milliards de FCFA à la réalisation et à la réhabilitation d'infrastructures permettant d'accueillir cet événement dans son pays. Ainsi ont été entreprises des actions visant notamment à valoriser la baie de Cocody, à rénover tous les établissements relevant du patrimoine hôtelier de l'État situés à Abidjan et à Yamoussoukro, ou encore à réhabiliter et remettre aux normes internationales le Ran Hôtel de Bouaké exploité par le groupe ACCOR. Au chapitre des constructions, citons le Noom Hôtel à Bouaké mais aussi la « Smart City » (ville intelligente) de Biafra, une première en Afrique, qui est en cours d'édification à Treichville sur une superficie de 20 hectares. Cette cité autonome est dotée de toutes les infrastructures immobilières, touristiques, sanitaires, de loisirs, de transports, technologiques ou encore de mobilité, la nouveauté étant qu'elles répondent aux normes écologiques. La réalisation de deux autres cités du même type est prévue dans la commune de Marcory. Enfin, sachez que la capacité d'hébergement en Côte d'Ivoire est passée de 2 384 hôtels en 2015 à 4 394 en 2021, et qu'elle atteint désormais les 125 160 lits.

Louise Bibalou-Durand

L'INTELLIGENT

ABIDJAN



20 ANS

2003-**2023**

11/ AU **17**
SEPT.

7 JOURS

de célébration



Lundi 11 à 9 heures

Journée de l'Habitat
À la découverte de l'Agence
Nationale de l'Habitat (ANAH)



Mardi 12 à 10 heures

Journée Forum Jeunesse
Conférence et Panels de
discussion sur la Jeunesse



Mercredi 13 à 10 heures

Journée du Citoyen
Sécurité et prévoyance
sociale pour tous



Jeudi 14 à 10 heures

Journée conférence et visite guidée
Mieux connaître le Port Autonome
d'Abidjan



Vendredi 15 à 8 heures

Les Pros rencontrent les Pros
Médias : Panels thème
général - expos et B to B



Samedi 16 à 7 heures

Journée sportive
& Sécurité routière



Samedi 16 à 19 heures

Dîner de Gala
Le Prestige s'invite pour les
20 ans d'anniversaire



Dimanche 17 à 9 heures

Journée Tourisme et Loisirs
Balade lagunaire et découverte
de la baie des milliardaires

2003 - 2023 | Nous sommes . **L'INTELLIGENT** ABIDJAN *20 ans, une longévité qui rassure.*



L'ANAGED c'est :

- 🗑️ La supervision, le contrôle et le suivi du service public de propreté
- 🗑️ La valorisation des déchets solides en vue de promouvoir l'Economie Circulaire
- 🗑️ La gestion des infrastructures des déchets solides
- 🗑️ L'assistance technique aux collectivités territoriales et au secteur privé
- 🗑️ La mobilisation des ressources

“Redonnons vie à nos déchets pour une Côte d'Ivoire saine”